







Université du Québec  
à Rimouski

# **La vulnérabilité des agriculteurs face à leur métier : quelle place pour l'environnement?**

**Une étude de cas autour d'un projet de restauration des bandes riveraines agricoles dans le Bas-Saint-Laurent**

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© MIREILLE M<sup>C</sup>GRATH-POMPON

**juin 2016**



**Composition du jury :**

**Mario Handfield, président du jury, Université du Québec à Rimouski**

**Nathalie Lewis, directrice de recherche, Université du Québec à Rimouski**

**Diane Parent, examinatrice externe, Université Laval**

Dépôt initial le 29 janvier 2016

Dépôt final le 8 juin 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

À chaque fin, il y a un  
commencement [Emmanuel]





## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu les agricultrices et agriculteurs qui ont cru en ma démarche et qui m'ont accordé du temps malgré leur horaire plus que chargé : sans leur participation cette recherche n'aurait pu avoir lieu. Votre métier, profession, passion, mode de vie, façonnent nos campagnes et nourrissent des milliers de gens : merci pour votre belle dévotion!

Un merci tout particulier à Nathalie Lewis, directrice de recherche, pour sa confiance, son ouverture d'esprit, son temps, sa rigueur, sa patience, son espace laissé à l'autonomie et ses nombreux encouragements. Je la remercie de m'avoir accompagnée dans cette aventure et d'avoir cru en mes capacités transitionnelles pour passer de ma discipline première, la biologie – ou les sciences dites « dures » –, au développement régional au sein d'une approche ancrée autour des sciences sociales. Sans sa solide conviction envers la multidisciplinarité, ce projet, ainsi que mon cheminement n'auraient pu être rendus possibles. Tu as su être directrice et amie aux moments opportuns ; un dosage délicat qui ne fut réalisable que grâce à ta finesse et à ton humble humanité : mille mercis.

Je remercie mes parents de m'avoir insatiablement encouragée à poursuivre mes études là où la passion les menait. Ils m'ont inculqué la valeur de la réussite en suivant ses instincts, en osant sortir des sentiers battus, car pour eux l'éducation n'est pas seulement un outil par lequel on accède à la vie professionnelle, mais surtout un moyen de s'enrichir sur le plan tant personnel que social. Maman, merci de ton appui inconditionnel et d'avoir toujours eu confiance en moi. « Dad, I've finally finished my homework !! »

Je remercie chaleureusement mon meilleur ami, amoureux et partenaire de faire partie de ma vie. Merci de ta patience, ta confiance et tes encouragements. Par ta présence, ta vivacité d'esprit, tes questionnements, ton unicité, ton intelligence et ton sens de l'humour,

tu enrichis mon quotidien, y mets du piquant (impossible de s'ennuyer!), m'amène à me surpasser et à sortir de ma zone de confort. Toute bonne chose a une fin, car il faut savoir attaquer le défi suivant!

Merci à mes amies et camarades de maîtrise pour leur support et leur appui au cours de cette longue démarche : le partage d'expérience, la compréhension, les conseils et les encouragements ont valu de l'or.

Merci Marco pour tes dépannages informatiques ; surtout la finale!

Merci aux nombreux employeurs que j'ai eus tout au long de cette combinaison d'études et de travail. Votre confiance envers mes capacités professionnelles et ma démarche de recherche m'aura donné de la force et de l'assurance à maintes reprises. Vous m'avez donné l'opportunité de m'enrichir sur plusieurs plans tout en me permettant de continuer à avancer ce travail. Merci.

Merci aux organismes subventionnaires pour leur encouragement et leur support :

- Les professeurs et employés de soutien en développement régional ;
- Le réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Bas-Saint-Laurent pour la bourse des SADC du Bas-Saint-Laurent ;
- Hydro-Québec pour son fonds DEVTERRA dédié à la persévérance scientifique ;
- L'Alliance recherche université-communautés sur le *Développement territorial et la coopération* (ARUC-DTC) ;
- Le Groupe Immobilier Rioux inc.

Merci à l'Organisme des bassins-versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (anciennement l'OBV de la rivière Rimouski) et à Luc Sirois de m'avoir inspiré ce projet.

## **AVANT-PROPOS**

Ayant préalablement complété un baccalauréat en biologie, cette démarche d'études au deuxième cycle en développement régional – et plus particulièrement la réalisation de ce mémoire – a été pour moi l'opportunité d'ouvrir mes horizons sur la très large notion de l'environnement. Cela m'aura permis d'enfiler des lunettes de vision « sociale » afin de mieux comprendre un pan du sujet qui me tient à cœur. Malgré les nombreux défis qui se sont offerts, je suis fier d'avoir eu le courage (ou est-ce plutôt la folie) d'entreprendre cette aventure.



## RÉSUMÉ

Dans un contexte où l'agriculture d'aujourd'hui fait face au défi de combiner protection de l'environnement et productivité, l'agroforesterie dans les bandes riveraines offre un potentiel certain. Pour cette raison, un projet pilote de restauration des bandes riveraines en systèmes agroforestiers le long de deux sous-bassins agricoles jugés préoccupants a été réalisé au Bas-Saint-Laurent; l'intérêt étant d'étendre ultérieurement cette pratique à plus grande échelle. Comment un tel projet peut-il répondre aux besoins et intérêts des producteurs agricoles? L'objectif de la recherche était de mieux comprendre la place qu'occupe le sujet de l'environnement au sein des préoccupations des agriculteurs, en échos aux autres valeurs qu'ils rattachent à leur métier. Une approche par la vulnérabilité fut retenue afin de cerner si un tel projet de type agroforestier répond à un besoin chez les agriculteurs. Nous nous sommes également penchée sur les représentations qu'ont ces derniers à l'égard des différentes facettes du projet proposé afin de déterminer l'intérêt, mais aussi les réticences qu'il peut potentiellement susciter. À partir d'entretiens semi-dirigés auprès de 20 agriculteurs, nous constatons que la thématique de « l'environnement » s'intègre aux difficultés qu'évoquent la majorité des répondants. Sur ce plan, ils déplorent un manque généralisé de reconnaissance sociale, notamment suite à leurs efforts et aux changements déployés en matière de protection de l'environnement. Dès lors, même si la mise en place d'une nouvelle pratique agroenvironnementale ne répond pas d'emblée à un besoin, elle peut dans ce sens représenter un intérêt. Cependant, le projet proposé visait la résolution d'un problème de pollution. Sans en être désintéressés, ce problème n'interpelle aucunement les agriculteurs que nous avons rencontrés. Plus encore, l'éventuelle exploitation marchande de la bande riveraine ne semble pas susciter l'engouement. Pour autant, les agriculteurs prônent le respect de l'environnement! Bien que de nature exploratoire, cette recherche révèle notamment la pertinence de travailler avec les agriculteurs afin de trouver des solutions environnementales qui s'arriment à leurs besoins et intérêts. Un travail de co-construction serait d'ailleurs propice à la création de liens de confiance entre les différents acteurs, ce qui faciliterait les échanges d'information.

Mots clés : pratiques agro-environnementales, adoption de l'agroforesterie, agriculture, agroforesterie, bandes riveraines, co-construction, environnement, agriculteurs, représentations, vulnérabilité



## ABSTRACT

In a context where today's agriculture faces the challenge of combining productivity and environmental protection, the integration of agroforestry riparian buffers offers clear advantages. A pilot project was therefore implemented in the Bas-Saint-Laurent region along two agricultural watersheds that exhibit poor water quality and wildlife habitat; the ultimate objective is to later extend the project to a broader territory. But as farmers are faced with numerous professional challenges, how can such a project meet their needs and interests? The purpose of this study is to better understand how environmental related subjects are integrated amidst farmer's overall concerns and values. An integrated vulnerability approach was used in order to grasp whether such an agroforestry project can meet farmer's needs in facing their professional challenges. However, because actions are not only motivated by needs, we've also addressed farmer's representations regarding the different aspects of the agroforestry project (such as environmental protection, trees on farms, restoring riparian buffers, etc.). These social representations aimed at better understanding how the agroforestry project can be of an interest or a reluctance to them. Semi-structured interviews among 20 farmers has led us to determine that the "environmental" subject is related to most of the difficulties they face; from their point of view, the agricultural sector suffers from a lack of social recognition regarding efforts and changes toward environmental sound practices. Therefore, the integration of a new agro-environmental practice does not meet a need for farmers, but can nonetheless be of an interest. However, farmers believe that agroforestry riparian buffers are relevant only in cases where environmental problems are present, which they do not believe to be the case on their farmlands. The idea of harvesting trees or non-timber forest products from riparian buffers is not particularly appealing. Although this study is of an exploratory nature, it reveals the pertinence of working with farmers in order to develop agro-environmental solutions that better meet their needs and interests. Also, collaborative work between environmental professionals and famers would be favourable in creating bonds of trust between parties, thus facilitating exchanges of information.

*Keywords:* Agro-environmental practices, agroforestry, agroforestry adoption, collaborative work, environment, farmers, riparian buffers, representations, vulnerability.





## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	vii
AVANT-PROPOS.....	ix
RÉSUMÉ.....	xi
ABSTRACT.....	xiii
TABLE DES MATIÈRES.....	xv
LISTE DES TABLEAUX.....	xix
LISTE DES FIGURES.....	xxi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xxiii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE.....	5
1.1. ÉTAT DE LA SITUATION.....	5
1.1.1. Regard historique sur l'agroforesterie : des tropiques jusqu'à nous.....	5
1.1.2. L'intérêt de l'agroforesterie au Québec, et plus particulièrement au Bas-Saint-Laurent.....	12
1.2. ÉTAT DE LA RECHERCHE.....	17
1.3. PROBLEMATISATION.....	25
1.3.1. La notion de contexte social.....	27
1.3.2. La notion de contenu social.....	29
1.3.3. Contenu social de la pratique agroforestière proposée par l'OBVNEBSL et l'UPA.....	32
1.3.4. Aspects historiques sur l'agriculture québécoise : contexte social du projet proposé par l'OBVNEBSL.....	33

1.3.5. L'agroforesterie : quelle réponse à quelle question? .....	42
1.4. JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE .....	45
1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE ET RETOMBÉES POTENTIELLES .....	47
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE .....	49
2.1. THEORISATION .....	49
2.1.1. La vulnérabilité visitée .....	50
2.1.2. La vulnérabilité et l'agroforesterie dans les bandes riveraines .....	62
2.1.3. Mieux comprendre le processus décisionnel .....	68
2.1.4. Approche préconisée .....	76
2.2. CONCEPTUALISATION .....	78
2.2.1. Concepts principaux : attitudes, valeurs/objectifs et vulnérabilité .....	78
2.2.2. Autres notions : représentations, environnement, bandes riveraines agricoles, producteur agricole et agroforesterie .....	82
2.3. QUESTIONS SPECIFIQUES DE RECHERCHE .....	84
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE .....	89
3.1. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE .....	89
3.1.1. Type d'échantillonnage .....	89
3.1.2. Terrain de recherche .....	90
3.1.3. Population visée par l'enquête .....	91
3.2. STRATEGIE D'ENQUETE ET D'ANALYSE .....	92
3.2.1. Stratégie de préparation du terrain d'étude .....	92
3.2.2. Stratégie de réalisation d'enquête .....	93
3.2.3. Entretien semi-directif auprès des producteurs .....	94
3.2.4. Aspects éthiques .....	97
3.2.5. Procédure d'analyse de données .....	98
3.3. DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON .....	100
CHAPITRE 4 RÉSULTATS .....	103

4.1.	L'AGRICULTURE : UNE QUESTION DE VALEURS!	105
4.1.1.	La valeur collective de l'agriculture	106
4.1.2.	Agriculture et territoire : la valeur d'un patrimoine naturel	108
4.1.3.	La valeur du travail agricole	110
4.1.4.	Des objectifs pour leur entreprise agricole	111
4.1.5.	Un retour sur les grandes valeurs agricoles	112
4.2.	LA VULNERABILITE DES REpondANTS	113
4.2.1.	Vers une rupture avec les valeurs agricoles traditionnelles	115
4.2.2.	Une situation financière difficile	122
4.2.3.	De moins en moins d'agriculture	128
4.2.4.	Retour sur la vulnérabilité des répondants	134
4.3.	L'ATTITUDE DES REpondANTS A L'EGARD DES DIFFERENTES COMPOSANTES DE L'AGROFORESTERIE DANS LES BANDES RIVERAINES	139
4.3.1.	La notion d'environnement, une question de représentations...	140
4.3.2.	Représentations et attitudes à l'égard des mesures pour la protection de l'environnement	150
4.3.3.	Représentations et attitudes à l'égard de la protection des bandes riveraines agricoles	156
4.3.4.	Représentations et attitudes à l'égard de la place des arbres en milieu agricole	161
4.3.5.	Représentations et attitudes à l'égard de l'agroforesterie dans les bandes riveraines agricoles	163
4.3.6.	Représentations et attitudes des participants PAC à l'égard du projet	173
4.4.	RETOUR SUR LES PRINCIPAUX RESULTATS	178
	CHAPITRE 5 Synthèse et interprétation des résultats	183
5.1.	LES GRANDES VALEURS AGRICOLES DES REpondANTS	184
5.1.1.	Comparaison avec d'autres résultats	186
5.1.2.	Une nouvelle piste à explorer	188
5.2.	LES BESOINS QU'EXPRIMENT LES REpondANTS A TRAVERS LEUR <i>VULNERABILITE</i> ....	189

5.2.1. Un manque de reconnaissance... environnemental.....	190
5.2.2. Un contexte agricole difficile.....	194
5.3. DES REPRESENTATIONS AUX ATTITUDES .....	197
5.3.1. La place des arbres en agriculture : des boisés de ferme aux bandes riveraines? .....	198
5.3.2. De la protection de l'environnement à la restauration des bandes riveraines : quels enseignements tirer des représentations et des attitudes? ...	200
5.4. UN ENVIRONNEMENT VULNERABLE? .....	203
5.5. RETOUR SUR NOTRE PROBLEMATISATION ET APPROCHES THEORIQUES .....	206
5.6. LES PRATIQUES AGROFORESTIERES : PERTINENCE DE LA CO-CONSTRUCTION .....	208
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	211
ANNEXE I Différents types d'aménagements agroforestiers .....	221
ANNEXE II Chronologie d'évènements clés dans l'introduction de l'environnement en agriculture au Québec, de 1970 à 2005 .....	223
ANNEXE III Lettre de sollicitation des participants .....	227
ANNEXE IV Grille d'entretien.....	229
ANNEXE V Certificat d'éthique à la recherche .....	237
ANNEXE VI Formulaire de consentement à la participation de la recherche.....	239
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	245

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Sous-dimensions des facteurs de risque avec des exemples pour chaque composante (adapté de Fussel, 2007) .....	58
Tableau 2: Nombre de producteurs par principale source de revenu agricole.....	101
Tableau 3: Principales données de valeurs et d'objectifs ressorties lors des entretiens .....	112



## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Modèle aléa-centrée de la vulnérabilité (adapté de Turner II <i>et al.</i> , 2003).....	51
Figure 2: Conceptualisation du ( <i>climate</i> ) <i>impact assessment</i> (adapté de Fussel et Klein, 2006) .....	53
Figure 3: Modèle "pression et libération" (adapté de Blaikie <i>et al.</i> , 2004) .....	55
Figure 4: Modèle intégré appliqué aux changements climatiques (adapté de Fussel et Klein, 2006) .....	56
Figure 5: Modèle de la vulnérabilité intégrant la capacité adaptative (adapté de Fussel et Klein, 2006) .....	61
Figure 6: Conceptualisation de la vulnérabilité perçue (adapté de Grothmann et Patt, 2005) .....	66
Figure 7: Conceptualisation de la vulnérabilité perçue .....	67
Figure 8: Théorie de l'action raisonnée (adapté d'Ajzen, 2006)2.1.3.1.2 Théorie du comportement planifié .....	70
Figure 9: Théorie du comportement planifié (adapté d'Adjzen, 2006).....	71
Figure 10: Conceptualisation de Vanslebrouck <i>et al.</i> (adapté de Vanslebrouck <i>et al.</i> , 2005).....	73
Figure 11: Conceptualisation de Willock <i>et al.</i> (1999b) (adapté de Willock <i>et al.</i> , 1999b).....	76
Figure 12: Schéma conceptuel utilisé pour notre étude.....	77
Figure 13: Répartition des groupes d'âge chez les répondants .....	100
Figure 14: Schéma récapitulatif du concept de la vulnérabilité.....	114

Figure 15: Une agriculture qui ne répond plus aux valeurs .....	122
Figure 16: Une situation financière difficile .....	128
Figure 17: De moins en moins d'agriculture .....	134



## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

<b>AAC</b>	Agriculture et Agroalimentaire Canada
<b>AF</b>	Agroforesterie
<b>ASRA</b>	Assurance stabilisation du revenu agricole
<b>BAPE</b>	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
<b>BRA</b>	Bande riveraine agricole
<b>CAAAQ</b>	Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
<b>CBRR</b>	Conseil de bassin de la rivière Rimouski
<b>CDAQ</b>	Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec
<b>CIRAF</b>	Centre international pour la recherche en agroforesterie
<b>FADQ</b>	Financière agricole du Québec
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization
<b>GIBVLS</b>	Gestion intégrée des bassins versants Levasseur et de la Savane
<b>GIEBV</b>	Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
<b>ITA</b>	Institut de technologie agroalimentaire
<b>IQBP</b>	Indice de qualité bactériologique et physico-chimique
<b>IRDA</b>	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
<b>LQE</b>	Loi sur la qualité de l'environnement

<b>MAPAQ</b>	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
<b>MDDELCC</b>	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
<b>MDDEP</b>	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
<b>MENV</b>	Ministère de l'Environnement du Québec
<b>OBV</b>	Organisme de bassin versant
<b>OBVNEBSL</b>	Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
<b>PAAGF</b>	Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers
<b>PAC</b>	Plan d'action concertée sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse
<b>PAEF</b>	Plan agroenvironnemental de fertilisation
<b>PDE</b>	Plan directeur de l'eau
<b>PFNL</b>	Produits forestiers non ligneux
<b>PPRLPI</b>	Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
<b>R.R.Q.</b>	Règlement sur l'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement
<b>REA</b>	Règlement sur les exploitations agricoles
<b>RPPEEPA</b>	Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale
<b>RRPOA</b>	Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole
<b>RRQ</b>	Règlement sur l'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement
<b>SPE</b>	Services de protection de l'environnement

<b>TAR</b>	Théorie de l'action raisonnée
<b>TCP</b>	Théorie du comportement planifié
<b>UCC</b>	Union des cultivateurs catholiques
<b>UPA</b>	Union des producteurs agricoles du Québec



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'agriculture constitue une activité inscrite dans les fondations de la région du Bas-Saint-Laurent. Elle a longtemps joué un rôle important dans l'économie rurale ainsi que dans le maintien du tissu social (Fortin et Lechasseur, 1993). S'étant complètement transformée au sortir de la Seconde Guerre mondiale par l'intensification et la mécanisation des activités, l'agriculture est aujourd'hui associée, peut-être trop souvent, à la pression qu'elle exerce sur l'environnement. Un des enjeux préoccupants est la qualité de l'eau, car « l'eau demeure l'ultime réceptacle de plusieurs polluants » (CAAAQ, 2008 : 168). Cette préoccupation semble d'autant plus importante depuis les premiers épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert, survenus à la fin des années 1990 (MDDEFP, 2013), qui portent leurs effets sur les relations entre les agriculteurs et la société, en plus d'appuyer certaines revendications environnementales à l'égard de l'agriculture québécoise. Les producteurs agricoles font aujourd'hui face à de nombreux enjeux dont une pression pour la production d'une abondance de produits à faible coût ainsi que la nécessaire prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques (CAAAQ, 2008). Alors que le métier fait face à une perte de confiance d'une certaine proportion de citoyens et de consommateurs qui les accusent « de poursuivre des activités polluantes et d'accorder une importance trop grande aux gains économiques à court terme, au détriment de la qualité des produits et de l'environnement » (CAAAQ, 2008: 13), plusieurs agriculteurs vivent toujours des difficultés financières malgré la modernisation de leurs activités. Le secteur agricole est désormais dans une période de remise en question, à savoir comment répondre aux nouvelles attentes de la société, notamment en rapport à l'environnement, tout en maintenant une production rentable (CAAAQ, 2008).

C'est dans ce contexte que l'agroforesterie pourrait contribuer à répondre aux exigences environnementales en plus de pallier certains problèmes de revenus que vivent de nombreuses entreprises agricoles. Cette méthode culturale, qui implique le maintien d'éléments forestiers (arbres, arbustes et produits forestiers non ligneux) sur le territoire agricole dans le but d'en tirer des bénéfices – environnementaux, économiques et sociaux – intéresse plusieurs acteurs du domaine, notamment dans le Bas-Saint-Laurent. De surcroît, les systèmes agroforestiers en bandes riveraines (où les bandes de terrain adjacentes aux cours d'eau sont plantées en arbres ou en arbustes) sont particulièrement intéressants : d'une part, ils répondent à la demande sociale de la protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, alors que, d'autre part, la production ligneuse ou l'exploitation de produits forestiers non ligneux (PFNL) peut fournir un revenu supplémentaire aux producteurs (De Baets *et al.*, 2007).

Dans un contexte où certains acteurs souhaitent promouvoir les pratiques agroforestières dans les bandes riveraines, nous trouvons qu'il est essentiel de se pencher sur des questions sociales entourant leur adoption. Il est à noter que l'organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL, également nommé OBV dans ce travail) a mis en place, conjointement avec l'UPA (l'Union des producteurs agricoles), de 2007 à 2011, un projet de restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers (où les agriculteurs ont été invités à choisir les espèces arborescentes ou arbustives qu'ils souhaitaient y planter). Ce projet ayant eu le mérite de parfaire, en particulier, les connaissances biophysiques reliées à ce genre de pratique, il nous semble que des questions sociales plus précises méritent également une attention particulière. En effet, bien que l'adoption de pratiques agroforestières à travers le monde se soit vu accorder, depuis les années 2000, beaucoup d'attention du point de vue de la recherche, plusieurs auteurs avouent qu'il est difficile, voire impossible, de comprendre, une fois pour toutes, les enjeux ou les mécanismes qui entourent l'adoption de pratiques agroforestières, pourtant porteuses de nombreuses retombées positives. Ainsi, plusieurs auteurs avouent que la question est bien plus complexe qu'elle peut le sembler à première vue et que les études s'intéressant à l'adoption de pratiques agroforestières – voire de bonnes pratiques

agroenvironnementales – doivent se concentrer sur des localités restreintes afin d’adapter ces pratiques au contexte économique, social et culturel des gens, ainsi qu’à leurs besoins et leurs priorités afin d’en assurer les retombées positives. C’est dans cet esprit que s’insère ce travail qui s’intéresse à la pratique de façon globale pour la réfléchir plus localement et spécifiquement.

Ce travail est composé de cinq chapitres. Nous amorçons notre étude avec le questionnement général suivant : *quels peuvent être les éléments de motivation, ainsi que les freins, à la mise en place des pratiques agroforestières dans les bandes riveraines agricoles auprès des agricultrices et agriculteurs de la région bas-laurentienne?* De cette question générale, nous faisons, au chapitre 1, un état des connaissances et de la recherche en la matière, pour en venir à construire notre problématique de recherche, ainsi que notre questionnement plus spécifique qui permettra de mieux circonscrire notre étude. À partir de notre problématique et de nos questions présentées à la fin du chapitre 1, nous visitons, au chapitre 2, les approches théoriques pertinentes à nos questions de recherche pour en venir à construire un cadre théorique propre à notre projet d’étude. Dans le chapitre 3, nous présentons la méthodologie utilisée pour répondre à nos questions de recherche, soit la collecte, le traitement et l’analyse d’information, ainsi que les aspects éthiques qui y sont liés. Le chapitre 4 présente nos principaux résultats d’entretiens, ainsi que leur analyse en rapport au cadre théorique élaboré au chapitre 2. Au chapitre 5, ces résultats sont interprétés et mis en relation avec ceux d’autres études pour en tirer les grandes lignes qui nous intéressent en lien avec nos questions spécifiques de recherche élaborées à la fin du chapitre 1. Nous concluons avec un retour sur nos objectifs et résultats d’analyse. Nous y rappelons l’intérêt de notre démarche dans un objectif de développement territorial durable, en plus de présenter quelques pistes que nous croyons (ou espérons) pertinentes afin de valoriser le plein potentiel de projets pour la protection de l’environnement, tels que celui mis de l’avant par l’OBV et l’UPA. Finalement, soulignons que ce travail n’est, en aucun cas, une critique envers le projet mené par l’OBV, ni envers les informations amassées lors de notre collecte de données.





# CHAPITRE 1

## PROBLÉMATIQUE

### 1.1. ÉTAT DE LA SITUATION

#### 1.1.1. REGARD HISTORIQUE SUR L'AGROFORESTERIE : DES TROPIQUES JUSQU'À NOUS

##### 1.1.1.1. Une première génération d'agroforesterie : brève incursion dans l'histoire agraire

L'association intentionnelle d'arbres et de cultures (et parfois d'animaux) n'est pas nouvelle et quelques auteurs ont tenté d'en retracer l'histoire, notamment en Chine. Selon les recherches de Hsiung et ses collaborateurs (1995), effectuées à partir de textes anciens, cette relation aurait émergé au fil de l'évolution de l'agriculture et peut être retracée dès les années 2500 av. J.-C. Y est alors décrite une agriculture entièrement dépendante de la fertilité offerte par les sols forestiers, soit l'*agriculture sur brûlis*<sup>1</sup>. Ce type de pratique – qui existe encore aujourd'hui – implique la coupe de parterres forestiers, puis le brûlage des souches qui laisse place à des terres cultivables. S'ensuit une rotation agriculture/forêt alors appelée *culture itinérante*<sup>2</sup>. D'ailleurs, King (1987, cité par Nair, 1993) a retracé la pratique de ces rotations culturelles en Europe jusqu'au Moyen-âge où il existait également une cohabitation intentionnelle entre l'agriculture et la forêt : cette dernière prenait la place des parcelles impropres à la culture pour servir de pâturages, de sites de chasse, d'alimentation en bois, en plantes médicinales, en plus de remplir un rôle social et religieux. Néanmoins, c'est la Chine qui aurait vu apparaître, pour la première fois autour de 100 ans av. J.-C., une

---

<sup>1</sup> L'équivalent anglais du terme est *slash-and-burn*.

<sup>2</sup> L'équivalent anglais du terme est *shifting cultivation*.

réelle prise en compte des bénéfices apportés par l'interaction entre les arbres, les cultures et les animaux (Hsiung *et al.*, 1995). Il semblerait que la première pratique recensée où cette association fut mise à profit est la sériciculture, soit un système de plantation intercalaire de mûriers (pour l'élevage des vers à soie) avec du millet et du chanvre où les excréments de vers à soie servaient de fertilisant (Hsiung *et al.*, 1995).

Plus près de nous dans le temps, une étude menée par Ojo en 1966 révèle que les Yorubas de l'ouest du Nigeria utilisaient un système cultural intercalaire (où des rangées d'arbres ou d'arbustes occupent les champs agricoles) pour son efficacité dans le maintien de la fertilité des sols et de la lutte contre l'érosion et le lessivage d'éléments fertilisants (Nair, 1993). Au milieu des années 1970, Wilken (1977) témoigna d'une forte association d'espèces végétales sur une même parcelle dans plusieurs sites de production agricole qu'elle caractérisa de *traditionnelles* ou de *petite échelle* en Amérique centrale (Mexique et Guatemala). Cette étude expose des méthodes culturales qui ont résisté à la révolution verte agricole (1940-1990), soit qui dépendent d'apports énergétiques locaux (en main d'œuvre et en matières fertilisantes). Wilken observa que de nombreux petits producteurs intégraient des espèces végétales variées occupant des niches<sup>3</sup> différentes dans le but de contrecarrer les effets néfastes de l'agriculture sur les sols et, surtout, de recréer les conditions édaphiques<sup>4</sup> et microclimatiques propres aux milieux forestiers et à leurs sols fertiles. Une même parcelle pouvait alors abriter de grands arbres tels que le cocotier et le papayer, un sous-étage de bananiers et de limettiers, une strate arbustive de cacao ou de caféiers, des plants annuels de maïs et de légumineuses, et finalement des plantes de couverture des sols, telles que les courges.

L'évolution à travers le monde des pratiques agricoles vers une association écologiquement complémentaire entre arbres et agriculture a, majoritairement, été remplacée par la

---

<sup>3</sup> On parle ici de niche écologique, soit de la place (rôle écologique) occupée par une espèce dans un habitat (écosystème) donné (Smith et Smith, 2001).

<sup>4</sup> Les conditions édaphiques sont les caractéristiques d'un sol, soit sa nature géophysique (type de sol) et sa physico-chimie (pH, humidité, etc.) (Smith et Smith, 2001).

spécialisation des pratiques, menant à des systèmes de gestion distincts. C'est cette séparation qui marque aujourd'hui le schème de pensée de la grande majorité des agriculteurs. Par exemple, Larrère et Nougarede ont retracé l'histoire récente de la dissociation entre arbres et agriculture qui s'est déroulée en France à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Ce processus, relativement récent à l'échelle de l'histoire agraire, aura tout de même marqué la mémoire collective des paysans pour qui le travail de la forêt est devenu accessoire et non plus complémentaire (Larrère et Nougarede, 1990).

### **1.1.1.2. L'agroforesterie québécoise d'antan...**

L'agroforesterie n'est pas étrangère au Québec. La colonisation et l'ouverture des territoires s'étant grandement faites au profit des activités agricoles et de l'exploitation forestière, on y trouvait, à cette époque, une agroforesterie que l'on peut qualifier en termes d'autosuffisance. Agriculture et forêt constituaient alors des activités complémentaires tant au niveau de l'apport en ressources qu'au niveau du travail saisonnier. Les lots boisés étaient défrichés pour être mis en culture, mais également exploités à des fins de revenus. Les colons devaient même conserver certaines parties boisées non propices à l'agriculture (Minville, 1991). Ainsi, comme en témoigne Lussier (1941) dans sa caractérisation des comptés de Matane, Matapédia et Rimouski, le maintien de parcelles forestières en terre agricole marquait le territoire où les petites propriétés de colons cultivateurs étaient boisées sur 53% de leur superficie. C'est en fait cette complémentarité qui incita Esdras Minville, dans les années 1930, à monter un projet pilote agro-forestier<sup>5</sup> en Gaspésie. L'idée défendue par Minville était de combiner l'agriculture au travail forestier, où l'agriculture était pratiquée l'été et la foresterie l'hiver. Finalement, l'intégration des regroupements de propriétaires de boisés privés à l'Union des Cultivateurs Catholiques (UCC, soit l'ancêtre

---

<sup>5</sup> C'est ainsi que l'écrivait Esdras Minville.

de l'Union des Producteurs Agricoles – l'UPA) témoigne également de l'association historique de l'agriculture et de la forêt au Québec.

### **1.1.1.3. Vers une nouvelle agroforesterie : une réponse aux contrecoups de la révolution verte agricole**

Malgré cet héritage agroforestier, agriculture et arbres sont, plus souvent, aujourd'hui séparés (que ce soit au niveau de la parcelle agricole ou dans les pratiques, où la production agricole et l'exploitation forestière sont indépendamment spécialisées). Cette séparation serait un héritage de la révolution verte agricole (1940-1990) et de la rationalisation dans l'exploitation des ressources naturelles.

À l'échelle mondiale, c'est la révolution verte qui aura changé la manière de faire et de concevoir l'agriculture moderne. Motivée par la nécessité de répondre au besoin croissant en nourriture (dû à l'augmentation de la population mondiale) et d'améliorer les conditions de travail et de vie des paysans, la révolution verte aura mis beaucoup d'efforts dans la recherche et le développement des technologies agricoles. Des variétés culturales de résistance et à croissance rapide (*i.e.* des « variétés modernes ») ont été développées, de même que des fertilisants et des pesticides. Le tout fut accompagné d'une importante mécanisation des activités agricoles en plus de l'irrigation des terres. Cette révolution porta ses fruits et une imposante augmentation de la productivité agricole s'ensuivit. Néanmoins, ces « améliorations » n'auront pas eu tous les effets escomptés, particulièrement dans les pays en développement où les paysans ne pouvaient s'offrir les investissements nécessaires aux changements de pratiques (coût des cultivars, des intrants et de la machinerie) ou n'avaient pas accès à de bonnes terres (qualité des sols et irrigation). Par ailleurs, le développement de variétés culturales et de technologies agricoles était conçu pour des systèmes en monoculture alors que la majorité des paysans, surtout les plus pauvres, entretenaient des systèmes mixtes intégrant diverses espèces culturales avec des arbustes et des arbres, les rendant ainsi incompatibles avec ces innovations agricoles (Nair, 1993).

Bien que la révolution verte se préparait pendant les années 1940 à 1960 (Matchett, 2006) pour se répandre mondialement vers la fin des années 1960 jusqu'aux années 1990 (Evenson et Gollin, 2003), ses effets pervers se sont fait sentir dès les années 1970 (Greenland, 1975; Nair, 1993). Rapidement, l'augmentation de la production dans plusieurs pays rendit difficile l'intégration aux marchés mondiaux des petits producteurs qui n'avaient pas accès à cette nouvelle agriculture. Beaucoup tentèrent néanmoins de suivre le mouvement (n'ayant souvent pas le choix) et des effets collatéraux se sont fait sentir: accès difficile à la propriété, malnutrition (suite à la conversion en monoculture), diminution du couvert forestier dans le but d'accroître les surfaces culturales et donc réduction de la ressource « bois » – indispensable aux modes de vie journaliers –, appauvrissement des sols, érosion, etc. (McNamara, 1973<sup>6</sup>, cité par Nair, 1993).

The miracle of the Green Revolution may have arrived, but, for the most part, the poor farmer has not been able to participate in it. He cannot afford to pay for the irrigation, the pesticide, the fertilizer, or perhaps for the land itself, on which his title may be vulnerable and his tenancy uncertain. (McNamara, 1973, dans Nair, 1993 :5)<sup>7</sup>

Face aux problèmes de déforestation qui débutèrent dans les années 1970, et considérant le rôle des arbres dans l'équilibre des écosystèmes (dont notamment la qualité des sols), un nouvel intérêt pour la forêt émergea. À cette époque, la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la *Food and Agriculture Organization*) redirigea ses intérêts et son assistance vers la pauvreté rurale : une part de ses politiques forestières visait dorénavant à mettre en valeur l'importance de la foresterie pour les populations rurales. L'accent fut mis sur les avantages qu'auraient les agriculteurs

---

<sup>6</sup> Il s'agit ici de Robert McNamara, qui fut président de la Banque Mondiale de 1968 à 1981.

<sup>7</sup>Le miracle de la révolution verte est bien arrivé, mais la plupart des agriculteurs paysans (pauvres) n'ont pu y participer. Ils ne peuvent défrayer les coûts associés à l'irrigation, aux pesticides et aux fertilisants, ni même payer le prix des terres sur lesquelles leur droit d'utilisation demeure vulnérable et incertain. [Traduction libre]

(et donc globalement les pays) à incorporer l'agriculture et la foresterie dans leurs systèmes agraires étant donné les effets bénéfiques des arbres et de la forêt sur la production de nourriture. La FAO invita ainsi fortement à rejeter la fausse dichotomie existant entre l'agriculture et la forêt. Simultanément, des institutions et des organismes locaux abordèrent les problèmes de déforestation et de dégradation environnementale en recherchant de nouvelles pratiques d'utilisation soutenable des terres (Nair, 1993). Ces réformes forestières, conjuguées à l'incompatibilité de la révolution verte avec la majorité des pratiques agricoles en milieu tropical, eurent pour conséquence de renouveler et même d'accroître l'intérêt pour les cultures intercalaires et les systèmes agricoles intégrés qui incluent des arbres et des arbustes. Des recherches furent alors lancées dans diverses régions tropicales et les résultats préliminaires suggéraient que la culture intercalaire (où des rangées d'arbres ou d'arbustes occupent les champs agricoles) permettrait une utilisation plus optimale des différentes ressources naturelles (lumière, nutriments, eau) comparativement à la monoculture. Il fut également suggéré que ce type de pratique pouvait avoir des effets bénéfiques sur le contrôle de maladies et d'insectes nuisibles, résultant en une plus grande productivité par unité de surface comparativement aux systèmes en monocultures (Mathan, 1989; Nair, 1993). Ces résultats, combinés à une nouvelle logique de production agricole, ouvrirent la voie au besoin de recherches plus spécifiques, axées sur l'agronomie, la physiologie des cultivars, la stabilité des rendements, la fixation de l'azote biologique, la protection des plantes (phytopharmacie), le tout visant une association optimale des espèces cultivées afin d'assurer une forte productivité (Greenland, 1975; Nair, 1993). En 1975, le Centre de recherche pour le développement international du Canada recommanda la création d'une organisation internationale qui planifierait, supporterait et coordonnerait la recherche en agroforesterie. C'est ainsi que le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (CIRAF) fut créé en 1977 (World Agroforestry Centre, s.d.). Ce dernier ouvrit la voie vers une nouvelle agroforesterie, fortement inspirée par sa forme traditionnelle, mais bonifiée par la recherche et le développement entamés lors de la révolution verte agricole. L'agroforesterie, autrefois extensive, tend dorénavant à s'intensifier en favorisant l'assemblage d'espèces dans le but

de maximiser la production. C'est cette dernière qui est aujourd'hui majoritairement promue à l'échelle mondiale.

#### **1.1.1.4. Une agroforesterie moderne pour les milieux tempérés**

Si l'agroforesterie devint intéressante pour les régions tropicales, c'est que ce principe cultural venait combler un manque à gagner laissé par la révolution verte agricole. Au-delà des régions tropicales, bien qu'en certains endroits cette révolution eut amené des améliorations sans précédent en matière de productivité agricole (répondant ainsi à la demande mondiale croissante en denrées alimentaires), elle introduisit également des effets négatifs sur le plan environnemental. L'importante quantité d'intrants (fertilisants et pesticides) et d'eau nécessaires à la culture des variétés modernes, la mécanisation ainsi que la création de grandes surfaces monoculturelles eurent pour effet de réduire la biodiversité animale et végétale, de dégrader la qualité physique et chimique des sols, et de modifier les régimes hydriques (Mathan, 1989; Singh, 2000; Smith, 2010). Ces effets indésirables se firent sentir partout où l'agriculture s'intensifia suite aux changements induits par la révolution verte et c'est dans ce contexte global que plusieurs reconnurent l'intérêt et le potentiel de l'agroforesterie pour l'agriculture en milieu tempéré.

Les avantages environnementaux de l'agroforesterie sont nombreux : la présence d'arbres permet une translocation d'éléments nutritifs dans le sol<sup>8</sup>, régularise le régime hydrique, diminue le lessivage et donc la perte d'éléments nutritifs vers les cours d'eau ou à l'extérieur du système agricole, réduit l'érosion, améliore la qualité des eaux de surface et souterraines, augmente la biodiversité locale et la séquestration de carbone à l'échelle de la ferme (Singh, 2000; Smith, 2010). L'agroforesterie peut également avoir plusieurs bienfaits économiques : en évitant la dégradation des terres agricoles elle assure leur pérennité, elle

---

<sup>8</sup> Cela signifie que des composés nutritifs sont transportés dans le sol, les rendant ainsi disponibles aux plantes.

réduit les besoins en fertilisants et elle permet de diversifier les revenus agricoles tout en offrant une productivité forestière (par arbre) supérieure que celle en milieu forestier (due à la plus grande disponibilité de lumière et d'éléments nutritifs). Par ailleurs, puisque beaucoup d'agriculteurs se sont libérés du besoin d'autosuffisance alimentaire, l'agroforesterie offre aujourd'hui de nouvelles possibilités : production de bois à grande valeur marchande (Anel, 2003), production de biomasse pour des bioénergies, de produits forestiers non ligneux (PFNL tels que des champignons, des petits fruits, etc.), protection des cours d'eau, haies brise-vent, etc. (De Baets *et al.*, 2007; Smith, 2010). À cet égard, le besoin de développer des pratiques agroforestières qui répondent à l'agriculture productiviste des zones tempérées est devenu essentiel et de nombreux centres de recherche s'y consacrent aujourd'hui.

### 1.1.2. L'INTERET DE L'AGROFORESTERIE AU QUEBEC, ET PLUS PARTICULIEREMENT AU BAS-SAINT-LAURENT

#### 1.1.2.1. Redéfinition moderne de l'agroforesterie au Québec

La consécration de nombreux centres de recherche et de développement pour les technologies agroforestières aura changé la manière de concevoir et de faire de l'agroforesterie à l'échelle mondiale. Ainsi, lorsqu'il est aujourd'hui question d'agroforesterie au Québec, trois critères doivent généralement être respectés : le caractère intentionnel de l'association, l'interactivité des composantes biologiques et le caractère intégré de la gestion du système (De Baets *et al.*, 2007). Le caractère intentionnel de l'association implique que la combinaison d'arbres, d'arbustes ou d'animaux est conçue, aménagée et gérée intentionnellement de façon à en retirer des bénéfices; les éléments agroforestiers ne sont donc pas gérés ni aménagés séparément. L'interactivité des composantes signifie que « l'agroforesterie manipule et utilise les interactions biophysiques entre les composantes du système » afin d'en retirer des bénéfices et de récolter des



produits (bois ou PFNL) (De Baets *et al.*, 2007). Le caractère intégré signifie que les composantes agroforestières sont « associées fonctionnellement et structurellement dans un seul système intégré qui permet de répondre aux besoins de l'utilisateur » (De Baets *et al.*, 2007 :4). Pour plusieurs chercheurs, un quatrième critère est considéré, soit le caractère particulièrement intensif où la gestion du système vise à maximiser la productivité de l'ensemble des éléments agroforestiers (via l'utilisation de fertilisants ou de l'irrigation, par exemple). À cause du climat et du contexte agricole québécois, ce dernier critère n'est pas retenu par De Baets *et al.* (2007) dans leur définition de l'agroforesterie du Québec. Cela n'empêche pas, selon ces auteurs, que la visée productiviste puisse être importante pour certains acteurs agricoles et forestiers québécois.

L'agroforesterie se décline en divers systèmes d'aménagements qui sont tous inspirés de systèmes traditionnels. Ces derniers sont<sup>9</sup> : les haies brise-vent, les systèmes riverains agroforestiers, les systèmes sylvopastoraux, l'apisylviculture, les cultures sous couvert forestier, les cultures intercalaires et l'aquaforesterie. Dans le présent travail, nous nous intéresserons plus particulièrement aux systèmes riverains, car ce sont ces derniers qui sont au cœur de notre étude. Les autres types de systèmes agroforestiers sont néanmoins brièvement décrits à l'annexe I. Les systèmes riverains agroforestiers (qui sont ici également nommés « systèmes en bandes riveraines » ou « bandes riveraines agroforestières ») sont constitués d'arbres ou d'arbustes, localisés en bordure des cours d'eau, qui servent à stabiliser les berges ainsi qu'à protéger la qualité de l'eau et des habitats aquatiques en réduisant la pollution agricole diffuse, en fournissant des abris à la faune aquatique, en diminuant le débit et la température de l'eau (par l'ombre créée). (De Baets *et al.*, 2007).

Rappelons que malgré cette redéfinition moderne de l'agroforesterie, cette association entre arbres et agriculture prend ses racines loin dans l'histoire agraire de l'humanité (Hsiung *et al.*, 1995; Nair, 1993; Forde, 1937). Par ailleurs, comme nous l'avons esquissé,

---

<sup>9</sup> Nous ne mentionnons ici que les sept pratiques retenues par De Baets *et al.* (2007), qui ne retiennent que les systèmes les plus pertinents (d'un point de vue écologique, agronomique et économique) pour le Québec.

l'agroforesterie n'est pas étrangère à l'histoire agricole du Québec. Cependant, il était alors question d'agroforesterie d'autosuffisance où les arbres ne représentaient pas une source d'alimentation, ni ne remplissaient un rôle écologique pour la ferme, mais offraient plutôt un revenu complémentaire et fournissaient du bois aux agriculteurs. Surtout, les arbres ont souvent été gardés là où le sol présentait peu ou pas d'intérêt pour la culture. Cette association entre agriculture et forêt constitue néanmoins une « première génération d'agroforesterie » québécoise. Il est important de considérer cet héritage agroforestier, car il aura certainement marqué la mémoire collective agricole du Québec et ne peut donc être dissocié des questions touchant l'adoption contemporaine des pratiques agroforestières, même si ces dernières se veulent aujourd'hui fort différentes de celles d'autrefois.

#### **1.1.2.2. L'intérêt de l'agroforesterie pour le Québec**

Le partage historique du milieu rural québécois entre l'agriculture et la forêt a été rompu alors que la recherche de productivité et d'efficacité des années 1940 incitait à la spécialisation et à l'intensification. Il en résulte que nous avons aujourd'hui deux domaines qui sont majoritairement séparés au niveau de leur gestion et de leur exploitation. Tel qu'il fut présenté précédemment, la révolution verte agricole eut des effets négatifs notamment sur le plan environnemental, mais aussi social et économique. C'est ainsi que depuis plusieurs années les acteurs du monde agricole sont amenés à chercher de nouvelles pratiques répondant aux principes du développement durable et de la gestion intégrée des ressources naturelles et ce, non pas seulement pour les milieux tropicaux, mais également pour les milieux tempérés, tels qu'au Québec. D'un point de vue économique, l'intensification agricole a entraîné une importante utilisation d'intrants ainsi qu'une production de plus en plus mécanisée, ayant pour effet de créer un endettement élevé chez les agriculteurs (car les revenus suivent difficilement les dépenses) qui sont nombreux à abandonner leurs activités et qui, trop souvent, dépendent d'aides gouvernementales afin de maintenir leur entreprise à flot. Ces changements dans la pratique du métier ont également

d'importantes répercussions sociales. D'une part, le nombre d'agriculteurs s'est considérablement réduit, car nombreux sont ceux qui n'ont pu ou pas voulu suivre l'évolution et, d'autre part, les superficies par ferme doivent être de plus en plus grandes afin de rentabiliser les investissements. C'est ainsi qu'au Québec le nombre d'agriculteurs a diminué de près de la moitié entre 1971 et 2001, passant de 61 257 agriculteurs à 32 139 et que la superficie moyenne des terres, pour la même période, est passée respectivement de 177 à 263 acres avec une proportion croissante de fermes de plus de 1000 acres (Kesteman *et al.*, 2004). De plus, la cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs – qui se partagent d'ailleurs aujourd'hui les campagnes – est souvent rendue difficile par une certaine médiation induite par les questions environnementales. C'est ainsi qu'en étant moins nombreux et souvent confrontés à cette difficile cohabitation, les agriculteurs se sentent seuls à défendre une réalité qui demeure encore difficile aujourd'hui.

Du côté de la foresterie, la spécialisation a contribué à fragiliser le secteur dans le contexte de la crise du bois d'œuvre, créant un besoin de diversification (MRNF, 2008). De plus, l'industrie souffre des baisses de possibilités forestières depuis plusieurs années et pourrait gagner d'une production supplémentaire en milieu agricole (De Baets *et al.*, 2007; MRNF, 2008).

### **1.1.2.3. L'intérêt de l'agroforesterie pour le Bas-Saint-Laurent**

L'agriculture et l'exploitation forestière constituèrent les activités fondatrices du Bas-Saint-Laurent et demeurent encore importantes aujourd'hui. Alors que 50 % du territoire forestier y est privé (comparativement à la moyenne provinciale de 8 %), 25 % des propriétaires de boisés privés enregistrés en 2007 étaient des producteurs agricoles (UPA, 2007). Pour ces raisons, le Syndicat des producteurs forestiers soutient qu'au Bas-Saint-Laurent, « le lien entre l'agriculture, la sylviculture et la récolte de bois est fort indissociable du développement » (Syndicat des producteurs forestiers, 2007 : 8). Force est

donc de constater que la région est directement concernée par les difficultés que vivent ces deux industries.

Parallèlement, le Québec se dotait d'une politique nationale de l'eau en 2002, assumant par là ses responsabilités dans la gestion de cette ressource collective. Visant entre autres à favoriser et reconnaître la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV), la politique actuellement en vigueur a pour objectif de voir à l'amélioration et à la protection de la qualité de l'eau en plus de protéger les écosystèmes aquatiques en maintenant leur intégrité écologique. Ce mode de gestion (la GIEBV) reconnaît la pertinence de gérer les ressources en eau à l'échelle du bassin hydrographique (territoire où l'ensemble des eaux est drainé vers un même exutoire) plutôt qu'à l'échelle sectorielle issue du découpage administratif du territoire. Cette approche est aussi inclusive puisqu'elle vise à rassembler les différents utilisateurs des ressources en eau afin de convenir à des enjeux et objectifs de gestion collectifs, et donc harmonisés.

Le Conseil de Bassin de la Rivière Rimouski (CBRR devenu l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent – OBVNEBSL – en 2009) vit le jour en 2001 et travaille depuis à la réalisation de ce mandat. Depuis 2009, l'organisme couvre un territoire de près de 8200 km<sup>2</sup>, allant des bassins versants de la rivière Trois-Pistoles jusqu'à celle des Méchins (OBVNEBSL, 2012). La réalisation du mandat de l'OBVNEBSL est fondée sur son plan directeur de l'eau (PDE) qui présente un portrait exhaustif de son territoire pour identifier ses enjeux et les priorités d'action. À partir de ce PDE, il fut constaté que deux sous-bassins de la rivière Rimouski présentaient des eaux de surface d'une qualité qualifiée de douteuse (cote C de l'indice IQBP<sup>10</sup>). En fait, il se trouve qu'une proportion importante de ces deux sous-bassins (soit Levasseur et de la Savane) est à vocation agricole (71,4 % et 58 % respectivement) alors que les paramètres de déclassement de l'IQBP sont le plus souvent reliés à cette activité. Par ailleurs, la

---

<sup>10</sup> L'IQBP – indice de la qualité bactériologique et physico-chimique – est une donnée qui se base sur le suivi d'au moins 7 paramètres (14 dans le cas du CBRR) où les valeurs mesurées sont transformées en sous-indice de qualité (des équations ont été développées pour chaque paramètre). L'IQBP attribué correspond à la valeur la plus basse observée parmi l'ensemble des paramètres, *i.e.* paramètre de déclassement (Hébert, 1997).

caractérisation des rives de ces deux ruisseaux a permis d'identifier certains problèmes reliés aux activités agricoles, soit l'accès des animaux aux cours d'eau, une largeur des bandes riveraines insuffisante et des secteurs dénudés et érodés (CBRR, 2007). Pour ces raisons, le CBRR (devenu depuis l'OBVNEBSL) a pris en charge un projet pilote (projet de gestion intégrée des bassins versants Levasseur et de la Savane - GIBVLS) où des aménagements agroforestiers ont été mis en place dans les bandes riveraines agricoles de ces deux sous-bassins prioritaires de la rivière Rimouski. Ce projet s'inscrivait dans le cadre du Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse (PAC), une initiative d'AAC, du MAPAQ, du MDDEP<sup>11</sup> et de l'UPA. Outre la protection des cours d'eau en milieu agricole et la production diversifiée de matière ligneuse, l'intérêt du projet était de développer le savoir-faire technique nécessaire pour procéder à la mise en place de cette pratique à l'échelle régionale tout en stimulant la participation, et surtout, l'appropriation du projet par les agriculteurs concernés. C'est avec cette visée que nous trouvons fort pertinent, voire nécessaire, de poser certaines questions sociales en lien avec l'adoption de ces pratiques. On se demande donc, en guise de question générale, *quels sont les éléments de motivation, ainsi que les freins, à la mise en place de l'agroforesterie dans les bandes riveraines agricoles de la région bas-laurentienne?*

## **1.2. ÉTAT DE LA RECHERCHE**

Une part importante de la recherche en agroforesterie se concentre sur les aspects biophysiques associés à sa mise en place. L'agriculture étant aujourd'hui une pratique spécialisée, elle requiert des connaissances fines sur le plan agronomique. Néanmoins, les nombreux échecs aux tentatives de mettre en place des systèmes agroforestiers partout dans le monde menèrent Nair à faire le constat, en 1996, que les connaissances biophysiques sur l'agroforesterie n'arrivent pas, à elles seules, à motiver l'adoption de cette pratique (Nair,

---

<sup>11</sup> Ce ministère a depuis changé d'appellation pour devenir le MDDELCC.

1996 et plus tard corroboré par Mercer et Miller, 1998). Cela était en fait grandement lié à la quasi absence, jusqu'alors, de connaissances socioéconomiques entourant l'adoption de l'agroforesterie (Nair, 1996, dans Mercer et Miller, 1998). Ce constat motiva une forte augmentation de la recherche sur le sujet; alors qu'en 1998 Mercer et Miller dénombrèrent 113 recherches s'intéressant aux aspects socioéconomiques de l'adoption de l'agroforesterie, le bilan de Reitz Montambault et Alavalapati, réalisé en 2005, en dénombrait plus de 500. La présente section ne vise donc pas à faire un bilan exhaustif des travaux menés sur le sujet, mais fera plutôt ressortir les grandes tendances dans la recherche, ainsi que les principaux résultats qui en découlent.

Dans leur rapport faisant état des travaux effectués de 1982 à 1996, Mercer et Miller (1998) ont conclu en identifiant trois axes de recherches socioéconomiques qui devraient être approfondis afin de favoriser la mise en place de l'agroforesterie : (1) la compréhension des mécanismes de prise de décision lorsqu'il est question d'adopter des pratiques agroforestières; (2) l'amélioration des analyses économiques de ces systèmes, et finalement; (3) l'analyse de l'influence des politiques (à l'échelle locale, régionale et nationale) sur le potentiel d'adoption des pratiques ainsi que sur les efforts de promotion et de développement. C'est ainsi dire que la question relève de la multidisciplinarité. De fait, elle aura capté l'attention de sociologues, d'anthropologues, de chercheurs sur la conservation des milieux ruraux, ainsi que des économistes, et l'ensemble des travaux peut être rattaché à l'une des trois grandes catégories identifiées par ces auteurs.

Alors que les questions économiques et politiques occupent une place importante au sein de la recherche, c'est la compréhension des mécanismes de prise de décision entourant l'adoption (axe 1) qui est du plus grand intérêt pour la présente étude. Toutefois, avant d'y entrer plus en détail, il semble pertinent de présenter quelques grandes lignes à propos des deux autres axes de recherche afin de mieux les cerner.

Les questions économiques (axe 2) tentent de donner des balises de coûts-bénéfices pour divers systèmes d'associations agroforestières (qui varient nécessairement selon les milieux et les espèces associées) afin d'offrir une meilleure gestion dans la planification et

l'entretien des systèmes. Cet axe de recherche vise également à rendre compte des externalités économiques produites par les aménagements agroforestiers (*i.e.* les biens et services environnementaux et sociaux<sup>12</sup>) afin de pouvoir les inclure, monétairement, dans les programmes de développement (soit en tant que paiement direct aux producteurs agricoles ou en prime à l'aménagement) (Alavalapati *et al.*, 2004). Du côté des politiques (axe 3), ces dernières sont, d'une part, étroitement liées à la question des externalités économiques et, d'autre part, souvent localisées afin de rendre compte des particularités de chaque milieu. L'intérêt du premier axe proposé par Mercer et Miller (1998) est qu'il tente de comprendre l'importance de ces deux facteurs – des politiques et des questions économiques – parmi une foule d'autres variables potentiellement influentes lorsqu'il est question d'adopter des pratiques agroforestières. Qui plus est, cet axe de recherche doit fournir des informations pertinentes à l'élaboration des politiques de développement et de promotion de l'agroforesterie.

Une part importante de la recherche portant sur la compréhension des mécanismes de prise de décision entourant l'adoption de l'agroforesterie tente d'identifier les facteurs qui influencent le choix des agriculteurs. Ces recherches veulent permettre aux gestionnaires et aux gouvernements de mieux orienter et cibler leurs programmes incitatifs pour l'agroforesterie afin de maximiser leurs efforts de promotion. Ces recherches ont lieu dans deux contextes et sont souvent quantitatives. Le premier contexte, *ex-post*, se déroule dans le cadre de projets pilotes pour l'adoption de l'agroforesterie : les agriculteurs qui acceptent d'adopter des aménagements agroforestiers sont caractérisés afin d'établir leur profil (McGinty *et al.*, 2008; MeKoya *et al.*, 2008; Mercer et Snook, 2005; Mercer *et al.*, 2005; Pattanayak *et al.*, 2003). Ces travaux cherchent à mieux identifier les gens qui ont une bonne propension d'adoption, et ce dans le but de permettre aux promoteurs de

---

<sup>12</sup> Il s'agit d'un champ d'études économiques hétérodoxes qui devient fort pertinent pour la prise en compte des impacts environnementaux et des bénéfices sociaux. C'est un champ qui demeure néanmoins marginal en économie.

l'agroforesterie<sup>13</sup>, dans un premier temps, de mieux orienter leurs efforts et leurs ressources souvent limitées, et dans un deuxième temps, de cibler les agriculteurs qui, par leur adoption, permettront d'amasser davantage d'information sur la gestion des systèmes (tant d'un point de vue socio-économique qu'agronomique). Néanmoins, des auteurs dénotent que ce type de recherche présente une lacune : étant conduites pour des pratiques agroforestières prédéfinies dans le cadre de projets pilotes, elles permettent uniquement de connaître les préférences des agriculteurs pour les pratiques proposées et non d'anticiper les formes agroforestières à promouvoir, soit celles qui pourraient mieux répondre à leurs besoins (Mercer et Snook, 2005). Cette approche présenterait également un biais dû à l'encadrement et au suivi fourni par les coordonnateurs des projets pilotes, car il s'agit de services qui vont généralement motiver l'adoption (Mercer *et al.*, 2005; Pattanayak *et al.*, 2003). Dans le second contexte d'étude, *ex-ante*, une population d'agriculteurs est interrogée sur son intérêt à adopter différentes pratiques agroforestières proposées dans le but d'identifier quels types de pratiques les intéressent et quels types d'agriculteurs sont portés à mettre en place ces types d'aménagements (Blatner *et al.*, 2000; Matthews *et al.*, 1993; Valdivia et Poulos, 2009). Cette approche présente également un biais, soit la présence de répondants qui possèdent des connaissances sur l'agroforesterie et ceux qui en ont peu ou pas. Aussi, les pratiques ainsi proposées peuvent ne pas répondre aux intérêts et besoins des agriculteurs. De fait, la majorité de ces travaux ont trouvé que les agriculteurs présentent davantage d'intérêt envers l'adoption de ces pratiques lorsqu'ils possèdent des connaissances sur le sujet; en fait, c'est que ces connaissances influencent leur niveau de confiance envers l'agroforesterie, ainsi qu'envers leurs propres capacités à gérer ce type d'aménagement (Kanga, 2015 ; McGinty *et al.*, 2008; Pattanayak *et al.*, 2003; Valdivia et Poulos, 2009). Dans ce cadre, l'ignorance des producteurs face aux pratiques agroforestières ne signifie pas qu'ils ne peuvent potentiellement s'y intéresser.

---

<sup>13</sup> Ces promoteurs peuvent autant être des gestionnaires du gouvernement, des organismes, des regroupements d'agriculteurs, etc.



Dans leur revue de 2003 qui rassemble plus d'une centaine de recherches sur l'adoption de l'agroforesterie, Pattanayak *et al.* (2003) ont dégagé cinq grandes catégories de déterminants de l'adoption<sup>14</sup> : (1) *les motivations du marché*, (2) *les conditions biophysiques du milieu*, (3) *la disponibilité en ressources*, (4) *le risque et l'incertitude* et (5) *les préférences du ménage*. Les *motivations du marché* représentent les déterminants qui sont explicitement économiques et qui vont donc soit réduire les coûts d'adoption ou qui augmenteront les profits : les coûts de mise en place, de gestion et d'exploitation (achat des arbres/arbustes, main d'œuvre, etc.), la distance des marchés, les gains ou pertes potentielles de revenu ainsi que le prix marchand des produits (bois et PFNL). Les *conditions biophysiques du milieu* constituent l'ensemble des caractéristiques physiques des terres agricoles qui détermineront les retombées de l'aménagement choisi, *i.e.* la pente, la qualité des sols, la taille des terres, etc. Par exemple, un agriculteur dont la ferme est aux prises avec des problèmes d'érosion sera généralement plus enclin à adopter l'agroforesterie (Pattanayak *et al.*, 2003). La *disponibilité en ressources* représente la disponibilité en terres, en main-d'œuvre et en capital pour investir dans de nouvelles pratiques ou technologies. Le *risque et l'incertitude* représentent l'ensemble des impondérables dans l'environnement marchand et institutionnel; par exemple, les fluctuations dans le prix marchand des denrées produites ou le rendement anticipé. Finalement, les *préférences du ménage* représentent tous les facteurs propres au ménage et qui influenceront sa tolérance au risque, son attitude envers la conservation des ressources, etc. Pour cette catégorie, les recherches quantitatives utilisent des variables socio-démographiques et socio-économiques telles que l'âge, le sexe, l'éducation, etc.

Ce que tentent les auteurs de travaux récapitulatifs (Mercer et Miller, 1998; Pattanayak *et al.*, 2003), c'est de dégager des données généralisables afin de fournir un cadre de référence pouvant être utilisé par l'ensemble des gouvernements et gestionnaires qui souhaitent favoriser l'adoption de pratiques agroforestières. Néanmoins, alors que

---

<sup>14</sup> Ces termes sont des traductions libres de ceux tirés de Pattanayak *et al.* : (1) *market incentives*, (2) *biophysical factors*, (3) *resource endowments*, (4) *risk and uncertainty* et (5) *preferences*.

certaines facteurs seront nécessairement influents, tels que les conditions du marché, la disponibilité en ressources, etc., Pattanayak *et al.* (2003) admettent que l'utilisation des variables socio-démographiques et socio-économiques pour mieux comprendre l'influence qu'ont les *préférences du ménage* peut poser plusieurs problèmes. Il y a lieu de se questionner sur la pertinence et la réelle signification de ces variables. Ainsi, bien que ces recherches permettent d'identifier certains facteurs clés motivant l'adoption de l'agroforesterie, ces variables sont tantôt statistiquement significatives (et alors le sens de l'influence varie selon les recherches), tantôt non significatives. Pour ces raisons, Pattanayak *et al.* (2003) soulignent que **certains aspects de l'adoption de l'agroforesterie demeureront uniques au terrain étudié**. L'importance de caractéristiques uniques au terrain est d'ailleurs exposée par plusieurs auteurs et sera davantage détaillée à la section 1.3 de ce chapitre. De plus, puisque l'adoption de l'agroforesterie est un processus complexe, Pattanayak *et al.* (2003) admettent qu'il faut nécessairement croiser les méthodes et les données afin d'en retirer une réelle compréhension, soit en utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives.

Il est tout de même intéressant de nommer quelques-uns des facteurs qui influencent l'adoption de l'agroforesterie, car ils demeurent pertinents à reconnaître. La sécurité financière du producteur peut influencer ses choix en raison des investissements requis pour la mise en place et l'entretien des systèmes agroforestiers (Valdivia et Poulos, 2009). Ce facteur est surtout pertinent du fait que plusieurs aménagements sont mis en place en l'absence de données précises sur leurs coûts-bénéfices. D'ailleurs, dans son étude portant sur l'influence des programmes agroenvironnementaux sur l'adoption de pratiques agroforestières dans la MRC de Kamouraska, Kanga (2015)<sup>15</sup> trouva que l'aide financière octroyée pour l'aménagement de haies brise-vent et de bandes riveraines était significative lorsque venait le temps d'adopter ou non ces pratiques. Les ressources humaines

---

<sup>15</sup> L'étude de Kanga (2015) est de nature qualitative. Bien qu'elle porte sur l'adoption de pratiques agroforestières dans une localité du Bas-Saint-Laurent, elle ne se penche pas sur les facteurs qui amènent les agriculteurs à s'intéresser à l'agroforesterie dans les bandes riveraines, mais plutôt sur ce qui les incite à mettre en place ou pas cette pratique.

disponibles à la ferme peuvent faciliter la gestion des aménagements (Kanga, 2015; Matthews *et al.*, 1993). Les connaissances sur l'agroforesterie peuvent augmenter la confiance des agriculteurs envers les potentiels bénéfiques de cette pratique, ainsi qu'envers leurs capacités à gérer le nouveau système (Kanga, 2015; McGinty *et al.*, 2008; Valdivia et Poulos, 2009). La perception<sup>16</sup> des producteurs face aux problèmes environnementaux, ainsi que leur désir d'y remédier, peut favoriser la mise en place de systèmes agroforestiers reconnus pour leurs bénéfices environnementaux, notamment les systèmes en bandes riveraines (De Baets *et al.*, 2007; Lucht, 2007; McGinty *et al.*, 2008; Valdivia et Poulos, 2009). Finalement, les problèmes économiques vécus à la ferme peuvent stimuler le besoin de diversification des revenus (Bonnaïfous et Revel, 2004). Dans l'ensemble, ces variables influencent le choix des agriculteurs à divers degrés, mais également selon les contextes socio-économiques (Guillaumin *et al.*, 2004).

Plusieurs travaux utilisent donc des méthodes qualitatives, soit des entretiens semi-dirigés, des entretiens en profondeur et des *focus groups*. Pattanayak *et al.* (2003) soulignent l'intérêt de ces méthodes de recherche afin de mieux comprendre certains aspects liés à l'adoption de l'agroforesterie comme, par exemple, les bénéfices de ces pratiques tels qu'ils sont perçus par les agriculteurs, les possibles motivations à l'adoption, comment concevoir un projet qui sera d'intérêt pour les agriculteurs ou qui répondra à leurs valeurs, comment approcher les agriculteurs, etc. Cette ouverture qu'ont ces auteurs envers les méthodes de recherche complémentaires à l'étude quantitative est corroborée par les résultats de Valdivia et Poulos (2009). Dans leur étude se basant sur les cinq classes de déterminants identifiés par Pattanayak *et al.* (2003), les auteurs ont conclu que la majorité des variables socio-démographiques et socio-économiques étaient significativement influentes, mais n'expliquaient que 19% de la variance dans l'adoption ou non de pratiques agroforestières. Cela signifie que les *préférences du ménage* ont une influence sur

---

<sup>16</sup> L'utilisation du terme *perception* est empruntée à la littérature citée. Dans l'ensemble du texte, les termes *perception* et *percevoir* (ainsi que leurs variantes) sont pris au sens général qui est l'« Action de saisir par les sens ou par l'esprit » (Larousse, 1994 : 763). Nous ne faisons donc nullement allusion au concept appartenant au domaine de la psychologie.

l'adoption ou pas de pratiques agroforestières, mais que les variables explicatives introduites dans les modèles sont insuffisantes pour en rendre compte. Des données qualitatives sont donc nécessaires pour compléter l'explication. C'est dans ce contexte que des approches comme celle des Blatner *et al.* (2000), qui ont eu recours à l'entretien semi-directif, trouvent toute leur pertinence. Leur étude qui portait sur le cas de quatre localités du Malawi avait deux objectifs : (1) identifier les facteurs qui limitent/favorisent l'adoption de l'agroforesterie et (2) déterminer l'effet des différences culturelles sur l'adoption et l'utilisation des pratiques agroforestières. Ces auteurs ont trouvé que les facteurs influents dépendent beaucoup de la culture et des coutumes locales. Ainsi, les facteurs limitant ou favorisant le désir d'adoption dépendent étroitement de ces particularités et sont donc, pour plusieurs, concentrés dans des localités spécifiques. Les auteurs ont par ce fait démontré l'importance de considérer les particularités locales dans le développement et la promotion de projets agroforestiers. Pour étayer ce constat, les mêmes auteurs comparent leurs résultats à ceux d'une étude semblable conduite au Sénégal. Dans le cas des quatre localités malawiennes étudiées, une forte densité de population encourage l'adoption de pratiques agroforestières dans l'objectif de pallier la forte demande en denrées alimentaires et en bois de chauffage. Or, la situation inverse est observée avec l'étude sénégalaise où ce sont les gens avec la plus grande superficie de terrain qui ont une plus forte propension à adopter des pratiques agroforestières.

Dès lors, l'étude de Blatner *et al.* (2000) démontre l'importance de tenir compte des particularités locales lorsqu'il est question de développer et de promouvoir des projets agroforestiers. Ce constat devient crucial afin d'assurer la pertinence des projets proposés, ainsi que la manière optimale de les présenter, donc de s'assurer que ces derniers répondent aux besoins des agriculteurs. Les travaux de Mercer et ses collaborateurs (2005) appuient ces idées. Leur recherche s'intéressait à un projet pilote d'agroforesterie prenant place dans la zone tampon autour de la réserve de la biosphère de Calakmul au Mexique. Ce projet avait pour principal objectif d'y promouvoir le reboisement tout en améliorant les pratiques agricoles de ses habitants. Néanmoins, le terrain de recherche a permis de mieux cerner les *préférences des ménages* en faisant le constat que, depuis leur établissement sur leur terre,

les répondants y avaient défriché une moyenne de 9,9 ha de forêt. Les éléments ayant majoritairement motivé ce choix sont la production de plus de nourriture pour le ménage, la diversification de la production agricole, l'augmentation de la période de productivité des champs, la perspective d'offrir un héritage plus intéressant à la relève et la possibilité d'essayer de nouvelles cultures. Ainsi, les auteurs ont-ils constaté que le reboisement n'était pas nécessairement la motivation première à l'adoption des pratiques agroforestières proposées. Ces résultats soulignent ainsi l'importance de connaître les besoins des agriculteurs, leurs *préférences*, afin de présenter des projets agroforestiers qui leur sont compatibles et, par ailleurs, de présenter les projets agroforestiers de manière à en faire ressortir les éléments de compatibilité avec les besoins et préférences des agriculteurs. En fait, un projet agroforestier peut répondre à plusieurs objectifs dont ici le reboisement ; cependant il ne s'agira pas nécessairement du principal bénéfice mis de l'avant, un autre pouvant parler davantage aux agriculteurs concernés.

Sans n'aucunement prétendre à l'exhaustivité, les études présentées dans cette section dressent de grandes tendances dans la recherche qui visent à mieux appréhender les mécanismes de l'adoption de l'agroforesterie. Cette revue de littérature montre également comment différentes méthodes sont utilisées et comment des auteurs en sont venus à identifier certains facteurs influençant l'adoption des pratiques agroforestières, mais sans toutefois en comprendre les mécanismes ni en faire un modèle universel de l'adoption. Surtout, cette revue de littérature fait référence à des travaux qui révèlent l'influence des particularités locales sur l'importance relative de ces facteurs, et donc finalement de la pertinence qu'il y a à connaître les besoins des agriculteurs d'une localité définie.

### **1.3. PROBLÉMATISATION**

Une recherche-action menée pour le compte de la FAO (den Biggelaar, 1996) souligne d'emblée que la pertinence de l'agroforesterie ne peut être assurée sans la prise en compte des besoins des gens, de leurs priorités, ainsi que de leur situation économique,

sociale et culturelle. Les enseignements de cette recherche-action rejoignent les conclusions des travaux mis en relief dans la section précédente, soit d'admettre qu'il est important de connaître les besoins des agriculteurs via leurs préoccupations et les difficultés qu'ils vivent au sein de leur métier, ainsi que de leur entreprise, en plus des valeurs qu'ils y rattachent (McGinty *et al.*, 2008; Valdivia et Poulos, 2009). En fait, les besoins, les intérêts, les priorités, les problèmes et les contraintes vécus sont souvent perçus par rapport aux valeurs portées par les agriculteurs et qui se transmettent dans leurs préoccupations. D'ailleurs, depuis Durkheim (1858-1917), les travaux sociologiques et psychologiques sur l'importance des valeurs sur les actions et les comportements ne sont plus à démontrer. Den Biggelaar (1996) souligne que, malgré ces connaissances, il faut de surcroît connaître le contexte de ces besoins, de ces priorités, en plus des problèmes et des contraintes vécus. Plus précisément, il devient fort pertinent de comprendre le contexte historique des systèmes agricoles qui sont en place, donc pourquoi et comment les agriculteurs ont travaillé à développer leurs systèmes (systèmes de production, systèmes de gestion à l'échelle du ménage et à l'échelle locale, régionale, etc.). Ainsi, il est important de comprendre la genèse de ces systèmes, ce qu'ils représentent pour les agriculteurs (selon leurs valeurs, l'efficacité attribuée aux systèmes agricoles, etc.) et finalement comment ces systèmes évoluent en regard des changements socioculturels, politiques, environnementaux et économiques (par exemple, alors qu'il se fait de la recherche et du développement pour allier productivité et environnement, certains agriculteurs se tournent vers la production biologique à petite échelle, la vente en circuit court, etc.) (den Biggelaar, 1996). Rocheleau (1998) précise davantage les notions apportées par den Biggelaar (1996) afin de rendre compte de la complexité sociale entourant l'adoption de l'agroforesterie, et ce, dans le but d'assurer la praticité et l'efficacité des technologies promues. Cette auteure identifie deux notions clés qui permettent de prendre en compte cette complexité, soit le contexte social et le contenu social des technologies agroforestières. Elles sont ici présentées.

### 1.3.1. LA NOTION DE CONTEXTE SOCIAL

Le contexte social renvoie à la question suivante : dans quel contexte s'intégrera la nouvelle technologie agroforestière? La question est très large et implique ainsi l'ensemble des éléments qui caractérisent et influencent les ménages, soit les différences culturelles, les valeurs, le territoire (à l'échelle du terrain agricole), le marché des produits agricoles, les contextes politiques et économiques. C'est l'articulation de ces caractéristiques qui est ici importante, en plus de leur restructuration à l'échelle nationale et internationale. En fait, Dianne Rocheleau souligne que le contexte social actuel est caractérisé par une restructuration globale de l'économie, de l'écologie, des cultures et des systèmes politiques. Alors que chacun de ces éléments forme un lien au sein de relations sociales existantes entre les groupes de gens et entre les gens et leur environnement (physique et naturel), nous assistons aujourd'hui à la réintégration de ces éléments à différentes échelles (micro et macro) ainsi que dans de nouvelles relations de pouvoir (pouvoir entre les gens et entre des groupes de gens). De fait, les changements locaux et régionaux dans les paysages, le travail et l'utilisation du territoire (pensons ici au contexte agricole en particulier) sont tributaires des processus globaux de changements économiques, écologiques et sociaux. En retour, ces changements viennent s'ancrer et s'exprimer dans la vie de tous les jours, et ce, tant à l'échelle des communautés que des ménages. Plusieurs acteurs travaillent simultanément, soit des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des gestionnaires, des utilisateurs des ressources du milieu et des consommateurs, et tous interagissent au sein de relations sociales complexes qui se soldent en des relations de pouvoir harmonieuses ou conflictuelles.

Le repositionnement des ménages au sein d'une économie mondiale affecte leur position au sein de la communauté, affecte la position des individus dans leur ménage, et, de ce fait, chacun se trouve à entretenir une nouvelle relation au sein de son milieu. Alors que les ménages entretenaient auparavant leurs activités de production et de consommation à une échelle strictement locale (où la communauté tenait une place importante), la commercialisation de l'agriculture et l'expansion des marchés ont dès lors amené les

agriculteurs à concentrer leurs activités et à échanger leurs produits sur le marché national et international. Ce changement a eu pour conséquence de lier très fortement les ménages, et même des communautés entières, aux forces marchandes externes. Il faut également considérer que les ménages n'ont pas tous la même capacité d'intégration au sein de cette économie. Certains sont en position favorable alors que d'autres sont désavantagés, ne peuvent ou ne souhaitent pas suivre les changements. Mais ces derniers se retrouvent tout de même dans un milieu transformé (milieu économique, communautaire, écologique, culturel et social) par les nouveaux systèmes d'exploitation et d'utilisation du territoire adoptés par leurs confrères. En retour, ces changements peuvent contraindre ces agriculteurs à adopter de nouvelles façons de faire qui les fragiliseront face à leurs voisins (Rocheleau, 1998). Ainsi, à l'instar d'autres auteurs, mais en s'intéressant aux mécanismes relationnels, l'auteure souligne que peu importe le but poursuivi par l'agroforesterie (*i.e.* les modifications souhaitées au système de production et l'utilisation des terres qui est en place), cette innovation technologique doit être conçue en tenant compte du contexte social défini par les mécanismes relationnels qui s'y opèrent.

L'importance de tenir compte du contexte social lors de la mise en application de nouvelles pratiques agricoles est illustrée ici par un exemple tiré d'un projet développé en République dominicaine dans les années 1980 (Rocheleau, 1998). Le projet faisait partie d'un programme de développement durable visant à remplacer le système d'agriculture itinérante<sup>17</sup> en introduisant des variétés améliorées de café afin de réduire l'érosion et d'augmenter les revenus agricoles. Ce projet eut les répercussions suivantes : les plus grands producteurs ont agrandi leurs superficies de culture sur leurs meilleures terres et ont agrandi et déplacé leurs cultures vivrières sur les parcelles forestières et en pâturages souvent situées sur des terres en pente. Les plus petits producteurs ont également agrandi leurs superficies plantées en caféiers et ont soit déplacé les cultures vivrières en terrain plus

---

<sup>17</sup> Le terme populaire utilisé « shifting cultivation » est un mode de culture où les terres en perte de fertilité sont abandonnées au profit de la forêt alors que des parcelles forestières se prêteront au brûlis pour la mise en culture. Cette méthode culturale implique donc la mise à nu du sol, ce qui en augmente l'érosion (Hsiung, 1995).



accidenté ou simplement diminué les superficies accordées à la production de nourriture pour le ménage, préférant ainsi s'approvisionner auprès des plus grands producteurs. Ainsi, le projet qui avait pour but de limiter l'érosion a eu l'effet contraire en plus de rendre plusieurs petits agriculteurs dépendants des productions vivrières des grands producteurs. L'auteure souligne donc que davantage d'information sur les relations qu'entretenaient les petits et les grands producteurs entre eux, sur les systèmes de production préalablement en place (dont les cultures vivrières) ainsi que sur la relation qu'entretenaient les producteurs avec les marchés internationaux aurait certainement permis d'éviter les résultats indésirables obtenus.

### 1.3.2. LA NOTION DE CONTENU SOCIAL

Le contenu social des technologies agroforestières (*social content of agroforestry technologies*) renvoie aux implications ainsi qu'aux effets économiques, sociaux et environnementaux qu'auront ces technologies sur les gens, les ménages et les communautés : une même technologie peut avoir des retombées très positives pour certains, et catastrophiques pour d'autres. Rocheleau (1998) cite en exemple la révolution verte agricole avec l'ensemble de ses innovations technologiques qui, à l'échelle mondiale certes, ont permis d'atteindre des objectifs de productivité accrus, mais qui eurent des effets variables selon les exploitants, voire sur des communautés entières, et entraînèrent des effets environnementaux non escomptés. Comme den Biggelaar (1996) l'a mentionné, au-delà des effets imprévus, il est primordial de connaître les priorités ainsi que les réalités des agriculteurs afin d'assurer un arrimage avec les visées de la nouvelle technologie ou du nouveau système d'exploitation promu.

Puisque les bienfaits environnementaux constituent l'atout majeur de plusieurs pratiques agroforestières – en parlant de développement durable ou de soutenabilité environnementale des exploitations agricoles –, Rocheleau (1998) rappelle qu'il est important de définir la nature de la soutenabilité dont il est question, soit celle qui est

souhaitée par les différents acteurs et celle visée par la nouvelle pratique (et dès lors qui définit les conditions de cette soutenabilité). Par exemple, on peut viser à maintenir l'intégrité physique du milieu afin d'assurer la qualité et la quantité d'eau potable, vouloir réduire l'érosion, favoriser la stabilisation des berges, etc. On peut aussi viser la santé biologique et l'intégrité écologique des milieux pour leur simple valeur environnementale, etc. Enfin, les gens et les groupes sociaux peuvent porter leur intérêt sur certains aspects de soutenabilité plutôt que d'autres. Ainsi, il est autant pertinent de déterminer quels effets les différentes pratiques agroforestières auront sur le milieu naturel (et ce, selon les contextes géo-biophysiques) que de déterminer l'importance relative de ces effets pour les différents groupes ou gens concernés. Par exemple, on peut imaginer qu'un regroupement forestier et un organisme de protection de l'eau n'accorderaient pas la même importance aux mêmes éléments d'intérêt environnemental. Ce dernier point est corroboré par Adesina et Zinnah (1992) qui soulignent, par leur étude, l'influence des perceptions des agriculteurs à l'égard des différentes composantes d'une nouvelle pratique agricole lorsqu'il est question de leur intention d'adopter cette dernière.

La valeur usuelle des biens et services environnementaux, telle que vue par les agriculteurs, peut également fournir des informations intéressantes pour arrimer des pratiques agroforestières particulières avec différents contextes environnementaux et les intérêts des agriculteurs. Par exemple, un producteur qui n'a que des cultures fourragères pourrait être moins intéressé par une bande protectrice des cours d'eau contre l'érosion et les pesticides qu'un producteur de maïs<sup>18</sup>. Ou on pourrait viser la santé biologique et l'intégrité écologique des milieux non pas pour leur simple valeur environnementale, mais plutôt pour assurer la diversité de la microfaune du sol qui en retour favorisera la productivité agricole. Il est donc important de définir les implications environnementales des technologies agroforestières proposées dans la mesure où ces dernières visent, entre autres, à pallier des problèmes environnementaux.

---

<sup>18</sup> Les cultures fourragères ne nécessitent aucun travail du sol et aucun pesticide, donc constituent « naturellement » une bande végétale protectrice en bordure des cours d'eau, alors que la culture de maïs entraîne la mise à nue du sol et nécessite l'utilisation de pesticides.

Les implications socio-économiques doivent également être compatibles avec les objectifs – ou stratégies<sup>19</sup> – de productions préférées par les agriculteurs. Nous pouvons penser à l'exemple de la République dominicaine, cité précédemment, où la stratégie était de miser sur l'exportation pour augmenter les revenus qui permettraient par la suite d'assurer la subsistance des ménages. Dans cet exemple, la stratégie de production préférée par les agriculteurs n'était pas compatible avec celle qui était visée par le projet ou n'avait simplement pas été prise en compte lors de sa planification, ce qui en a complètement modifié les retombées. La révolution verte agricole sert également d'exemple puisque son contenu socioéconomique (les stratégies de production et de mise en marché auxquelles elle pouvait être associée) n'a pas pris en compte ou n'était pas compatible avec les divers contextes locaux dans lesquels s'appliquerait cette nouvelle forme d'agriculture (Rocheleau, 1998).

Les notions de contexte et de contenu social des technologies agroforestières fournissent d'intéressants éléments de compréhension quant à l'adoption de l'agroforesterie. Elles permettent de mieux appréhender les retombées des pratiques proposées en regard de celles qui sont visées, et ce dans le but d'assurer une logique de planification et de gestion dans l'application, ce qui en retour assurera des retombées positives pour les parties impliquées. Dès lors, il appert qu'il faut regarder le contenu social de la pratique agroforestière proposée, ainsi que le contexte social dans lequel elle s'insère afin d'être en mesure de mieux cerner la problématique entourant la question générale de recherche qui est, rappelons-le : *quels sont les éléments de motivation, ainsi que les freins, à la mise en place de l'agroforesterie dans les bandes riveraines agricoles de la région bas-laurentienne?*

---

<sup>19</sup> Ces stratégies peuvent aller de la diversification à l'intensification agricole monospécifique, ou prendre différentes formes telles que la production biologique, etc.

### 1.3.3. CONTENU SOCIAL DE LA PRATIQUE AGROFORESTIERE PROPOSEE PAR L'OBVNEBSL ET L'UPA

Tel que nous l'avons posé dans la section précédente, il est fort utile de faire ressortir le contenu social d'une pratique agroforestière lorsque cette dernière doit être promue auprès d'agriculteurs comme dans le cas du projet de l'OBVNEBSL et l'UPA. Un des avantages globalement offerts par l'agroforesterie est la production de matière ligneuse en milieu agricole ce qui offre un revenu complémentaire et diversifié à la ferme tout en accroissant les possibilités forestières de l'industrie (De Baets *et al.*, 2007). Cependant, le projet proposé par l'organisme de bassin versant, soit d'aménager des arbres ou des arbustes dans les bandes riveraines agricoles, vise, de prime abord, l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la conservation de l'intégrité écologique des cours d'eau ainsi que la réduction de l'érosion (Gagnon et Gendron, 2008). La question environnementale se trouve donc ici au premier plan. Dès lors, tel qu'avancé par Rocheleau, il est important de connaître l'importance qu'accordent les agriculteurs à ces aspects environnementaux. Alors que certains éléments peuvent être plus importants que d'autres, les agriculteurs concernés pourraient également, ou même uniquement, reconnaître les valeurs usuelles des biens et services environnementaux produits par les systèmes riverains agroforestiers. Dans son étude, Quan (2004) a démontré que les agriculteurs sont de plus en plus enclins à rendre leurs pratiques plus respectueuses de l'environnement afin de répondre à la demande sociale faite en ce sens. Néanmoins, une étude menée par le Cemagref de Bordeaux sur la prise en compte de l'environnement par les agriculteurs a trouvé que ces derniers sont moins enclins à répondre aux demandes sociales alors que la finalité de leur métier est, chez 84% des répondants, de nourrir la famille (Candau *et al.*, 2005). Par ailleurs, la même étude souligne que l'adoption ou pas de pratiques favorables à l'environnement ne traduit pas nécessairement la prise en compte de ce facteur par les agriculteurs; certains peuvent souhaiter modifier leurs pratiques, mais manquent de moyens, d'autres peuvent adopter des bonnes pratiques environnementales pour bien paraître auprès de consommateurs, ou alors les pratiques proposées par les

gouvernements, organismes environnementaux, etc. pourraient ne pas répondre aux besoins ou aux réalités des agriculteurs. La question de l'environnement est donc complexe et mérite qu'on s'y attarde sérieusement si l'on souhaite bien comprendre comment elle est prise en compte par les agriculteurs, et ce dans le but, idéalement, de l'intégrer plus systématiquement dans les pratiques. Toutefois, aussi importante puisse-t-elle être, comme l'a démontré Rocheleau (1998), cette notion ne peut être prise seule, mais plutôt dans l'ensemble du contexte social des agriculteurs où plusieurs forces opèrent. Dans cet esprit, commençons par étudier comment elle s'insère, historiquement et socialement, dans notre agriculture.

#### 1.3.4. ASPECTS HISTORIQUES SUR L'AGRICULTURE QUEBÉCOISE : CONTEXTE SOCIAL DU PROJET PROPOSÉ PAR L'OBVNEBSL

Une brève incursion dans l'histoire agraire récente permet de mettre en relief les particularités du contexte agricole québécois héritées des grandes transformations qu'elle a vécues au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Ces grandes transformations ainsi que les forces qui les soutiennent, forment les racines de l'agriculture québécoise d'aujourd'hui.

Nous l'avons déjà souligné, l'agriculture québécoise était initialement une activité de subsistance, soit une agriculture « traditionnelle » où l'ensemble de la famille participait aux activités diversifiées de la ferme qui visaient alors principalement la consommation domestique. À cette période, les rares surplus étaient vendus alors que le travail de la forêt, en hiver, offrait aux hommes une activité rémunératrice complémentaire à celle de la ferme. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on vit poindre des préoccupations de commercialisation chez les agriculteurs situés à proximité des villes qui se développent et la Première Guerre mondiale (1914-1918) intensifia cette tendance (Kesteman et *al.*, 2004). En effet, dans un contexte où les pays européens étaient fortement touchés par la guerre, le Canada devint le « grenier de l'Empire », soit notamment de la Grande-Bretagne. Le gouvernement québécois de l'époque mit donc en œuvre toute une série de mesures afin de favoriser et de maximiser la

production agricole. Ce furent de courtes années de prospérité où les prix grimpèrent à la faveur des agriculteurs (Kesteman et *al.*, 2004)<sup>20</sup>. Cependant, la reprise agricole des pays européens fut désastreuse pour l'agriculture québécoise, car une chute des prix en deçà des coûts de production survint. À cela s'ajouta l'importante inflation des autres secteurs de l'économie affaiblissant grandement le pouvoir d'achat des agriculteurs (Kesteman et *al.*, 2004).

L'ampleur de la crise qui prit forme après la Première Guerre mondiale (1914-1918) témoigna du retard relatif du Québec en ce qui a trait aux rendements et aux techniques de production agricole, et ce comparativement au reste du Canada et d'autres pays tels que les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dès l'époque de reprise d'après-guerre, on vit des produits étrangers occuper le marché des grandes villes du Québec. Ce contexte de crise, de pair avec l'esprit communautaire (paroissial) mis en place par l'Église catholique, offrit un environnement favorable à la formation de regroupements agricoles et, en 1924, l'Union des cultivateurs catholiques (UCC), qui deviendra plus tard l'Union des producteurs agricoles (UPA), vit officiellement le jour (UPA, 2011; Kesteman et *al.*, 2004). L'UCC permit alors aux agriculteurs de s'unir dans le but de faire valoir la nécessité d'améliorer les pratiques. Les préoccupations de l'époque étaient de pallier la situation difficile des agriculteurs en favorisant la modernisation du métier grâce à l'amélioration des connaissances agronomiques, à la mise en place de mesures de gestion efficaces dans les fermes et aux mesures fiscales favorables aux agriculteurs (UPA, 2011; Kesteman et *al.*, 2004). De fait, le capital constituait un problème de taille à l'époque, car le crédit agricole était inexistant : les prêts disponibles à l'époque étaient souvent modestes, sur de courts termes et à des taux d'intérêt élevés, soit au-delà des capacités de remboursement de nombreux agriculteurs. Cette conjoncture mena plusieurs agriculteurs à l'endettement, la saisie pour dettes, la vente forcée de la ferme et l'exode vers la ville. En fait, même si les

---

<sup>20</sup> Par exemple, entre 1913 à 1918 l'avoine est passée de 48 cents à un dollar et les fèves de 2,31\$ à 7,77\$. De 1916 à 1918, le Québec récolta cinq fois plus de pois, cinq fois plus de blé et vingt fois plus de fèves. En 1913, la valeur brute de la récolte était de l'ordre de 89 millions pour passer à 153 millions en 1917 et à 277 millions en 1918. (Kesteman et *al.*, 2004)

agriculteurs étaient en mesure d'assurer leur survie financière, beaucoup n'arrivaient guère à permettre l'établissement de leurs fils, entraînant également un important exode vers les villes.

À partir des années 1920, la situation politique poussa l'UCC au Québec, ainsi que d'autres regroupements similaires au Canada et en Europe, à « durcir et à politiser » le mouvement agricole afin de faire valoir leurs revendications (Kesteman et *al.*, 2004). C'est donc avec l'UCC que furent créés le crédit agricole durant les années 1930 (Duplessis, 1955), les plans conjoints (loi 44 sur la mise en marché des produits agricoles en 1956), des coopératives d'électricité pour l'électrification du monde rural (de 1935 aux années 1950; Dorion, 2000), les assurances mutuelles (1936), les coopératives d'achat et de vente de produits liés à l'économie de la ferme (années 1940) ainsi que le journal *La Terre de chez nous* (1929) qui existe encore de nos jours (UPA, 2011; Kesteman et *al.*, 2004). L'esprit communautaire encouragé par le clergé catholique fut un terreau fertile au coopératisme (Allaire, 1919) et, se faisant, fut profitable à l'UCC en lui permettant rapidement de devenir une force agricole de taille. L'UCC s'intéressa donc aux questions de revenus des agriculteurs, de taxes, de vente à profit, d'éducation, etc. (Kesteman et *al.*, 2004). Elle s'intéressa aussi à une nouvelle agriculture en élaborant, en 1929, une liste de réformes visant à instaurer une agriculture qui serait rentable pour les producteurs tout en étant concurrentielle sur les marchés tant intérieurs qu'extérieurs et ce, en améliorant la qualité des produits ainsi qu'en augmentant la productivité des exploitations familiales par la diffusion de méthodes de production modernes. Il s'agissait d'une nouvelle vision du développement de l'agriculture qui « représentait pour la première fois une vision intégrée et à long terme de l'agriculture québécoise [...] » (Kesteman et *al.*, 2004 : 99).

#### **1.3.4.1. De la modernisation agricole à la protection de l'environnement**

À partir de 1929 se met donc en branle toute une série de mesures visant à propulser l'agriculture québécoise sur la voie de la modernisation et à favoriser son insertion dans le

contexte de marché mondial (Kesteman et *al.*, 2004). Sur le plan agronomique entre autres, une des mesures qui marquent encore aujourd'hui le paysage québécois – et qui nous intéresse particulièrement puisque nous traitons de la restauration des bandes riveraines agricoles – fut de favoriser le drainage des terres agricoles. Cela consista à creuser des fossés et des cours d'eau, à installer des drains souterrains et à redresser plusieurs cours d'eau de manière à en éliminer les méandres. Ces travaux débutèrent à partir de la fin des années 1920 pour s'intensifier dans les années 1960, période où le gouvernement géra lui-même les travaux. Plus de 20 millions de dollars ont été investis au cours des années 1970 et 1980 et, en 1999, le linéaire total de cours d'eau aménagés est d'environ 30 000 km; de ceux-ci, de 9 000 à 10 000 km représentent des nouveaux cours d'eau (*i.e.* créés par les travaux de drainage) (MAPAQ, 1999). Ces modifications au réseau hydrographique furent grandement motivées par les conclusions de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture qui, en 1967, identifia le mauvais drainage des terres agricoles québécoises comme étant le facteur le plus limitatif au développement de l'agriculture (April, 1967, cité par MAPAQ, 1999). Par ailleurs, ces travaux d'aménagement d'un réseau de drainage des terres agricoles voulaient faciliter l'agriculture aux abords des cours d'eau en même temps qu'on croyait que leur redressement corrigerait les problèmes d'érosion dans les méandres (MAPAQ, 1999). Bien qu'il peut être admis que cette mesure aura permis « de faire démarrer notre agriculture sur une base solide » (MAPAQ, 1999 : 7), voire permis à l'agriculture québécoise d'être viable (MAPAQ, 1999), il est aujourd'hui admis qu'une revégétalisation des abords des cours d'eau est souhaitable pour remédier à certains problèmes d'érosion et de qualité de l'eau (puisque la végétation peut retenir les sédiments et servir de filtre entre les champs et les cours d'eau). À l'époque, en voulant faciliter l'agriculture aux abords des cours d'eau, la végétation qui pouvait s'y trouver naturellement a été retirée tandis que les nouveaux cours d'eau créés eux, ne furent jamais végétalisés. Pour cette raison, le terme de *restauration* est généralement utilisé. D'ailleurs, ce n'est pas avant le début des années 1980 qu'on commença à se préoccuper de l'effet des aménagements des cours d'eau agricoles sur la faune aquatique, car comme l'a souligné



Robert Beaulieu, « le contexte faisait en sorte que même les travaux les plus lourds n'étaient pas questionnés » (MAPAQ, 1999 : 8).

Le visage de l'agriculture québécoise aura donc beaucoup changé, des années 1930 à nos jours, mais ce sont surtout les années 1960 à 1980 qui constituèrent des moments charnières où beaucoup de fermes se sont modernisées et, même, industrialisées. C'est aussi dans cette même période que la notion d'environnement fit son entrée dans le domaine agricole pour devenir aujourd'hui fortement ancrée dans les pratiques.

C'est en 1970 que le gouvernement du Québec créa le poste de ministre d'État à l'Environnement et, en 1972, la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE – L.R.Q., c. Q-2) entra en vigueur. Cette même année, le gouvernement mit en place les Services de protection de l'environnement (SPE) afin d'assister le ministre d'État à l'Environnement dans l'application de la LQE, notamment pour contrôler la construction des porcheries et l'épandage des fumiers et lisiers. Tel qu'en témoignent les reportages diffusés à l'époque, c'est à la fin des années 1970 qu'on commença à pointer publiquement des problèmes de pollution des eaux en les reliant à l'élevage, majoritairement porcin, concentré dans les bassins versants des rivières Chaudière, Yamaska, L'Achigan et L'Assomption situées respectivement dans les régions de Chaudière-Appalaches, de Montérégie (pour le bassin versant de la Yamaska) et de Lanaudière (Dussault *et al.*, 1978; *Des rivières complètement polluées*, 1978). Alors qu'auparavant dans les deux derniers bassins versants il avait été question de pollution des eaux par les industries de pâtes et papiers, par l'exploitation forestière et par les rejets d'eaux usées municipales non traitées, ce fut dès lors l'agriculture qui se retrouva montrée du doigt avec, notamment l'élevage porcin (*Des rivières complètement polluées*, 1978). Il faut considérer que seulement au cours des années 1970, le nombre de porcs produits grimpa en flèche et, comme le souligna, non sans humour, le ministre délégué à l'Environnement de l'époque, Marcel Léger, « 2 millions de porcs ça en fait de la merde! » (Dussault *et al.*, 1978). Ces problèmes étaient causés par l'importante augmentation de la production porcine, combinée à une absence de modification des techniques de gestion du lisier (soit le déversement direct des surplus dans les cours d'eau,

la fertilisation aux abords des cours d'eau, le labourage des terres dans le sens des cours d'eau, etc.). Mentionnons également que les techniques d'épandage de l'époque, notamment le mode par aspersion et diffusion dans l'air, développés et promus par les instituts de recherche, ont dû être modifiés afin de limiter les dégâts environnementaux qu'ils occasionnaient. Ainsi, dès la fin des années 1970, on parle de pollution ponctuelle et diffuse causée par le lessivage du lisier dans les cours d'eau ce qui en compromet les usages, tels que la pêche, la baignade et l'alimentation en eau potable (*Des rivières complètement polluées*, 1978).

En 1978 fut rendu public un règlement controversé relativement à la pollution agricole et intégré à la LQE. Il concernait, entre autres, l'élaboration de distances séparatrices entre les établissements agricoles, leurs sites d'entreposage de fumiers et certains immeubles, ainsi que des normes de qualité de l'eau (*Des rivières complètement polluées*, 1978). L'élaboration de ce règlement aurait fait face à des difficultés de « formulation acceptable » par « deux types de perceptions » [*i.e.* celles du ministère de l'Agriculture versus celles des SPE] par rapport aux problèmes de pollution (*Des rivières complètement polluées*, 1978). Selon le ministre Léger, il y avait dissension entre des « visées de production » de la part du milieu agricole, et le souci de « qualité de milieu de vie ambiant » des SPE (Dussault *et al.*, 1978). Ce premier règlement, visant directement le milieu agricole, était en apparence contradiction avec la lancée vers l'expansion de l'industrie porcine québécoise promue entre autres par le même gouvernement, ce qui souleva la grogne des agriculteurs touchés (*ibid.*). Les années 1970 marquèrent donc les débuts d'un encadrement législatif des activités agricoles en regard à l'environnement, un environnement qui, dès lors, tient autant compte du milieu de vie humain (via les distances séparatrices visant à limiter la charge d'odeurs) que biophysique (via la protection de l'eau).

Entre les années 1970 et 1990, l'industrie porcine continua à connaître d'importantes transformations tant dans le domaine de la recherche et du développement que, plus généralement, en termes d'ouverture de nouveaux marchés, processus qui entraînent une

augmentation et une intensification de la production. En 1984, le ministère de l'Environnement (MENV) imposa un moratoire sur l'agrandissement des porcheries dans les régions où la production était déjà très importante et imposa l'entreposage du lisier dans des fosses étanches (*Quand l'agriculture pollue nos rivières*, 1991). Au début des années 1990, l'opinion publique prit part au débat et l'on assista alors à des soulèvements populaires contre les grandes porcheries, dont les premiers eurent lieu à Rivière-du-Loup en 1993. C'est à cette époque que naissent des oppositions fortes entre « les ruraux qui vivent de la terre et les urbains qui veulent en jouir » et c'est alors que « le rejet social du porc est en cours »; même le respect des normes environnementales ne suffisait pas à calmer les oppositions face à l'industrie porcine (*Des porcs, d'accord, mais pas dans ma cour*, 1996).

C'est au cœur de ces revendications citoyennes que s'installe le ministère de l'Environnement<sup>21</sup>; règne alors un climat de controverse et de sensibilisation environnementale motivés, entre autres, par la pollution provenant de l'industrie porcine de l'époque. La question de l'environnement sera donc entrée assez violemment dans le domaine agricole pour donner lieu aux diverses réglementations, aux « mesures d'accompagnement » ainsi qu'à des stratégies de gestion visant à concilier production agricole et protection de l'environnement (Boutin, 2004; Kesteman et *al.*, 2004; MENV, 2003). Dans leur ensemble, ces changements auront considérablement ébranlé le milieu agricole québécois. Et, tel que Handfield (2006) l'a observé dans son enquête portant sur les facteurs culturels et sociaux menant à l'abandon du processus de succession des fermes familiales québécoises, les mesures environnementales, ainsi que les tensions sociales qui ont émergé dans la foulée des revendications citoyennes, auront amené plusieurs entreprises agricoles à cesser leurs activités entre les années 1990 et 2001. Voyons alors les principales règles qui ont modelé le milieu agricole d'aujourd'hui.

---

<sup>21</sup> Les différentes responsabilités des ministères ayant beaucoup varié au fil des ans, nous utilisons, dans ce mémoire, le terme plus neutre et couramment utilisé « ministère de l'Environnement » ou « MENV » pour désigner l'autorité en la matière, et ce peu importe le titre exact qu'a pu tenir ce ministère. Notons néanmoins que le titre exact est utilisé pour les références.

En 1979, les SPE se substituèrent au ministère de l'Environnement qui, en 1981, instaura le Règlement sur l'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981). Ce règlement ne touchait pas que les élevages intensifs, mais visait plus globalement à assujettir certains agrandissements ou nouveaux élevages à un processus d'évaluation des impacts sur l'environnement. En 1987, le MENV mit en place sa Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI). Cette politique, toujours en vigueur aujourd'hui, régit entre autres les activités réalisées aux abords des plans d'eau agricoles. Révisée à plusieurs reprises, une partie de la PPRLPI cible aujourd'hui directement les bandes riveraines agricoles en exigeant le maintien d'une bande minimale de trois mètres de végétation le long des rives agricoles; s'il y a un talus, la largeur doit être d'un minimum d'un mètre en haut de ce dernier<sup>22</sup>. Les agriculteurs ne peuvent y pratiquer le labour, ni la culture; ils doivent donc y laisser une végétation naturelle sans y épandre des engrais ou des pesticides (MDDELCC, 2015). Ces deux dernières mesures contrastent fortement avec celles des décennies passées où étaient plutôt encouragés et supportés, notamment financièrement, les travaux d'aménagement des cours d'eau.

En 1988, il y eut la création d'un Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF), sous l'égide du MENV, et qui fut par la suite transféré au MAPAQ pour donner lieu, en 1999, au programme Prime Vert qui existe encore aujourd'hui. Ce programme vise à :

[p]romouvoir et diffuser les bonnes pratiques agricoles ainsi qu'à soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation concernant la pollution d'origine agricole, et adapter leur système de production en vue de la conservation des ressources et la protection de l'environnement. (MENV, 2003 : 69)

---

<sup>22</sup> Les fossés sont exclus de cette Politique (MDDELCC, 2015).

En 1993 sont nés les clubs-conseils en agroenvironnement qui regroupent, encore aujourd'hui, des agriculteurs sur une base volontaire qui souhaitent favoriser le développement durable de leur entreprise et l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Ces clubs passèrent de 300 membres en 1993, à plus de 8 900 en 2013 (Clubs-Conseils en agroenvironnement, 2013). En 1994, l'UPA se dota d'une stratégie agroenvironnementale où elle privilégia la concertation avec les municipalités et les gouvernements afin de sensibiliser davantage les agriculteurs face aux bonnes pratiques et de redorer l'image de l'agriculture auprès de l'opinion publique. Dans ce cadre, l'UPA procéda, en 1997, à un portrait agroenvironnemental des fermes afin de doter chaque fédération régionale et syndicat spécialisé d'un plan d'action en la matière. La concertation entre les instances gouvernementales et l'UPA mena à la création de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) en 1998 (MENV, 2003).

De son côté, le ministère de l'Environnement commença à régir plus spécifiquement les travaux d'aménagement et d'entretien des cours d'eau qui furent, en 1993, assujettis à l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de la LQE. Cette réglementation fut modifiée en 1995 afin de favoriser l'encadrement des travaux d'entretien des cours d'eau. En 1997, le MENV édicta le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA) qui venait modifier plusieurs éléments du Règlement sur l'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement (RRQ), et ce afin de réguler davantage les conditions d'épandage de fumier et de lisier. Une des principales dispositions du RRPOA fut d'exiger que l'ensemble des exploitations agricoles jugées les plus à risque pour l'environnement se dote d'un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) pour 2003. Le PAEF constitue, encore aujourd'hui, un élément majeur de la bonne gestion agroenvironnementale, car il assure que l'engrais organique épandu sur les terres réponde spécifiquement aux besoins des cultures. Le RRPOA fut modifié à quatre reprises jusqu'en 2001, après quoi il fut remplacé par le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) en 2002. Le REA fixa alors de nouvelles normes en ce qui a trait aux installations d'élevage des animaux, de l'épandage et de l'entreposage de leurs déjections. Ses principales dispositions ont consisté à établir un moratoire sur toute nouvelle entreprise ou

agrandissement d'élevage porcin, à exiger le retrait des animaux des cours d'eau pour 2005, à atteindre l'équilibre des sols en phosphore pour 2010 et à faire instaurer un lieu d'entreposage étanche pour les déjections animales, applicable à toutes les fermes visées, pour 2010<sup>23</sup> (MENV, 2003). L'annexe II résume ces principaux événements, stratégies et règlements qui touchèrent le domaine agricole en matière d'environnement durant la période 1970 jusqu'au début des années 2000. Cette chronologie sert de toile de fond à notre problématique et concourt à cerner une partie du contexte social de celle-ci.

### 1.3.5. L'AGROFORESTERIE : QUELLE REPONSE A QUELLE QUESTION?

Cette évolution des normes environnementales, sans non plus vouloir en faire une liste trop exhaustive, montre le contraste qui s'est opéré avec les visées antérieures, purement productivistes, de l'agriculture. Même le vérificateur général de 1996 souligna ce qui semblait être un conflit apparent entre productivité et protection de l'environnement lorsqu'il écrivit dans son rapport : « [d]un côté, le Ministère s'efforce de résoudre des problèmes environnementaux et, de l'autre, il continue d'encourager le développement d'exploitations agricoles qui ne se soucient pas de l'environnement. » (Le vérificateur général du Québec, 1996). Kesteman et *al.* (2004 : 401) souligne également que l'UPA aura souvent été « tenue sur la sellette au cours des dernières décennies » dans le dossier de l'environnement. On peut donc croire à une entrée un peu forcée de l'environnement au sein de l'agriculture moderne. Néanmoins, une enquête portant sur diverses représentations socioéconomiques des agriculteurs, réalisée pour le compte de l'UPA en 1990, trouva que les agriculteurs semblaient alors se considérer comme des « victimes d'un système qui les pousse vers l'utilisation des nombreux pesticides dangereux » (Jean, 1997 : 196). D'ailleurs, Jean (*ibid.*) trouva qu'il y avait, chez les agriculteurs, un réel désir

---

<sup>23</sup> Bien que la loi exigeait la construction des fosses pour 2010, plusieurs fermes ont accusé un retard dans leur mise aux normes, tel qu'en témoigne l'accessibilité d'une aide financière par le MAPAQ jusqu'au 31 mars 2013 (MAPAQ, 2014)

d'harmonisation entre la production qui garantit des revenus à la ferme, et la préservation des ressources naturelles qui constituent la matière première de l'agriculture. La mise en place de l'IRDA, en plus de la popularité croissante des clubs-conseils en agroenvironnement vont en ce sens.

L'agriculture québécoise traditionnelle et autosuffisante (*i.e.* diversifiée) aura donc évolué, des années 1930 à 1990 surtout, vers une agriculture moderne où les changements apportés ont constitué le progrès annoncé comme allant sortir les agriculteurs de leur marasme économique (Kesteman et *al.*, 2004). Néanmoins, plusieurs agriculteurs demeurent toujours aux prises avec de grandes difficultés économiques. Cela est en partie dû aux conditions de production variables selon les régions au Québec, notamment en ce qui concerne l'éloignement des marchés, la qualité des terres agricoles et les conditions climatiques; des conditions de production qui sont plus ou moins optimales selon qu'on se situe dans les basses-terres du Saint-Laurent ou qu'on s'en éloigne (Agriculture Canada, 1975). Par conséquent, ces différents contextes de production entraînent une diversification des pratiques agricoles à travers la province.

Au Bas-Saint-Laurent, région qui est au cœur de ce mémoire, l'agriculture pratiquée est économiquement fragilisée si on la compare à celle d'autres régions du Québec, en grande partie à cause de sa situation géographique qui l'éloigne des marchés, de la qualité et du relief des terres et de la durée de la période sans gel où la croissance végétale n'y est pas optimale<sup>24</sup>. C'est dans ce contexte que de nombreux agriculteurs de la région ont depuis toujours maintenu un lien avec la forêt bien que l'agriculture moderne tende généralement à s'en séparer. En fait, l'agriculture bas-laurentienne cède ses parcelles impropres pour l'agriculture à la forêt qui offre alors, la plupart du temps, un revenu complémentaire aux activités agricoles. Toutefois, malgré que cette association ait persisté au Bas-Saint-Laurent, la gestion des deux activités demeure toujours scindée tant au niveau de la parcelle

---

<sup>24</sup>Par exemple, la période sans gel y est en moyenne de 102 jours et la période de croissance végétale de 159 à 169 jours comparativement à la Montérégie qui a une moyenne de 215 jours sans gel et une période de croissance de plus de 200 jours (MAPAQ, 2013; MAPAQ, 2006).

qu'au niveau ministériel. C'est que la modernisation des activités agricoles et forestières a entraîné des modes de gestion spécialisés où les productivités agricole et forestière ne sont ni compatibles, ni complémentaires; une logique que l'agroforesterie moderne tente désormais d'inverser.

C'est dans ce cadre que le contenu social du projet pilote de l'OBVNEBSL s'inscrit, dans une logique de réconciliation entre l'agriculture et l'environnement, en visant plus particulièrement la protection et la conservation de la qualité de l'eau par la voie de la restauration des bandes riveraines agricoles. Par ailleurs, le contenu social du projet pilote s'inscrit dans une logique de valorisation des liens qui unissent déjà l'agriculture et la forêt au Bas-Saint-Laurent, mais en y intégrant la complémentarité pouvant exister entre arbres et cultures sur une même parcelle. Cependant, la fragilité économique de certaines fermes et l'intégration souvent chaotique des préoccupations environnementales amènent à se questionner sur l'intérêt que peut présenter le projet pilote de l'OBVNEBSL pour les agriculteurs bas-laurentiens. Dès lors, la question de recherche se pose de la manière suivante : **Considérant le contexte social, économique et environnemental dans lequel s'inscrit l'agriculture bas-laurentienne, comment les agriculteurs des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent se représentent-ils l'environnement, ainsi que les mesures agroenvironnementales, en particulier l'agroforesterie dans les bandes riveraines? Cette mesure peut-elle répondre aux besoins et intérêts des agriculteurs et, si elle le peut, de quelle façon?**

Cette question de recherche intègre les deux concepts décrits par Dianne Rocheleau, soit le contexte social dans lequel nous souhaitons intégrer la pratique agroforestière et le contenu social de la pratique agroforestière proposée. La question de recherche intègre également la notion des besoins des agriculteurs, telle qu'apportée par den Biggelaar, ces besoins étant nécessairement liés aux problèmes vécus par ces derniers, mais aussi à leurs valeurs. Le défi posé est donc de tenir compte de la complexité entourant la question de l'adoption de l'agroforesterie, telle que posée par Rocheleau et den Biggelaar, tout en arrivant à articuler les différents éléments entre eux pour en venir à **comprendre** les



besoins des agriculteurs et finalement comment ces besoins peuvent être – ou pas – compatibles avec la pratique agroforestière dans les bandes riveraines agricoles.

Le chapitre suivant se penchera sur des notions et approches théoriques qui permettront de construire le cadre conceptuel. Ce cadre servira de structure afin d'articuler les différents éléments entre eux pour finalement en tirer des questions spécifiques de recherche. Ces questions permettront de construire notre enquête et d'en interpréter les résultats.

#### **1.4. JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE**

Depuis plusieurs décennies déjà, nous l'avons esquissé précédemment, l'agriculture québécoise est à la recherche de moyens pour concilier productivité et protection de l'environnement. En parallèle, la ressource eau est devenue un enjeu majeur depuis les premiers signaux d'alarme liés à la pollution environnementale causée notamment par les activités agricoles au Québec. Cet enjeu entourant la qualité de l'eau aura, plus récemment, été encadrée formellement par la Politique nationale de l'eau. C'est dans ce contexte que l'agroforesterie dans les bandes riveraines semble trouver une légitimité tout en permettant de restaurer la partie terrestre des écosystèmes aquatiques en milieu agricole. Cette pratique a aussi l'avantage d'offrir des bénéfices pour les cultures (par l'interactivité des composantes biologiques) et, éventuellement, pour la matière ligneuse ou les PFNL aux fins d'exploitation. Pour ces raisons, la CAAAQ (2008) indiqua dans son rapport qu'il manque encore à en exploiter le plein potentiel.

Le Québec n'a pas cherché à tirer profit de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'augmentation de la taille des fermes a considérablement diminué le nombre d'entreprises agricoles. La spécialisation de l'agriculture a forcément réduit la polyvalence des fermes. Les activités complémentaires de l'agriculture n'ont pas été très valorisées ou n'ont pas bénéficié d'un appui technique et financier adéquat.

Le potentiel de l'agroforesterie n'a pas été pleinement exploité. (CAAAQ, 2008 : 50)

Par ailleurs, de nombreux centres de recherche et de développement s'y consacrent au Canada et au Québec depuis plusieurs années, notamment certaines institutions localisées au Bas-Saint-Laurent (telles que Biopterre et l'institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière). Il semble donc y avoir une réelle volonté de favoriser la mise en place de cette pratique au Québec.

Au Bas-Saint-Laurent, l'OBVNEBSL a mis en place un projet pilote de restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers. En plus de développer des connaissances sur le plan agronomique, ce projet visait à favoriser la participation et l'appropriation de cette pratique par les agriculteurs. Or, plusieurs études ont démontré que les connaissances agronomiques ne suffisent pas, à elles seules, à stimuler la participation des agriculteurs dans la mise en place de pratiques agroforestières.

La thématique environnementale est ici centrale puisqu'il est question de bandes riveraines agricoles, soit d'allier productivité et protection de l'eau. Or, nous l'avons soulevée, l'intégration de la notion d'environnement a été le théâtre d'affrontements entre les agriculteurs et la société québécoise au fil des ans. Ainsi assiste-t-on depuis plusieurs décennies à une demande sociale et législative, souvent en tension avec l'agriculture, pour une orientation plus environnementale des pratiques. Ces changements impliquent non seulement l'adoption d'innovations technologiques, mais également une remise en question du modèle agricole moderne et donc du fondement symbolique du métier d'agriculteur qui prévaut depuis les années 1960 (Rémy, 2000, cité par Candau *et al.*, 2005). Ainsi, le projet de promotion et de diffusion de la pratique agroforestière dans les bandes riveraines agricoles mérite-t-il une attention toute particulière d'un point de vue sociologique. Tel que le souligne Rocheleau (1998), la notion d'environnement comporte plusieurs facettes, chacune revêtant une importance différente selon les acteurs. Par ailleurs, cette notion ne peut être prise indépendamment du contexte social dans lequel elle s'insère.

À ce jour, le peu d'intérêt accordé aux aspects sociologiques de l'adoption de l'agroforesterie au Québec justifie la recherche. Par ailleurs, bien que l'angle environnemental et sociétal soit de plus en plus abordé en raison de sa pertinence scientifique, peu de travaux ont intégré cette approche pour comprendre son ancrage possible auprès des agriculteurs, voire au sein de la société québécoise. En effet, encore aujourd'hui, peu de recherches scientifiques sur l'agroforesterie (ou toutes autres mesures agroenvironnementales) intègrent les questions environnementales au contexte social.

En plus de poser un défi sur le plan écologique, la question environnementale devient très souvent un enjeu à la cohabitation harmonieuse entre les néoruraux et les acteurs du monde agricole (Handfield, 2006 ; Jean, 1997). Dans un contexte où l'on voit de plus en plus une intégration des populations urbaines et périurbaines dans le milieu rural, il devient davantage pertinent de s'intéresser à des projets tels que celui promu par l'Organisme des bassins versants (OBVNEBSL). Par ailleurs, dans un objectif d'occupation dynamique du territoire, il est essentiel de comprendre comment l'enjeu environnemental s'intègre dans le contexte agricole, tel que vécu par les agriculteurs. En fait, c'est cette compréhension qui est essentielle à l'arrimage des préoccupations sociétales plus larges pour l'environnement avec celles des producteurs agricoles.

## **1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE ET RETOMBÉES POTENTIELLES**

Puisque l'amélioration et la protection de la qualité de l'environnement constituent les forces majeures du projet proposé par l'OBVNEBSL, cette recherche vise à connaître et à mieux comprendre les perceptions des producteurs agricoles face au sujet de l'environnement, ainsi que face aux mesures de protection de l'environnement, notamment la restauration des bandes riveraines. Néanmoins, pour comprendre ces perceptions, il est essentiel de connaître la place qu'occupe le sujet de l'environnement au sein des préoccupations des producteurs agricoles; vivant dans une société qui accorde de plus en plus d'importance à l'environnement, cette recherche veut comprendre comment ce

phénomène se transpose dans le milieu agricole. Elle vise donc à connaître les préoccupations des producteurs ainsi que les valeurs qu'ils rattachent à leur métier afin de cerner la place accordée à la variable environnementale.

Finalement, l'articulation des différents éléments permettra de mieux cerner les motivations, ainsi que les réticences des agriculteurs à mettre en place un système agroforestier en bandes riveraines, à savoir comment l'agroforesterie en bandes riveraines peut répondre aux besoins et s'arrimer aux intérêts des producteurs de la région.

Les retombées potentielles de la recherche sont multiples. Elle permettra d'abord de mieux comprendre le schème de pensée des producteurs agricoles à l'égard des questions environnementales qui touchent le secteur depuis plusieurs années. En fait, la prise en compte de l'environnement étant un sujet complexe (Candau *et al.*, 2005), plusieurs *a priori* concernant cet aspect peuvent freiner le développement régional harmonisé entre le milieu urbain et le milieu agricole, alors que le milieu urbain s'intègre de plus en plus au tissu rural. Ainsi, les résultats de cette recherche pourraient permettre de soulever certaines barrières au développement plus intégré de l'agriculture sur le territoire et l'harmonisation de cet usage par rapport à la préservation des ressources naturelles.

En fournissant une meilleure compréhension sur la manière dont les agriculteurs pensent et intègrent les questions d'environnement, et plus particulièrement les bandes riveraines, en lien avec leur métier et leurs pratiques, cette recherche permettra de mieux outiller et d'orienter les organismes de la région dans leur travail pour favoriser la mise en place de l'agroforesterie dans les bandes riveraines. Les résultats permettront également d'adapter des projets agroforestiers aux différents besoins et attentes des agriculteurs. Il pourrait finalement en résulter un essor de divers projets agroforestiers dans les bandes riveraines.

## **CHAPITRE 2**

### **CADRE THÉORIQUE**

#### **2.1. THÉORISATION**

Le chapitre précédent précise l'importance de connaître les préoccupations des agriculteurs, tout comme les valeurs qu'ils attachent à leur métier (McGinty *et al.*, 2008; Valdivia et Poulos, 2009), alors que les préoccupations qu'ils ont se traduisent souvent par les difficultés vécues dans la pratique de ce dernier. Ces connaissances peuvent permettre de dégager une certaine priorisation des valeurs, telle que faite par les agriculteurs (den Biggelaar, 1996), ce qui ne peut que passer par la compréhension des valeurs et préoccupations en regard au contexte global vécu, soit l'ensemble des éléments qui caractérisent et influencent les ménages comme le décrit Rocheleau (1998). L'approche par la vulnérabilité – soit la susceptibilité d'être blessé (Larousse, 1994) – offre un angle théorique intéressant afin de permettre de mieux comprendre le processus décisionnel qui s'opère chez les agriculteurs en lien avec la pratique de leur métier (Reid, 2003). Cette approche, qui sera développée dans ce chapitre, permettra de cerner les problèmes vécus par les agriculteurs afin de comprendre leurs besoins, tout en articulant les différents éléments de leur contexte social qui construisent (ou qui contribuent à) leur vulnérabilité. Ce processus permettra de cerner si le sujet de l'environnement occupe une place au sein des préoccupations des agriculteurs, s'il entre en jeu dans les valeurs priorisées par ces derniers et, si tel est le cas, comment cela s'articule-t-il à ce contexte global vécu (via l'articulation des différents éléments du contexte social).

La problématisation souligne également la pertinence de connaître les perceptions des producteurs agricoles à l'égard de l'environnement et notamment à l'égard des mesures pour la protection de l'environnement avec une attention toute particulière à la restauration

des bandes riveraines agricoles. À cette fin, des travaux portant sur le processus décisionnel et qui se focalisent autour des valeurs, objectifs et attitudes permettront de mieux cerner la question. Mais avant de construire ce cadre conceptuel, il est nécessaire de mieux connaître chacune des approches, ainsi que le – ou plutôt « les », nous le verrons – concept(s) de la vulnérabilité afin d'en dégager l'utilité pour répondre à la question de recherche.

### 2.1.1. LA VULNERABILITE VISITEE

La vulnérabilité est un concept utilisé au sein de multiples champs disciplinaires et sectoriels – allant de la géographie abordant les risques naturels, à l'écologie, la santé publique, la pauvreté, le développement, la sécurité publique et alimentaire, le développement durable, les changements climatiques, etc. – ce qui en fait un concept qui est conçu de différentes manières en fonction des objectifs poursuivis par la recherche (Alwang *et al.*, 2001; Becerra et Peltier, 2009; Eakin et Luers, 2006; Fussel, 2007; Fussel et Klein, 2006; Turner II *et al.*, 2003). Comme plusieurs auteurs le soulignent, cette polyvalence constitue la force, et donc l'intérêt de l'approche par la vulnérabilité (Adger, 2006; Alwang *et al.*, 2001; Fussel, 2007; Fussel et Klein, 2006). Néanmoins, les différentes manières de concevoir la vulnérabilité en compliquent l'utilisation ainsi que la compréhension dans le cadre de travaux interdisciplinaires (Fussel, 2007), alors qu'il s'agit d'une approche théorique qui profite, justement – et de plus en plus – à l'interdisciplinarité (Becerra et Peltier, 2009; Eakin et Luers, 2006; Fussel, 2007). Dans leur article de 2006, Hans-Martin Fussel et Richard J. T. Klein décrivent les trois principales façons d'aborder la vulnérabilité au sein des diverses disciplines qui l'étudient : le modèle risque-aléa centré (*risk-hazard*), le modèle socio-constructiviste (*social constructivist*) et finalement le modèle intégré de vulnérabilité (*integrated vulnerability*)<sup>25</sup>. Sans s'étendre en profondeur

---

<sup>25</sup> Il s'agit ici de traductions libres des termes anglais donnés par Fussel et Klein (2006). Ces termes, en anglais, peuvent légèrement varier selon les auteurs (Adger, 2006; Eakin et Luers, 2006; Turner II *et al.*, 2003).

sur les spécificités de chacune des manières de concevoir la vulnérabilité, il demeure pertinent d'en présenter les grandes lignes afin de comprendre l'utilité de la notion, en plus de définir le modèle qui nous sera utile dans le cadre de la présente recherche.

### 2.1.1.1. Modèle risque-aléa centré

Le modèle risque-aléa centré conceptualise la vulnérabilité comme étant la relation entre la gravité de l'aléa (qui est un évènement biophysique ou une activité humaine causant potentiellement un impact négatif et qui est caractérisé par sa localisation, son intensité, sa fréquence et ses probabilités d'occurrence) et ses effets possibles sur le système. Dans ce cas, le risque auquel est soumis un système est relatif à la vulnérabilité de ce système en lien avec l'aléa. Par exemple, on pourrait parler du risque que pose une augmentation de température (cette augmentation étant caractérisée en tant qu'aléa) sur la production de maïs alors que la vulnérabilité de la production de maïs est caractérisée par : une augmentation de « X » degrés a « Y » effets – ou « dose-effet ». Turner II *et al.* (2003) offrent le schéma suivant pour illustrer cette façon de concevoir la vulnérabilité (figure 1).

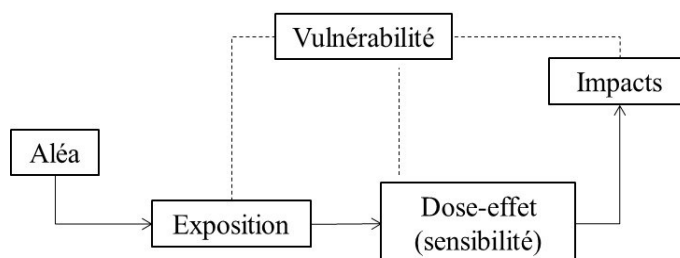


Figure 1: Modèle aléa-centrée de la vulnérabilité (adapté de Turner II *et al.*, 2003)

Ce modèle met l'accent sur les effets que peuvent avoir des phénomènes externes au système analysé et ne considère donc pas les caractéristiques du système dans l'évaluation de sa vulnérabilité. Un exemple d'utilisation de ce concept serait l'élaboration de différents

scénarios dans le cas des changements climatiques, qui permettent d'établir des seuils de rupture de résilience – *i.e.* seuil à partir duquel le système devient incapable de maintenir ses fonctions – et ses besoins de mitigation – *i.e.* des moyens de réduire l'avènement du facteur de risque, ici les changements climatiques. À partir de ce modèle, Hans-Martin Fussel et Richard J. T. Klein (2006) établissent un cadre qu'ils nomment (*climate*) *impact assessment* et qui est présenté à la figure 2. L'intérêt de ce cadre est qu'il donne un exemple d'application du modèle risque-aléa centré de la vulnérabilité<sup>26</sup>. Selon ce concept, l'*exposition* représente l'élément ou l'aléa auquel un système est exposé ainsi que son amplitude (relatif ici aux changements climatiques). La *sensibilité* représente le degré auquel le système est affecté, négativement ou positivement, par un stimulus d'origine climatique – l'effet peut être direct ou indirect. L'*impact* (ou *impacts*) représente les conséquences subies par le système dû aux changements climatiques.

---

<sup>26</sup>L'intérêt des exemples tirés des travaux portant sur les changements climatiques est que ce champ de recherche s'intéresse souvent à l'agriculture et aux agriculteurs. Par ailleurs, il s'intéresse aux relations qui lient l'homme à l'environnement dans un contexte où les facteurs de risque (*i.e.* les phénomènes liés aux changements climatiques) ont une origine naturelle – dont l'avènement est hors du contrôle des agriculteurs ou de la société en général – mais aussi une origine anthropique. Ces deux possibilités quant aux origines des facteurs de risque laissent donc place à l'interprétation humaine en ce qui a trait aux causes du risque naturel. Nous pouvons donc faire le parallèle avec la question environnementale qui est au cœur de la présente recherche où, par exemple, les « problèmes environnementaux » peuvent soit être d'origine humaine, voire agricole, ou avoir une origine sur laquelle l'agriculteur n'a aucun pouvoir.



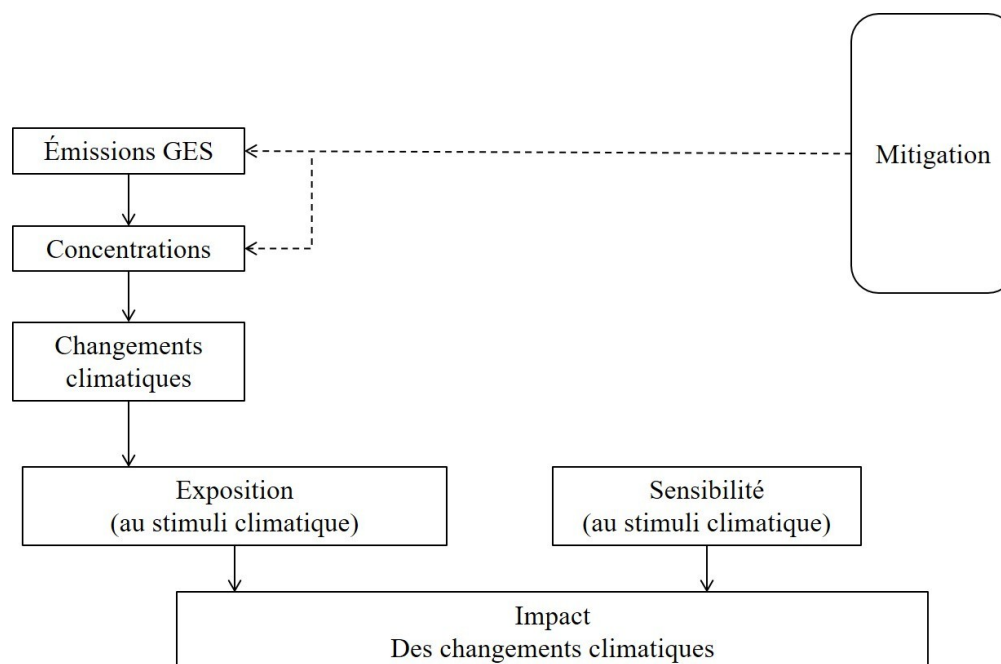


Figure 2: Conceptualisation du (*climate*) *impact assessment* (adapté de Fussel et Klein, 2006)

### 2.1.1.2. Modèle socio-constructiviste

Le modèle socio-constructiviste, tel que le nomment Hans-Martin Fussel et Richard J. T. Klein (2006), se rapproche des modèles de « pression et libération » (*pressure-and-release*) et d'« économie-politique » (*political economy*) qu'utilisent certains auteurs (Eakin et Luers, 2006; Fussel, 2007). Ce modèle est plutôt centré sur le contexte social, politique et économique du système vulnérable et donc sur les conditions qui exacerbent l'exposition du système au facteur de risque et qui l'empêchent d'y faire face. Dès lors, ce n'est pas l'avènement du facteur de risque (par exemple, les changements climatiques) qui est responsable de la vulnérabilité du système, mais plutôt l'organisation du système lui-

même (sociale, politique, économique) et son contexte social (Brooks *et al.*, 2005)<sup>27</sup> qui le soumettent au facteur de risque (ou qui rendent le système vulnérable). La vulnérabilité n'est donc pas un résultat, mais un état *a priori* et on parle alors de vulnérabilité sociale (Eakin et Luers, 2006; Fussel et Klein, 2006). Turner II et ses collègues (2003) citent en exemple le cas des famines « modernes » qui sont rarement le résultat d'une production insuffisante de nourriture – disons à l'échelle mondiale – mais résultent plutôt de l'incapacité du système (ici d'une population « X ») à accéder à la nourriture via des moyens institutionnels préalablement établis. Ou, si l'on revient au contexte des changements climatiques, la vulnérabilité du système étudié serait plutôt abordée par l'angle des caractéristiques du système qui font en sorte qu'il subira un impact négatif suite aux changements climatiques (par exemple, une forte concentration de population habitant en bordure de mer, la rendant ainsi susceptible de subir des dommages suivant une hausse du niveau moyen des mers). La figure 3 illustre cette conceptualisation.

---

<sup>27</sup> Ce qui rejoint le concept de contexte social de Diane Rocheleau (1998)

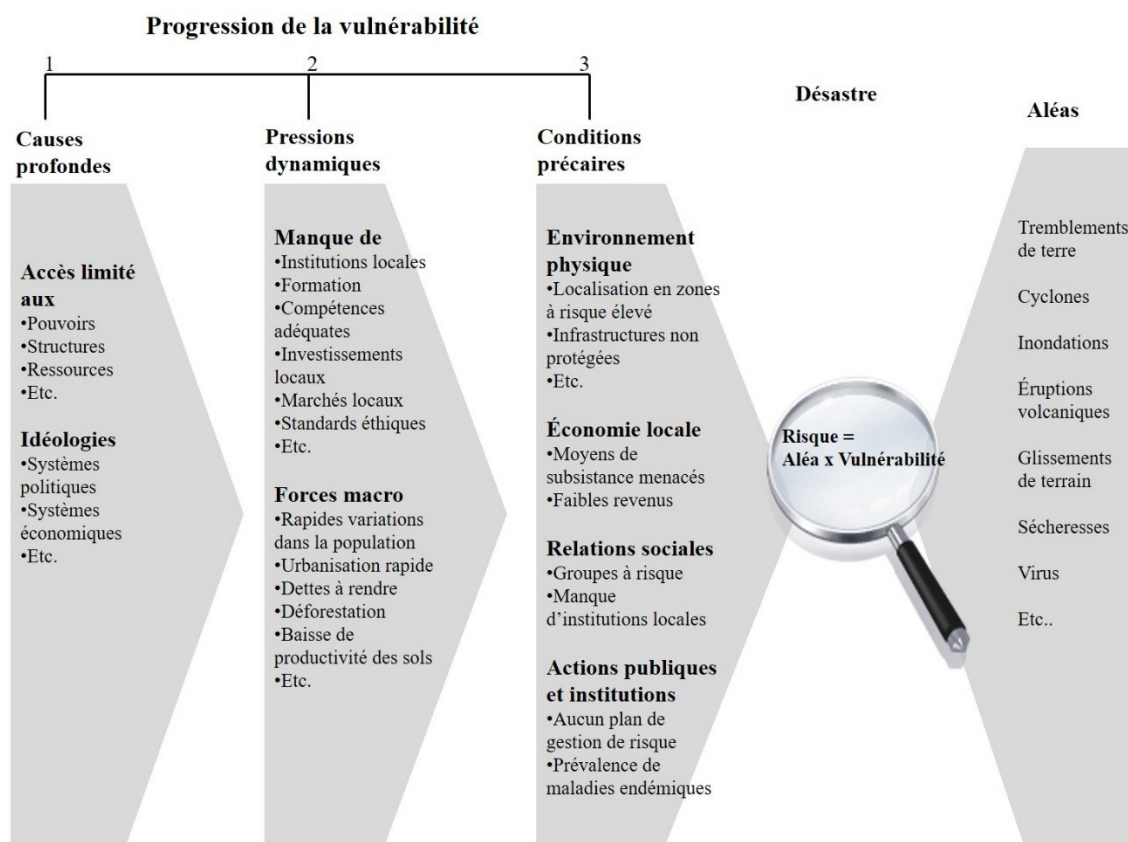


Figure 3: Modèle "pression et libération" (adapté de Blaikie *et al.*, 2004)

### 2.1.1.3. Modèle intégré

Le modèle intégré de la vulnérabilité intègre les notions des deux modèles précédents, soit en prenant en considération et l'origine biophysique et l'origine sociale de la vulnérabilité, tout en y ajoutant la notion d'adaptation afin de conceptualiser une vulnérabilité plus complète, mais plus complexe. La notion d'adaptation permet d'intégrer toute réaction possible du système lui permettant de faire face au facteur de risque; la notion d'adaptation peut donc réduire ou augmenter la vulnérabilité. Cette façon de poser la vulnérabilité considère les notions de sensibilité et d'exposition comme dans le modèle

risque-aléa centré, mais il est spécifié que l'exposition est fonction des facteurs extérieurs au système, alors que la sensibilité est fonction des facteurs internes au système; dans les deux cas, ces facteurs peuvent être d'origine biophysique, sociale, économique, culturelle ou politique. Pour illustrer ce modèle, la figure 4 reprend le schéma élaboré par Hans-Martin Fussel et Richard J. T. Klein (2006) pour les changements climatiques. Les auteurs précisent que les « facteurs non climatiques » comprennent une large gamme de facteurs environnementaux, économiques, sociaux, démographiques, technologiques et politiques. Ils utilisent le terme plus générique de « *facteurs non climatiques* » plutôt que « facteurs *de risque* non climatiques » ou « facteurs *de stress* non climatiques », car ces facteurs peuvent avoir des impacts autant positifs que négatifs et affecter l'exposition autant que la sensibilité du système.

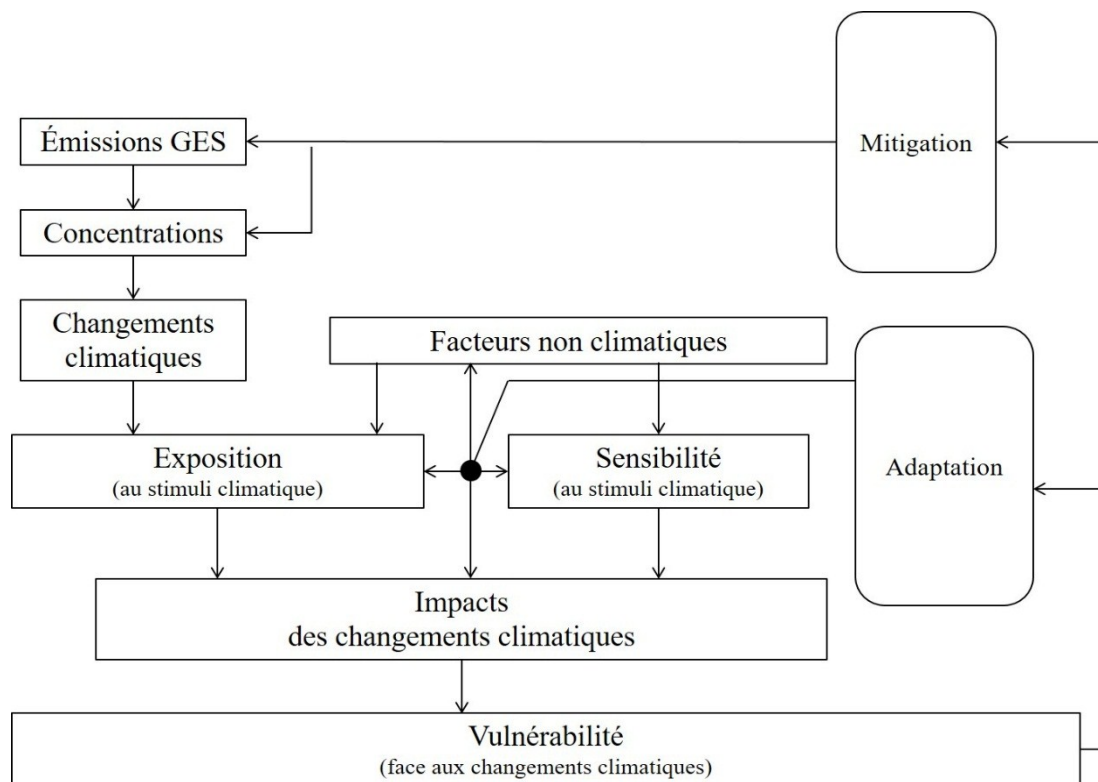


Figure 4: Modèle intégré appliqué aux changements climatiques (adapté de Fussel et Klein, 2006)

#### 2.1.1.4. Définir les dimensions de la vulnérabilité

Hans-Martin Fussel (2007) offre un cadre d'analyse additionnel en identifiant les différentes dimensions qu'il faut définir lorsqu'il est question de déterminer la vulnérabilité d'un système. En fait, le modèle conceptuel utilisé pour l'évaluation de la vulnérabilité doit dépendre du contexte et des objectifs de l'étude; ainsi la définition de ces dimensions permet de mieux cerner la vulnérabilité étudiée et sert de référence aux personnes qui s'intéressent aux résultats de toute étude sur la vulnérabilité. Par exemple, la question « quelle région est la plus vulnérable aux changements climatiques et aux variabilités climatiques, le Tibet ou la Floride? » peut raisonnablement faire l'objet de différentes réponses selon les disciplines et les champs d'intérêt (intérêts économiques versus sociaux ou à court terme versus long terme, par exemple). Ainsi, il faut tout d'abord définir le système vulnérable qui nous intéresse, soit le système à l'étude qui peut être, rappelons-le, de nature écologique, économique, social ou politique. Il faut également identifier les acteurs qui font partie de ce système : des individus, des ménages, des acteurs politiques, des secteurs d'activités, etc. Ensuite, l'élément du système qui nous intéresse doit être défini à savoir « quel élément potentiellement vulnérable du système nous intéresse? » Cela peut être, par exemple, la biodiversité, la séquestration de carbone, la santé humaine, l'identité culturelle, le revenu d'une communauté, etc. L'aléa ou le facteur de risque qui nous intéresse doit également être identifié. Fussel (2007) reprend la définition donnée par les Nations Unies (2004) qui identifient le facteur de risque (*hazard*) comme étant : « un événement physique, un phénomène ou une activité humaine potentiellement endommageant et qui peut causer une perte de vie(s), des blessures, des dommages à la propriété, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation environnementale » (traduction libre, Fussel, 2007 : 157). Pour résumer, le facteur de risque représente tout facteur pouvant négativement affecter la caractéristique du système qui nous intéresse. Finalement, il faut identifier l'échelle temporelle qui sert de référence lors de l'évaluation de la vulnérabilité, *i.e.* s'il est question d'une vulnérabilité anticipée, présente, sur un horizon à court, moyen, long terme, etc. Alors, notre question hypothétique de départ

« quelle région est la plus vulnérable aux changements climatiques et aux variabilités climatiques, le Tibet ou la Floride? » peut être raffinée en spécifiant les différentes dimensions de la vulnérabilité, soit (1) le système, (2) l'élément du système, (3) le facteur de risque et (4) la temporalité.

Fussel (2007) souligne que les différentes manières de concevoir la vulnérabilité dépendent en fait des facteurs de risque auxquels on s'intéresse. Ainsi, la dimension « facteur de risque » identifiée au paragraphe précédent renferme deux sous-dimensions, soit l'échelle (*scale*) et le domaine [de connaissance] (*knowledge domain*); chacune ayant deux composantes. L'échelle peut être interne ou externe; on peut ainsi s'intéresser aux facteurs de risque qui font partie du système (*i.e.* facteurs de sensibilité) ou qui agissent en tant que forces extérieures au système (*i.e.* facteurs d'exposition). Finalement, les facteurs de risque peuvent être soit d'origine socio-économique ou biophysique. Le tableau 1 reprend ces catégories et donne des exemples.

Tableau 1: Sous-dimensions des facteurs de risque avec des exemples pour chaque composante (adapté de Fussel, 2007)

Échelle	Domaine	
	Socio-économique	Biophysique
Interne	Revenus du ménage, réseaux sociaux, accès à l'information, etc.	Topographie, conditions climatiques, etc.
Externe	Politiques nationales, aide internationale, globalisation de l'économie, etc.	Évènements climatiques extrêmes, tremblements de terre, augmentation du niveau de la mer, etc.

À partir de l'identification de ces dimensions, il est possible de concevoir la notion de vulnérabilité de diverses manières. L'évaluation de la vulnérabilité peut être en rapport à des facteurs de risque internes ou externes au système, mais peut également être « *cross-scale* », *i.e.* s'intéresser aux facteurs de risque croisés (internes et externes). Cette

évaluation peut aussi s'intéresser aux facteurs de risque d'origine biophysique, socio-économique ou être intégrée, *i.e.* s'intéresser aux facteurs de risque d'origine socio-économique et biophysique. Finalement, la temporalité, en plus d'être définie en termes d'années, peut être celle du présent, du futur ou être dynamique (*i.e.* s'intéresser à l'évolution de la vulnérabilité en passant d'une vulnérabilité à l'état présent pour se diriger vers un état postérieur).

#### **2.1.1.5. Pourquoi évaluer la vulnérabilité?**

Selon les auteurs, l'évaluation de la vulnérabilité sert trois grands objectifs : la *mitigation*, la *compensation* ou l'*adaptation* (Fussel, 2007; Fussel et Klein, 2006; Smit et Pilifosova, 2001). La *mitigation* c'est l'intervention humaine visant à réduire le facteur de risque à la source. Dans le cas des changements climatiques, par exemple, la mitigation se fait par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et par la réduction des concentrations de ces gaz au-delà de seuils établis (via la séquestration, etc.) – ou, dans le cas de pollution d'origine anthropique des eaux, la mitigation consisterait à réduire l'émission de polluants aquatiques. La *compensation* c'est toute intervention visant à éliminer les effets négatifs causés par l'avènement d'un risque en compensant ces derniers auprès du système affecté (comme une assurance récolte en agriculture, par exemple). Finalement, l'*adaptation*, nous l'avons mentionnée précédemment, c'est toute réaction possible au système qui lui permet de faire face au facteur de risque et de réduire ainsi sa sensibilité ou son exposition au risque et, incidemment, sa vulnérabilité (alors que l'impossibilité de faire face aux facteurs de risque augmenterait la vulnérabilité du système).

Tel que mentionné précédemment, le modèle de la vulnérabilité intégrée tient compte de l'adaptation du système face à l'avènement du risque, cette capacité d'adaptation pouvant soit augmenter ou diminuer la vulnérabilité. Aussi, s'il est considéré que c'est la capacité ou l'incapacité du système de prendre des dispositions pour faire face au risque qui

influence sa vulnérabilité, il est alors question de *capacité adaptative*. L'intérêt des chercheurs pour la notion d'adaptation en a mené plusieurs à orienter leurs travaux sur la question, menant ainsi à la décomposition du concept en ses diverses composantes afin d'en avoir une meilleure compréhension (Fussel et Klein, 2006; Kandlikar et Risbey, 2000; Mendis *et al.*, 2003; Reid, 2003; Smit *et al.*, 2000; Smit et Pilifosova, 2001; Smit et Skinner, 2002; Smit et Wandel, 2006; Yohe et Tol, 2002)<sup>28</sup>. Ainsi, les questions suivantes se posent : quelles adaptations sont possibles (Fussel et Klein, 2007; Reid, 2003)? Et, quelle est la vulnérabilité du système tout en considérant ces adaptations potentielles (Fussel et Klein, 2006)? Ces réponses nous mènent ensuite à poser la question suivante : quelles stratégies adaptatives peuvent être recommandées afin de permettre au système de réduire sa vulnérabilité?

Fussel et Klein (2006) proposent un cadre conceptuel qui vient bonifier, voir compléter, celui présenté précédemment afin d'y intégrer un maximum de facteurs liés à la notion de vulnérabilité; y sont donc illustrés l'ensemble des déterminants de l'adaptation (figure 5). Dans cette conceptualisation de l'adaptation, la *facilitation* correspond à toute activité visant à favoriser et à renforcer la capacité adaptative, telle que la recherche scientifique, la collecte et l'analyse de données, la sensibilisation, le renforcement des capacités, ainsi que la mise en place d'institutions, de réseaux d'information et de cadres juridiques d'action ou d'intervention. L'*implantation* se réfère à la mise en place d'activités qui limitent les impacts négatifs du facteur de risque sur le système en réduisant son exposition ou sa sensibilité et réduisent donc la vulnérabilité (Fussel et Klein, 2006).

---

<sup>28</sup> Le lecteur intéressé par les différentes façons de concevoir l'adaptation est invité à lire l'ouvrage de Barry Smit et de Johanna Wandel, 2006. Elles ne sont pas ici exposées, car cela dépasse le cadre de la présente étude.



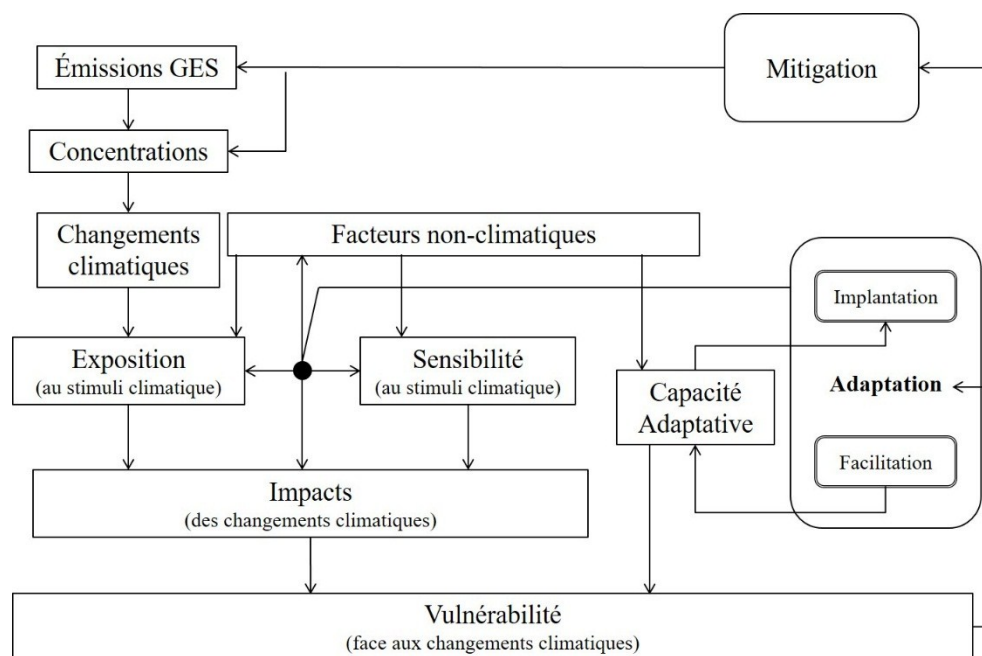


Figure 5: Modèle de la vulnérabilité intégrant la capacité adaptative (adapté de Fussler et Klein, 2006)

#### 2.1.1.6. Le modèle retenu dans le cadre de notre étude

C'est le modèle intégré de la vulnérabilité qui est le plus intéressant pour la présente recherche, car il est le plus inclusif, *i.e.* qu'il laisse le plus de place aux divers éléments du contexte social pour comprendre la vulnérabilité. Ainsi, puisque nous nous intéressons à la vulnérabilité vécue par les agriculteurs, nous nous intéressons à savoir quel « système » ou, plus concrètement, quelle dimension de leur métier est, selon eux, vulnérable (par exemple, cela pourrait être la dimension sociale, économique, etc.), quels éléments du système sont vulnérables (par exemple, si on parle de la dimension sociale, l'élément vulnérable pourrait être l'image qu'a la société en général de l'agriculture ou l'intérêt de la relève pour le métier, etc.), quels acteurs sont affectés, quels sont les facteurs de risque identifiés, sur quelle temporalité se situe cette vulnérabilité et finalement quelles stratégies (ou quels

moyens d'adaptation) sont envisagées ou souhaitées pour faire face aux facteurs de risque identifiés. Ce modèle laisse donc la place à toutes les possibilités, selon le point de vue et le vécu des agriculteurs.

## 2.1.2. LA VULNERABILITE ET L'AGROFORESTERIE DANS LES BANDES RIVERAINES

Les différents modèles d'analyse de la notion de vulnérabilité, tels que présentés dans la section précédente, permettent de mieux cerner le concept, ainsi que son utilité dans le cadre de la présente étude. Ainsi, nous l'avons vu, le modèle de la vulnérabilité intégrée est le plus complet lorsqu'il est question de connaître et de comprendre les différentes préoccupations vécues par les producteurs agricoles. Voyons maintenant comment la notion de la vulnérabilité peut être recentrée davantage autour de notre sujet d'étude afin de construire un cadre conceptuel qui permette de raffiner notre question de recherche.

### **2.1.2.1. L'agroforesterie dans les bandes riveraines pour une ressource « eau » vulnérable**

Le projet pilote mené par l'OBNESL vise à pallier certaines pressions exercées sur les cours d'eau par les activités agricoles. Sans reprendre l'ensemble des éléments de notre section 1.1.3, il appert que l'agroforesterie dans les bandes riveraines est une mesure permettant de faire face à la dégradation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en territoire agricole. Or, lorsqu'il est question d'adaptation – où la mise en place de l'agroforesterie dans les bandes riveraines serait une adaptation, mise en œuvre par les agriculteurs, afin de réduire la vulnérabilité des cours d'eau face aux activités agricoles –, les notions de capacité adaptative et de facilitation deviennent incontournables (Fussler et Klein, 2006; Mendis *et al.*, 2003; Reid, 2003; Smit et Pilifosova, 2001). En résumant les travaux de plusieurs auteurs, Reid (2003) offre une liste de déterminants de la capacité adaptative :

1. La sensibilisation : la capacité des gens à observer des changements et à en identifier l'origine de manière réaliste (par exemple, une modification de la qualité de l'eau);
2. Les technologies : la disponibilité et l'accès aux options technologiques pour l'adaptation;
3. Les ressources : la disponibilité en ressources permettant de s'adapter (incluant les ressources financières et physiques) et le degré de distribution de ces ressources parmi la population;
4. Les institutions : la structure des institutions;
5. Le capital humain : les compétences, l'éducation, les expériences et les capacités générales des individus;
6. Le capital social : les réseaux sociaux informels et la vie collective d'une communauté, car ils peuvent avoir une influence sur les capacités et la volonté des résidents à travailler ensemble vers un but commun;
7. La répartition du risque : la capacité d'un macro-système à réduire les impacts survenant sur n'importe quelle composante du système en partageant le risque parmi les acteurs (comme des assurances, par exemple);
8. La gestion de l'information : la capacité qu'ont les personnes qui décident ou non de mettre en place une mesure adaptative à gérer l'information, soit le processus par lequel l'information est qualifiée de crédible, etc.

Tout en reconnaissant la pertinence de ces éléments (qui sont en partie étudiés dans le rapport de De Baets et ses collaborateurs (2007) qui fournissent un portrait de l'agroforesterie au Québec<sup>29</sup>), plusieurs auteurs reconnaissent également l'importance des perceptions lorsqu'il est question d'adaptation (Adger, 2006; Grothmann et Patt, 2005; Reid, 2003; Smit et Wandel, 2006). Adger (2006) souligne que la perception de barrières à l'adaptation est aussi importante que la réelle capacité d'adaptation des acteurs; toutes les conditions pouvant être réunies, l'adaptation (ou la mise en place d'une nouvelle pratique agricole) a peu de chances d'être implantée si les acteurs ne pensent pas qu'ils ont la capacité de s'adapter. L'importance des perceptions est également soulignée dans la littérature du risque, car l'identification du risque est essentielle à l'*intention d'adaptation* (Grothmann et Patt, 2005; Nathan, 2009; Smith *et al.*, 2011) ce qui rejoint l'importance des

---

<sup>29</sup> Ce rapport se penche sur les ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles existantes au Québec pour la mise en place de pratiques agroforestières.

déterminants cités aux points 1 et 8 de la liste précédente (soit la sensibilisation et la gestion de l'information).

Kandlikar et Risbey (2000), ainsi que Grothmann et Patt (2005), citent les étapes de l'adaptation décrites par Graetz *et al.* (1997) qui sont : (1) la détection de signaux, (2) l'évaluation, (3) la(les) décision(s) et réponse(s) et (4) l'évaluation finale. Les étapes sont ici expliquées.

1. *La détection de signaux* dépend des intérêts de l'acteur. Par exemple, à quelle échelle et à quelle temporalité l'acteur porte-t-il son attention, à quels stimuli l'acteur est-il sensible?
2. *L'évaluation* constitue l'étape où, après que les signaux aient été détectés, ces derniers sont évalués au niveau de leurs conséquences ou impacts potentiels;
3. *La(les) décision(s) et réponse(s)* correspondent aux étapes où l'acteur fait le choix d'opérer un changement en réaction à son évaluation précédente;
4. Enfin, *l'évaluation finale* permet de faire le point sur l'efficacité du changement apporté; si ce dernier a eu les effets escomptés, l'acteur reconnaît et retient cette action comme étant une option adaptative intéressante. En cas contraire, l'acteur doit évaluer les causes de l'échec.

**Ces étapes de l'adaptation mettent en lumière l'importance du processus décisionnel lorsqu'il est question de la vulnérabilité, en plus de la dimension comportementale du risque.** Le rôle que jouent les perceptions et les décisions deviennent ainsi des aspects clés de l'adaptation (Grothmann et Patt, 2005; Smit et Skinner, 2002) et donc de la vulnérabilité. Aussi, comme certains auteurs le soulignent, la perception du risque renvoie à l'évaluation du risque qui, à son tour, dépend des objectifs et des valeurs des acteurs alors que l'évaluation de l'importance des impacts du risque dépend de ce que l'acteur valorise, et ce par rapport aux autres problèmes et défis qu'il vit (Grothmann et Patt, 2005; Kandlikar et Risbey, 2000; Lind, 1988 cité par Reid, 2003). Ainsi, en plus de considérer la capacité adaptative, il faut considérer que **les agriculteurs s'adaptent en fonction de la détection d'un problème, de l'attribution d'une cause à ce problème, mais aussi en fonction de leurs valeurs et leurs objectifs, ainsi que de l'importance relative de ces valeurs et objectifs**, ce qui rejoint aussi certaines conclusions de chercheurs

sur l'adoption de l'agroforesterie (den Biggelaar, 1996; McGinty *et al.*, 2008; Valdivia et Poulos, 2009).

### 2.1.2.2. Quelle vulnérabilité du point de vue des agriculteurs?

En reconnaissant l'importance des perceptions et de la notion de l'adaptation dans l'évaluation de la vulnérabilité, Grothmann et Patt (2005) offrent un cadre conceptuel de la perception du risque et de l'adaptation, appliqué aux changements climatiques (figure 6). Leur approche est basée sur la théorie de la motivation à la protection (*Protection motivation theory – PMT*) qui a fait ses preuves notamment dans le domaine de la santé pour lequel elle a été conçue, mais qui, malgré sa pertinence, a été peu utilisée dans le domaine de l'environnement et des risques naturels (Grothmann et Patt, 2005). Cette théorie est basée sur le principe que c'est la perception d'un danger (*i.e.* du risque ou d'un problème) et de ses capacités d'y faire face qui sont à la source de l'intention à l'action (ou du comportement). Dans le modèle de Grothmann et Patt (2005), l'*évaluation du risque* a deux dimensions, soit l'exposition perçue et la sensibilité perçue. L'exposition perçue c'est la probabilité d'occurrence d'un risque (par exemple, les attentes d'un agriculteur face à la récurrence du phénomène d'inondation auquel ses champs sont soumis). Ce que l'acteur perçoit comme pouvant possiblement être affecté – et cela dépendamment s'il s'agit d'éléments de plus ou moins grande valeur à ses yeux – représente la sévérité perçue du risque, ce que nous nommons sa sensibilité perçue (par exemple, un producteur agricole se sentira plus ou moins sensible face au risque d'inondation d'une parcelle si elle est plus ou moins importante pour sa production agricole). Le modèle de Grothmann et Patt (2005) sur l'*évaluation de l'adaptation* – concept qui se rapporte à la *capacité d'adaptation* perçue – se scinde en trois dimensions : l'efficacité perçue par l'acteur (dans notre cas, l'agriculteur) de la mesure adaptative (par exemple, l'efficacité de l'agroforesterie dans les bandes riveraines à protéger l'eau contre les polluants d'origine agricole ou à redorer l'image agricole), l'idée qu'a cet acteur concernant ses capacités à mettre en place et à gérer la

mesure adaptative et finalement sa perception du coût de l'adaptation (coût en termes de temps, d'énergie, d'argent et d'efforts à la mise en place et à l'entretien, et ce, relativement au risque perçu). Ces deux dernières dimensions rejoignent les conclusions de Valdivia et Poulos (2009), de McGinty *et al.* (2008) et de Pattanayak *et al.* (2003) qui ont trouvé que la confiance qu'ont les agriculteurs envers les retombées des pratiques agroforestières, en plus de leur capacité à gérer ce type de système, influence leur propension à adopter ce type de pratique. Cette évaluation peut ensuite mener vers l'*intention d'adaptation* que les auteurs différencient de l'*adaptation* – ce que Fussel et Klein (2006) nomment l'*implantation*. En fait, Grothmann et Patt (2005) distinguent l'intention et l'action, car les gens ont souvent des intentions qu'ils ne traduisent pas en action (Grothmann et Patt, 2005). Les auteurs mentionnent que des incitatifs externes peuvent motiver l'action, ce qui est d'ailleurs corroboré par Kanga (2015). Nous distinguerons également l'*intérêt pour l'adaptation* et l'*intention*, car la défaillance de l'une des trois dimensions de la *capacité d'adaptation perçue*<sup>30</sup> pourrait limiter l'intention à l'action.

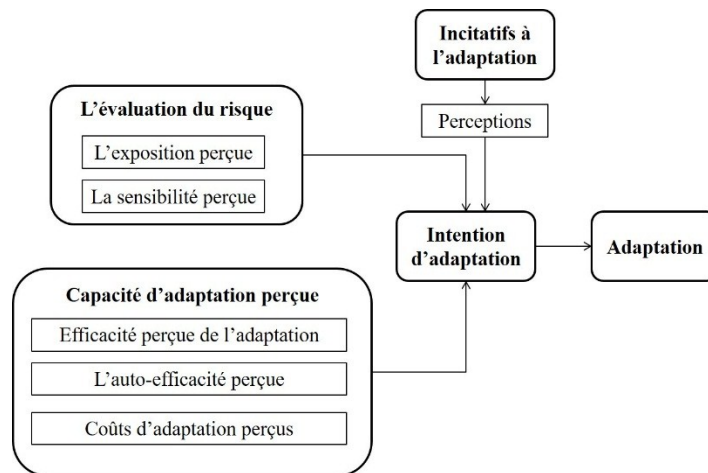


Figure 6: Conceptualisation de la vulnérabilité perçue (adapté de Grothmann et Patt, 2005)

<sup>30</sup> Comme nous venons de le voir, les trois dimensions de la *capacité d'adaptation perçue* sont : l'efficacité perçue par l'acteur de la mesure adaptative, la perception que cet acteur a de ses capacités à mettre en place et à gérer la mesure adaptative et finalement sa perception du coût de l'adaptation.

Le modèle de Grothmann et Patt (2005), quoiqu'utile à notre conceptualisation, a ses limites pour la présente recherche : il ne tient pas compte des facteurs de risques autres que les changements climatiques (donc n'inclut pas l'influence que peuvent avoir d'autres facteurs tant sur l'exposition que sur la sensibilité, comme le font les modèles de la vulnérabilité intégrée). Pour autant, ce qui est pertinent de retenir c'est la prise en compte des perceptions et des intentions des acteurs lorsqu'il est question d'adaptation. Or, la présente étude s'intéresse aux problèmes vécus par les agriculteurs dans leur ensemble. C'est donc leur vulnérabilité globale perçue qui nous intéresse, et ce afin de déterminer la place qu'y occupe l'environnement, si elle en occupe une. Il n'est donc pas tenu pour acquis que l'*environnement* représente un problème pour les agriculteurs, qu'il contribue à leur vulnérabilité, s'ils en ont une. Et si tel est le cas, quelle adaptation serait envisageable, voire souhaitable? Le cadre conceptuel de la vulnérabilité – que l'on pourrait caractériser de « construite », « perçue » ou « vécue » - devient donc celui présenté en figure 7.

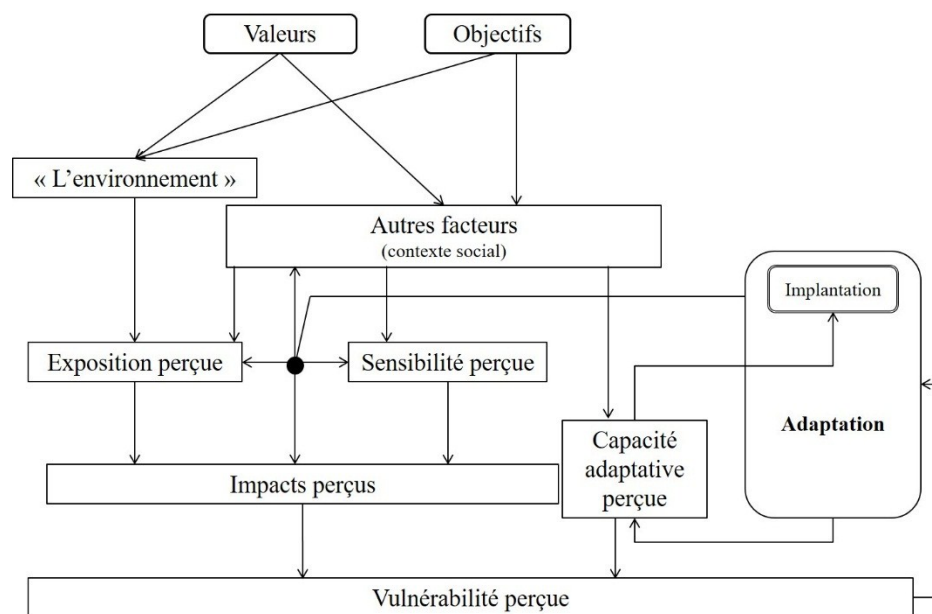


Figure 7: Conceptualisation de la vulnérabilité perçue

### 2.1.3. MIEUX COMPRENDRE LE PROCESSUS DECISIONNEL

L'approche par la vulnérabilité sert à mieux comprendre le processus décisionnel face à des situations de risque. L'approche intégrée de la vulnérabilité tient compte de tous les facteurs contextuels qui interagissent avec le facteur de risque, ce dernier n'agissant pas seul dans la construction de la vulnérabilité. Par ailleurs, l'approche par les perceptions, telle que proposée par Grothmann et Patt (2005), tient compte des valeurs et des objectifs dans la construction de la vulnérabilité, permettant ainsi de mieux comprendre le processus décisionnel, plus globalement, face à des problèmes ou des difficultés tels qu'ils sont vécus et perçus par les agriculteurs. Néanmoins, nous l'avons souligné, il est essentiel de connaître les perceptions des agriculteurs sur les questions entourant la notion d'environnement. Également, les étapes de l'adaptation, telles que citées par Kandlikar et Risbey (2000), ainsi que Grothmann et Patt (2005), soulignent l'importance des intérêts – et non seulement des « problèmes » – dans la détection des signaux qui peuvent mener à l'adaptation, ou plutôt – en ce qui nous concerne dans la présente étude – à l'adoption d'une nouvelle pratique qui n'est pas nécessairement motivée par un sentiment ou une situation de vulnérabilité.

Ainsi, il devient pertinent de se pencher sur d'autres approches théoriques qui s'intéressent au processus décisionnel et qui nous outilleront afin de cerner les perceptions des agriculteurs à l'égard du sujet de l'environnement et des mesures pour la protection de l'environnement. Ces approches devront permettre de compléter notre modèle conceptuel présenté à la figure 7.



### 2.1.3.1. Approches classiques

Deux approches classiques permettent de mieux comprendre le processus décisionnel : l'approche économique traditionnelle<sup>31</sup> et l'approche comportementale. L'approche économique traditionnelle part de certaines prémisses qui limitent son pouvoir descriptif. Notamment, elle simplifie le processus décisionnel en assumant que les acteurs font des choix objectifs, rationnels, et tendent à maximiser leur utilité espérée (Kandlikar et Risbey, 2000; Reid, 2003). Aussi, elle assume que les facteurs économiques sont déterminants dans le processus décisionnel (Adesina et Zinnah, 1993; Gasson, 1973), alors que plusieurs auteurs soulignent que les décisions des agriculteurs ne sont pas uniquement motivées par des objectifs de profit (Adesina et Zinnah, 1993; Gasson, 1973; Kandlikar et Risbey, 2000; Reid, 2003; Smith *et al.*, 2011; Vanslebrouck *et al.*, 2002; Willock *et al.*, 1999a). L'approche comportementale, elle, est plutôt descriptive, c'est-à-dire qu'elle considère la complexité entourant la question. C'est cette dernière qui nous intéresse.

Il existe plusieurs théories comportementales qui tendent à expliquer le processus décisionnel – qui mène au comportement –, mais seulement les plus pertinentes à notre étude sont ici présentées. Les deux plus communes, et qui forment la base de nombreuses autres théories sur le comportement, sont la *théorie de l'action raisonnée* (TAR) et la *théorie du comportement planifié* (TCP).

#### 2.1.3.1.1. Théorie de l'action raisonnée

La théorie de l'action raisonnée a deux composantes majeures, soit l'*attitude à l'égard du comportement* et la norme *subjective* (figure 8). L'*attitude à l'égard du comportement* est une prédisposition à répondre soit négativement ou positivement à un

---

<sup>31</sup> Nous utilisons le terme « approche » (économique traditionnelle) car plusieurs théories s'y rattachent alors que leurs détails dépassent largement le cadre du présent travail.

objet ou comportement donné. Cette attitude dépend des croyances de l'individu à l'étude, *i.e.* si cet individu croit qu'un comportement aura, ou pas, une ou des répercussions favorables sur des éléments qu'il valorise (Ajzen, 2006). La *norme subjective* c'est la perception d'un individu face aux attentes des personnes qui lui sont importantes, à savoir si ces dernières croient que l'individu devrait ou non avoir le comportement en question. Cette composante est également liée aux croyances de l'individu, *i.e.* ses croyances – ses perceptions – de ce que les gens attendent de lui (Ajzen, 2006). L'importance relative de la norme subjective et de l'attitude à l'égard du comportement peut varier selon les situations et les contextes (Ajzen, 1991). Cette théorie part de la prémisse que l'intention d'une action mène à cette action, ce qui est grandement critiqué (Beedell et Rehman, 2000), voire reconnu par l'un des auteurs à l'origine de la théorie qui propose alors un modèle différent. Cet auteur stipule que, finalement, la relation entre l'intention et l'action peut être plus ou moins directe selon que l'action en question relève uniquement de l'individu ou qu'elle dépend de facteurs extérieurs (Ajzen, 2006; Beedell et Rehman, 2000) – alors que ces facteurs peuvent ne pas dépendre de l'unique motivation de l'individu (temps, argent, habiletés individuelles, etc.) (Ajzen, 1991). Cette théorie offre néanmoins l'avantage de prendre en compte les attitudes et les perceptions des acteurs dans leur processus décisionnel, alors que l'objectif premier de la TAR n'est pas de prédire, mais de surtout d'expliquer ou de comprendre le comportement humain.

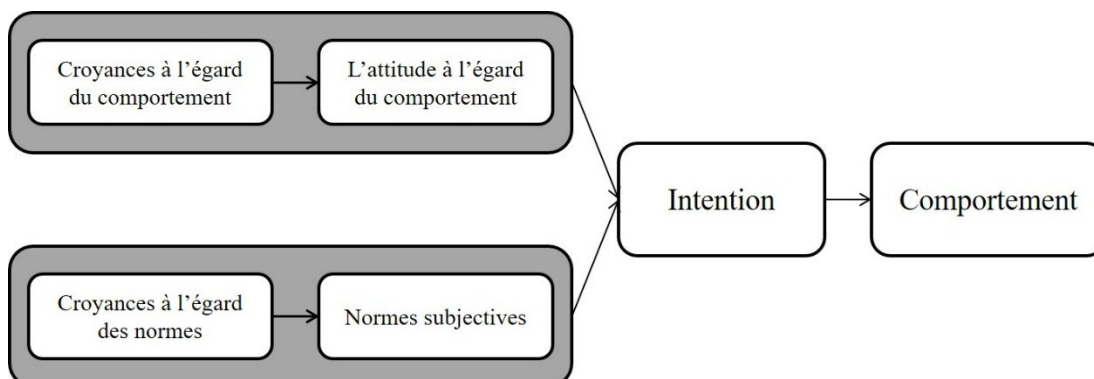


Figure 8: Théorie de l'action raisonnée (adapté d'Ajzen, 2006)

### 2.1.3.1.2 Théorie du comportement planifié

La théorie du comportement planifié part de la théorie de l'action raisonnée, mais y rajoute une composante afin de tenir compte des situations où l'action n'est pas uniquement volitive (c.f. figure 9). Cette troisième composante est le *contrôle du comportement perçu* qui correspond à l'idée que se fait un individu de ses compétences pour s'acquitter du comportement en question (Ajzen, 2006; Ajzen, 1991); cette composante rejoint l'une des dimensions de la capacité d'adaptation perçue de Grothmann et Patt (2005; cf. 2.1.2). Ajzen souligne que la perception de contrôle est en fait plus importante que le contrôle réel de l'individu lorsqu'il est question de ses intentions à l'action (1991), ce qui rejoint le modèle de Grothmann et Patt (2005) sur l'adaptation face aux changements climatiques. Ce modèle a cependant certaines limites car il ne tient pas compte des facteurs externes qui lient l'intention à l'action. Il offre néanmoins une approche intéressante pour mieux comprendre l'intention à l'action pour un comportement (ou une action) donné, une notion pertinente à retenir dans le cadre de notre étude.

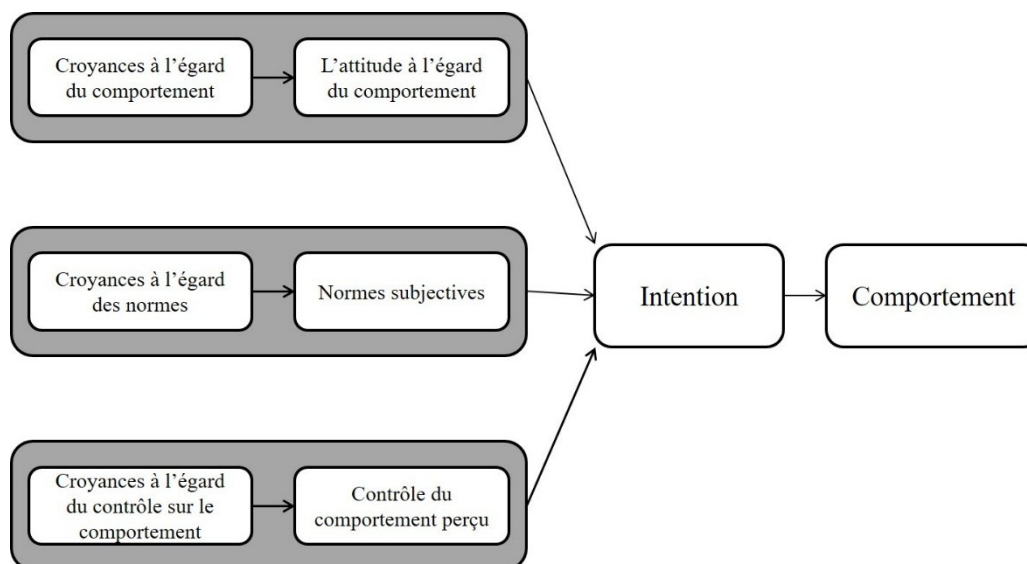


Figure 9: Théorie du comportement planifié (adapté d'Adjzen, 2006)

### 2.1.3.2. Dérivés des approches classiques

Les deux approches théoriques décrites ont été conçues pour le domaine de la santé et ont donc plus largement été utilisées dans ce contexte (Ajzen, 2006; Smith *et al.*, 2011). Cependant, d'autres domaines s'approprient ces concepts et en adaptent le cadre conceptuel aux besoins des différentes situations et des objectifs de recherche. Ainsi, la TAR et la TCP ont été utilisées dans certains travaux portant sur l'adoption de mesures environnementales afin de cerner les attitudes qu'ont les agriculteurs face à ces dernières (Beedell et Rehman, 2000; Willock *et al.*, 1999a). L'intérêt de ces approches théoriques est qu'elles intègrent l'influence de pressions sociales (normes subjectives) sur le comportement, mais également – ce qui est plus important – l'influence des perceptions<sup>32</sup> sur ces normes subjectives et attitudes. Cela donne une importance toute particulière à l'information véhiculée, et donc aux éléments d'information sur lesquels il est possible de travailler lorsqu'il est question de mettre en place des mesures de santé, de sécurité ou de protection de l'environnement.

Pour connaître les motivations des agriculteurs à mettre en place des mesures environnementales, Vanslebrouck et ses collègues (2002) ont construit un modèle conceptuel qui intègre les attitudes des agriculteurs, mais aussi les facteurs externes à l'entreprise agricole (répondant ainsi à la principale critique faite envers la TAR et la TCP), les caractéristiques « internes » à l'entreprise (soit les caractéristiques de l'entreprise et de celles de l'agriculteur – *i.e.* des facteurs qui ne relèvent pas de l'unique motivation de l'individu) en plus des caractéristiques agroenvironnementales à mettre en place. Ce modèle conceptuel est présenté à la figure 10. En fait, les auteurs soulignent qu'une attitude positive envers l'environnement et les mesures pour la protection de l'environnement influence grandement la propension des agriculteurs à mettre en place des mesures pour la protection de l'environnement, ce qui est corroboré par d'autres travaux tels que ceux de Lucht (2007) et de Willock *et al.*, (1999a; 1999b). Aussi, les auteurs incluent les demandes

---

<sup>32</sup> La littérature citée utilise plutôt le terme « croyance », (*beliefs*). Puisque ce dernier peut faire référence à une subjectivité à connotation spirituelle (connotation ésotérique) qui ne fait pas partie de l'objet d'étude, il est ici choisi de se référer au terme plus général des « perceptions » qui réfère à une subjectivité plus globale.

sociales pour des mesures agroenvironnementales au sein des *facteurs externes*, ce qui remplace, à notre sens<sup>33</sup>, la notion de *normes subjectives* de la TAR et la TCP appliquée dans un contexte de producteurs-consommateurs. Il est intéressant de noter que ce modèle reprend les principes de « contexte social » et de « contenu social de la pratique », proposés par Rocheleau (1998).

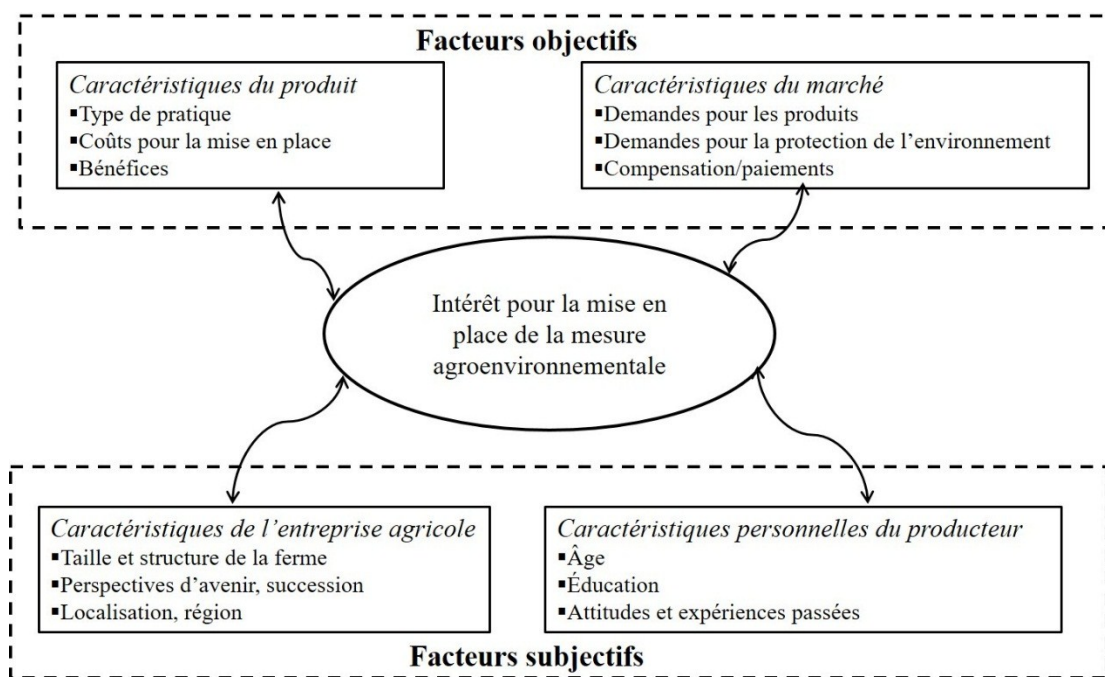


Figure 10: Conceptualisation de Vanslebrouck *et al.* (adapté de Vanslebrouck *et al.*, 2005)

Quan (2004) a utilisé le cadre conceptuel de Vanslebrouck et ses collègues (2002) afin de cerner les attitudes et les perceptions des agriculteurs québécois à l'égard de certaines pratiques pour la protection de l'environnement, et plus particulièrement pour un

<sup>33</sup> Il n'est cependant pas spécifié si le modèle de Vanslebrouck et ses collègues (2002) considère que ces facteurs sont subjectifs (de l'ordre des perceptions des agriculteurs) ou « objectifs ».

système de management environnemental<sup>34</sup>. Bien que cette étude fournisse des résultats intéressants quant aux perceptions des agriculteurs en rapport au développement des normes environnementales (notamment que les agriculteurs croient que la réglementation environnementale ne répond pas à leurs besoins, ni ne correspond à leurs réalités locales ou celles de leur production), elle ne renseigne pas spécifiquement sur les perceptions et attitudes face à la restauration des bandes riveraines agricoles, ni sur le potentiel de l'agroforesterie. Cette recherche a été réalisée à l'échelle québécoise, alors que l'auteur spécifie qu'une étude plus localisée permettrait d'obtenir une compréhension plus fine des attitudes et perceptions en rapport au contexte agricole local et permettrait donc un meilleur arrimage des normes et des pratiques agroenvironnementales. Finalement, l'auteure souligne qu'une analyse plus fine portant sur la compréhension des attitudes et des perceptions face à l'environnement et aux mesures spécifiques pour la protection de l'environnement serait pertinente afin de mieux cerner le schème de pensée des agriculteurs par rapport aux différentes pratiques agroenvironnementales et donc, permettrait un meilleur arrimage de ces dernières avec les besoins des agriculteurs.

Plusieurs auteurs soulignent que les valeurs et les objectifs des agriculteurs tiennent une place importante au sein de leur processus décisionnel puisque le métier d'agriculteur implique une mise en commun de leurs objectifs entrepreneuriaux, ainsi que de leurs mode et milieu de vie, car beaucoup d'entreprises agricoles sont centrées autour de la famille (Fairweather et Keating, 1994; Willock *et al.*, 1999b). En fait, Brodt *et al.* (2006) soulignent qu'on ne peut s'attendre à ce que les agriculteurs adoptent des mesures de gestion véhiculant des valeurs qui entrent en contradiction avec leurs propres valeurs personnelles. Gasson (1973) souligne que pour comprendre les motivations des agriculteurs, il est nécessaire de connaître leurs objectifs et leurs valeurs. Elle définit les objectifs comme étant une finalité ou un état souhaité par un individu ou quelque chose qu'un individu souhaite accomplir. Certains objectifs sont autosuffisants alors que d'autres

---

<sup>34</sup> Il s'agit d'un système de gestion intégrée qui vise à identifier, évaluer et réduire les impacts environnementaux des activités. Ce système va au-delà de la réglementation pour être préventif et assurer la conservation des ressources naturelles.

servent à atteindre d'autres objectifs. Les valeurs sont définies comme étant des standards ou des références morales. Elles sont plus permanentes que les objectifs ou les besoins, car elles ne sont jamais entièrement satisfaites, *i.e.* elles sont toujours souhaitées – par exemple, un gourmet souhaitera toujours avoir de bons repas, car cela a de la valeur pour lui, en opposition à la simple satisfaction du besoin de se nourrir (Gasson, 1973). L'auteure souligne que c'est l'ordre d'importance des valeurs et des objectifs qui influence le processus décisionnel, car bien que les agriculteurs puissent souhaiter répondre à l'ensemble de leurs objectifs et valeurs, cela peut souvent s'avérer impossible. C'est donc la hiérarchisation de ces valeurs et objectifs qui influence les actions lorsqu'un choix s'impose (Fairweather et Keating, 1994; Gasson, 1973). Aussi, les valeurs et objectifs peuvent parfois être mutuellement exclusifs (Gasson, 1973) ou alors être perçus comme étant mutuellement exclusifs, ou encore l'être à cause du contexte extérieur de la ferme. D'ailleurs, le contexte extérieur de la ferme peut influencer la hiérarchisation ou la prévalence de certains objectifs : par exemple, la recherche de Fairweather et Keating (1994) a montré que les agriculteurs ayant des assurances pouvaient se permettre de moins se focaliser sur les aspects économiques de l'entreprise. Le contexte externe de la ferme peut même influencer les objectifs : Ilbery (1982) a trouvé que des producteurs de houblon en Angleterre ne visaient pas l'agrandissement de leur entreprise étant donné le contexte économique qui n'y était pas favorable. Pour Gasson (1973), le comportement dépend des objectifs entrepreneuriaux, des objectifs et valeurs personnels, et de l'environnement de l'agriculteur tel qu'il le voit (soit ses contraintes, les ressources dont il dispose, etc.). Finalement, Fairweather et Keating (1994) soulignent que les valeurs dominantes traduisent ce que les agriculteurs considèrent comme étant de « bonnes pratiques agricoles ».

Willock et ses collègues (1999a; 1999b) ont construit un cadre conceptuel qui intègre les valeurs, objectifs et attitudes des agriculteurs afin de comprendre leur comportement. Leur modèle est quantitatif car ils ont créé une typologie d'attitudes et d'objectifs qui sont corrélés à différents « comportements » ou actions des agriculteurs. Leur modèle n'intègre que les objectifs, et non les valeurs, car il est pris pour acquis que les objectifs traduisent les valeurs, comme l'ont souligné Fairweather et Keating (1994) et Stern (2000). Les résultats

démontrent que les objectifs (et les valeurs), ainsi que les attitudes offrent une bonne compréhension du processus décisionnel des agriculteurs. Néanmoins, les auteurs précisent qu'une compréhension plus approfondie serait possible en intégrant des facteurs socio-économiques au modèle, ainsi qu'en concentrant ses recherches sur un domaine ou objet décisionnel spécifique, tel que l'environnement ou une pratique agroenvironnementale particulière. Suite à leurs résultats, les auteurs offrent le schéma conceptuel présenté à la figure 11. Ils ont trouvé que les objectifs (et les valeurs) peuvent influencer le comportement agricole directement ou indirectement par l'intermédiaire des attitudes.

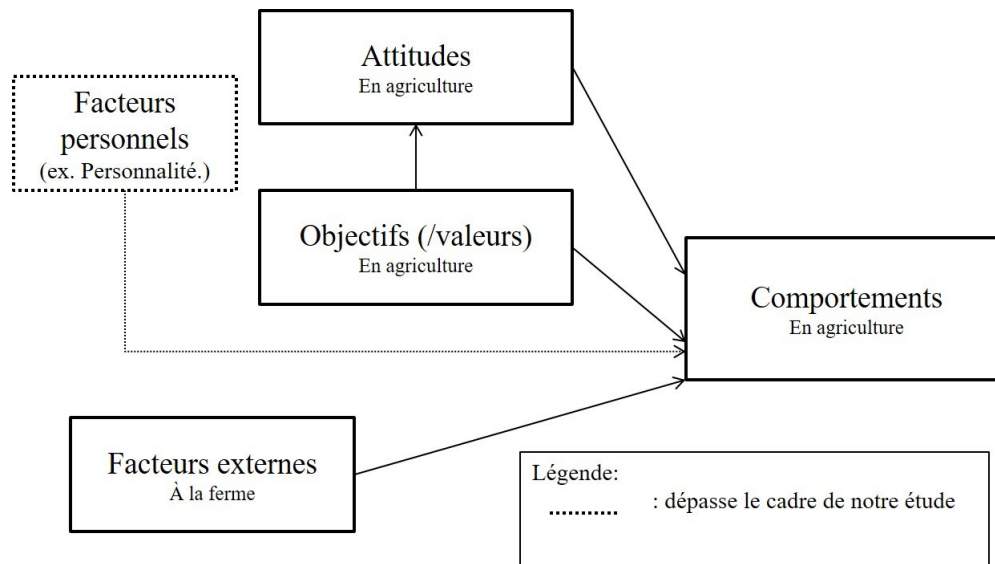


Figure 11: Conceptualisation de Willock *et al.* (1999b) (adapté de Willock *et al.*, 1999b)

#### 2.1.4. APPROCHE PRECONISEE

Comme nous l'avons souligné plus en amont, il est primordial de connaître les problèmes vécus par les agriculteurs afin de pouvoir tenter de répondre à leurs besoins. À cette fin, l'approche par la vulnérabilité intégrée, telle que construite et vécue par les



agriculteurs, nous indiquera si, et comment, la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers peut répondre à leurs besoins. Aussi, le sujet de l'environnement étant central à la mesure proposée, il est essentiel de savoir si ce dernier fait partie de la vulnérabilité des agriculteurs et, le cas échéant, comment. Il ressort également que la notion des perceptions est centrale afin de cerner l'idée qu'ont les agriculteurs à l'égard de la mesure proposée afin de cerner leur intérêt potentiel pour cette dernière, mais aussi les nœuds qui s'y opposent. Néanmoins, cette notion des perceptions nous semble incomplète dans le cadre de notre étude, voire même pouvoir porter à confusion dû à son utilisation dans le domaine de la psychologie. Il sera donc plutôt question de représentations, car ce concept nous semble plus juste et plus pertinent dans l'optique d'une co-construction entre les acteurs. Ainsi, l'approche de la vulnérabilité devient complémentaire au modèle conceptuel de Willock et ses collègues (1999b) pour mieux comprendre la hiérarchisation des valeurs et des objectifs des agriculteurs, les problèmes qu'ils vivent, ainsi que leur attitude face à l'environnement, aux mesures pour la protection de l'environnement et à la pratique proposée. Nous avons donc construit le schéma conceptuel suivant (figure 12) afin d'illustrer l'articulation des différentes approches utilisées.

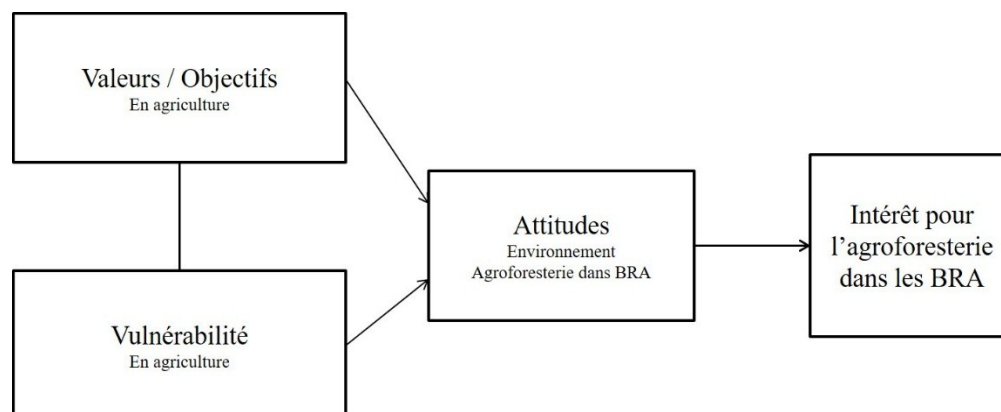


Figure 12: Schéma conceptuel utilisé pour notre étude

## 2.2. CONCEPTUALISATION

Dans cette section, nous revisitons les concepts et notions dont il a été question tout au long de ce chapitre, mais de manière à les définir précisément selon l'utilisation que nous en faisons dans la construction de notre cadre conceptuel. Ces concepts, ainsi que les autres notions auxquelles nous faisons appel, permettront de poser, à la fin de ce chapitre, les questions spécifiques de recherche auxquelles ce travail veut répondre.

### 2.2.1. CONCEPTS PRINCIPAUX : ATTITUDES, VALEURS/OBJECTIFS ET VULNERABILITE

#### 2.2.1.1. Attitudes

Puisque nous souhaitons savoir si la mesure proposée par l'OBVNEBSL peut répondre à un besoin ou à un intérêt pour les agriculteurs, il est essentiel de savoir comment ils se représentent cette dernière, soit si elle aura des répercussions favorables ou pas sur leurs pratiques, leur entreprise ou sur des éléments qu'ils valorisent. C'est dans cette mesure que la notion d'*attitude* s'insère au cœur de notre sujet de recherche. Rappelons que l'attitude est la réponse positive ou négative face à un objet ou comportement donné (Ajzen 2006). Si l'individu a une réponse négative à l'égard d'un objet ou action, c'est que l'individu pense que cet objet ou action aura des répercussions indésirables sur un élément qu'il valorise; cela peut être un objectif auquel l'individu tient, une valeur qui lui est importante ou un objet/élément qu'il valorise. L'attitude dépend donc des représentations d'un individu, *i.e.* s'il se représente l'objet ou le comportement comme ayant des retombées positives ou pas. En s'intéressant au comportement pro-environnemental, Stern (2000) souligne que l'attitude d'un individu peut également traduire ce qu'il perçoit comme étant ses propres capacités à mettre en place une mesure pour la protection de l'environnement. Ainsi, un individu peut avoir une attitude négative face à une pratique pour la protection de l'environnement, mais cela pourrait relever de la représentation négative qu'il a de ses

capacités à mettre en place et à gérer la pratique. Il est important de noter que par l'utilisation du concept d'attitude nous ne cherchons pas à faire une analyse psychologique des répondants, mais plutôt à faire ressortir les différents éléments de leur discours qui supportent une attitude positive ou négative à l'égard des différents sujets abordés.

#### **2.2.1.2. Valeurs/objectifs**

Comme nous l'avons exposé précédemment, les valeurs et objectifs sont intimement liés entre eux. Il est néanmoins possible de les différencier selon la définition donnée par Gasson (1973) où l'objectif est une finalité ou un état souhaité par un individu, ou bien quelque chose qu'un individu souhaite accomplir. Un objectif peut être autosuffisant ou alors servir à atteindre un autre objectif. Les valeurs sont prises au sens de ce que l'individu valorise – elles se distinguent des objectifs, car elles sont plus permanentes et ne sont jamais entièrement satisfaites. Les valeurs se vérifient par l'importance que l'individu accorde à différents éléments de son entourage alors que les objectifs se vérifient par ce que l'individu souhaite atteindre ou avoir dans un futur plus ou moins rapproché. Les valeurs et objectifs peuvent être plus ou moins importants pour l'individu, selon la priorité relative qu'il leur accorde (Fairweather et Keating, 1994; Gasson, 1973). Cette priorisation ou hiérarchisation peut être déterminée par la place qu'occupent les différents valeurs/objectifs dans le discours des répondants.

#### **2.2.1.3. La vulnérabilité**

La notion de vulnérabilité doit permettre de connaître les difficultés et les préoccupations des agriculteurs, en plus des éléments à la base de ces dernières. De plus, puisque les individus agissent en fonction de leur *vulnérabilité* telle qu'ils se la représentent, c'est la vulnérabilité construite par les agriculteurs qui fait l'objet de notre

étude. La notion de vulnérabilité comprend deux principales composantes, soit le risque et l'adaptation. Puisque nous nous intéressons à la vulnérabilité construite, nous nous référons ici à la notion subjectiviste du risque donnée par Nathan (2009) où le risque représente :

[L]a perception d'un danger possible, plus ou moins prévisible par un groupe social ou un individu qui y est exposé; représentation d'un danger ou aléa (réel ou supposé) affectant les enjeux, indicateurs d'une vulnérabilité (Veyret, 2003). Elle rend compte des menaces construites socialement et elle est étroitement liée à leur perception et représentation. (Nathan, 2009 : 118)

Cette définition du risque est intéressante, car elle permet d'étudier la représentation sociale des problèmes par l'entremise de leur construction. En fait, c'est le risque représenté et non le risque réel qui guide les actions (Reid, 2003). Puisqu'il s'agit du risque représenté, cette composante a deux dimensions, soit l'exposition représentée et la sensibilité représentée. L'exposition se mesure par la représentation des probabilités d'occurrence d'un événement, alors que la sensibilité se mesure par l'importance accordée à l'élément possiblement affecté. L'exposition est relative aux facteurs extérieurs au système, alors que la sensibilité est relative aux facteurs internes au système – dans les deux cas, ces facteurs peuvent être d'origine biophysique, sociale, économique, culturelle ou politique. En résumé, puisque ces deux éléments forment le risque, il est pertinent de se questionner sur les causes du danger ainsi que sur son importance, à savoir quels éléments sont à l'origine de l'évènement et quels éléments du système font en sorte que l'évènement aura un ou des effet(s) négatifs (ce qui représente les facteurs de sensibilité). Soulignons-le, la représentation d'effet(s) négatif(s) est intimement liée aux valeurs et objectifs des individus, c'est-à-dire s'ils pensent qu'il y a risque d'atteinte à un élément valorisé ou à un objectif qu'ils souhaitent atteindre. Finalement, l'identification des facteurs d'exposition et de sensibilité est importante, car ce sont ces derniers qui influenceront la capacité adaptative telle que représentée, la solution envisagée pour remédier au risque; cet ensemble formant la vulnérabilité.

L'adaptation réfère à un processus ou une action qui vise à permettre au système de gérer, de s'ajuster ou de faire face à un risque, qui sert donc de solution à un problème, influençant ainsi sa vulnérabilité. L'adaptation a deux sous-composantes, soit la capacité adaptative représentée et l'intention d'adaptation. La capacité adaptative représentée recouvre trois dimensions, soit l'efficacité représentée de la mesure adaptative (par exemple, si la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers peut avoir une « réelle » influence sur l'environnement), la représentation de son efficacité personnelle à mettre en place et à gérer la mesure adaptative, et finalement la représentation du coût de l'adaptation (coût en termes de temps, d'énergie, d'argent et d'effort à la mise en place et à l'entretien, et ce, relativement au risque représenté). L'intention d'adaptation dépend de la détection d'un problème et de l'attribution d'une cause à ce problème (par exemple, si les agriculteurs détectent un problème au niveau de la qualité de l'eau et que ce problème serait causé par leurs activités). L'adaptation a également une dimension temporelle : elle peut être soit anticipatoire ou réactive (Smit et Wandel, 2006). Ainsi, ce n'est pas tant l'adaptation comme telle qui est intéressante, mais plutôt ses dimensions qui nous permettront de mieux cerner la vulnérabilité des agriculteurs et, surtout, l'intérêt que peut leur présenter la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers.

La notion de vulnérabilité comporte plusieurs dimensions : il faut définir le système vulnérable, déterminer quel élément du système est soumis à un risque, quels sont les facteurs de risque (donc les facteurs d'exposition et de sensibilité) et sur quelle temporalité le système est vulnérable. Tel que défini antérieurement, le système qui nous intéresse est le producteur agricole et son entreprise; le système est de nature tant écologique, économique, que social ou politique (via l'UPA et le MAPAQ notamment). Ainsi, l'élément du système pouvant être soumis à un risque peut se situer tant à l'échelle du champ, de la ferme, de la communauté, de la région, voire du secteur agricole québécois. Les facteurs de risque comportent deux dimensions – le domaine et l'échelle – qui se déclinent chacune en deux sous-dimensions : le domaine peut être socio-économique et/ou biophysique, alors que l'échelle peut être interne et/ou externe à la ferme (le lecteur est

invité à se référer au tableau 1 qui a été présenté à la section 2.1.1.4). Finalement, la vulnérabilité peut être présente ou anticipée. Pour terminer, mentionnons que la vulnérabilité construite est inclusive (voir le modèle de la vulnérabilité intégrée présenté à la section 2.1.1), car elle laisse la place à tous les éléments identifiés comme participant à (ou faisant partie de) la vulnérabilité. Cela rejoint également le concept de contexte social de Dianne Rocheleau (1998).

Puisque nous nous intéressons à la vulnérabilité construite, c'est-à-dire aux des problèmes vécus, afin de déterminer si la question de l'environnement en fait partie (et, si tel est le cas, comment), l'intérêt n'est pas de caractériser chacune des dimensions et composantes de la vulnérabilité. L'utilité du concept est plutôt de savoir si les agriculteurs ont ou anticipent des problèmes (risques), quelles sont selon eux les sources de ces problèmes (facteurs d'exposition), quelle est l'importance de ces problèmes pour eux et leur entreprise (leur sensibilité – et quels facteurs de sensibilité), s'ils se représentent des solutions « rentables » à ces problèmes (capacité adaptative) et s'ils ont l'intention ou l'intérêt de mettre en place une (ou des) solution(s) (intention d'adaptation). Les agriculteurs ne se diront pas *vulnérables* en soi, mais c'est plutôt à travers leur discours entourant leurs difficultés et préoccupations qu'ils vivent, et les solutions qu'ils envisagent, qu'il sera possible de dégager leur situation de vulnérabilité.

## 2.2.2. AUTRES NOTIONS : REPRESENTATIONS, ENVIRONNEMENT, BANDES RIVERAINES AGRICOLES, PRODUCTEUR AGRICOLE ET AGROFORESTERIE

Les représentations font l'objet de nombreuses études relevant du domaine des sciences sociales et psychologiques. Bien que nous n'en fassions pas une analyse approfondie, cette notion est un outil essentiel à l'analyse de nos résultats. Nous en faisons donc ici une description sommaire afin de mieux l'expliquer et de mieux cerner comment nous l'utilisons. Les représentations renvoient à l'appréhension et à l'interprétation de la réalité, une « forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet » (Jodelet, 1989 :51). Dans

son étude des représentations sociales de l'environnement dans un contexte d'éducation relative à l'environnement, Marquis (2001) reprend et complète Abric (1994) sur son idée des représentations : « toute représentation est donc une forme de vision [...] qui restructure la réalité pour permettre une intégration à la fois des caractéristiques objectives de l'objet, des expériences antérieures du sujet, et de son système d'attitudes et de normes » (Abric, 1994 : 13, cité par Marquis 2001). Ce qui est intéressant dans cette définition, c'est que les représentations renvoient à une idée que l'on se fait du monde, cette idée étant teintée de nos connaissances *a priori* « objectives » sur un sujet, de l'expérience que nous en avons et de notre système de valeurs. Pour les besoins de la cause, nous nous référons ici au concept de *représentation* en tant qu'idée que se font les répondants d'un objet donné.

La notion d'environnement est prise dans le sens « populaire » du terme et non dans le sens plus inclusif qui signifie « tout ce qui entoure ». Il réfère donc au milieu naturel.

La notion de bande riveraine réfère à ce qui est sous-jacent à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) appliquée au secteur agricole (MDDELCC, 2015). Cette bande riveraine correspond donc à une bande minimale de trois mètres de végétation le long des rives et, s'il y a un talus, la largeur doit être d'un minimum d'un mètre en haut de ce dernier. Dans cette bande, les agriculteurs ne peuvent y pratiquer le labour, ni la culture; ils doivent donc y laisser une végétation naturelle sans y épandre d'engrais ou de pesticides. Lorsqu'il est question de restauration de bandes riveraines agricoles, c'est qu'il est entendu d'y planter soit des arbres ou des arbustes lorsque ces bandes auront été débarrassées de toute végétation ligneuse ou herbacée typique de bords de cours d'eau. Les fossés sont exclus de la réglementation.

La notion de producteur agricole réfère aux producteurs enregistrés auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

L'agroforesterie se décline en divers systèmes d'aménagements, tous inspirés de pratiques traditionnelles, mais qui sont aujourd'hui considérés en tant que systèmes intégrés où les arbres (ou arbustes) apportent des bénéfices au système cultural (rétention des

nutriments et du sol, protection des milieux aquatiques, etc.). Lorsqu'il est question d'agroforesterie dans la bande riveraine, nous considérons ce type de pratique contenu à l'intérieur de l'espace défini par la loi (*c.f.* PPRLPI en milieu agricole).

### 2.3. QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE

La question de recherche renvoie à un objectif de compréhension sur l'articulation des enjeux environnementaux, devenus socialement importants depuis plusieurs années, et les défis de production auxquels font face les producteurs agricoles. Nous nous demandons donc **quelle place occupe la question environnementale au sein des préoccupations des agriculteurs?** Aussi, puisqu'il est question de **volontairement** mettre en place une pratique pour la protection de l'environnement, il devient essentiel de se demander **comment la question environnementale est-elle intégrée dans les pratiques? Cette intégration se fait-elle de manière conflictuelle ou harmonisée?** La littérature laisse croire que les agriculteurs sont de plus en plus enclins à intégrer l'environnement dans leurs pratiques alors que, selon l'étude de Quan (2004), leurs motivations pour cette intégration seraient : d'améliorer l'image auprès de consommateurs, d'améliorer la qualité des sols, de faire une meilleure gestion de leurs pratiques ou de répondre à des préoccupations et des valeurs qui leur sont importantes. Selon Kesteman *et al.* (2004), il serait aussi possible que la question environnementale fasse partie des difficultés que vivent des agriculteurs à cause de la réglementation plus sévère et l'achat de nouvelle machinerie que certaines mesures peuvent nécessiter. Ces différentes places que peut occuper la question environnementale risquent toutes d'être présentes et il sera intéressant d'en observer les variantes selon les différents contextes des producteurs (contexte social) et leurs valeurs.

En voulant intégrer une pratique volontaire de protection de cours d'eau en milieu agricole, il devient primordial de connaître les motivations ainsi que les réticences des agriculteurs à mettre en place une telle pratique. Ainsi, nous nous demandons **quelles attitudes ont les producteurs agricoles face à la question environnementale, face aux**



**mesures agricoles pour la protection de l'environnement et finalement face à la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers?** Plusieurs auteurs ont souligné l'importance d'une attitude positive envers les mesures de conservation en général et envers les mesures agroenvironnementales afin que les agriculteurs aient la propension d'adopter de nouvelles mesures pour la protection de l'environnement (Beedell et Rehman, 2000; Gasson, 1973; Lucht, 2007; Maybery *et al.*, 2005; Vanslebrouck *et al.*, 2002; Willock *et al.*, 1999a; Willock *et al.*, 1999b). Aussi, Vanslebrouck *et al.*, (2002) ont souligné l'importance de connaître les attitudes et perceptions face à la nouvelle pratique proposée, car chaque pratique a des implications différentes. Plus précisément, Adesina et Zinnah (1992) soulignent qu'il faut connaître les perceptions face aux différents éléments et implications de la pratique proposée – ce sont ces informations qui permettront de connaître les intérêts et les nœuds que pose une nouvelle pratique. Ainsi, de la question précédente – et puisque nous travaillons sur les représentations sociales afin de mieux cerner ce qu'entendent les auteurs par *perceptions* –, nous nous demandons **quelles représentations et attitudes ont les producteurs agricoles face à la protection de la BRA via la réglementation en vigueur? À la restauration des bandes riveraines agricoles par la plantation d'arbres ou d'arbustes? Croient-ils que cela aurait une incidence sur leur image? Et finalement, quelle attitude face à la possibilité de récolter les éléments de la BRA pour en tirer un revenu?** La littérature laisse croire que les agriculteurs sont généralement favorables aux mesures pour la protection de l'environnement, mais ces dernières ne doivent pas entraver leur travail de production (Anel, 2003; Lynch et Brown, 2000; Quan, 2004). L'étude de Bertrand Anel (2003) laisse quant à elle entrevoir le potentiel d'une valorisation des bandes riveraines agricoles, notamment par la plantation d'essences à valeur ajoutée, telles que les feuillus nobles. D'ailleurs, beaucoup de producteurs agricoles bas-laurentiens auraient déjà l'habitude d'exploiter le bois comme un revenu d'appoint (UPA, 2007). **On peut donc se questionner sur la place qu'ils accordent aux éléments forestiers dans le cadre de leurs pratiques agricoles et si cette place influence leur intérêt pour l'agroforesterie dans les bandes riveraines?**

Puisque les attitudes sont directement liées aux représentations – à savoir si les agriculteurs se représentent qu'une pratique aura ou pas des effets souhaitables sur un élément qu'ils valorisent ou sur un objectif qu'ils tentent d'atteindre<sup>35</sup> – une compréhension des valeurs et objectifs qui sous-tendent ces attitudes, permettra de cerner un arrimage possible entre les valeurs et objectifs des producteurs agricoles et les visées du projet proposé par l'OBNVNEBSL. Ainsi, nous nous demandons **quelles valeurs et quels objectifs les agriculteurs bas-laurentiens rattachent-ils à leur métier ainsi qu'à leurs activités?** Selon une enquête réalisée par Diane Parent (1996), les valeurs et objectifs principaux des agriculteurs seraient : la reconnaissance professionnelle et sociale, la qualité de vie, la réussite économique et la préservation du milieu rural. Le sens de ces valeurs pouvant varier selon les personnes (Parent, 1996), il sera pertinent de mettre les valeurs et objectifs des agriculteurs en relation avec leurs attitudes afin de mieux cerner leur intérêt, ainsi que les nœuds, qu'ils peuvent se représenter à l'égard de la pratique proposée par l'OBNVNEBSL.

Pour résumer, voici l'ensemble de nos questions spécifiques de recherche :

- Quelle place occupe la question environnementale au sein des préoccupations des agriculteurs?
- Comment la question environnementale est-elle intégrée dans les pratiques?
- Quelles représentations et attitudes ont les producteurs agricoles face à la question environnementale?
- Quelles représentations et attitudes ont les producteurs agricoles face aux mesures agricoles pour la protection de l'environnement?
- Quelles représentations et attitudes ont les producteurs agricoles face à la protection de la BRA via la réglementation en vigueur?
- Quelles représentations et attitudes ont les producteurs agricoles face à la restauration des bandes riveraines agricoles par la plantation d'arbres ou d'arbustes?
- Quelles attitudes ont les producteurs agricoles face à la possibilité de récolter les éléments de la BRA pour en tirer un revenu?

---

<sup>35</sup> Rappelons que ces représentations ne sont pas nécessairement fondées sur des faits vérifiables, mais que ce sont ces « réalités », qui s'expriment via le discours des agriculteurs, qui nous intéressent ici.

- Quelle place les agriculteurs accordent-ils aux éléments forestiers dans le cadre de leurs pratiques agricoles et cette place influence-t-elle leur intérêt pour l'agroforesterie par les bandes riveraines?
- Quelles valeurs et quels objectifs les agriculteurs bas-laurentiens rattachent-ils à leur métier ainsi qu'à leurs activités?



## **CHAPITRE 3**

### **MÉTHODOLOGIE**

Dans ce chapitre nous présentons la méthodologie utilisée afin de traiter notre sujet de recherche et pour vérifier les questions spécifiques. Nous y décrivons la stratégie d'échantillonnage, le terrain de recherche et la population d'étude en plus de la stratégie d'enquête et de traitement de données. Est finalement présenté l'échantillon de producteurs et productrices où nous discuterons de sa valeur par rapport à la population d'étude qu'il représente.

#### **3.1. STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE**

##### **3.1.1. TYPE D'ÉCHANTILLONNAGE**

Cette recherche est de nature qualitative, car elle vise à mieux comprendre les schèmes de pensée des agriculteurs en rapport aux questions environnementales, et plus particulièrement en rapport aux bandes riveraines agricoles; soit de comprendre l'articulation des éléments de vulnérabilité, de valeurs/objectifs et d'attitudes (via les représentations) tels qu'identifiés au chapitre 2. Ainsi, une représentativité statistique n'est pas recherchée; c'est plutôt le phénomène d'intégration des questions environnementales au sein des pratiques agricoles, dans toute sa complexité, qui nous intéresse. En fait, il est de notre avis que cet objectif de compréhension serait, à ce stade, incompatible avec une recherche de représentativité statistique. Nous croyons que nos résultats pourraient potentiellement permettre, dans un deuxième temps, de produire une recherche de nature quantitative.

Cette recherche est également de nature exploratoire car il n'y a pas, à notre connaissance, d'autres études s'intéressant à l'articulation des éléments identifiés dans notre cadre théorique. Par ailleurs, comme le contexte agricole local et les caractéristiques de la pratique environnementale proposée – qui se réfèrent respectivement aux concepts de contexte et de contenu social de Rocheleau – doivent avoir une incidence sur la propension des agriculteurs à adopter ladite pratique (Quan, 2004; Vanlembrouck *et al.*, 2002), notre recherche permettra de mieux cerner, et surtout de mieux articuler, l'influence de ces éléments dans le contexte de notre étude.

Finalement, l'objectif étant de décrire et de comprendre des liens de causalité entre nos différents concepts et les représentations des agriculteurs, l'objectif de généralisation des résultats n'est pas ici recherché. Nous nous limiterons donc à un échantillon de 20 répondants (échantillon à cas limités) qui sera tiré de la liste des agriculteurs enregistrés auprès du MAPAQ.

C'est l'entretien semi-directif qui a été retenu afin de mener les enquêtes, car c'est la méthode qui nous permettra au mieux de répondre aux objectifs fixés par cette étude. De fait, ce type d'entretien permet de tirer une compréhension approfondie des sujets abordés, en plus de révéler ce que pense le répondant et qui ne peut être simplement observé, soit des sentiments, des pensées, des intentions (Savoie-Zajc, 1997). L'analyse de la somme des perspectives individuelles permettra donc de mieux comprendre le phénomène à l'étude (Savoie-Zajc, 1997), soit l'adoption possible de pratiques agroforestières dans les bandes riveraines.

### 3.1.2. TERRAIN DE RECHERCHE

En nous intéressant au projet mené par l'OBVNEBSL en regard à la restauration de bandes riveraines agricoles en divers systèmes agroforestiers, nous avons fait le choix d'étudier le contexte agricole propre au Bas-Saint-Laurent. Rappelons-le ici que de 2007 à

2011, l'OBVNEBSL, en collaboration avec l'UPA, a travaillé à la mise en place de parcelles agroforestières expérimentales le long des ruisseaux Levasseur et de la Savane dans le cadre du projet PAC (plan d'action concerté) et ce, dans un objectif de restauration de certaines bandes riveraines agricoles. L'objectif plus large du projet PAC, lancé à l'échelle provinciale, était la collaboration de différents gestionnaires du territoire, en l'occurrence le MAPAQ, le MDDEP et l'UPA, afin de réaliser des interventions sur le terrain – visant notamment l'amélioration de la qualité de l'eau – à l'échelle de petits bassins versants où les agriculteurs étaient au cœur des interventions. Néanmoins, des limites financières et temporelles nous ont contraints à concentrer la présente étude à la ville de Rimouski et aux municipalités environnantes. Ainsi, le territoire à l'étude comprend les municipalités de Rimouski, de Bic<sup>36</sup>, de Saint-Fabien et de Saint-Valérien. Le recoupement de ce territoire avec celui des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (qui comprend l'étendue du projet PAC) justifie également ce choix.

### 3.1.3. POPULATION VISEE PAR L'ENQUETE

La population d'enquête est composée de productrices et producteurs agricoles. Selon Lucht (2007), il est pertinent de rencontrer la personne qui prend les décisions relativement à l'entreprise et qui y est impliquée sur une base quotidienne, car ce sont ses besoins et son intérêt potentiel pour la mise en place de pratiques telles que celles proposées par l'OBV et l'UPA, qui risquent d'avoir le plus d'incidence sur ses choix d'adoption. Les répondants devaient donc être propriétaires exploitants<sup>37</sup> afin d'exclure les effets possibles de cette variable. Ces derniers devaient également posséder un terrain agricole qui inclut ou est

---

<sup>36</sup> La municipalité de Bic n'était pas encore annexée à la ville de Rimouski lors de la campagne de terrain.

<sup>37</sup> Les terrains agricoles ne sont pas tous exploités par leur propriétaire. Toutefois, bien que certains des agriculteurs que nous avons rencontrés louent quelques parcelles de terre, ils sont tout de même propriétaires de leur entreprise, de la majorité des lots agricoles exploités, ainsi que de leurs animaux et bâtiments de ferme.

limitrophe à un plan d'eau (rivière, cours d'eau, milieu humide, lac); le projet impliquant les bandes riveraines, les répondants devaient nécessairement être concernés par cet aspect.

La population à l'étude se divise en deux groupes : une part est composée de répondants participant au projet PAC (n = 5) et l'autre est composée justement de producteurs qui ne participent pas à ce projet-pilote PAC (n = 15). Ce découpage en deux groupes a pour but de cerner de possibles différences de représentations entre les groupes de répondants à l'égard de sujets environnementaux liés aux pratiques agricoles et à la restauration des bandes riveraines en systèmes agroforestiers. La rencontre de participants au projet PAC permettra également de cerner leurs représentations par rapport au projet de restauration des BRA en systèmes agroforestiers, en plus de mieux cerner comment ce projet pilote est reçu des agriculteurs participants.

Par ailleurs, nous avons tenu à obtenir certaines informations concernant les répondants afin de mieux cerner leur *contexte social*. Ces dernières sont : la situation de relève des agriculteurs (*i.e.* si le répondant prévoit prendre sa retraite dans les cinq prochaines années<sup>38</sup> et, si tel est le cas, si une relève est identifiée), le type de production (laitière, bovine de boucherie, ovine, etc.), la taille de la ferme (nombre d'animaux) et la présence de boisés de ferme. Ces facteurs se réfèrent également aux éléments internes à la ferme et peuvent donc influencer la sensibilité des répondants.

## **3.2. STRATÉGIE D'ENQUÊTE ET D'ANALYSE**

### **3.2.1. STRATEGIE DE PREPARATION DU TERRAIN D'ETUDE**

Les propriétaires exploitants visés par la population d'enquête ont été être contactés individuellement afin d'être invités à participer à la recherche. Pour ce faire, une liste de 90

---

<sup>38</sup> Le nombre d'années reprend ici le critère de la fiche d'enregistrement des producteurs agricoles auprès du MAPAQ lorsqu'il leur est demandé s'ils ont établi ou non une relève pour leur entreprise.



producteurs agricoles fut demandée au bureau central du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) situé dans la ville de Québec. La taille de cet échantillon permet avec le plus d'assurance d'atteindre notre objectif de 20 répondants si l'on considère qu'il est souhaitable d'atteindre un taux de réponse d'environ 25 % et que nous devons prendre en compte la possibilité d'erreur pouvant survenir dans la liste (Handfield, 2009). Tel que demandé au MAPAQ, cette liste comportait des renseignements nominatifs, soit le nom du propriétaire enregistré, son adresse d'entreprise et son numéro de téléphone afin qu'une lettre puisse lui être envoyée et qu'au besoin, un appel téléphonique puisse suivre l'envoi postal. D'autres informations furent également demandées, soit la taille des entreprises par classe de revenu et la principale production de celles-ci. Conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), l'autorisation de la Commission d'Accès à l'Information (CAI) du Québec fut obtenue afin que le MAPAQ ait le droit de fournir les informations demandées. Il nous fut cependant refusé d'obtenir les informations relatives au revenu des producteurs; la liste fournie par le MAPAQ comportait donc aléatoirement une variabilité de situations de revenu. Finalement, un représentant de l'OBVNEBSL a été rencontré afin d'identifier, parmi la liste obtenue, les producteurs participants au projet PAC.

### 3.2.2. STRATEGIE DE REALISATION D'ENQUETE

Le terrain de recherche a débuté en avril 2010 et s'est terminé en novembre 2010. Des pré-tests auprès de quatre répondants ont été effectués pendant le mois d'avril. Cette étape a permis de maîtriser le guide d'entretien et de le perfectionner à la lumière des réponses obtenues. Ainsi, certaines questions ont été ajoutées et d'autres reformulées afin d'en faciliter la compréhension. Les pré-tests prenaient la même forme que l'enquête elle-même, soit un entretien semi-directif enregistré. Les répondants du pré-test ont été choisis

au hasard au sein de la municipalité de Saint-Anaclet (hors de notre secteur d'étude) afin de ne pas épuiser le terrain de recherche.

La majorité des rencontres ont eu lieu individuellement; les trois cas où l'entretien s'est déroulé en compagnie du conjoint reflétaient des situations de ménage où les deux personnes présentes prennent les décisions relativement à l'entreprise agricole. Sauf exception (deux précisément), les rencontres ont eu lieu au domicile des répondants; il leur était offert de choisir l'endroit qui leur convenait et, considérant leur horaire chargé, ce lieu de rencontre était privilégié. Par ailleurs, il est reconnu avantageux de rencontrer les répondants dans un lieu qui leur est familier, car ils s'y sentent en confiance et sont ainsi plus enclins et à l'aise à s'exprimer honnêtement et librement sur les sujets abordés (Grawitz, 2001), surtout lorsqu'il s'agit de sujets délicats tels que l'environnement (qui, nous l'avons vu au chapitre 1, fit une entrée forcée dans le domaine agricole) et les difficultés vécues au sein de l'entreprise. Chaque participant a été rencontré une seule fois.

### 3.2.3. ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF AUPRES DES PRODUCTEURS

Il est important de mentionner que la lettre envoyée aux répondants potentiels omettait délibérément de mentionner l'objet d'étude central, soit l'intérêt potentiel des agriculteurs pour la restauration des bandes riveraines en systèmes agroforestiers et ce, par l'entremise de l'intégration des questions environnementales au sein de leurs pratiques et de leur métier. Le sujet de l'environnement étant sensible pour plusieurs, cela aurait pu nuire au taux de réponse et même orienter le discours des répondants. Le sujet de recherche y était donc décrit comme s'intéressant aux enjeux de développement du territoire agricole, à savoir comment certaines conditions sociales, économiques et environnementales affectent les pratiques des producteurs et peuvent avoir un effet sur l'agriculture à plus long terme. Cette description très large n'était pour le moins pas fautive : notre intérêt pour la vulnérabilité des agriculteurs veut justement cerner les différents éléments de difficultés et de défis que vivent ou appréhendent les répondants afin de cerner si le sujet de

l'environnement y trouve une place et, si tel est le cas, comment il s'y articule. Finalement, c'est cet ensemble de difficultés, de besoins, de valeurs/objectifs et d'attitudes (via les représentations) qui doit permettre de cerner l'intérêt potentiel que peut leur présenter l'agroforesterie dans les bandes riveraines. Cette lettre de sollicitation à la participation des répondants est présentée à l'annexe III.

La grille d'entretien a été construite en quatre parties avec une section additionnelle pour les répondants participant au projet PAC (voir grille à l'annexe IV). La première partie concerne les informations sur l'exploitant agricole. Cette partie s'est déroulée en deux temps : une partie des questions fut abordée au tout début de l'entretien et l'autre à la fin. L'objectif était de commencer l'entretien avec des questions s'intéressant au répondant afin de le mettre rapidement à l'aise avec l'exercice. Les informations plus personnelles, comme le niveau d'étude par exemple, ont été réservées pour la fin de l'entretien. Ont suivi des questions sur l'exploitation agricole. Cette section, arrivant en deuxième lieu, a également permis de rapidement mettre le répondant en confiance avec l'exercice ainsi qu'avec l'enquêteur : la production agricole étant un mode de vie et non uniquement un métier, les agriculteurs aiment beaucoup parler de leur travail et de leur entreprise! Il leur a également été demandé s'ils possèdent des boisés de ferme et comment ils se représentent la complémentarité des arbres avec l'agriculture. Cette deuxième section visait également à cerner le contexte social des répondants et de leur production.

Les troisième et quatrième parties étaient centrales; ces dernières ont permis de cerner les différentes valeurs et représentations des répondants face aux questions abordées. Nous avons donc discuté des sujets suivants : leur métier, leurs pratiques agricoles et l'environnement. La grille a été construite de manière à cerner, de différentes manières, les représentations face à ces concepts. Par exemple, afin de connaître les valeurs qu'ils rattachent à leur métier, il leur a été demandé ce qu'ils préfèrent plus que tout dans leur métier, mais aussi, selon eux, quels impacts (sociaux, économiques, etc.) doivent avoir leur métier et leurs pratiques. Cette formulation du guide a permis une certaine hiérarchisation des valeurs chez les répondants en fonction de ce qu'ils abordent le plus dans leur discours,

aux éléments importants qu'ils rattachent à leur métier, ainsi qu'à leurs pratiques (par exemple, lorsqu'il est question des impacts de leurs activités et de leur métier, certains peuvent parler plus largement des impacts sur leur vie privée ou, plutôt, sur le contexte socio-économique de leur localité). Il leur a également été demandé s'ils vivent des difficultés dans leur entreprise ou au sein de leur métier en général; ces questions ont permis de cerner les difficultés vécues, passées ou anticipées (soit en lien avec leur vulnérabilité). Il est important de souligner que cette question concernant les difficultés vécues ou anticipées ne visait pas directement toutes les préoccupations que pouvaient avoir les répondants. Ainsi, certains répondants n'identifient pas de difficultés lorsque questionnés directement sur le sujet, mais finissent par en évoquer durant la progression de l'entretien, et ce, tout en identifiant les causes et conséquences de ces dernières. Le ton exprimé à l'égard de ces difficultés, ainsi que l'importance qu'elles occupent au sein du discours peuvent également être révélateurs de certains aspects liés au sentiment de vulnérabilité. La troisième partie abordait leurs représentations par rapport au regard que peut porter la société en général sur leur métier et leurs pratiques. En somme, ces trois parties ont laissé la place aux répondants afin qu'ils abordent spontanément ou pas, le sujet de l'environnement. L'intérêt de cette ouverture était de voir si ce sujet avait, pour eux, tout naturellement une place et, si oui, de quelle façon celle-ci intervenait.

Après avoir sciemment évité d'aborder directement la notion d'environnement, la quatrième partie cherchait, de prime abord, à connaître le premier sens que rattachent les répondants, justement, au terme « environnement ». Cette information peut permettre de mieux cerner la position (et éventuellement l'attitude) que peuvent spontanément avoir les répondants lorsqu'il est question « d'environnement ». À partir de ce moment, il a ensuite été entendu avec les répondants que pour la poursuite de l'entretien, le terme se référerait au milieu naturel. Ainsi, le sujet de l'environnement a été abordé, en premier lieu, à une échelle plus large que celle strictement agricole et de la ferme, pour ensuite se rapprocher de son sens agricole. Les répondants ont ainsi été amenés à discuter de l'intégration des normes environnementales au sein de leurs pratiques et comment ils entrevoient la

possibilité de « restaurer » leurs bandes riveraines. Finalement, le concept de l'agroforesterie a été abordé afin de cerner leur idée face à cette possibilité de pratique<sup>39</sup>.

La cinquième partie s'adressait uniquement aux producteurs participants au projet PAC. Il leur a été demandé ce qu'ils pensent du projet, comment ils entendent sa réalisation (les aménagements n'ayant pas encore été effectués au moment des entretiens), la gestion des aménagements, ainsi que leurs retombées (ou effets). Finalement, il leur était demandé si le projet aurait pu être présenté différemment et pourquoi ils avaient décidé d'y participer.

#### 3.2.4. ASPECTS ETHIQUES

Certains aspects éthiques ont dû être respectés tout au long du projet. Tout d'abord, puisque la recherche a nécessité la participation d'êtres humains, nous avons dû obtenir un certificat d'éthique à la recherche de l'UQAR, conformément à sa *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*, afin de couvrir la période de collecte de données. Ce certificat, délivré suite à l'examen du projet de recherche par le comité d'éthique de la recherche de l'UQAR, atteste que les humains participant au projet ont été traités avec dignité et que leur droit à la vie privée et à la confidentialité a été respecté. Ainsi, le certificat fut obtenu et dûment validé pour toute la durée de la phase terrain de la recherche. Une copie du certificat se retrouve en annexe V du présent document.

Afin d'assurer aux participants un maximum de transparence face à l'enquête et à ses visées, un formulaire de consentement qui décrit le projet de recherche ainsi que ce qui était attendu de leur participation leur a été remis au début de la rencontre. Le formulaire précise

---

<sup>39</sup> Il a été évité d'utiliser le terme « agroforesterie » en considérant que tous les répondants ne connaissaient pas cette pratique et aussi afin d'éviter de possibles divergences dans la conceptualisation de ce qu'est l'agroforesterie. Il a été établi que par *restauration* des BRA il était entendu la plantation d'arbres ou d'arbustes. Il leur fut ensuite demandé si la possibilité de tirer un revenu de cette *restauration* pouvait les intéresser et ce qu'ils en pensaient dans le cadre de leurs pratiques et de leur métier.

leur droit de retrait à tout moment et l'engagement de la chercheuse à maintenir leur anonymat. Ce dernier a été lu sur place et signé en deux copies par les deux parties; une copie fut conservée par la chercheuse et l'autre par le répondant. Les coordonnées de la chercheuse y figurent afin de permettre aux répondants de pouvoir entrer en contact avec cette dernière au besoin. Une copie du document se trouve en annexe VI. Finalement, l'autorisation d'enregistrer fut obtenue avant chaque entretien et ces données brutes seront détruites suivant la diplomation; seules les données rendues anonymes et qui sont présentes dans le mémoire demeureront accessibles.

### 3.2.5. PROCEDURE D'ANALYSE DE DONNEES

Tous les entretiens ont été enregistrés et ensuite retranscrits intégralement sous forme *verbatim*. Au total, près de 36 heures d'entretien furent retranscrites et analysées. L'information ainsi recueillie a été traitée par analyse de contenu. Des catégories d'analyse furent créées afin de pouvoir dégager les discours se rapportant aux différents concepts identifiés dans le chapitre 2 – ces concepts nous permettant de répondre aux questions spécifiques de recherche. Ainsi, les catégories suivantes furent dégagées : les valeurs rattachées à l'agriculture et les objectifs des répondants; les différentes difficultés et préoccupations qu'ont vécu, que vivent ou qu'anticipent les répondants, les causes qu'ils se représentent de ces difficultés et préoccupations, ainsi que les solutions envisageables afin d'y remédier (l'ensemble formant la vulnérabilité des répondants); l'attitude à l'égard des arbres en milieu agricole, du terme large d'« environnement », de l'environnement en tant que milieu naturel, des mesures pour la protection de l'environnement<sup>40</sup>, de la protection des bandes riveraines agricoles (selon la réglementation en vigueur), de la restauration des bandes riveraines agricoles, de l'agroforesterie dans les bandes riveraines (soit la possibilité

---

<sup>40</sup> Ces mesures incluent la réglementation et les bonnes pratiques agroenvironnementales (telles que le semis direct, les haies brise-vent, etc.) – la question a été posée afin de recueillir l'attitude spontanée des répondants à cet égard, soit en considérant ces mesures de manière globale.

de rentabiliser cette bande et l'image sociale projetée par la restauration de cette bande) et, finalement, l'attitude à l'égard du projet PAC pour les répondants concernés. Ainsi, la vulnérabilité a été dégagée par analyse inductive car les répondants ne se disaient pas explicitement « vulnérables ». Nous avons plutôt ressorti les situations qu'ils décrivent et dans lesquelles ils vivent des difficultés ou des craintes quant à leur entreprise ou leur métier. La notion d'attitude, rappelons-le, est liée à celles des représentations; puisque les répondants ne sont pas questionnés sur leur attitude à l'égard des différents éléments abordés, mais plutôt sur ce qu'ils en pensent dans le cadre de leurs pratiques, nous nous contentons de relever les représentations et les attitudes qu'ils expriment dans leur discours. Les résultats de cette analyse se trouvent au chapitre 4. Voici, en résumé, ces catégories d'analyse regroupées par concept théorique :

- Les valeurs et objectifs des répondants;
  - Les éléments importants pour eux au sein de leur métier et de leur entreprise;
- La vulnérabilité des répondants;
  - Les difficultés/préoccupations passées, présentes ou anticipées;
  - Les causes attribuées à ces difficultés/préoccupations;
  - Les solutions envisagées pour remédier à ces difficultés/préoccupations;
- L'attitude – via les représentations des répondants – à l'égard de :
  - La notion d'environnement, selon ce qu'entendent spontanément les répondants à ce propos;
  - La notion d'environnement lorsqu'elle se rapporte au milieu naturel;
  - Les mesures pour la protection de l'environnement;
  - La protection des bandes riveraines agricoles (selon la réglementation en vigueur);
  - La place des arbres en milieu agricole;
  - La restauration des bandes riveraines agricoles;
  - L'agroforesterie dans les bandes riveraines (l'exploitation potentielle de cette bande restaurée et l'image sociale que cette restauration pourrait projeter);
  - Le projet PAC.

Il est aussi important de souligner qu'il y eut une hiérarchisation des valeurs par induction, en établissant un ordre d'importance des différentes valeurs dans les discours lorsque c'était possible de le faire. Cette hiérarchisation des valeurs s'est faite en fonction de la place qu'accordent les répondants lorsqu'ils discutent des différents sujets que nous

abordons avec eux. Finalement, les objectifs professionnels ou entrepreneuriaux que peuvent avoir les répondants n'ont pas été directement ciblés lors de l'enquête et donc aucune question n'était orientée en ce sens; cela aurait de beaucoup alourdi les entretiens et aurait presque certainement fait dévier du sujet d'étude. D'ailleurs, les objectifs spécifiques, comme l'achat de quotas ou d'une nouvelle machinerie par exemple, peuvent changer rapidement. Les objectifs nommés spontanément par les répondants et qui sont en lien avec leur entreprise ont néanmoins été notés et pris en compte lors de l'analyse.

### 3.3. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Les répondants sont majoritairement masculins; les quatre femmes rencontrées représentent la totalité des femmes qui composaient l'échantillon fourni par le MAPAQ. En termes d'importance, la moyenne d'âge des productrices et producteurs rencontrés est répartie également entre les groupes de 36-45 et de 46-55 ans (six pour chaque catégorie), suivis par le groupe âgé de 56 à 65 ans (quatre répondants), puis les 20-35 ans (trois répondants). Seulement un répondant est âgé de plus de 66 ans. La figure suivante illustre ces proportions des groupes d'âge.

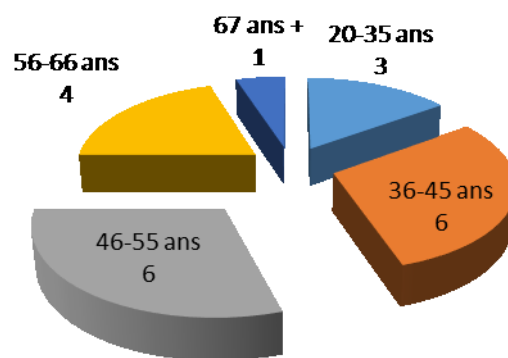


Figure 13: Répartition des groupes d'âge chez les répondants



Sur les vingt producteurs rencontrés, la moitié a spontanément répondu à l'invitation que nous avons envoyée et l'autre a dû être sollicitée par téléphone suite à l'envoi postal. Les producteurs qui ont spontanément répondu à l'invitation ont automatiquement été retenus. Les dix autres répondants ont été sélectionnés en tentant de conserver un certain équilibre par rapport à leur principale source de revenu agricole, et ce afin que notre échantillon représente approximativement celui fourni par le MAPAQ. Le tableau 2 fait état du nombre de producteurs par source de revenu principale, tant pour l'échantillon fourni par le MAPAQ que chez les producteurs rencontrés dans le cadre de la recherche. Il en ressort que les proportions sont assez bien respectées hormis que les producteurs de bovins de boucherie et d'ovins sont légèrement surreprésentés au sein de notre échantillon comparativement aux producteurs dont la principale source de revenus provient des céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains.

Tableau 2: Nombre de producteurs par principale source de revenu agricole

Type de production	Nombre d'entreprises par principale source de revenus (échantillon du MAPAQ)	Pourcentage de l'échantillon (%)	Nombre d'entreprises rencontrées par principale source de revenus (répondants)	Pourcentage des répondants (%)
Laitière	65	67	13	65
Bovine	13	13	3	15
Porcine	1	1	0	0
Ovine	10	10	3	15
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	8	8	1	5

Source : McGrath-Pompon, 2013.

Au sein de notre échantillon, huit répondants sont concernés par les questions de relève (selon leur intention de délaissé la production dans les cinq prochaines années); parmi ces derniers, trois n'ont pas encore identifié de relève.

La grande majorité des répondants ont des boisés de ferme (dix-sept) alors que, de ces derniers, quatorze ont leurs boisés sous aménagement afin d'y valoriser l'exploitation forestière, c'est-à-dire qu'ils ont confié l'aménagement et la gestion de leurs boisés à un groupement forestier spécialisé en la matière. Les autres n'y récoltent que du bois de chauffage et d'usages divers.

## CHAPITRE 4

### RÉSULTATS

C'est autour des valeurs / objectifs, de la vulnérabilité et des attitudes, nos trois concepts centraux identifiés dans notre cadre théorique, que nous présentons les résultats des entretiens, ainsi que le fruit de nos analyses. Ainsi, nous faisons ressortir nos données autour de ces concepts et verrons comment ces derniers sont liés entre eux, tel que présenté dans notre schéma conceptuel illustré au chapitre 2 (figure 12). Rappelons que ces notions doivent nous permettre de mieux comprendre les éléments qui font partie du processus décisionnel des producteurs agricoles, soit en commençant par cerner ce qu'ils valorisent au sein de leur métier (leurs valeurs et objectifs), ainsi que les problèmes qu'ils vivent dans le but de mieux comprendre leurs besoins, et ce, en tenant compte des différents éléments de leur contexte social qui semblent contribuer ou construire leur sentiment vulnérabilité. Il est alors possible de déterminer si la notion d'*environnement* fait partie de leurs difficultés et si oui, comment<sup>41</sup>. Par ailleurs, au chapitre 2, nous avons souligné l'importance de connaître les représentations des agriculteurs à l'égard des différentes composantes de la pratique qui nous intéresse ici, soit la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers, à savoir s'ils se représentent que cette restauration peut avoir des répercussions positives ou négatives sur des éléments qui sont importants pour eux. Ainsi, les différentes attitudes que l'on pourra dégager des entretiens nous permettront de compléter notre compréhension globale sur le sujet afin de mieux saisir l'intérêt que peut potentiellement présenter une telle pratique aux yeux des agriculteurs. Rappelons que la nature exploratoire de notre travail – et le fait que nous ne nous prêtons pas à une analyse

---

<sup>41</sup> Il faut rappeler que cette analyse demeure exploratoire. Néanmoins, même si nous avons rencontré plus d'individus, cette méthodologie qualitative nous permet de dégager de grandes tendances et non pas des réponses absolues. D'ailleurs, quelle que soit la méthodologie utilisée, on ne peut jamais réussir à cerner de façon immuable des représentations.

psychologique ici – limite la détection d’attitudes absolues; nous nous contentons donc à déceler celles exprimées dans les discours.

Il faut préciser que les liens entre les différents concepts ne sont pas présentés pour chaque acteur rencontré. Au-delà du fait que cela permettrait de retrouver les personnes rencontrées, ce qui irait à l’encontre de l’éthique de la recherche, c’est que notre méthode s’applique à dégager une compréhension des schèmes de pensée partagés collectivement, soit de faire ressortir les différents groupes de valeurs / objectifs, de vulnérabilité et d’attitudes (via les représentations) qui se présentent chez les agriculteurs que nous avons rencontrés. En fait, des outils relevant du champ de la psychologie seraient plus adaptés à la compréhension des représentations individuelles. Nous souhaitons plutôt cerner ce qui pousse des groupes d’individus à favoriser certaines décisions. L’enquête sociologique retenue nous permet donc de saisir les ressorts collectifs présents dans les décisions – dans ce cas précis, en matière d’environnement. Par ailleurs, puisque les catégories sont issues d’une analyse de contenu et que l’intérêt de l’entretien semi-dirigé est de laisser une certaine liberté aux répondants de s’exprimer sur les sujets abordés, plusieurs catégories ont émergé spontanément sans être associées à une question particulière (c’est bien ce qui est recherché, de savoir quelles sont les catégories mobilisées par les acteurs et auxquelles nous ne pensons pas). Cela implique que les répondants n’ayant pas spontanément identifié certaines valeurs pourraient tout de même s’y rattacher si on abordait ces entrées avec eux par la suite (par le biais d’une enquête quantitative, par exemple). Le même principe s’applique aux différentes attitudes exprimées; certaines représentations pourraient être partagées parmi un plus grand nombre de répondants si questionnés directement sur ces dernières. Rappelons également que notre entrée par la vulnérabilité est intéressante dans l’optique où elle permet de dégager les liens partagés autour des valeurs et représentations exprimées par les gens que nous avons rencontrés et qui forment leur vulnérabilité. Dès lors, puisqu’on travaille ici selon une entrée qualitative, le nombre de répondants par catégorie d’analyse que nous dégageons n’est pas précisé, ni pris en compte. Cela dit, nous considérons tout de même les données qui renseignent sur les grandes tendances qui se jouent dans les résultats (*i.e.* si certaines observations sont partagées par une majorité ou

une minorité de répondants). Finalement, précisons que des extraits d'entretiens sont présentés tout au long de ce chapitre afin d'appuyer les observations rapportées. La « source » de ces extraits est présentée à la fin de chaque citation afin d'indiquer au lecteur leur différentes provenances. Pour des raisons d'éthique, ces sources correspondent à des noms fictifs (le même nom fictif revient lorsque le même répondant est cité) et les citations retenues ne présentent pas d'informations qui permettraient de retracer l'origine exacte de ces citations<sup>42</sup>. Ainsi, les noms fictifs sont également tous de sexe masculin.

#### **4.1. L'AGRICULTURE : UNE QUESTION DE VALEURS!**

Tel que présenté dans le cadre théorique, les valeurs et objectifs sont centraux lorsqu'il est question de cerner les sentiments de vulnérabilité et les attitudes. Rappelons ici que l'attitude exprime la représentation qu'ont les gens face à un objet ou comportement donné, à savoir s'il est représenté qu'un objet ou comportement aura des répercussions favorables ou défavorables sur un élément valorisé. En ce qui concerne la vulnérabilité, cette dernière dépend entre autres de la sensibilité des gens face à une situation de risque (soit une situation appréhendée, car elle menace de nuire à un élément de valeur), ce qui en retour dépend de l'importance accordée à l'élément de valeur possiblement affecté.

Les valeurs ont été dégagées en questionnant les répondants sur ce qu'ils apprécient plus que tout de leur métier, sur le but qu'ils se représentent de ce dernier, ainsi que sur les retombées de leurs activités agricoles. Ces valeurs ont également émergé tout au long des entretiens. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 3, bien que les objectifs puissent constituer des déterminants clés à la compréhension d'attitudes et de sentiments de vulnérabilité, notre enquête n'a pas directement visé à connaître les objectifs poursuivis par

---

<sup>42</sup> Il arrive donc que des modifications aient été faites aux citations, en ayant toutefois le souci d'en conserver le sens. Dans ces rares cas, ces « remplacements » sont insérés à l'intérieur de crochets afin de conserver l'anonymat des répondants. Pour les mêmes raisons, des expressions propres à un répondant ont été soustraites des citations.

les répondants car nous voulions éviter l'alourdissement des entretiens, ainsi qu'une déviation du sujet d'étude; les objectifs spontanément abordés lors des entretiens, et qui sont reliés à l'entreprise des répondants ont néanmoins été notés et sont ici présentés.

Plusieurs éléments de valeurs ont pu être dégagés de l'enquête. Cependant, nous ne présentons ici que les valeurs pertinentes à notre sujet, soit celles qui sont liées au discours global des répondants.

De notre analyse, nous avons dégagé trois groupes de valeurs. Un premier concerne la place de l'agriculture dans la collectivité, un deuxième, le maintien et l'entretien d'un patrimoine naturel, alors que le troisième se rattache plus spécifiquement au travail agricole comme tel. Ces groupes sont décrits plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

#### 4.1.1. LA VALEUR COLLECTIVE DE L'AGRICULTURE

L'ensemble des producteurs agricoles que nous avons rencontrés valorise, plus que tout, l'agriculture québécoise, que ce soit primordialement pour son rôle nourricier, pour ses pratiques respectueuses de l'environnement (en faisant référence aux normes à respecter et à la notoriété des clubs agroenvironnementaux, ce que la plupart comparent avec d'autres pays) ou pour la qualité de la nourriture qu'on y produit. À titre d'exemple, un répondant dit ceci : « à partir des terres qu'on a, on est capable de produire des aliments d'excellente qualité, on n'envoie pas de merde dans les ruisseaux [...] » (Vincent). Sinon, lorsque questionné sur le but de son métier, un répondant réplique : « Bien, c'est d'alimenter la population, carrément » (Pierre).

En plus de valoriser l'agriculture québécoise, plusieurs mentionnent de surcroît l'importance de l'agriculture en région : « [e]nlève tout, enlève l'agriculture de toutes les petites régions éloignées, toutes les autres industries à côté, ça va tomber » (Christian). Ainsi, pour plusieurs, l'agriculture demeure et doit demeurer un pilier du développement, tant économique que social (création d'emplois directs et indirects, dynamisation et

occupation du territoire) : « [e]n agriculture, tu es installé là, tu travailles là, tu résides là. Tandis que quand tu résides là puis que tu travailles à l'extérieur, tu n'as pas les mêmes ambitions » (Jean).

Malgré les nombreuses transformations qu'aura vécues l'agriculture durant le 20<sup>e</sup> siècle, où les fermes sont devenues des entreprises devant être gérées selon la logique entrepreneuriale qui s'applique, plusieurs répondants disent rattacher une importance primordiale à la ferme *familiale* alors que certains spécifient même que c'est la *petite* ferme familiale québécoise qui est, pour eux, importante. Il devient nécessaire ici de préciser la notion de ferme familiale. À travers le discours des répondants, nous comprenons que ce qui qualifie une ferme de familiale c'est sa caractéristique d'être d'origine ou à gestion familiale, voire d'être principalement gérée par le ou les producteurs propriétaires dont le noyau de vie intervient et évolue parallèlement à l'entreprise, tout en étant influencé par cette dernière et inversement. En fait, certains répondants valorisent ce modèle sans être eux-mêmes issus du milieu agricole, alors que d'autres n'ont pas de relève familiale. Ce modèle qu'ils disent valoriser représente surtout l'antithèse de celui de l'intégration agricole<sup>43</sup> que mentionnent plusieurs répondants. C'est que la ferme familiale représente à leurs yeux un modèle d'entreprise bien ancrée dans son territoire, qui non seulement occupe ce territoire, mais le vitalise, le valorise et l'habite dans son intégralité. Sinon, le qualificatif de « petit » renvoie à une taille de ferme gérable par un ou deux travailleurs propriétaires. Pour illustrer ces propos, voici ce que dit un répondant lorsqu'il est question de l'avenir de l'agriculture :

[L]'agriculture viable, elle va passer par les agriculteurs. Parce que si c'est pas par des agriculteurs, ça va être des travailleurs parce que la population mondiale

---

<sup>43</sup> Sans trop entrer dans les détails, l'intégration agricole survient lorsqu'il y a un contrat établi entre des producteurs et des entreprises, souvent propriétaires soit des bâtiments, des fonds de terre ou des animaux. Ce contrat engage les deux parties par obligation réciproque en fourniture de produits et de services. Les producteurs doivent ainsi se conformer à des règles de production établies par les entreprises intégratrices. (MAPAQ, 2013)

grossit tout le temps, les terres arables diminuent tout le temps, ça fait que l'avenir de l'agriculture, quand tu regardes ça froidement, c'est clair qu'il y a un avenir pour l'agriculture. Parce que les fonds de terre, il va en avoir de plus en plus en demande. Mais si c'est pas les 20 [agriculteurs] que tu vas aller voir qui font ça, ils vont continuer à être cultivées ces terres-là, mais ce sera des Shur-Gain, ce sera des Monsanto, ce sera ces gros joueurs-là qui achèteront nos terres et qui feront travailler des [agriculteurs] (pas moi parce que je ne travaillerai jamais pour des « ostis » de même à 10 piastres de l'heure). [...]. Le territoire va toujours être occupé, mais par qui? Et comment? Moi je pense qu'il faut préconiser ceux qui sont là, les familles... (Vincent)

#### 4.1.2. AGRICULTURE ET TERRITOIRE : LA VALEUR D'UN PATRIMOINE NATUREL

Une fois l'activité agricole bien assise dans sa collectivité, c'est vers sa propriété que le répondant se tourne. Il y valorise le maintien des arbres et les champs sous culture qui embellissent le paysage alors que les deux éléments, ensemble, forment un tout qui fait partie intégrante de l'agriculture, voire du paysage rural bas-laurentien.:

[C]omme là-bas. J'ai une petite érablière tout en rond, elle est en plein milieu d'un champ, mais on la coupera jamais, c'est sûr et certain... c'est sûr et certain. Elle est nuisible carrément, mais c'est sûr et certain qu'on la coupera jamais. (Pierre)

[...] le boisé il va tout rester là puis moi je veux qu'il reste là parce que, tu sais, c'est mieux que plein de champs à perte de vue, quant à moi. (Nicolas)

Cette place laissée aux arbres dans le paysage agricole (et nous y reviendrons à la section 4.3.4) en fait la signature d'une agriculture bas-laurentienne, de son patrimoine naturel, et même parfois d'un attachement qui n'a rien de rationnel.

Au-delà des arbres et du paysage agricole, lorsque les répondants précisent ce qu'ils valorisent au sein de leurs pratiques agricoles quotidiennes, plusieurs disent spontanément aimer travailler soit *avec*, soit *dans* la nature; ils mentionnent ainsi divers éléments de leur



environnement qu'ils apprécient tout particulièrement : « [...] tu sais on aime travailler avec la nature. [...] Quelqu'un qui aime les animaux, qui aime la terre, qui aime la nature, je pense qu'il peut réaliser quelque chose [en agriculture] » (Jean). Plusieurs répondants soulignent que par leur travail et le respect qu'ils ont envers le milieu naturel, et qui se traduit dans leurs pratiques, ils contribuent à entretenir le territoire agricole – la notion de pérennité des activités agricoles est intimement liée à cet « entretien ». Par ailleurs, divers éléments du milieu naturel sont spontanément abordés, tels que les fleurs, les animaux sauvages, les arbres, les oiseaux, etc. Cette notion de nature et de milieu naturel est abordée plus en détail dans la section 4.3.1.

Avant même de les questionner directement sur l'*environnement* (même de façon large, ce que nous avons toutefois fait plus tard dans le déroulement de l'entretien), beaucoup de répondants y font référence dès cette entrée par les « valeurs » qui sont importantes pour eux. Ce qui est intéressant ici, c'est que le terme « environnement » est souvent utilisé pour décrire un objet valorisé, que ce soit le milieu naturel qui les entoure ou leur milieu de vie. Ils soulignent d'ailleurs l'importance pour eux qu'il y a de respecter les normes environnementales, même si ces dernières sont souvent, au départ, difficiles à intégrer :

[C]'est des contraintes, mais c'est bon et il faut suivre. Faut suivre le courant. Les normes environnementales, on est suivi tous bords tous côtés. Mais on s'habitue à ça. Ça fait partie du changement, ça fait partie du jeu. [...] C'est un mal pour un bien. Et si tout le monde fait pareil, on va sauver la planète... (Gilles)

Toujours avec cette idée d'assurer le respect de leur « environnement », plusieurs répondants soulignent la valeur, à leurs yeux, d'une production agricole moyenne qui ne vise pas des records, qui demeure gérable par quelques individus et qui est, par conséquent, garante du bien-être de leurs animaux et de la protection du milieu naturel. C'est qu'à leurs yeux, seule une agriculture pratiquée à l'échelle de quelques individus permet au(x)

producteur(s) propriétaire(s) de maintenir un contact privilégié avec l'ensemble de la production et du territoire, et donc d'assurer de bonnes pratiques agricoles.

#### 4.1.3. LA VALEUR DU TRAVAIL AGRICOLE

En plus de vanter la noblesse de leur métier, les agriculteurs valorisent les diverses tâches nécessaires au bon déroulement de leur entreprise. Ce qui revient souvent chez les répondants, c'est qu'ils aiment être leur propre patron afin de bénéficier d'une autonomie dans leur travail. Ils aiment également le caractère variable de leurs activités, soit de toucher à tous les aspects de la pratique agricole (les animaux, les champs, la planification du travail, etc.). Ils affectionnent tout particulièrement l'opportunité de récolter les fruits de leur travail, que ce soit dans les champs, les boisés, avec les animaux ou par rapport à leurs divers choix de gestion. Une part considérable des répondants valorise la reconnaissance du métier d'agriculteur, une reconnaissance qui se traduit par un soutien social et politique et qui permet de pouvoir vivre « décemment » de leur métier. Ce qu'ils entendent par là, c'est de gagner un revenu qui permette à l'entreprise de maintenir à jour ses équipements et d'entretenir les bâtiments de ferme, tout en permettant au ménage de jouir d'une certaine qualité de vie à l'extérieur de l'arène agricole. Nous reviendrons sur cette importance du support social et politique à la section 4.2.

La coopération est identifiée comme étant un modèle économique tout indiqué pour soutenir certaines activités, par le partage de machinerie ou de main d'œuvre (puisque l'agriculture est difficilement rentable selon les principes d'une petite ferme familiale qui ne fait pas de « records » de production). À l'inverse, un répondant sort du lot en valorisant beaucoup la compétition dans la productivité du secteur agricole. Bien qu'il s'agisse d'une exception chez les répondants, nous tenons à souligner cette tendance qui existe nécessairement au sein de l'ensemble des producteurs agricoles bas-laurentiens.

#### 4.1.4. DES OBJECTIFS POUR LEUR ENTREPRISE AGRICOLE

Tel que nous l'avons souligné en entrée de ce chapitre, ce ne sont pas uniquement les valeurs des agriculteurs qui permettront de comprendre leurs attitudes et sentiment de vulnérabilité; il y a aussi les objectifs qu'ils souhaitent atteindre. Cependant, afin de ne pas alourdir les entretiens, nous nous sommes concentrée sur ces valeurs, tout en relevant les objectifs qui étaient spontanément abordés par les répondants. Ainsi, plusieurs ont mentionné vouloir un jour léguer l'entreprise à au moins un de leurs enfants. Les autres objectifs qui sont ressortis – faire connaître l'agriculture via un projet personnel ou souhaiter obtenir la mise en place d'un contrat social qui reconnaisse les différentes fonctions de l'agriculture (via une politique agricole, par exemple) – s'arriment avec l'importance d'une reconnaissance sociale/politique de l'agriculture.

Cette idée selon laquelle une politique agricole provinciale est essentielle afin de jeter des assises fermes quant à la reconnaissance sociale et politique des multiples rôles de l'agriculture (alimentation, entretien du paysage, vitalité socioéconomique et occupation des territoires) est présentée dans le passage qui suit :

[Les consommateurs] ne peuvent pas payer le prix vraiment que ça coûte pour le produire [le lait]. Ça fait qu'à ce moment-là, il y a un programme d'assurance sécurité du revenu qui vient compenser. C'est tout le monde, par leurs impôts qui permet au gouvernement de compenser l'écart entre le prix de production et le prix de vente. C'est des choix de société, puis ça, on n'a pas fini [d'en faire]. Il va falloir en faire d'autres si on veut continuer à garder l'agriculture au Québec.  
(Jean)

Plus loin dans ce chapitre, lorsqu'il sera question de la vulnérabilité, nous reviendrons sur ces objectifs et de l'importance qu'y rattachent plusieurs répondants.

#### 4.1.5. UN RETOUR SUR LES GRANDES VALEURS AGRICOLES

Cette entrée par les valeurs sert de fondement aux autres concepts abordés dans ce chapitre, soit les sentiments de vulnérabilité et les attitudes. Par notre analyse des discours, nous avons dégagé les grandes valeurs partagées chez les répondants. Le tableau 3 reprend ces dernières dans l'ordre de celles le plus souvent évoquées vers celles qui sont relevées par une moindre proportion de répondants. Rappelons que l'intérêt de notre approche qualitative via l'entretien semi-dirigé est de laisser de la liberté aux répondants lorsqu'ils s'expriment sur les sujets abordés; ainsi, même sans les avoir spontanément mentionnés, certaines valeurs pourraient être partagées parmi un plus grand nombre de répondants si on abordait ces entrées directement avec eux.

Tableau 3: Principales données de valeurs et d'objectifs ressorties lors des entretiens

<b>Valeurs</b>
<b><i>L'agriculture québécoise</i></b>
Pour son rôle nourricier
Pour la qualité de nourriture produite
Pour le respect des normes environnementales
<b><i>L'agriculture en région</i></b>
Pour son rôle socio-économique
Pour l'entretien du paysage
<b><i>La (petite) ferme familiale québécoise</i></b>
Comme modèle de ferme prisé
Pour son rôle socio-économique
<b><i>Divers éléments du milieu naturel (arbres, fleurs, animaux sauvage, les champs ou la nature en général)</i></b>
<b><i>Autres</i></b>
La reconnaissance sociale et politique de l'agriculture
Une production agricole moyenne - sans records
Entretien le territoire agricole
Être son propre patron (autonomie de travail)
Respecter les normes environnementales

Faire attention à l'environnement (dans le sens du milieu naturel)  
 Pouvoir vivre décemment de son métier  
 Le travail avec la nature  
 La variation dans le travail (défis)  
 Récolter les fruits de son travail  
 La coopération (en tant que modèle économique)  
 La compétition

---

### **Objectifs**

---

Pouvoir, un jour léguer la ferme à ses enfants  
 Faire connaître l'agriculture (projets de gîte, etc.)  
 Un contrat social qui valorise et reconnaît les multiples fonctions de l'agriculture

---

C'est ainsi que dans leurs pratiques agricoles quotidiennes, les répondants valorisent de façon quasi unanime leur participation à une agriculture qui, collectivement, sert à nourrir les gens, sert de pilier social et économique à leur localité, à leur région, voire au Québec. Par leurs activités, ils entretiennent un paysage porteur d'une identité régionale et s'ancrent au territoire par le caractère « familial » de leur entreprise. Ils valorisent un mode de vie qui tourne autour de leur notion de milieu naturel (cette dernière sera ultérieurement abordée plus en détail); il est donc important de protéger ce milieu, notamment par le respect des normes environnementales. Nos répondants disent donc que c'est par leur travail « individuel » sur la ferme qu'ils contribuent à entretenir le territoire agricole, une action globale qui est garant de la pérennité de cette activité qui leur est si chère.

#### **4.2. LA VULNÉRABILITÉ DES RÉPONDANTS**

Nous l'avons évoqué en entrée de ce chapitre, les valeurs et objectifs que nous venons de présenter nous aideront à comprendre la variable « vulnérabilité » en lien avec l'activité agricole des répondants. Mais avant d'aborder notre analyse, nous jugeons pertinent de rappeler les grandes lignes de cette notion, conceptuellement complexe, afin de ressortir ses composantes qui nous intéressent. Ainsi rappelons-le, c'est l'atteinte à la

réalisation des objectifs, le non-respect des valeurs ou l'atteinte à un élément valorisé qui constitue un impact indésirable aux yeux des répondants (l'on pourrait également parler de situation peu souhaitable ou de risque) et qui amène un sentiment de vulnérabilité. Les différentes raisons évoquées pour être la cause de cette situation indésirable (i.e. les *facteurs d'exposition et de sensibilité* ou *facteurs de risque*) peuvent être d'origines diverses et les répondants peuvent sentir qu'ils ont plus ou moins de chances d'y être exposés et qu'ils y seront plus ou moins sensibles. Finalement, la capacité des répondants à gérer ou faire face à un impact jugé indésirable (soit leur capacité d'adaptation) affectera leur sentiment de vulnérabilité. Ainsi, tel que nous l'avons exposé au chapitre 3, la variable *vulnérabilité* est dégagée par analyse inductive. Les répondants ne se disent donc pas explicitement vulnérables, mais plutôt exposent des situations dans lesquelles ils vivent des difficultés ou des craintes quant à leur entreprise ou leur métier. Ces situations sont composées d'un ensemble de facteurs évoqués collectivement, et qui forment leur sentiment de vulnérabilité. La figure suivante reprend les grandes lignes de ce concept :

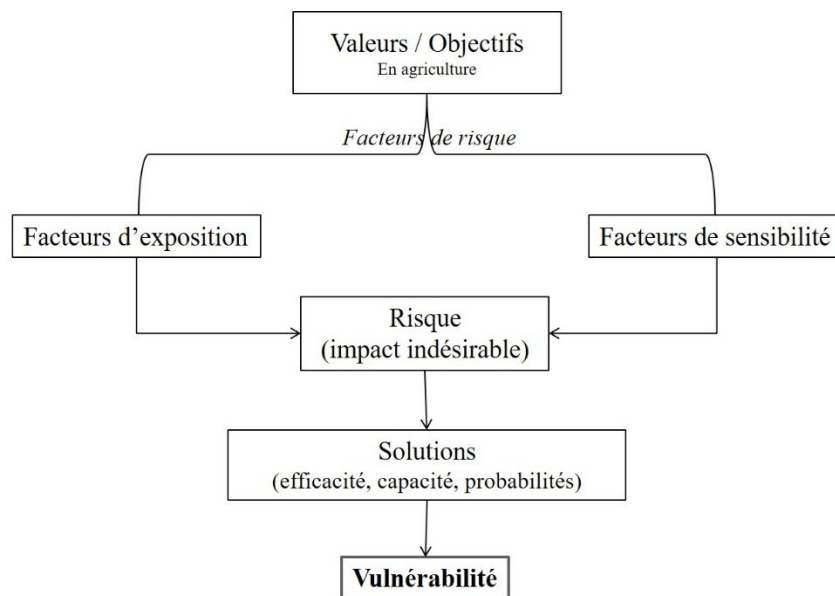


Figure 14: Schéma récapitulatif du concept de la vulnérabilité

Dans cet esprit, trois grandes tendances liées au sentiment de vulnérabilité des répondants ont été dégagées de notre analyse. Selon les répondants, les situations indésirables évoquées, et qui sont à la base de leur vulnérabilité sont soit anticipées, imminentes ou avérées. Aussi, certains répondants n'évoquent qu'une situation qui serait à l'origine de leur vulnérabilité, alors que d'autres en évoquent plusieurs. Ces situations prédisposant un sentiment de vulnérabilités sont : (1) une agriculture qui ne répond pas aux valeurs des répondants; (2) une situation financière difficile et; (3) une diminution des activités agricoles à l'échelle régionale et provinciale. Ces différentes constructions d'un sentiment de vulnérabilité sont donc ici présentées. Soulignons d'emblée que notre travail ne vise pas à qualifier ni à quantifier la vulnérabilité des répondants, mais plutôt à analyser sa construction via les discours. Nous évoquons donc les éléments qui font partie de la vulnérabilité des répondants afin de faire ressortir les diverses difficultés que vivent ces derniers au sein de leur métier et de leurs pratiques, ainsi que les solutions qu'ils envisagent, en plus d'identifier la place qu'y occupe le sujet de l'environnement, s'il en occupe une.

#### 4.2.1. VERS UNE RUPTURE AVEC LES VALEURS AGRICOLES TRADITIONNELLES

Une part importante des répondants redoute une agriculture québécoise qui ne réponde pas à leurs valeurs. Les valeurs ici exposées, en lien avec leur sentiment de vulnérabilité, sont surtout celles liées à la ferme familiale, bien ancrée dans son milieu et qui contribue à la « vitalisation », la valorisation et à habiter le territoire rural québécois. Mais s'y rattachent également les valeurs de l'entretien du territoire agricole, de son patrimoine naturel, et le travail agricole lui-même. Cette situation de risque est anticipée, imminente ou avérée.

Selon les répondants, cette transformation des valeurs favoriserait une agriculture de plus en plus axée sur la production, soit des fermes qui ne cessent de s'agrandir et où le principal objectif n'est plus d'y faire évoluer l'entreprise parallèlement au noyau familial

(et qui, en revanche, habite le territoire), mais d'abaisser les coûts de production afin de maximiser les profits. Ce modèle d'agriculture est, aux yeux des répondants, en déconnexion avec son territoire et sa nature car il faut constamment en repousser les limites afin de répondre aux visées productivistes. D'ailleurs, nombre de ceux qui ont abandonné l'agriculture au cours des décennies précédentes, renoncé au transfert de leur ferme ou «échoué» dans leur établissement en agriculture s'inscrivaient dans ce mouvement de rejet du modèle agricole productiviste, comme le montre la thèse de Handfield (2006). Cette transformation des valeurs serait d'ailleurs à l'origine de l'intégration agricole :

[O]n essaie de compétitionner une agriculture qui est florissante dans les régions où ils ont un été plus long, puis on essaie de faire ça ici en région puis ça va être quasiment impossible. (Michel)

Parce que les fermes sont de plus en plus... elles sont immenses. Ça achète le voisin, ça achète le rang en bas... C'est un beau métier, mais la mentalité est mauvaise. C'est tout le temps en avoir de plus en plus grand. (Normand)

[D]es fois, je lis des revues puis c'est, c'est rendu poussé, poussé, poussé, ça... ça me décourage quasiment-là. Vas-tu falloir être rendu là dans pas longtemps pour être capable de suivre la parade? (Christian)

En plus de cette transformation des valeurs, les répondants soulignent que les pratiques correspondent de moins en moins à ce qu'ils apprécient de leur métier. Par exemple, la majorité aime une taille de ferme qui lui permet de gérer l'ensemble de la production et des tâches liées à l'entreprise (c'est-à-dire, de s'occuper autant des animaux que des champs). Plusieurs mentionnent également qu'ils apprécient leur travail dans ou avec la nature; pour certains, il s'agit d'avoir le temps d'observer cette nature, pour d'autres, il est question de ne pas trop en repousser les limites<sup>44</sup>. Ces répondants redoutent l'intégration de pratiques qu'ils jugent plus intensives au sein de leur entreprise, des pratiques qui nécessiteraient un rythme de travail accéléré (la gestion d'un plus gros cheptel

---

<sup>44</sup> Cette notion de « limites » de la nature peut être variable d'un répondant à l'autre. Nous y revenons plus loin dans ce chapitre lorsque nous abordons la question des représentations de la nature.



par exemple), une machinerie toujours plus spécialisée et plus coûteuse, ainsi qu'une division du travail :

[P]lus productif?! Le fait de travailler 7 jours sur 7, tu feras une recherche à savoir quel pourcentage des gens travaille 7 sur 7. Ça fait que tout de suite en partant, la productivité, on est là en tabarouette. [...] Tu ne peux pas demander à une vache de faire 2 accouchements par année, c'est 9 mois son cycle! (Gaston)

Certains répondants ne peuvent concevoir la possibilité d'intégrer ces changements au sein de leur quotidien, d'autres semblent indécis quant à l'approche qu'ils adopteront lorsqu'ils seront confrontés à ces derniers, alors que quelques-uns ont déjà abandonné ou modifié une part de leur production afin de pouvoir y maintenir une activité qui réponde à leurs valeurs :

[Les animaux] ont un langage à eux autres; ils sont beaucoup plus intelligents qu'on le pense. Par contre je suis très déçu de la tournure de l'agriculture [...]. Je me suis retiré du système de quotas parce que la production s'en va, tranquillement mais sûrement, vers des immenses fermes. (Michel)

L'agriculture n'aura pas le choix de changer parce que la technologie dans la machinerie change très rapidement. On va-tu avoir le moyen de l'acheter, ça c'est le bout que je ne sais pas. (Jean)

La raison qu'évoquent les répondants et qui serait la cause de ces changements au sein du milieu agricole québécois est le contexte de marché mondial où les denrées agricoles sont marchandées au même titre que des objets et dont les prix entrent en compétition avec ceux des aliments provenant d'autres pays. Toujours aux yeux des répondants, cette marchandisation, déterritorialisée, ne tient compte que de la fonction alimentaire de l'agriculture, et donc ne met pas en valeur les autres rôles que remplit l'agriculture familiale québécoise (tels que l'environnement, l'occupation du territoire,

etc.). Cette situation, où les aliments sont comparés sur une base strictement monétaire entraîne ou entraînera à l'avenir beaucoup d'iniquités entre les agriculteurs québécois et ceux d'autres pays, comme de l'Amérique du Sud par exemple (qui sont souvent nommés par les répondants), car les contextes de production y sont forts différents.

En fait, les répondants se disent sensibles à cette mondialisation – à laquelle ils sont tous irrémédiablement exposés – car, en premier lieu, le Québec ne jouit pas de conditions bioclimatiques aussi favorables que celles d'autres pays dont on importe les denrées alimentaires. De surcroît, les répondants précisent qu'ils doivent respecter des normes de qualité et de salubrité des aliments, en plus de normes environnementales, ce qui n'est pas nécessairement le cas ailleurs, alors que cet ensemble de règles entraîne une augmentation des coûts de production et incidemment des prix de vente :

[O]n ne s'approvisionne plus juste ici, localement, chez nous. On va vers le moins cher. Ça fait qu'on est dans un marché mondial. Puis ici, en tant que producteur, on est pris par un paquet, paquet, paquet de réglementation agricole. Que ce soit au niveau environnement... mais ça rentre à plein des autres pays qui n'ont aucune règle. Mais ça rentre pareil. C'est pareil sur nos tablettes d'épicerie [...]. (Mario)

Tu sais les [producteurs d'un pays X] disent « pas de trouble les cornichons. Ils vont être bons les cornichons ». C'est quoi qu'il y a dedans vos cornichons? Sont arrosés avec quoi? C'est quoi que vous mettez là-dedans? Personne ne le demande. Les cornichons arrivent puis il y en a la moitié qui sont empaquetés ici au Canada; ce n'est pas important d'où ça arrive. Ils mettent ça dans le vinaigre, puis ils sont bons pareil. (Étienne)

En plus des contextes de production qui sont pointés, sur le plan de l'économie mondiale, comme étant défavorables aux agriculteurs québécois, les répondants soulignent que le manque de reconnaissance et de support politique et social exacerbe leur sensibilité face à ce contexte.

Les raisons évoquées pour ce manque de reconnaissance et de support sont la méconnaissance, par les consommateurs, des multiples fonctions de l'agriculture québécoise, une absence de remise en question et d'intérêt lorsqu'ils font leurs choix de produits alimentaires, et finalement un manque de volonté politique<sup>45</sup> : « [s]i le gouvernement s'en fout, c'est qu'il y en a une maudite gang aussi que ça ne les touche pas » (Gabriel). Dans ce même esprit, lorsqu'il est questionné sur sa représentation de ce que la société en général pense de l'agriculture et du territoire agricole, un répondant souligne :

[J]e pense qu'ils ne sont pas conscients. Je pense qu'ils s'en foutent. Qu'ils sont un peu nombrilistes, qu'ils ne réalisent pas. Qu'ils pensent que c'est l'abondance, que ce n'est pas grave... [...] de façon générale, je pense que les gens ne s'en soucient pas. [I]ls ne font juste pas y penser. « La viande est là, je vais à l'épicerie et elle est tout le temps-là » puis ça ne se pose pas de question d'où ça vient. (Mario)

Pour la majorité des répondants, la solution doit impliquer la société dans son ensemble, en incluant le politique. Une éducation et une sensibilisation, portée tant par les paliers gouvernementaux que par divers organismes et qui met de l'avant l'ensemble des valeurs de l'agriculture (dynamisation sociale et économique des territoires, qualité et salubrité des aliments, respect des normes environnementales, entretien du paysage) sont souhaitées selon eux afin de remédier à ce problème. À ce titre, les actions mises en œuvre depuis plusieurs années (comme les Portes ouvertes sur les fermes québécoises, la campagne « mettre le Québec dans son assiette » et la poussée des marchés publics, par exemple) ont un peu amélioré la situation, mais pour plusieurs il demeure « une méconnaissance, puis il y a plein de choses à démystifier » (Mario). Quelques répondants ont également mis sur pied (ou projettent de mettre sur pied) leur propre projet visant la

---

<sup>45</sup>Les origines de ce manque de support, soit social ou politique, restent vagues et ne font pas l'objet d'une analyse approfondie, car cela dépasse le cadre de cette étude et, par ailleurs les réponses reçues ne marquent pas toujours une différenciation claire de l'origine de ce manque de support.

sensibilisation et l'éducation des consommateurs quant aux diverses valeurs agricoles qui leur tiennent à cœur. Finalement, soulignons que les solutions envisagées par les répondants pour faire face à cette perte de valeurs agricoles, leur représentation des probabilités de mise en œuvre et d'efficacité de ces solutions (en somme, leur capacité d'adaptation qu'ils se représentent), contribuent à leur sentiment de vulnérabilité.

#### **4.2.1.1. Quelle place prend l'environnement?**

Nous l'avons évoqué, l'*environnement* est spontanément abordé par les répondants qui y font référence en tant que « valeur » importante pour eux. Que ce soit le milieu naturel qui les entoure, leur milieu de vie ou les normes environnementales, cette notion fait partie intégrante d'un modèle d'agriculture qu'ils sentent menacé. Ainsi, une agriculture où les répondants ont l'opportunité d'apprécier le milieu naturel qui les entoure et d'entretenir un milieu de vie qu'ils affectionnent (*i.e.* la ferme familiale) risque d'être irrémédiablement transformée ou de disparaître. Aussi, plusieurs répondants le soulignent, les normes à respecter en vertu de la protection de l'environnement confèrent un certain désavantage concurrentiel à l'agriculture québécoise puisqu'elles contribuent à l'augmentation du prix des aliments. Selon ces agriculteurs, l'ironie du sort est que ces normes ont émergées à la suite de revendications sociales pour une agriculture québécoise respectueuse de son milieu, alors que c'est cette même société qui, aujourd'hui, ne s'intéresse plus à son agriculture ni ne reconnaît les changements apportés en la matière ce qui, en revanche, entraîne un manque de support envers cette activité. Il en résulte une incompatibilité entre les demandes sociales et l'agir des consommateurs et des gouvernements :

C'est là que le bât blesse. À cause de la mondialisation, on a tous fait ça, augmenter nos dépenses et on n'a jamais été capable de refiler le coût. [...] on a fait beaucoup d'efforts, ce que les autres peuples, entre autres les [...] au niveau

environnemental [n'ont pas fait], nous autres on l'a fait. On a été subventionnés un peu, mais pas assez, puis on n'a pas été capable d'aller chercher dans les épiceries notre juste part. Ça fait que c'est qui qui a payé? C'est nous autres. C'est pour ça qu'on est rendu en crise, c'est pour ça que ça va mal. Ça fait qu'on est découragés et on est écœurés. (Vincent)

[P]uis les gens après ça ils veulent avoir de la bonne bouffe, mais pas dans leur cour. Ça fait que c'est comme « OK! C'est correct [pays X]. Amenez, amenez, amenez. Cochonnez votre pays, mais nous on va consommer, consommer, consommer. (Mario)

Ainsi, dans la majorité des cas, la notion d'environnement fait partie de la vulnérabilité des répondants, mais ne constitue pas le nœud du problème à l'origine de cette dernière. Cependant, pour plusieurs répondants, la question doit faire partie des solutions envisagées afin de remédier au manque de support social et politique que vit l'agriculture. Tel que nous l'avons exposé, les répondants souhaitent faire connaître l'agriculture d'aujourd'hui, soit comment elle contribue à dynamiser, entretenir et occuper le territoire, et comment elle est pratiquée en respect de l'environnement.

Dans les cas où les répondants n'intègrent pas la question environnementale dans la construction de leur vulnérabilité, c'est surtout l'importance socio-économique de l'agriculture qui teinte leur discours. Dans ces cas, ce sont ces aspects qui doivent, selon eux, être mis de l'avant lorsqu'il est question de valorisation des activités agricoles québécoises.

La figure suivante reprend les différents éléments que nous venons de présenter et qui contribuent au sentiment de vulnérabilité des répondants craignant une agriculture qui ne réponde plus à leurs valeurs.

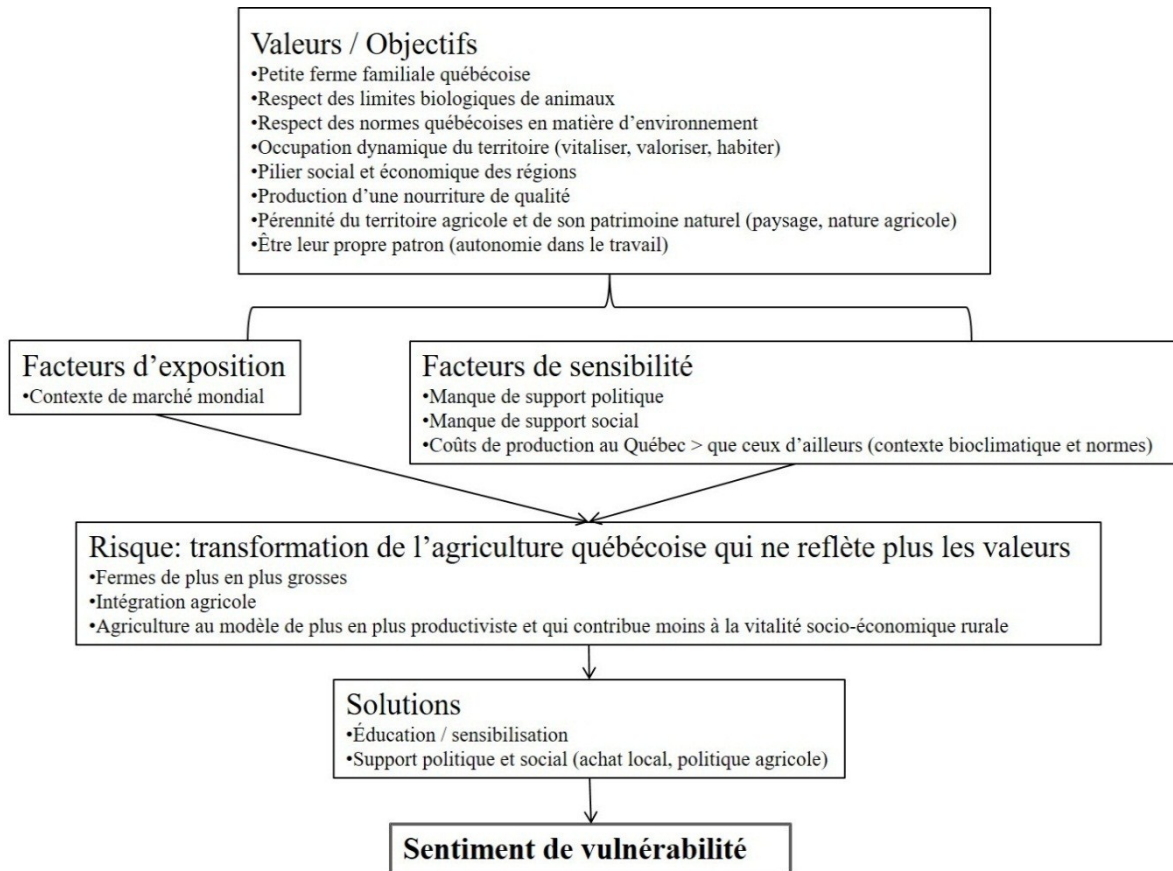


Figure 15: Une agriculture qui ne répond plus aux valeurs

#### 4.2.2. UNE SITUATION FINANCIERE DIFFICILE

Plusieurs répondants sont préoccupés par leur situation financière car ils souhaitent avoir ou maintenir une entreprise financièrement stable, pérenne et, dans certains cas, pouvant éventuellement être léguée à leurs enfants. Les raisons derrière cette crainte, évoquées par les répondants, varient selon les contextes particuliers aux entreprises. Nous traitons ces raisons principales en deux groupes, c'est-à-dire selon que les répondants sont en contexte de démarrage d'entreprise ou que leur entreprise est bien établie mais qu'ils évoquent un contexte de marché mondial compétitif et fragilisant économiquement.

Les répondants qui démarrent dans le métier ou sur leurs propres installations se sentent financièrement fragiles à cause de la nécessité de réaliser d'importants investissements à cette étape, alors que les sommes nécessaires sont difficilement accessibles. À cet effet, les répondants soulignent qu'il n'est pas aisé de se qualifier aux aides financières disponibles, alors que l'octroi et le versement de ces dernières ne sont pas toujours bien adaptés aux contextes de production ou aux besoins des agriculteurs. Par ailleurs, la réalité du métier rend impossible la rentabilité, et parfois même une rentrée d'argent à court terme (par exemple, l'élevage d'animaux pour la viande nécessite plusieurs mois d'engraissement avant la vente, et incidemment la production de revenus). Les répondants dans cette situation ont tous déjà mis en œuvre des moyens afin de faire face à ces difficultés, notamment via un plan d'affaires, alors que quelques-uns élaborent des projets visant à faciliter et accélérer leur rentabilité financière<sup>46</sup>.

Lorsqu'il est question du marché mondial compétitif qui rend les répondants économiquement fragiles, plusieurs facteurs sont évoqués. Tel que nous l'avons déjà exposé, il est ici question d'une économie où les denrées agricoles doivent concurrencer celles provenant d'autres pays. D'emblée, les répondants nous soulignent l'imprévisibilité de leur métier, car ils travaillent avec du vivant et dépendent beaucoup de conditions météorologiques variables. De fait, non seulement les taux d'engraissement ou de production laitière varient parmi les animaux, mais les répondants se disent être à la merci de « dame nature » en ce qui a trait à leurs rendements dans les champs<sup>47</sup>. Aussi, plusieurs mentionnent ne jamais être à l'abri de maladies ou de malaises dans leurs troupeaux (tensions parasites, tremblante du mouton, maladie de la vache folle, etc.). Bien que de nombreuses pratiques préventives soient mises en œuvre à cet effet, les impacts économiques qu'auraient ces problèmes de santé au sein de leur cheptel sont d'une telle ampleur que plusieurs répondants les redoutent constamment alors que certains d'entre eux

---

<sup>46</sup> Nous omettons délibérément la description de ces moyens et projets afin de conserver l'anonymat des répondants.

<sup>47</sup> Bien qu'il existe des assurances récoltes, les répondants disent préférer nourrir leurs animaux avec leurs propres cultures (notamment en ce qui concerne le foin) qu'ils estiment être de meilleure qualité.

disent avoir déjà été aux prises avec de tels problèmes et en ressentent toujours les effets sur leur entreprise<sup>48</sup>.

Les répondants qui élèvent des animaux pour la viande se disent très sensibles au contexte de marché mondial du fait que leurs revenus fluctuent constamment au gré des marchés (et ce, contrairement aux productions sous gestion de l'offre, telles que le lait ou les œufs par exemple). Quelques répondants se disent d'autant plus sensibles à cette réalité, qu'ils se sentent mal représentés au sein de leur fédération syndicale. Aussi, ils soulignent tous l'impact d'un manque de reconnaissance et de support social et politique qui se traduit notamment par les mesures de redressement annoncées au programme de l'ASRA, alors que ce programme d'assurance est crucial pour plusieurs d'entre eux<sup>49</sup>. En guise de solution, certains répondants décident de mettre sur pied des projets visant à augmenter leurs revenus, alors que d'autres prévoient abandonner leur production s'ils n'arrivent plus à soutenir leurs dépenses.

Nous l'avons souligné au début de cette section portant sur la vulnérabilité, certains répondants n'évoquent qu'un seul contexte à l'origine de leur sentiment de vulnérabilité, alors que d'autres en évoquent plusieurs. En ce sens, les répondants qui disent constamment craindre une situation financière difficile du fait que l'instabilité économique soit un

---

<sup>48</sup> À titre d'exemple, la crise de la vache folle du début des années 2000 a entraîné la fermeture de nombreuses frontières à l'exportation du bœuf canadien (Le Devoir, 2003). Cette situation affecta l'élevage de bovin de boucherie dans son ensemble, tel que le soulignent plusieurs répondants.

<sup>49</sup> Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) a pour objectif d'assurer un revenu annuel net positif aux entreprises agricoles. Seize productions y sont admissibles, soit celles de bouvillons et bovins d'abattage, veaux d'embouche, veaux de grain, veaux de lait, porcelets, porcs, agneaux, céréales (avoine, blé fourrager, blé d'alimentation humaine, orge), maïs-grain, oléagineux (canola, soya), pommes de terre et pommes. Le montant de la compensation versée aux producteurs assurés est issu du calcul d'écart entre le prix de vente moyen et le « revenu stabilisé » (qui équivaut au coût de production moyen des fermes, par type de production, tout en considérant la rémunération du travail de l'exploitant). Les mesures de redressement annoncées au programme de l'ASRA consistent, notamment, en la modification du calcul de compensation où les coûts de production moyens des fermes seront déterminés en ne tenant compte que des entreprises faisant partie de la tranche de 75% les plus efficaces (Pouliot, 2010). Plusieurs répondants se disent financièrement brimés par ces changements, car ils soutiennent que les grandes fermes et les entreprises d'intégration agricole font diminuer la moyenne des coûts de production, ce qui défavorise les petites entreprises familiales qui contribuent davantage au dynamisme et à la vitalité régionale, mais dont les coûts de production sont plus élevés, dus à des questions d'économie d'échelle (se référer à la section 4.2.1 où nous traitons des valeurs agricoles).



résultat du contexte de marché mondial craignent également une modification des pratiques agricoles qui ne répond plus à leurs valeurs. Les deux évènements sont fortement liés dans leur discours. C'est que le contexte de marché mondial, face auquel les répondants se sentent vulnérables, menace financièrement les entreprises porteuses des valeurs agricoles « traditionnelles », soit celles de la petite ferme familiale bien ancrée dans son milieu, qui y joue un rôle économique central, qui assure la pérennité du territoire agricole, de son paysage, etc. Le contexte économique mondial étant défavorable à ce modèle entrepreneurial, il en résulte un besoin d'effectuer des économies d'échelle et, incidemment, une transformation vers des fermes de plus en plus axées sur la productivité au détriment des valeurs agricoles qui leur sont importantes. Dans le même ordre d'idées, ce sont toujours le manque de reconnaissance et de support social et politique qui empêchent de contrebalancer les effets négatifs du contexte économique sur les fermes québécoises :

[...] tu peux mécaniser un bout mais la mécanisation à un moment donné euh...puis bon c'est dispendieux, c'est dispendieux, ça prend du volume. Puis là, ça vient [que] c'est comme le chien qui court après sa queue : plus tu en as plus que ça coûte cher, plus que ça coûte cher, plus il faut que tu en aies. (Étienne)

Afin de contrecarrer ces risques, les répondants disent qu'il y a besoin d'informer et de sensibiliser les non-agriculteurs au contexte agricole québécois afin de favoriser la consommation des aliments du Québec, et plus particulièrement les aliments du Bas-Saint-Laurent. Pour certains, la solution doit aussi passer par la politique, soit via les programmes de subvention et d'aide financière (en faisant grandement référence ici aux coupures dans l'ASRA<sup>50</sup>) ou d'aide à l'établissement agricole, soit via une valorisation des produits agricoles locaux (régionaux et québécois), soit une politique agricole. Soulignons enfin que

---

<sup>50</sup> Les entretiens se sont déroulés à l'été 2010 au moment où des coupures étaient annoncées dans l'Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA).

l'efficacité et les probabilités de mise en œuvre de ces solutions, identifiées par les répondants, contribuent à leur sentiment de vulnérabilité; alors que certains sont optimistes, d'autres sont plutôt pessimistes quant à l'avenir de l'agriculture en région et au Québec en général.

#### **4.2.2.1. Quelle place prend l'environnement?**

Tel que nous l'avons souligné à la section 4.2.1, certains répondants souhaitent une prise de conscience quant aux avancées de l'agriculture québécoise en matière d'environnement, et ce afin de favoriser la reconnaissance et le support social et politique de l'agriculture. D'autres répondants s'en remettent plutôt à une prise de conscience, chez les non-agriculteurs, de l'importance socio-économique de l'agriculture pour le Québec.

Chez quelques rares répondants (soit une fraction minoritaire au sein de notre échantillon), la question environnementale prend une place importante au sein de leur discours. C'est que ces répondants sont présentement aux prises avec une situation financière précaire et sont exaspérés et fâchés contre le système agricole dans son ensemble (leur discours sur le milieu agricole actuel, le métier et son avenir est très négatif). Dans ces cas, les normes environnementales ne viennent que s'ajouter à la lourdeur de leur situation financière déjà rendue précaire et dont la cause prend racine, selon eux, dans le contexte de marché mondial pour être ensuite exacerbée par des politiques de gestion internes :

Puis après ça l'environnement est arrivé là-dedans. Là, l'environnement, ils venaient visiter puis il y avait des affaires qui n'étaient pas conformes, puis les animaux faut plus qu'ils aillent dans les ruisseaux, bon! [La protection des cours d'eau] je ne suis pas contre ce fait là, mais le puits artésien à un moment donné ne peut pas fournir en plein été quand c'est sec. Il faut que tu charries l'eau puis là les ruisseaux, il ne faut pas que tu touches au ruisseau, ça devenait encore une nouvelle contrainte. [...] bien des problèmes... Bon, l'environnement, des permis, du taponnage. Puis ils te donnent une liste de personnes à rencontrer dans

différents domaines puis là ils ont tous des exigences. Là, tu arrives au premier « bien là mon collègue qui est dans un autre ministère t'as pas donné le OK ». Ouais bien là tu lui dis « Bien lui il ne veut pas me donner le OK parce que tu m'as pas donné le OK » [et s'ensuit un cercle vicieux où il devient impossible de satisfaire aux exigences de tous]... (Bertrand)

Bien que seule une minorité de répondants tienne spontanément ce type de discours au sujet de l'environnement, il demeure pertinent de souligner cette représentation, exprimée de façon marquée chez ces derniers, et qui ressort de notre analyse. De fait, rappelons que ce sont les différentes façons d'appréhender le monde qui nous intéressent ici. Ainsi, cette représentation, quoique minoritaire au sein de notre échantillon de répondants, fait partie du spectre de représentations que nous cherchons à connaître.

La figure suivante (figure 16) reprend les différents éléments que nous venons de présenter et qui participent à la construction du sentiment de vulnérabilité des répondants.

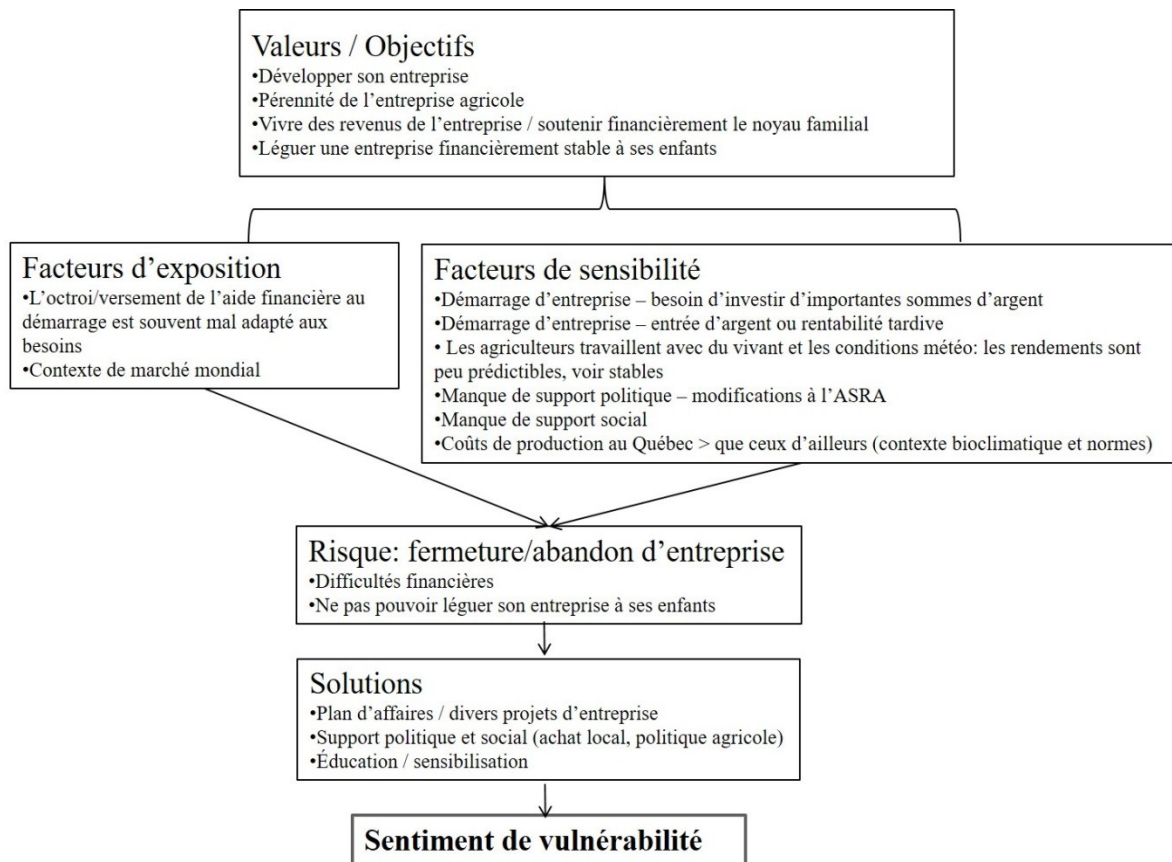


Figure 16: Une situation financière difficile

#### 4.2.3. DE MOINS EN MOINS D'AGRICULTURE

Certains répondants craignent que la diminution des activités agricoles, observée depuis les années 1940 (Statistique Canada, cité par la FADQ, 2012), se perpétue jusqu'à la quasi-disparition de l'agriculture au Québec. Cette situation les inquiète du fait qu'ils se représentent une diminution de la vitalité agricole, notamment régionale, et ce au détriment des multiples rôles que joue l'agriculture (vitaliser, valoriser et habiter le territoire, produire une nourriture de qualité et de proximité, etc.). Il s'agit donc ici d'un sentiment de vulnérabilité non pas pour l'entreprise des répondants, mais pour l'ensemble des entreprises

agricoles qui forment un tout, garant d'une occupation dynamique du territoire et d'une production alimentaire québécoise. Une part des répondants qui craignent cette diminution des activités agricoles identifie les mêmes facteurs de risque que ceux explicités en 4.2.1, soit un contexte d'économie mondiale défavorable au modèle agricole québécois qui soutient les valeurs qui leur sont chères. C'est que, toujours selon eux, ce contexte économique amène plusieurs entreprises agricoles à abandonner leurs activités, pour des raisons financières ou par choix, et ce afin de ne pas être contraint à modifier leurs pratiques :

Puis là plus ça va, plus c'est dur. Faut [que] tu sois, comment je dirais bien ça, faut tu sois efficace, efficace, efficace, efficace, efficace. Il y a tout le temps quelqu'un qui te pousse dans le derrière pour être plus efficace parce que si t'es pas efficace c'est pas payant puis regarde... c'est le chien qui court après sa queue. À un moment donné ça, ça vient tannant. Ça vient tannant, tu sais... comment je dirais bien ça? J'en vois de mes chums qui lâchent là, tu sais là à un moment donné la pression faut que ça arrête. On n'est pas tous égal là. Tu sais il y en a qui sont capables d'en prendre plus puis il y en a d'autres que, regarde « on va laisser ça à d'autres ». Puis finalement les autres qui reprennent ça, je ne suis pas sûr... en tout cas, je ne suis pas sûr qu'où on s'en va c'est la bonne place... (Étienne)

Tel que nous l'avons souligné dans les sections précédentes, les répondants soutiennent que c'est le manque de support social et politique qui exacerbe les effets collatéraux de la mondialisation, car il y a un grand manque de reconnaissance, et donc de support, envers l'agriculture. Plusieurs soulignent même qu'il sera trop tard lorsque la population réalisera toute l'importance de l'agriculture québécoise, car cette activité aura presque complètement disparu et n'arrivera plus à répondre à la demande alimentaire des consommateurs :

Le jour où ça va fesser c'est le jour, justement, où l'agriculture va être fermée, qu'il va arriver un produit qu'on ne sait pas d'où il va venir dans le monde puis

qu'il va tomber dans l'assiette, puis là il va mourir du monde à coup de cent personnes à cause de ce produit-là. Là on se réveillera. Mais là il va être trop tard. On va être fermés. (Étienne)

Ça fait qu'on va se retrouver avec des terres en friche, une agriculture qui n'aura plus rien et là les gens vont se réveiller et vont dire « là on en veut [de l'agriculture] ». [...] Ça prendrait quasiment une volonté politique pour dire « les agriculteurs ont droit à un salaire – pas un salaire de bien-être social – un salaire de travailleur pour prendre soin de leur entreprise ». Faudrait que le gouvernement intervienne plus, puis d'un autre côté [...] Il faut que les gens [favorisent] l'agriculture québécoise parce que du train où on va là, je pense que dans une dizaine d'années ils vont vouloir en avoir puis il n'y en aura pas un patient [*i.e.* un agriculteur] qui voudra produire. (Michel)

#### 4.2.3.1. Quelle place prend l'environnement?

Les répondants qui craignent une diminution des activités agricoles identifient rarement la question environnementale comme faisant partie du cœur du problème. Ils identifient surtout un manque de reconnaissance sur l'importance socio-économique de l'agriculture québécoise, ce qui entraîne un manque global de support envers cette activité.

Seul un cas isolé, mais néanmoins pertinent à souligner ici identifie le sujet de l'environnement comme étant la cause du manque de support social et gouvernemental envers l'agriculture. En fait, selon ce répondant, il est absolument nécessaire que les non-agriculteurs connaissent l'agriculture d'aujourd'hui, soit les normes environnementales en vigueur, les raisons derrière l'évolution agricole survenue au Québec, et, plus globalement, l'évolution agraire à l'échelle mondiale afin qu'ils puissent replacer l'agriculture québécoise dans ce contexte global. Cette éducation serait, selon ce point de vue, plus pertinente que la mise en place de nouvelles mesures pour la protection de l'environnement, car ces dernières ne font qu'exacerber une réalité agricole déjà rendue difficile, en plus de donner raison aux demandes sociales qui ne sont pas toujours raisonnables, ni réalistes par rapport aux réalités du monde agricole :

C'est sûr que [les gens] se rendent compte qu'il y a des emplois et tout ça, mais ils aiment autant perdre des emplois parce qu'ils sont convaincus qu'au niveau actuel, l'agriculture au Québec ça pollue. Ça fait que c'est à la mode à cette heure l'environnement. Quitte à perdre des emplois, « c'est pas grave, ça pollue moins ». [...] Les gens ne veulent pas de grandes fermes au Québec, mais il n'y en a pas de grandes fermes au Québec. Ils disent « grandes fermes au Québec », mais s'ils voyaient les grandes fermes dans d'autres pays, ils n'en reviendraient pas. Ils considèrent que les fermes au Québec sont trop grandes, c'est incroyable! On a réussi à avoir les productions contingentées au Québec : les œufs, la volaille, le lait. Il y a tellement de personnes qui sont contre ça, c'est incroyable. On a réussi à avoir notre prix pour le lait, les œufs, la volaille. Il y a tellement de personnes qui parlent contre ces quotas-là. C'est ça qui permet d'avoir de petites fermes au Québec encore. C'est ça qui permet d'avoir des petites fermes au Québec. Puis il y a tellement de monde qui veut avoir des petites fermes au Québec, dans la même phrase ils peuvent finir par parler contre les quotas. Ils ne savent même pas de quoi ils parlent finalement. (Marcel)

En fait, cette représentation que nous venons de faire ressortir est partagée par une part plus importante de répondants, mais d'une manière beaucoup moins radicale et qui cible moins directement la question environnementale. Pour eux, c'est surtout cette méconnaissance de l'agriculture, dans sa globalité (*i.e.* l'agriculture québécoise d'aujourd'hui, les raisons derrière les changements qu'elle a subis au cours de son histoire, son « harmonie » avec l'environnement, l'état de l'agriculture dans d'autres pays, etc.), qui entraîne le manque de support social et politique :

[Il est primordial de mettre en place les conditions qui vont] permettre à ce monde-là de se parler, de se rencontrer, de se connaître [*i.e.* les agriculteurs et les consommateurs]. Puis nous autres, de notre côté, on ne demande pas mieux, les agriculteurs, que de montrer ce qu'on fait. Tu sais, euh... les gens là, les gens de la ville qui pensent que le lait arrive par vanne... Il y a du monde qui pense ça! Ils ne savent même pas d'où il est produit, comment c'est produit, que c'est à partir de la nature, c'est à partir d'un animal que tu fais ça du lait. Ça pousse pas dans un arbre ça là... c'est pour ça que je dis que les changements sont pas faciles à prendre des bouts. (Jean)

Il faut que le monde sache que... on a un PAEF, un PAEF je ne sais pas si ça te dis de quoi : un programme de fertilisation... Bon. Ben tu sais, on a un PAEF [...]. Le monde n'est pas au courant de ça. Le monde ne sait pas ça, première des choses. Que si.... Notre fumier est placé à telle place puis... On fait attention puis... Puis on a des lois à respecter [...]. (Pierre)

Enfin, quelques répondants soulignent surtout une diminution du nombre de fermes dans la région bas-laurentienne qu'ils imputent, en partie, au manque de support gouvernemental dans l'application de la réglementation environnementale. Ainsi, ce n'est pas la réglementation environnementale comme telle qui est « fautive », mais l'application, l'agir des fonctionnaires (du gouvernement en général) et le support apporté aux agriculteurs et leur entreprise lorsqu'ils doivent faire face à de nouvelles mesures environnementales :

[J]e me souviens le ministère de l'Environnement débarquait ici il y a dix ans, hey t'étais criminel avant de partir, tu sais ça avait pas de bon sens-là [...]. [Les mesures pour la protection de l'environnement] je connais des agriculteurs que ça les stresse. Il y en a qui ont fermé à cause de ça. Il y en a que les normes d'environnement quand ça commencé à débarquer, la pression puis ces affaires-là, « on ferme là ». Tu sais il y en a qui ont fermé juste à cause de ça. (Étienne)

Puis ça je suis d'accord, je suis complètement d'accord [avec la mise en place de normes visant à protéger l'environnement], mais des fois, tu sais, c'est trop poussé. Ça fait que c'est des affaires [comme lorsque les normes sont mal adaptées au contexte et à la réalité des fermes] que des fois ça peut nuire. Tu sais, il y a plein de producteurs qui ont été obligés d'arrêter parce qu'ils ne pouvaient pas payer l'installation d'une fosse à fumier. Mais, dans le fond, leur tas de fumier il n'était pas, il ne coulait pas [...]. [Il faudrait] permettre aux gens [de s'adapter]. Puis, au pire, tu fais d'autres mesures, en attendant, qui ne te coûtent rien, mais qui font la même job. (Nicolas)

Ce manque de support gouvernemental dans l'application des divers règlements pour la protection de l'environnement se traduit également, selon certains répondants, par une



inadéquation de cette réglementation avec les réalités régionales. En fait, plusieurs agriculteurs soulignent que la réglementation environnementale est uniforme à l'échelle de la région, voire du Québec, alors que cette réglementation n'est pas toujours adaptée et n'a pas toujours sa place lorsque sont considérées des réalités locales. De surcroît, alors que l'agriculture bas-laurentienne est déjà fragilisée par son contexte bioclimatique, l'application de règlements inadaptés augmente sa vulnérabilité globale. L'exemple où les terres agricoles du Bas-Saint-Laurent ne sont pas en surplus de phosphore (un élément fertilisant contenu dans le fumier et qui est grandement responsable de la pollution des eaux) a souvent été relevé par les agriculteurs rencontrés<sup>51</sup> :

[I]ci, il n'y a pas d'excès de phosphore puis là on a les mêmes traitements que les régions d'en haut. Eux autres ils ont des gros excès de phosphore parce qu'ils ont mis tellement de fumier de porc... Puis ici des porcheries il n'y en a quasiment pas, tu sais... (André)

Dans ces cas, c'est le « mur-à-mur » (Gilles) qui, aux yeux de plusieurs répondants, contribue à fragiliser les activités agricoles de la région et donc à les faire diminuer.

La figure suivante (figure 17) reprend les différents éléments que nous venons de présenter et qui construisent le sentiment de vulnérabilité des répondants.

---

<sup>51</sup> Rappelons-le, l'installation de fosses à fumier est la dernière norme à être imposée aux producteurs agricoles qui avaient jusqu'en 2010 pour se conformer.

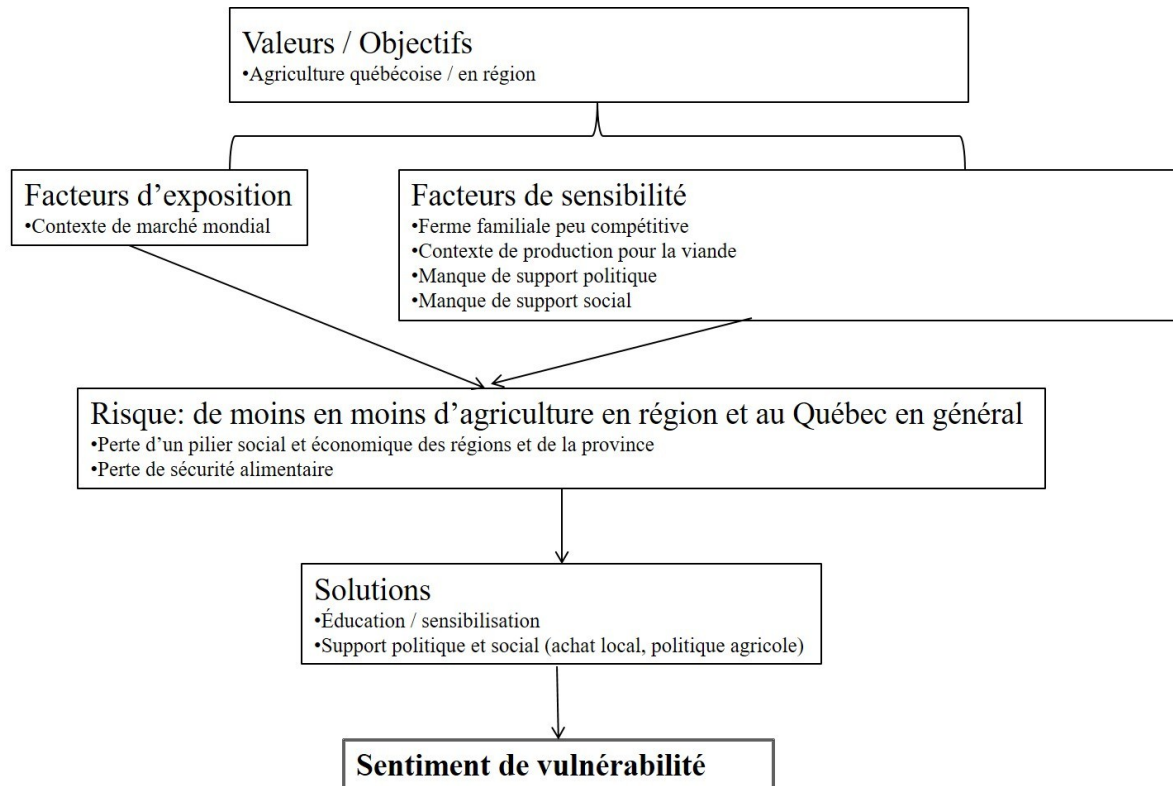


Figure 17: De moins en moins d'agriculture

#### 4.2.4. RETOUR SUR LA VULNERABILITE DES REpondANTS

Le concept de la vulnérabilité est intéressant, car il permet de mieux comprendre la réalité des producteurs agricoles rencontrés, à savoir les problèmes auxquels ils font face dans leur métier, ce qui les préoccupe, et ce afin de mieux connaître leurs besoins. Cette approche permet également de cerner la place qu'occupe spontanément la question environnementale dans les discours, à savoir si elle fait partie des problèmes ou des solutions qu'évoquent les répondants. Rappelons finalement que l'objectif de notre analyse autour de cette notion n'est pas de qualifier ni de quantifier la vulnérabilité, mais de faire

ressortir les différents éléments évoqués dans les discours et qui s'articulent entre eux pour former la vulnérabilité des répondants.

Trois situations sont appréhendées par les répondants, soit une agriculture en rupture avec les valeurs que l'on qualifie de traditionnelles et que nous avons présentées en détail à la section 4.1, une situation financière difficile, et finalement une diminution des activités agricoles à l'échelle de la région bas-laurentienne et du Québec. Chez certains répondants, ces situations sont représentées de manière indépendante ou sont liées entre elles; certaines sont déjà avérées, se déroulent présentement ou sont anticipées.

Lorsque les répondants craignent une modification des valeurs en agriculture, c'est qu'ils reconnaissent être dans un contexte de marché mondial qui est peu favorable à un modèle agricole qui réponde à leur système de valeurs. Ainsi, ce contexte défavorable entraînerait des modifications dans les pratiques agricoles à la faveur d'entreprises de plus en plus axées sur la productivité, au détriment des valeurs dites traditionnelles.

Certains des répondants qui évoquent un contexte économique difficile sont en période de démarrage d'entreprise et soutiennent qu'il n'est pas aisé d'avoir accès aux larges sommes d'argent qui sont essentielles à cette étape. Les autres répondants qui soulignent cette crainte parlent plutôt du contexte de marché mondial qui entraîne des insécurités financières – du fait que les prix de vente fluctuent constamment – ce qui vient à menacer la pérennité de certaines entreprises et mettre une pression constante sur les agriculteurs. Ces répondants soutiennent également que ce contexte économique difficile créé par un marché mondial, est exacerbé au sein des entreprises qui véhiculent des valeurs dites traditionnelles; ces deux situations sont donc intimement liées dans leurs discours.

Finalement, les répondants qui craignent une forte diminution des activités agricoles soutiennent que le contexte économique difficile rend nécessaire des changements dans les pratiques (soit vers une productivité de plus en plus accrue), alors que certains agriculteurs ne souhaitent ou ne peuvent mettre en place ces changements pour assurer la pérennité de leur entreprise. Il en résulterait une diminution des activités agricoles à l'échelle de la

province; pour certains cette tendance ira jusqu'à la quasi-disparition de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent, voire au Québec.

Outre le contexte économique d'un marché mondial, l'ensemble des répondants souligne que c'est un manque de reconnaissance et de support social et politique qui fragilise l'agriculture québécoise face à cette réalité marchande. Ils expliquent cette situation en disant que sur le plan strictement financier, l'agriculture québécoise est difficilement compétitive sur la scène internationale à cause d'une courte saison de croissance végétale et des coûts de production élevés qu'entraîne l'ensemble de la réglementation agricole et le niveau de vie au Québec. Bien qu'il existe des assurances pour les agriculteurs, les modifications annoncées dans le calcul des compensations versées en vertu de l'ASRA laissent croire, chez plusieurs répondants, qu'il y a une tendance à la réduction du support gouvernemental envers l'agriculture, une agriculture qui sera alors de plus en plus livrée à elle-même sur la scène mondiale: « [t]u sais, si on nous dit de compétitionner les chinois ou bien dont les brésiliens, regarde, on est aussi bien de décrocher toute suite là. On sera jamais capable de compétitionner ce monde-là sur les salaires qu'ils ont... » (Étienne). En fait, selon les répondants, ce manque de reconnaissance et de support serait dû à une méconnaissance générale de l'agriculture chez les non-agriculteurs, soit de l'agriculture qui est pratiquée dans d'autres pays et de celle d'ici. Dans ces discours, les non-agriculteurs ne sont pas, ou sont trop peu, conscients de tous les changements qui se sont opérés dans le monde agricole au cours des dernières décennies, ni des raisons derrière ces modifications de pratiques, ou de l'ensemble des règles que doivent respecter les agriculteurs. Surtout, les non-agriculteurs ne réalisent pas toute l'importance que revêt l'agriculture pour le développement, l'occupation et la vitalisation socio-économique du Québec et surtout de ses régions, ni de la sécurité alimentaire qu'elle apporte aux Québécois. Certains répondants mentionnent qu'il y a notamment une méconnaissance de la réglementation environnementale qui fait en sorte que beaucoup de non-agriculteurs croient que l'agriculture est une activité polluante :

Puis au niveau de l'environnement bien, au niveau de l'environnement on est toujours pointé du doigt en plus : « vous êtes les pollueurs de la planète, tatata »! Allons donc, des pollueurs! Des pollueurs! Moi je n'en reviens pas. Nous autres ici dans le Bas-Saint-Laurent on est toujours bien pas pollueur-là. Bien oui, « pourquoi les producteurs chialent encore, ils se plaignent, [ils] sont gras dur? » Ce n'est pas vrai. C'est des mensonges. Au niveau de l'environnement, c'est pareil. S'il y a bien un secteur qui fait attention en ce moment, c'est bien en agriculture. (Gabriel)

Dans tous les cas, ce qui est spontanément envisagé comme solution face à ces problèmes c'est une éducation et une sensibilisation des non-agriculteurs face à la situation agricole au Québec. Au final, les non-agriculteurs ne consommeraient pas suffisamment les produits de l'agriculture québécoise et le gouvernement ne supporterait pas adéquatement son agriculture :

Les gouvernements font des petits programmes, ils en font juste pour dire « regarde, on paraît bien, on en fait ». [...] Mais [il y a des gens] qui parlent avec un dédain de l'agriculture [...]. On vit dans un monde calfeutré, on est chouchuté, on ne réalise pas. (Mario)

Il est important de noter que quelques rares répondants accusent directement la réglementation environnementale comme étant un facteur des plus fragilisants pour une agriculture qui doit se mesurer à l'échelle internationale. Cependant, ce n'est pas la protection de l'environnement comme telle qui nuit, selon ces derniers, mais plutôt la réglementation, son application et son coût qui exacerbent un contexte agricole déjà difficile. En fait, nous avons pu constater au fil de notre analyse que le sentiment de vulnérabilité qui teinte le discours des répondants dépend de la situation financière de ces derniers (difficultés imminentes qui mettent directement en péril l'avenir de l'entreprise) et des solutions envisagées et envisageables (moyens d'adaptation) pour remédier à ces situations. C'est que le discours général de ces répondants est très négatif – notamment

lorsqu'il est question des difficultés qu'ils vivent, de leur métier en général et de son avenir – lorsque ces derniers se sentent impuissants face à leurs difficultés; soit lorsque les facteurs de risque ou les moyens d'y remédier sont hors de leur contrôle.

En somme, la question environnementale est, dans certains cas, identifiée comme faisant partie du contexte social (selon la conceptualisation de Rocheleau, 1998) dans lequel s'insère leur vulnérabilité et qui vient exacerber leur sensibilité face aux facteurs de risque externes (*i.e.* le contexte de marché mondial). Cette intégration devient particulièrement conflictuelle lorsque les répondants sont aux prises avec plusieurs situations de vulnérabilité (et particulièrement une vulnérabilité imminente) et que leur contexte économique de production, ainsi que leur environnement physique, les fragilise davantage aux facteurs externes (*i.e.* que les mesures pour la protection de l'environnement deviennent particulièrement contraignantes).

Maintenant que nous avons bien présenté les difficultés vécues par les répondants au sein de leurs pratiques et de leur entreprise, en plus des solutions envisagées pour y faire face, nous avons désormais un meilleur portrait des besoins de ces agriculteurs, ainsi que de la place qu'occupe spontanément la question environnementale au sein de leurs préoccupations. Cependant, tel que nous l'avons posé dans notre problématique de recherche, la notion d'*environnement* est complexe et mérite une attention plus fine afin de mieux cerner comment les agriculteurs l'intègre au sein de leurs pratiques quotidiennes. Par ailleurs, les préoccupations ne constituent pas les seuls éléments de motivation à l'action (Vanslebrouck *et al.*, 2002; Adesina et Zinnah, 1993), alors que l'action qui nous intéresse ici est la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers. C'est dans ce cadre que la notion d'attitude viendra compléter celle de vulnérabilité que nous venons d'explorer. En nous servant de ce concept, nous décortiquerons les différents éléments qui sous-tendent la pratique agricole qui nous intéresse, soit l'agroforesterie dans les bandes riveraines, de manière à mieux cerner l'intérêt potentiel des répondants pour cette dernière.

### 4.3. L'ATTITUDE DES RÉPONDANTS À L'ÉGARD DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE L'AGROFORESTERIE DANS LES BANDES RIVERAINES

Rappelons ici que l'attitude c'est la réponse positive ou négative d'un individu face à un objet ou à un comportement donné. Cette attitude est fondée sur les représentations. Ainsi, l'attitude positive ou négative des répondants à l'égard de la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers traduit s'ils pensent (ou s'ils se représentent) que cette pratique aura des répercussions positives ou négatives sur les éléments qu'ils valorisent. Ces différentes attitudes, que l'on pourra dégager du discours des répondants, nous permettront de mieux saisir l'intérêt que peut potentiellement leur présenter une telle pratique, ainsi que les différents nœuds qui peuvent s'y poser. Cependant, nous jugeons beaucoup trop restrictif de ne retenir que deux catégories d'attitudes, soit positives et négatives, car les répondants peuvent être beaucoup plus nuancés dans leur discours. Nous ferons donc ressortir, lorsque cela se présente, les catégories définitives (positives ou négatives), mais aussi celles qui sont nuancées afin de souligner les différentes positions que peuvent prendre les répondants.

Nous l'avons déjà évoqué, nous ne pouvons questionner les répondants directement sur la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers car, premièrement, les répondants ne sont pas nécessairement familiers avec ce type de pratique. Dans un deuxième temps, cette dernière peut se présenter de différentes manières (*i.e.* la bande riveraine restaurée peut être de différentes largeurs et contenir différentes variétés végétales telles que des arbres à croissance rapide, des feuillus nobles, des arbustes fruitiers, etc.) – ces différentes formes de la pratique peuvent présenter des attraits différents selon les répondants; nous avons donc omis, lors de nos entretiens, d'aborder directement *la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers*. Finalement, cette pratique implique la mise en place de divers éléments pouvant offrir un intérêt particulier chez les répondants – nous la décortiquons ainsi en ses différentes composantes afin de mieux cerner le potentiel et les nœuds qu'elle pose. Ces différents

éléments qui composent la pratique et pour lesquels nous tentons de comprendre les représentations et attitudes sont :

- La notion d'environnement;
- Les mesures agricoles pour la protection de l'environnement, en général;
- La place des arbres en milieu agricole;
- La protection des bandes riveraines agricoles (selon la réglementation en vigueur)<sup>52</sup>;
- L'intégration d'arbres ou d'arbustes dans les bandes riveraines;
- Le projet PAC<sup>53</sup>.

#### 4.3.1. LA NOTION D'ENVIRONNEMENT, UNE QUESTION DE REPRESENTATIONS...

Avant d'aborder les différentes représentations et attitudes qui ressortent face à la *protection de l'environnement* et des différentes pratiques agricoles qui s'y prêtent, il est impératif de cerner ce que le terme *environnement* évoque spontanément chez les répondants, ce qu'il représente pour eux. À cette fin, nous leur avons directement demandé ce que le terme évoque pour eux. Dans les cas où les répondants abordaient spontanément cette notion avant que nous ne les questionnions, nous avons également retenu ce qui ressort du discours général concernant cette dernière. Par ailleurs, nous avons constaté qu'en discutant d'*environnement*, plusieurs répondants parlent aussi de la *nature*. Nous présentons donc, dans cette section, les différentes représentations qu'ont les répondants à l'égard de cette notion.

---

<sup>52</sup> Bien qu'il s'agisse d'une « mesure pour la protection de l'environnement », l'attitude des répondants face aux mesures, en général, concerne l'ensemble des mesures mises en place. D'ailleurs, les répondants avaient la liberté de parler des mesures qui leur venaient spontanément à l'esprit, ce qui n'incluait pas nécessairement les mesures de protection des bandes riveraines agricoles.

<sup>53</sup> Ne s'applique qu'aux répondants participants au projet de l'OBVNEBSL.



#### 4.3.1.1. Les représentations de l'environnement

De notre analyse, il ressort que cinq éléments sont évoqués lorsqu'il est question d'*environnement* chez les producteurs rencontrés, soit le *ministère de l'Environnement*<sup>54</sup>, la *règlementation* renforcée par le ministère de l'Environnement, la *stigmatisation sociale*, le *milieu environnant* (*i.e.* le milieu qui les entoure), et le *milieu naturel à protéger*. Ces différentes représentations, nous le verrons, teintent inévitablement les attitudes des répondants lorsqu'il est question d'*environnement*.

Les représentations concernant *le ministère de l'Environnement et la réglementation* sont assez semblables, à la différence que l'évocation du ministère se rapporte à l'expérience personnelle des répondants avec un ou plusieurs de ses représentants. En faisant référence à la réglementation environnementale, il est également question des pratiques agricoles qu'exige, justement, cette réglementation (réalisation du PAEF, mise en place des fosses à fumier, etc.).

La *stigmatisation sociale*, c'est la représentation qu'ont les répondants de ce que pense la société en général de l'agriculture et des producteurs agricoles. À travers leur discours, les répondants font état d'une stigmatisation sociale où la société en général a des attentes envers l'agriculture québécoise – et donc envers les agriculteurs artisans de cette agriculture – et dès lors, que cette société accuserait les agriculteurs de ne pas répondre à ces attentes. C'est donc dire que certains agriculteurs se représentent la société en général comme leur attribuant le blâme de mener des activités polluantes. Nous l'avons mentionné dans la section 4.2, cette représentation de l'*environnement* fait partie des facteurs de risque identifiés par plusieurs répondants dans la construction de leur vulnérabilité. Plusieurs le soulignent, le manque de soutien social auquel ils font face est en partie dû à l'idée selon laquelle l'agriculture est une activité polluante et donc que des actions doivent être mises en

---

<sup>54</sup>Rappelons que nous utilisons l'appellation de « ministère de l'Environnement » pour désigner l'autorité provinciale en la matière et ce, peu importe le titre exact qu'a pu tenir ce ministère au fil des ans. Il demeure que le titre exact est utilisé pour les références.

place pour remédier à cette pollution. Or, les répondants qui abordent cette idée arguent que les pratiques agricoles ont beaucoup changé au fil des années et que l'agriculture québécoise n'est plus polluante ou pollue beaucoup moins que par le passé. De surcroît, certains répondants soulignent le caractère contradictoire de cette stigmatisation puisqu'elle entraîne un manque de support envers l'agriculture, et donc à l'égard d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Le *milieu environnant* renvoie à tout ce qui entoure, soit le milieu naturel et le milieu humain (bâti et social). D'ailleurs, chez différents répondants, ce milieu environnant est représenté soit à l'échelle de la communauté, de la région ou de la ferme. Dans tous les cas, il doit y avoir un équilibre entre les différents éléments de l'environnement où chacun a sa place en quelque sorte. Cette vision s'harmonise souvent, chez nos répondants, avec la réglementation environnementale en général qui encadre les activités agricoles de manière à ce que ces dernières ne nuisent ni au milieu humain, ni au milieu naturel qui les entoure. Le milieu agricole se doit, lui aussi, d'être respecté. Ces répondants attachent alors une grande importance au rôle socio-économique de l'agriculture (*i.e.* l'occupation du territoire et la création d'emplois directs et indirects) :

Ben, l'environnement c'est tout! C'est l'environnement dans la famille, c'est l'environnement social, c'est l'environnement... l'environnement c'est la planète. Le matin où ce qu'il y a quelqu'un à quelque part qui respecte pas la forêt, qui respecte pas l'individu, qui respecte pas les animaux, qui [...]. Quand tu respectes l'environnement, c'est tout ce qui t'entoure. (Jean)

Lorsqu'il est question du *milieu naturel à protéger*, la notion de nature est centrale. En analysant les différents discours autour de cette dernière, il appert qu'elle fait l'objet de diverses représentations. Ainsi, afin de bien saisir comment *le milieu naturel à protéger* se présente chez les répondants, il est d'abord essentiel de comprendre ce qu'ils entendent lorsqu'il est question de *nature* et de *protection du milieu naturel*.

#### 4.3.1.2. Les représentations de la nature

Lorsqu'ils parlent de nature, certains répondants se rapportent exclusivement à des éléments agricoles (tels que les champs, les animaux de ferme, les cours d'eau et les arbres qui sont présents sur leur terrain agricole), alors que d'autres entendent le terme dans un sens plutôt puriste, c'est-à-dire en faisant référence à des éléments non modifiés ou supportés par l'humain (tels que des animaux sauvages, des milieux humides, etc.). Les passages suivants traduisent ces deux représentations qui sont fort différentes :

[Mon meilleur contact avec le milieu naturel?]<sup>55</sup> Ben c'est quand j'embarque dans ma batteuse puis que je vais battre mon beau champ de grain qui est mûr. Rentrer dans un champ où ce que tu as investi du temps et de l'argent, et que là tu as une récolte à faire... c'est, c'est, c'est... [Il n'y a pas de mots!] J'ai toujours été en bonne relation avec le milieu naturel, surtout au niveau de la terre, au niveau du fond de terre, les bibittes dans la terre... je disais à des agriculteurs à un moment donné « le matin où ce que vous allez penser, puis réfléchir et considérer que vous marchez sur du vivant, vous ne travaillerez plus vos terres de la même façon ». [...] j'aime les champs propres, j'aime des parcelles de terre, euh, carrées. Si j'ai un morceau qui finit en pointe c'est que je n'ai pas été capable de toute ma vie de l'amener carré parce que c'est impossible. Mais c'est ça. Une terre bien égouttée, bien aménagée, et je respecte la terre, les bibittes, les plantes. [Un champ propre, c'est] propre de mauvaises herbes, c'est propre de... tu sais des clôtures avec 5 pieds de broussailles de chaque bord qui envahissent pour rien, puis que ça rapporte rien puis que ça vient juste railler ta machinerie quand tu passes le long de ça... Ça permet aux siffleurs de venir se faire des trous, de venir se promener... (Jean)

On essaie de faire attention à notre environnement, euh... des fois il y a des choses qui peuvent arriver, comme par exemple des problèmes de castor sur mes terres. Bien là ça cause un problème. Ça fait que les castors on les a fait trapper. On était obligé de s'en débarrasser. [...] Juste pour dire que les animaux sur mes terres, ça ne me dérange pas puis... Il y a les oies blanches qui font des dégâts, je ne suis pas chasseur, mais je vais les faire lever pour qu'elles s'en aillent ailleurs, pour pas qu'elles brisent mes champs. Mais... on est un peu comme entre les deux : on a des grands espaces verts qui sont bons pour la faune, mais dans un autre sens aussi

---

<sup>55</sup> Le répondant avait mal compris la question, mais sa réponse demeure tout de même éloquent.

ça cause des problèmes, ça fait qu'il faut régler le problème, puis.... Comme je n'ai pas de marécage sur mes terres, mais si j'en avais un je m'arrangerais pour le garder en marécage ... ben j'en ai un petit, de toute façon ce n'est pas une place que je pourrais exploiter, mais... c'est le genre de chose que je pense que **je garderais en naturel**. (Thomas)

Le premier extrait dépeint une image très agricole de la nature, soit une nature modifiée au profit de l'entreprise qui est d'ailleurs, dans ce cas précis, gérée selon une philosophie très cartésienne où chaque élément est modelé de manière à optimiser l'agriculture. Ici sont donc bienvenus les éléments qui ont des impacts positifs sur la production agricole (*i.e.* les vers de terre), alors que d'autres n'y ont pas leur place (*i.e.* les « siffleux », en faisant référence aux marmottes). Pour les répondants qui partagent ce type de représentation, il est tout à fait normal, cela va de soi, d'avoir une nature que l'on qualifie d'« agricole », car c'est avec l'aide de l'agriculteur que cette dernière produit de la nourriture. Le deuxième extrait laisse transparaître une représentation que l'on qualifie de « pure » de ce qu'est la nature, *i.e.* une nature non modifiée par l'humain et avec laquelle les activités agricoles peuvent entrer en conflit<sup>56</sup>. Les répondants qui se représentent ainsi la nature avouent la modifier et, souvent, souhaitent la modifier le moins possible.

Bien que ces deux représentations de la nature soient en apparence inconciliables, nous remarquons qu'elles coexistent dans le discours d'une part importante des répondants. En fait, les agriculteurs que nous avons rencontrés font souvent allusion à une nature qui les entoure, soit celle avec laquelle ils entrent constamment en relation dans le cadre de leur travail. C'est cette nature que nous caractérisons d'« agricole », car elle est nécessairement modifiée, soit, mais elle correspond tout de même au milieu naturel qui les entoure: « je travaille là puis j'aime ça... j'aime la verdure, [...]. J'aime ça! J'ai la vue... Je suis resté en ville un an puis je trouvais ça plate, j'aimais moins ça. Mais ici j'aime ça, je suis en

---

<sup>56</sup> Cette représentation de la nature sera présentée dans le texte en tant que nature « pure » afin de rappeler notre référence à cette construction faite par les agriculteurs.

campagne, je suis dans l'environnement! » (Pierre)<sup>57</sup>. En fait, beaucoup de répondants nous parlent du milieu naturel qui les entoure en faisant référence à des éléments agricoles, à leur milieu agricole (tels que les champs et les animaux de la ferme), mais nous parlent également d'éléments qui ne font pas partie de leur entreprise (tels que les cours d'eau, les animaux sauvages, etc.). Ils soulignent alors vouloir avoir un impact minimal sur ces derniers pourvu qu'ils puissent réaliser leurs activités agricoles (près de la moitié des répondants en font spontanément mention, alors que plusieurs autres se disent être modérés dans leurs pratiques en ne cherchant pas à faire des records de production où ils devraient alors « pousser » leurs animaux – certains parlent même de ne pas vouloir trop « pousser la nature »). Ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est que la relation qu'entretiennent les agriculteurs avec ce *milieu naturel* qui les entoure nous renseigne sur ce qu'ils intègrent dans leur conception de ce qu'est la nature – et surtout, du compromis qu'ils jugent acceptable entre une nature « pure » et une nature agricole. Les passages suivants montrent le souci, chez deux agriculteurs, de maintenir un élevage le plus naturel possible. Cette notion d'une agriculture *la plus naturelle possible* est différente chez ces deux répondants, qui disent tous deux inscrire les activités de production bovine avec la nature. Certes, dans les deux cas on sort de l'élevage classique, mais ce qui importe de comprendre ici c'est que la conception même de la nature et du compromis acceptable entre une nature « pure » et une agricole, permet aux producteurs de justifier le type d'activité. Dans un cas, la production s'inscrit dans le cahier des charges de Natur'Bœuf, alors que dans l'autre on vise plutôt une production dite « naturelle » qui implique, selon le répondant - nous le verrons dans l'extrait –, de nourrir les animaux aux pâturages sans ajouter de céréales à l'alimentation.

Le bœuf, de la manière que je le garde, c'est un bœuf qui est nature. Je lui donne du bon foin de qualité et mes vaches sont grasses, elles n'ont pas besoin de céréales. [...] Il n'y a pas d'antibiotiques, il a été élevé aux fourrages, j'essaie de faire du bœuf comme nos ancêtres le faisaient dans le sens que le moins de moulée

---

<sup>57</sup> Chez ce répondant, les notions d'environnement et de nature sont fortement liées.

avec des hormones [...]. J'essaie de le garder le plus naturel possible et ça fait du bœuf pareil, sauf que le goût est différent [dans le sens qu'il est meilleur]. (Michel)

[En parlant de Natur'Bœuf] On a essayé de faire de quoi de plus naturel possible, mais naturel en étant performant. Si on était trop naturel, ça serait quoi trop naturel?... Ça serait des animaux qui broutent dans le champ, mais la viande serait raide un peu. Non, ça ne marcherait pas... C'est sûr qu'il faut que l'aspect d'élevage soit là. Mais c'est sûr qu'on n'a pas d'hormones, puis c'est nourri avec des aliments naturels [...] on soigne seulement avec du foin puis de l'orge. (Pierre)

L'extrait suivant illustre comment un répondant reconnaît modifier la nature dans le cadre de ses activités, mais conserve néanmoins le souci de modifier cette nature le moins possible :

[O]n force la nature un petit peu quand on est en production ovine, pour y arriver, pour vivre de ça. Il faut absolument que tu vendes des agneaux à l'année. Le client, lui, il veut des agneaux, il veut manger du gigot en plein hiver puis n'importe quand. [L]a photopériode c'est un jeu de lumière seulement qui va jouer sur l'hypophyse de la brebis puis ça va faire le même résultat, c'est plus naturel [que l'injection d'hormones]. (Gabriel)

Nous le voyons dans les propos recueillis, ce qui est naturel et ce qui est jugé acceptable en termes de gestion et de maîtrise de cette nature pour assurer les activités agricoles, varie selon les répondants. Il demeure que, dans tous les cas, les répondants disent qu'ils travaillent soit avec la nature, dans la nature ou en harmonie avec cette dernière afin de produire de la nourriture. Ainsi, tous soutiennent qu'ils respectent la nature; soit ils affirment la respecter « de fait » (car cette dernière est, de toute manière, agricole), soit ils travaillent à la modifier le moins possible, au mieux de leurs capacités (ce qui revient, dans les discours, au respect de la nature). Il existe donc, d'une part, cette idée de faire attention à la nature, « pure », afin d'assurer la pérennité des activités agricoles et de ne pas nuire à l'environnement extérieur de la ferme et, d'un autre côté, il y a cette

notion de nature « agricole » qui prend plutôt la forme du milieu propice à la production et qui assure la pérennité, cette fois, surtout économique des entreprises. L'extrait suivant illustre bien cette représentation d'« équilibre » entre deux natures :

Bien, moi je pense qu'on est pas mal au-dessus de la moyenne de tout le monde pour comprendre l'environnement, la nature, et être capable de prendre de bonnes décisions. [...] On n'est pas des maniaques à faire pousser de petites plantes et de leur dire à tous les jours qu'on les aime là! Mais par contre on est capable ... quand c'est le temps d'utiliser un 10 litres de Roundup, on est capable de l'utiliser, puis quand c'est le temps économiquement d'étendre du purin et d'acheter de l'engrais chimique, je pense qu'on est capable de faire les bons choix. On comprend, et c'est ça que le système nous a amené – notre métier en agriculture –, notre relation avec la terre et tout ce qu'on met dedans, je pense qu'on la connaît pas mal. Parce qu'on voit l'effet direct. Ah oui, ça... on est pas mal des années-lumière en avant de tout le monde. (Vincent)

Cette idée selon laquelle la nature doit être gérée dans le but de supporter l'agriculture demeure chez l'ensemble des répondants. Nous sommes donc face à une sorte de modulation entre les pratiques agricoles, les différentes représentations de la nature et de l'équilibre entre une nature « agricole » et une nature « pure » chez nos agriculteurs. Ce qui est important de retenir ici c'est que **bien que tous se représentent le milieu naturel, la façon dont ils se le représentent néanmoins influence leurs pratiques et comment ils entendent le protéger.**

#### 4.3.1.3. Représentations et attitudes envers l'environnement

Maintenant que nous avons bien assis les différentes représentations que peuvent se faire les répondants lorsqu'il est question d'*environnement* et de *nature*, nous pouvons mieux saisir comment ces notions s'inscrivent, selon eux, en lien avec leurs pratiques. Ainsi, trois grandes tendances sont observées lorsqu'il est question d'*environnement* avec

les répondants : certains dépeignent une attitude positive ou une attitude négative, alors que d'autres dépeignent une attitude plutôt nuancée.

Les répondants qui associent l'environnement à la stigmatisation sociale exhibent une attitude négative dans leur discours car, nous l'avons abordé plus tôt, cette stigmatisation entraîne selon eux des effets négatifs sur l'agriculture en général. L'extrait suivant illustre ces propos où un répondant précise ce qu'évoque selon lui le terme *environnement* :

On fait payer 95% des producteurs pour les 5% qui étaient des... comment je dirais... des « hors la loi »... des « sans-dessein », des ... On fait passer sur le dos, présentement, des producteurs que tout le monde pollue, ou tout le monde polluait, tandis que c'était une minorité. C'est ça que je trouve dommage. (Marcel)

Les répondants pour qui la notion évoque le ministère ou la réglementation dépeignent soit une attitude négative ou sont plutôt nuancés dans leur discours et ce, selon leur expérience avec les représentants du ministère et la réglementation en vigueur (nous y reviendrons plus en détail dans la section 4.3.2 lorsque nous aborderons les représentations et attitudes face aux mesures agricoles pour la protection de l'environnement). Les deux passages suivants illustrent néanmoins comment est représentée la notion d'*environnement* lorsque les répondants sont questionnés sur ce que le terme évoque pour eux spontanément :

Ben regarde, j'ai la chair de poule qui me sort [montre son avant-bras]. J'ai eu de mauvaises expériences avec eux autres. (Gaston)

Règlementation [rire]! [...] Bien c'est sûr qu'au début on se sentait comme un peu envahi par tout ça... parce qu'on avait une façon de faire puis il fallait la changer. Mais avec le temps on voit que ça a des bons côtés. [...] Comme j'ai fait ma fosse à fumier en 2008. Ça a été un gros investissement qui ne rapporte pas grand-chose. Par contre, moi je perdais beaucoup de liquide dans l'environnement, puis je le garde ce liquide-là, puis ça a une valeur fertilisante. (Thomas)



Dans le premier cas, le répondant pense que le ministère et sa réglementation ont des effets négatifs sur ses pratiques et son entreprise; nous sommes donc face à une attitude nettement négative. La seconde citation témoigne des retombées positives de la réglementation pour la protection de l'environnement, représentées par le répondant, mais aussi des aspects qui sont plus difficiles à intégrer aux pratiques et à l'entreprise; il y a donc ici une attitude plus nuancée que l'on ne qualifie, par conséquent, ni de positive ou de négative. En fait, lorsque nous leur parlons d'*environnement*, plusieurs répondants évoquent la réglementation en soulignant qu'il s'agit de contraintes qui sont nécessaires. Nous reviendrons plus en détail sur les différentes représentations à l'égard de la réglementation dans la section 4.3.2.

Ceux qui évoquent le milieu naturel à protéger ou le milieu environnant exhibent généralement une attitude positive face à la notion d'*environnement*, car il est alors question du milieu qui supporte leurs activités agricoles, leur milieu de vie, et auxquels ils attachent une grande importance. Cependant, il ressort de notre analyse que dans certains cas, l'*environnement* évoque plusieurs représentations à la fois. Par exemple, pour certains répondants la notion évoque et le milieu naturel à protéger et la stigmatisation sociale, ou bien le milieu naturel à protéger et la réglementation. Ces cas entraînent des frustrations chez les répondants qui disent aimer et respecter la nature alors qu'ils se représentent soit un manque de reconnaissance de la part de la société en général qui mène à une stigmatisation sociale, soit un manque de confiance de la part du ministère de l'Environnement qui impose alors sa réglementation en la matière. Les répondants qui évoquent ces doubles représentations disent alors que la société en général et le ministère doivent accepter que l'agriculture ne puisse pas conserver de manière intacte la nature « pure ». Malgré ce constat et les frustrations qu'il provoque autant envers le ministère qu'envers la réglementation et la société en général, il demeure important pour ces répondants de travailler à minimiser les impacts de l'agriculture sur le milieu naturel tout en respectant les limites « acceptables » de la nature, et ce afin d'assurer la pérennité des activités agricoles. L'extrait suivant exprime cette frustration envers la réglementation qui ressort lorsque nous évoquons la notion d'*environnement* auprès d'un répondant :

Ça nous écœure. Ça nous écœure. Oui, oui. Parce que tous les **bénéfices** qu'on a réussi à faire ça été à coups de règlements, puis on a beaucoup d'exigences, on a beaucoup de règlements. Puis ça on est rendu un peu allergique à tout ça. Ça vient très lourd. Moi je pense que... Il y aurait moyen de faire moins de règlements. Faut juste s'asseoir ensemble... Parce que, exemple, le ministère de l'Environnement, au fil des ans, s'est tourné en faiseur de règlements et en police aussi. Donc, cela a créé « eux » et « nous » [un fossé donc entre les deux parties]. Je pense qu'il y aurait moyen de faire ça ensemble, d'écouter tout le monde. Et il y en a qui ont des solutions intéressantes aussi. (Vincent)

Il ressort de notre analyse que l'attitude **spontanément** exprimée par les répondants envers la notion d'*environnement* est indissociable de la représentation qu'ils en ont. Ainsi, lorsque la notion évoque pour eux le ministère, leur attitude est modulée en fonction de leur expérience avec les représentants de cette entité gouvernementale. Les répondants pour qui l'environnement évoque spontanément la réglementation expriment une attitude qui est soit négative ou plutôt nuancée, selon qu'ils se représentent que cette réglementation a des répercussions positives ou négatives sur leur entreprise, sur leurs pratiques quotidiennes, sur leur métier. L'attitude qui teinte les discours est également influencée par les différentes représentations du milieu naturel, à savoir si cette réglementation s'harmonise ou pas avec cette *nature* qui doit être protégée. Abordons, justement, ces différentes représentations et attitudes face à la réglementation – et les pratiques en général – pour la protection de l'environnement.

#### 4.3.2. REPRESENTATIONS ET ATTITUDES A L'EGARD DES MESURES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Lorsqu'il est question de mesures pour la protection de l'environnement, l'ensemble des répondants évoque la réglementation renforcée par le ministère de l'Environnement. Il existe cependant d'autres pratiques qui sont promues, notamment par le MAPAQ, sans

pour autant faire force de loi et qui sont aussi évoquées (tel que le semis direct ou les haies brise-vent, par exemple). Soulignons d'emblée que les représentations et attitudes que nous rapportons ici diffèrent quelque peu de celles ressorties précédemment concernant la réglementation; ce qui nous intéressait alors c'était l'attitude et les représentations spontanément exprimées lorsque l'environnement évoque, justement, cette réglementation. Or, nous nous intéressons ici plus largement au sujet, soit à l'analyse des discours lorsque les répondants sont questionnés sur la façon dont ces mesures s'inscrivent dans leurs pratiques, ainsi qu'au sein de leur métier (ce qui ne revient donc pas exclusivement à la réglementation). De cette manière, nous n'identifions aucune attitude négative exprimée à l'égard des mesures pour la protection de l'environnement, car il n'y a aucun répondant qui soutient que ces dernières ne devraient pas – dans leur ensemble – exister. En fait, les mesures pour la protection de l'environnement font dorénavant partie de l'agriculture et aucun ne peut concevoir retourner à une époque où l'on se préoccupait peu ou pas de l'environnement. Ainsi, tous soulignent que ces mesures ont globalement quelque chose de bon à apporter ; cependant toutes les mesures ne sont pas bienvenues – nous y reviendrons. D'ailleurs, lorsque questionnés sur « les problèmes environnementaux en général », la majorité des agriculteurs rencontrés nous parlent des problèmes de pollution causés jadis par des pratiques agricoles douteuses, sachant qu'ils avancent qu'aujourd'hui l'ensemble des nouvelles pratiques et règlements en la matière évite ces sources de pollutions (voir toutes sources de pollution, pour certains) : « je suis certain qu'on ne fait pas de tort à l'environnement, de la manière qu'on pratique ça » (André). En même temps, beaucoup admettent que la réglementation est nécessaire afin de conformer les réfractaires (qui sont minoritaires et qui ne représentent pas les répondants eux-mêmes, naturellement!). Ainsi, l'attitude des répondants est majoritairement nuancée face aux mesures pour la protection de l'environnement (soit l'ensemble de celles qui touchent leur exploitation), alors que quelques-uns dépeignent une attitude positive dans leur discours. Ces derniers soulignent alors uniquement les retombées bénéfiques qu'ont ces mesures sur leur entreprise, leur métier en général, ainsi que sur le milieu naturel :

C'est sûr que le respect des normes, je pense que c'est la base. On a des marches à suivre, puis au niveau des distances d'entreposage, puis... Si on respecte ça, tout est sous contrôle, je veux dire. [...] il y a des coûts qui se rattachent à ça. Mais ça, à ce niveau-là, quand même le gouvernement a fait... ils ont fait la part, une bonne part des choses avec des programmes pour nous aider à mettre des infrastructures en marche, ils nous ont pas laissés seuls là-dedans. Ça à ce niveau-là on a eu un bon appui. (Stéphane)

Bien que les mesures pour la protection de l'environnement soient importantes, voire nécessaires, afin de limiter les impacts négatifs que peut avoir l'agriculture sur le milieu naturel et sur celui environnant, la majorité des répondants souligne quelques bémols face à ces dernières, car elles entraîneraient également des répercussions négatives sur leurs pratiques ou leur métier. Nous en avons déjà évoqué quelques-uns, mais jugeons toutefois pertinent de les rappeler ici. Ainsi, plusieurs répondants soulignent que les règles ne sont pas toujours bien adaptées aux différents contextes agricoles, en faisant ici référence tant aux divers types de productions qu'aux diverses régions. En fait, ce qui revient souvent, c'est que l'agriculture pratiquée au Bas-Saint-Laurent, en opposition à celle pratiquée dans les plaines du Saint-Laurent, nuit peu à son environnement :

[N]ous autres on est dans une région où on n'est pas en surplus d'engrais. Parce qu'au fond, les normes sont faites au niveau provincial, c'est du mur à mur. Moi je ne sais pas ce qui se passe dans les plaines de Montréal et tout ça, où ils font du maïs, puis si c'est vrai qu'ils mettent trop d'engrais. Puis j'ai de la misère à croire ça parce qu'il faut le payer notre engrais, mais en tout cas. Semblerait dire qu'il y a des endroits où c'est en surcharge. Mais nous autres ç'a été démontré que dans notre région, au contraire, il manque de fumier, les gens abusaient pas de l'engrais. (Gilles)

Certains répondants disent que les normes environnementales occasionnent du stress auprès des agriculteurs, alors que des normes trop onéreuses à mettre en place entraîneraient l'abandon d'entreprises : « [je connais des agriculteurs qui] ont arrêté de

cultiver; il y en a qui arrivaient plus. Là ils [le ministère de l'Environnement] les obligeaient à mettre une fosse, puis là ça changeait leur structure [...], ça n'a pas marché » (André). En fait, la question des coûts associés à l'application des normes est soulignée par beaucoup de répondant : « [t]u sais les normes environnementales, [il] faut le dire ici les agriculteurs ça nous a coûté une beurrée » (Étienne). Quelques-uns parlent également de la lourdeur administrative associée aux normes : « dans les champs, la fertilisation, les fumiers tout ça, encore un cartable à remplir, mais il y a dix ans on n'avait pas ça » (Harold).

Plusieurs répondants disent se sentir un peu brimés par toute la réglementation visant la protection de l'environnement, car elle entraîne des iniquités avec les non-agriculteurs, ainsi qu'avec les agriculteurs d'autres pays : « on met des règles incroyables, bien, elles ne sont pas si incroyables que ça [...]. Je pense que ce qu'on exige ici, on devrait l'exiger de tous les produits qui rentrent ici dans notre pays » (Mario). En fait, lorsqu'il est question de protection de l'environnement, les répondants nous parlent surtout de règles et de mesures visant la protection de l'eau puisque la pollution des lacs fait régulièrement les manchettes en période estivale. À cet effet, beaucoup disent « faire leur part » alors qu'une fraction de la société ferait, toujours de leur point de vue, moins attention qu'eux :

On fait, je pense, une assez bonne part dans notre ouvrage, mais quand tu t'arrêtes puis que tu regardes les chalets qui n'ont pas de fosse septique puis ça descend direct dans le lac, il ne faudrait pas qu'ils oublient ça eux autres aussi. Ça fait que si toute la société faisait comme les agriculteurs, les contraintes qu'on a, les règlements qu'on a, d'après moi on réglerait une partie des problèmes de pollution dans nos lacs puis dans nos fleuves, dans nos rivières, nos cours d'eau. (Gérald)

Nous remarquons que l'ensemble des répondants dit respecter la nature, l'aimer, vouloir la protéger et reconnaître l'importance des mesures pour la protection de l'environnement. Mais concrètement, l'intégration de ces dernières est variable chez les agriculteurs que nous avons rencontrés, car à leurs yeux, elles ne sont pas toutes pertinentes

dans le cadre de leur entreprise ou de leur métier. Cette pertinence des différentes mesures varie selon que les répondants croient que ces dernières ont l'efficacité « environnementale » qui leur est attribuée et si cette efficacité mérite une modification des pratiques; par exemple, s'ils croient que l'entreposage du fumier dans des fosses limite réellement tout écoulement potentiel vers le sol et les cours d'eau, comparativement à l'entreposage en tas, et si la différence entre les deux méthodes en vaut l'investissement (en temps et en argent). Nous l'avons déjà évoqué, la *nature* où l'activité agricole des répondants est souvent celle qui prime, ou, à tout le moins, c'est leur milieu agricole qui importe, car c'est ce qui soutient l'agriculture, en plus de l'ensemble des valeurs qui sont importantes pour eux. Ainsi, leurs représentations de l'environnement, de la nature et du milieu naturel qui doit être protégé, ainsi que du compromis à faire entre la nature « pure » et celle « agricole », peuvent ne pas s'accorder avec les visées spécifiques de certaines mesures pour la protection de l'environnement. Cela fait en sorte qu'à leurs yeux, certaines normes ou bonnes pratiques agroenvironnementales sont injustifiées ou difficiles à intégrer aux pratiques, car c'est le milieu agricole qui permet la production d'aliments et qui doit être priorisée à cette fin :

[Les gens] ne veulent pas, si je regarde au niveau agricole ou forestier, ils ne veulent pas que ça brise rien. Puis les gens veulent tous garder ça « beau » « nature », mais on ne peut pas vivre... ça prend une exploitation à un moment donné sinon la société ne vivra pas là. (Michel)

Et justement, les différentes représentations de ce qu'est la nature peuvent entraîner des conflits entre ses défenseurs quant aux fondements des différentes mesures visant à la protéger. L'extrait qui suit illustre bien ce « conflit » de vision et de l'incompatibilité qui peut surgir lorsqu'il est question de protéger la *nature* :

Il y en a qui pensent qu'ils aiment plus la nature qu'un producteur agricole. Je ne comprends pas. Comment ils peuvent penser qu'ils aiment la nature plus que moi? S'il y a quelqu'un qui peut bien aimer la nature, c'est bien un producteur agricole, il travaille dedans à journée longue. Puis il ne travaille pas dedans juste d'une heure à trois heures s'il fait beau. Il travaille dedans s'il vente, s'il neige, s'il fait noir. S'il y a bien quelqu'un qui aime plus la nature qu'un agriculteur, je me demande bien c'est qui. (Marcel)

En somme, il ressort de nos entretiens que les répondants n'ont pas de difficultés – *a priori* – à intégrer les mesures de protection de l'environnement à leurs pratiques « [q]uand c'est des mesures qui sont raisonnables » (Marcel), c'est-à-dire, selon ce que l'on peut en comprendre, lorsque ces mesures ne briment pas le milieu naturel – ou le milieu agricole – à protéger, et qu'il s'agisse d'une mesure qu'ils se représentent comme étant à « réelle » portée environnementale. De cette manière, plusieurs mesures peuvent être représentées comme étant « des outils de gestion » (Jean), mais cela doit demeurer dans les limites acceptables du compromis établi entre une nature agricole et une nature « pure », un compromis à échelle variable selon les répondants. En effet, beaucoup s'entendent pour dire que « [c]haque producteur c'est un cas » (Gaston). Pour ces raisons, beaucoup défendent que si certains règlements sont trop contraignants pour les entreprises, soit ils devraient être mieux adaptés aux différentes situations, soit ils devraient faire l'objet d'une aide financière plus substantielle afin de ne pas limiter l'agriculture. Un cas, minoritaire, mais qu'il est néanmoins pertinent de faire ressortir, soutient que les mesures ne reposent pas toutes sur des fondements scientifiques; elles ne sont donc pas toutes efficaces à protéger l'environnement. Nous reviendrons sur cette idée de la représentation de l'efficacité des différentes mesures environnementales dans notre discussion. Avant, penchons-nous davantage sur la mesure pour la protection de l'environnement qui nous intéresse ici, à savoir, la protection des bandes riveraines agricoles.

#### 4.3.3. REPRESENTATIONS ET ATTITUDES A L'EGARD DE LA PROTECTION DES BANDES RIVERAINES AGRICOLES

Maintenant que nous venons d'explorer comment s'intègrent, de façon générale, les mesures pour la protection de l'environnement au sein des pratiques et du métier de nos répondants, penchons-nous davantage sur la mesure de protection concernée par notre objet de recherche, soit la protection de la bande riveraine agricole (BRA). À cette fin, il fut demandé aux répondants s'ils connaissent bien cette mesure et ce qu'ils en pensent. Il est utile ici de rappeler la réglementation en vigueur par rapport à cette BRA où il est exigé de maintenir une bande minimale de trois mètres de végétation le long des rives; s'il y a un talus situé à l'intérieur de cette zone de trois mètres, la largeur doit être d'un minimum d'un mètre en haut de ce dernier. Les agriculteurs ne peuvent y pratiquer ni le labour ni la culture; ils doivent donc y laisser une végétation naturelle sans y épandre d'engrais ou de pesticides (MDDELCC, 2015).

Tel que nous l'avons précisé dans la section précédente, les répondants sont tous d'avis que les mesures pour la protection de l'environnement sont importantes et justifiées. Cependant, ils ne croient pas que toutes les mesures soient pertinentes. En fait, nous observons que, dans un premier temps, ces mesures doivent s'harmoniser avec leurs représentations de ce qui est naturel et de ce qui doit être protégé, et ce toujours dans le cadre de leurs pratiques agricoles. Ainsi, il doit y avoir un compromis entre ce qu'ils se représentent de naturel à protéger et leurs besoins en tant qu'agriculteur. Nous avons également observé que les différentes mesures doivent être représentées comme étant efficaces à protéger cette nature ou, du moins, présenter certains avantages à leurs yeux.

Lorsque les répondants sont amenés à se prononcer sur la réglementation concernant les bandes riveraines, la grande majorité nous parle de protection de l'eau contre la pollution d'origine agricole, d'érosion des sols dans les cours d'eau et de pollution par le fumier. Cependant, l'importance de cette protection semble variable chez les répondants, car certains disent que les risques de pollution d'origine agricole sont minimes, voire presque inexistantes au Bas-Saint-Laurent, car les agriculteurs n'ont pas suffisamment de



fumier pour répondre à la demande en fertilisation de leurs terres; ces répondants s'expliquent donc mal comment d'importants « surplus » d'engrais pourraient migrer de la terre vers les cours d'eau. Par ailleurs, l'installation obligatoire de fosses à fumier pour beaucoup d'agriculteurs (mesure renforcée par la loi), en plus des PAEF (obligatoires pour tous les agriculteurs), limite d'autant plus, à leurs yeux, les écoulements potentiels de matières fertilisantes vers les cours d'eau. Lorsque nous leur parlons de bandes riveraines, certains répondants nous parlent, en plus de la pollution d'origine agricole, d'autres sources de pollution : les riverains dont les installations septiques seraient non réglementaires, les golfs qui entretiendraient leurs terrains avec des produits phytosanitaires et fertilisants, ou des municipalités qui ne traiteraient pas suffisamment leurs eaux usées. Dans ces discours donc, les efforts de protection de l'eau ne devraient pas revenir presque exclusivement aux agriculteurs. La réglementation demeure néanmoins fort pertinente pour tous ces répondants (sauf un seul, nous y reviendrons), car le maintien d'une bande riveraine protège, justement, contre l'érosion, mais aussi de tout risque d'écoulement ponctuel de fumier (lors de fortes pluies par exemple) : « tu ne prends pas de chance non plus, tu ne sais pas si tu étends du fumier puis qu'il se met à pleuvoir comme ça [pendant une semaine]. La bande de dix pieds elle a sa place » (Christian). Quelques rares répondants soulignent que cette zone protège aussi les cours d'eau lors de l'épandage de pesticides : « [a]vant ça, faut pas se cacher, tu arrosais les pesticides, puis tu arrosais dans le fossé... tu sais tu n'arrosais pas dans le fossé, mais je veux dire, si le fossé était à deux pieds bien tu arrosais à deux pieds. C'est de même. C'est de même qu'on cultivait » (Étienne). Certains (minoritaires) nous disent finalement que la bande riveraine crée un milieu de vie en étant bénéfique pour les poissons : « ça fait des racines, ça fait de l'ombrage, ça garde l'eau plus fraîche, s'il y a de la truite, elle est dans un milieu plus naturel, puis ça empêche un peu les écoulements [...] » (Bertrand).

Le seul répondant qui semble ne pas reconnaître la pertinence de la réglementation concernant la bande de protection riveraine, dit que cette mesure a été mise en place suite à des cas « d'abus ». Ce dernier a d'ailleurs une vision très « agrico-centrée » de la nature et, tout en gérant sa ferme d'une manière très cartésienne, se représente les mesures de

protection de l'environnement d'abord et avant tout comme des outils de gestion. Ainsi, en absence de bénéfices pour l'entreprise, on sent que cette bande n'est pas la bienvenue chez lui; il ne semble, d'ailleurs, pas respecter cette mesure au sein de ses pratiques :

Nous autres sur notre PAEF, notre cahier qu'on a pour toutes nos affaires dans notre champ là, on a à peu près euh... [X] pieds de long qu'il faut laisser une petite bande supposément de trois mètres parce que là on va passer proche du petit ruisseau. À part de ça là, on respecte les normes, on respecte les distances facile, facile. (Jean)

Techniquement, puisque la réglementation ne limite pas l'entretien de la végétation herbacée qui pousse dans cette zone, plusieurs mentionnent qu'ils y récoltent leur foin, alors que d'autres y ont cessé toute activité, laissant la végétation non agricole prendre place. En fait, nous comprenons que ceux qui ont des champs de foin adjacents aux BRA peuvent y récolter les fourrages car ces plants repoussent à chaque année, mais ceux dont les champs sont en céréales ne peuvent plus rien y récolter car les céréales doivent être semées annuellement. Peu importe l'activité qui prend place dans les parcelles adjacentes aux BRA, quelques répondants mentionnent que le respect de cette norme constitue une contrainte dans le cadre de leurs pratiques. Soit qu'ils n'apprécient pas les « brousses » (*i.e.* la végétation non agricole) qui y poussent car ils trouvent que cela manque d'entretien et ils sont dérangés par les branches qui dépassent dans les champs, soit qu'ils perdent de la surface culturale lorsqu'il s'agit de champs de céréales (un répondant en particulier dit perdre une superficie d'environ huit hectares), ou soit que la végétation de la BRA empêche les champs adjacents de bien sécher. Certains disent également reconnaître que le maintien d'une BRA puisse être contraignant pour d'autres agriculteurs (ils nous parlent d'agriculteurs dont les terres valent très cher ou qui ont peu d'espace pour cultiver) :

Il y a des producteurs qui en ont pas mal des cours d'eau, eux ça les a dérangés plus que moi, c'est ça. Puis il y a une autre affaire. Moi de la terre j'en ai en masse. Je suis à [municipalité X] puis de la terre qu'on a, elle n'est pas chère, on en a en masse. Le producteur de Saint-Anaclet, de Luceville puis Ste-Luce, la terre est chère puis Saint-Anaclet, eux autres, chaque hectare ça leur coûte peut-être bien trois fois le coût d'ici. (Étienne)

Un répondant nous parle exclusivement des effets négatifs qu'a cette bande dans le cadre de ses activités et de son entreprise. C'est que, tout en reconnaissant qu'il est important – voire « normal » – de faire attention à l'eau, cette mesure entraîne des répercussions néfastes sur sa production alors qu'il dit vivre des difficultés financières imminentes au sein de son entreprise. Les retombées négatives que nous cite ce répondant – nous le verrons – concernent la perte de surface culturale, la production d'ombrage sur les cultures adjacentes (donc diminution de l'ensoleillement et de la croissance des plants) et une diminution de la circulation d'air qui permettrait aux champs de sécher adéquatement au printemps. Cette mesure vient donc se rajouter à une situation globale déjà contraignante pour son entreprise. On en comprend que ce répondant souhaiterait obtenir une aide financière ou une compensation pour le respect de cette mesure :

Je te l'ai dit tantôt, la bande riveraine c'est une partie de terre qu'on ne cultive pas puis qu'on paye des taxes dessus. Quand tu as beaucoup de cours d'eau, puis que la bande riveraine... Si tu laisses pousser la végétation puis la brousse pousse, au côté de ça t'as une partie qui est ... quand tu viens pour récolter il n'y a jamais rien ou ça sèche jamais... Tu es tout le temps perdant. [...] Fait que là moi mon rendement de culture n'est pas là, parce qu'il faut que je protège le ruisseau, mais personne m'aide moi là. [...] C'est normal de faire attention [aux distances d'épandage, à l'arrosage, etc.]. Les gens sont conscients, mais c'est que nous autres on est tout le temps punis quand on a à travailler autour de ça... (Gaston)

La grande majorité des répondants reconnaît l'importance de cette réglementation, malgré qu'elle puisse entraîner certaines contraintes. En fait, la plupart disent soit couper

les branches qui dépassent dans les champs sans que cela n'occasionne de contraintes, alors que ceux dont les champs adjacents aux BRA sont en pâturages disent que cette mesure ne change rien à leurs pratiques. Aussi, beaucoup de répondants soulignent que cette BRA aide à contrer l'érosion de leurs terres, alors que d'autres parlent d'un rôle de haie brise-vent, ce qui devient avantageux pour leur entreprise. Il demeure que la majorité mentionne que le respect de cette réglementation nécessite une adaptation des habitudes, car de toute manière ils percevraient difficilement un retour en arrière vu la nécessaire protection de l'eau. En somme, près de la moitié des répondants expriment une attitude positive face à cette mesure, alors que l'autre moitié est un peu plus nuancée dans ses propos en évoquant certaines contraintes qu'entraînent les BRA et ce, soit dans le cadre de leurs pratiques ou pour celles d'autres agriculteurs. Ainsi, c'est presque la totalité des répondants dont le discours global est à la faveur de cette mesure pour la protection de l'eau (i.e. qu'ils en soulignent la pertinence malgré quelques inconvénients), alors que deux répondants tiennent un discours majoritairement négatif, sans pour autant souligner que la mesure ne devrait pas exister. Soulignons que ces derniers sont également les seuls qui évoquent une représentation strictement agrico-centrée de la nature dans leur discours, alors qu'ils disent que la pollution d'origine agricole est minime, voire négligeable, surtout en comparaison de celle pouvant provenir des non-agriculteurs. À l'opposé, les répondants qui disent vouloir avoir un impact minimal sur la nature « pure » lorsqu'ils réalisent leurs activités agricoles disent reconnaître l'importance de la réglementation concernant la bande riveraine.

Les attitudes et représentations face à la réglementation sur les bandes riveraines agricoles sont pertinentes à cerner car elles nous permettront de mieux comprendre le discours de nos répondants entourant la restauration de ces BRA. Nous avons ainsi une meilleure compréhension des nœuds qui peuvent émerger lorsqu'il est question de planter des arbres ou des arbustes dans cette zone. Mais avant de nous pencher directement sur cette pratique de restauration de la BRA, voyons d'abord ce qu'ont à dire les répondants lorsqu'il est question de la place des arbres dans le milieu agricole.

#### 4.3.4. REPRESENTATIONS ET ATTITUDES A L'EGARD DE LA PLACE DES ARBRES EN MILIEU AGRICOLE

C'est en questionnant directement les répondants sur la présence ou l'absence de lots boisés sur leurs terres que nous avons cerné leurs différentes représentations et attitudes à l'égard de la place des arbres en milieu agricole. Les répondants possédant des lots boisés ont été questionnés sur ce qu'ils en font; ceux chez qui les lots sont absents ont été questionnés sur les raisons derrière cette absence. Par ailleurs, il a été demandé à tous les répondants ce qu'ils pensent de cette association entre arbres et agriculture, particulièrement présente au Bas-Saint-Laurent. À la lumière des réponses obtenues, deux tendances se dégagent, soit un groupe affichant une position résolument positive et un second ayant l'attitude opposée. En fait, tel que nous l'avons précisé dans le chapitre 3, la grande majorité des répondants possèdent des lots boisés sur leurs terres et en retirent donc des bénéfices (soit que ces lots sont sous aménagement dans le but d'y exploiter la matière ligneuse ou que les répondants y puisent leur bois de chauffage). Qui plus est, nous constatons que les agriculteurs peuvent exprimer une attitude positive face à la présence d'arbres en milieu agricole même s'ils ne possèdent pas de parcelles boisées. Par exemple, un répondant nous indique que son terrain agricole n'avait tout simplement pas de boisés lorsqu'il fut acheté, mais que les arbres sont tout de même intéressants à intégrer en milieu agricole, notamment pour agir en tant que haie brise-vent.

Les répondants qui évoquent une attitude positive face à l'association des arbres et de l'agriculture disent souvent que les arbres ont tout simplement leur place au sein du milieu agricole ; la présence d'arbres va donc de soi, et n'est pas remise en question. Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier cette association « toute naturelle ». Les arbres peuvent servir de haie brise-vent ou fournir un revenu d'appoint. Ils occupent souvent les parcelles improductives à l'agriculture tout en agrémentant le paysage, ils peuvent fournir le bois de chauffage aux répondants ou encore remplir divers rôles écologiques (*i.e.* purifier l'air, servir d'abri et d'habitat pour les animaux sauvages, permettre de maintenir l'équilibre des sols, etc.) : « Moi, pour moi, les arbres c'est important parce que pour moi dans ma tête

plus d'arbres, tu respirez plus. » (Nicolas). Certains répondants affichent même un attachement sentimental, voire patrimonial, face à leurs arbres : « [O]n a un érable en plein milieu du champ puis il ne bouge pas de là. Ça date de mon arrière-arrière-grand-oncle qui avait ça puis ça a un symbole... Il ne faut pas y toucher! » (Harold).

Malgré cette présence accordée aux arbres dans le milieu agricole, ces éléments doivent le plus souvent y occuper une place bien définie, et parfois même limitée afin de ne pas nuire aux activités, justement agricoles, qui doivent s'y dérouler :

[L']agriculture [...] au point de vue paysage c'est différent que de se retrouver avec de la forêt tout autour. Je regarde [dans d'autres municipalités où, avant,] c'était des terres agricoles. Maintenant on dirait que les arbres veulent rentrer sur les maisons. (Michel)

[C]'est quand même important d'avoir des arbres sur une terre [...]. [Mais à] un moment donné un arbre qui n'a pas d'affaire-là [...]! (Normand)

On en comprend, par ces discours, que les arbres ont bel et bien – pour une grande majorité de répondants – leur place dans le milieu agricole, mais que cette place est surtout accordée « par défaut » aux sites impropres aux activités agricoles comme telles ou qui n'auront pas été, jusqu'à ce jour, nécessaires à l'entreprise (donc jamais déboisés pour être mis sous culture). L'extrait suivant illustre bien cette place qu'ont, pour plusieurs, les arbres en milieu agricole :

Pour commencer, nous autres dans notre coin la forêt va avec l'agriculture. Tu peux pas... tu parlais de la région de Montréal : ils ont été capables de déboiser des, des grandeurs comme ils ont fait, mais [dans ma municipalité] tu ne peux pas tout enlever les arbres. Comme là, il y a des terrains que ce n'est pas cultivable, c'est juste la forêt qui a sa place. Ce n'est pas pareil. Puis je pense que tous les terrains qui ont été déboisés, qui sont à déboiser, je parle de la municipalité, ils ont été fait. (Marcel)

À l'inverse, les répondants qui, dans leur discours, affichent une attitude négative à l'endroit des arbres en territoire agricole, évoquent que ces derniers n'apportent rien d'intéressant à l'entreprise, que ce soit en argent ou en bénéfices sur la qualité des sols. Ce dernier point est justifié en soulignant que le Bas-Saint-Laurent n'est pas confronté à des problèmes d'érosion, contrairement à d'autres régions qui afficheraient d'importantes superficies en monoculture et de sol à nu : « [...] dans le Bas-Saint-Laurent, la terre n'est pas sablonneuse, l'érosion des sols dans le Bas-Saint-Laurent on oublie ça. Ce n'est pas des grandes cultures, ce n'est pas maïs sur maïs sur céréales » (Gérald). Il est intéressant de noter que les répondants qui évoquent une attitude négative par rapport aux arbres en milieu agricole représentent des cas-types très différents, soit l'agriculteur âgé, issu du milieu agricole qui, tout en n'appréciant pas particulièrement le travail en forêt, a converti la totalité de ses terres en champs agricoles pour une question de revenus : « La forêt, ce n'est pas du lait ça » (Jean). L'autre cas-type se trouve être en démarrage d'entreprise et n'a donc pas de superficies à céder aux arbres (son terrain n'avait donc pas d'arbres à l'achat). Il demeure que ces répondants affichent une vision particulièrement cartésienne de l'agriculture où chaque élément doit avoir une utilité à la production agricole.

#### 4.3.5. REPRESENTATIONS ET ATTITUDES A L'EGARD DE L'AGROFORESTERIE DANS LES BANDES RIVERAINES AGRICOLES

Comme nous venons d'établir que les arbres ont bel et bien, pour une grande majorité des répondants, une place en milieu agricole, nous nous penchons maintenant plus précisément sur la place que peuvent avoir ces arbres – ou des arbustes – dans la bande riveraine agricole. Tel que nous l'avons précédemment exposé, nous avons cerné les différentes représentations et attitudes des répondants à l'égard de la réglementation en vigueur concernant la protection de cette bande riveraine qui exige le maintien d'une bande de végétation maximale de trois mètres le long des cours d'eau (dans certains cas, et selon les caractéristiques du terrain, cette bande peut faire un mètre). Puisqu'il est permis d'y entretenir la végétation herbacée, rappelons que plusieurs répondants disent récolter leur

foin à l'intérieur de cette bande. Ainsi devient-il d'autant plus pertinent de cerner comment les répondants appréhendent un changement dans l'utilisation de cette bande de terrain. D'ailleurs, il nous semble tout indiqué de cerner les différentes attitudes et représentations des répondants à l'égard des différentes facettes du projet promu par l'OBV et ses partenaires afin de mieux identifier les nœuds qui peuvent s'y opposer. Ce projet, rappelons-le, vise l'intégration de variétés d'arbres ou d'arbustes qui ont des effets bénéfiques sur les milieux aquatiques (solidification des berges, séquestration de nutriments, création de milieux de vie aquatique) tout en offrant un potentiel de rentabilité par l'exploitation éventuelle des arbres (soit via l'intégration de feuillus nobles à haute valeur marchande ou d'arbres/arbustes fruitiers, par exemple)<sup>58</sup>. Finalement, cette bande de terrain revégétalisée doit contribuer à la valorisation des agriculteurs pour leurs efforts en agroenvironnement, soit d'avoir un effet positif sur leur image. Cette section expose donc les différentes représentations et attitudes des répondants à l'égard de ces trois facettes du projet qui sont promues, soit l'intégration d'arbres ou d'arbustes pour améliorer la qualité de l'eau et des habitats aquatiques (1), la possibilité de tirer un revenu de l'exploitation de la végétation plantée (2) et finalement si cet aménagement de la BRA peut avoir un effet positif sur l'image des agriculteurs (3). Ainsi, nous le verrons, malgré que la majorité des répondants évoquent une attitude positive face à la place des arbres dans le milieu agricole, en plus d'un discours favorable envers la réglementation pour la protection de la BRA, la majorité des répondants n'affichent pas une attitude positive face à l'ensemble des éléments concernés par le projet d'agroforesterie dans les bandes riveraines agricoles.

#### **4.3.5.1. Les arbres et arbustes dans la bande riveraine agricole**

Afin de cerner les différentes représentations et attitudes des répondants face à la perspective de planter des arbres ou des arbustes dans leur bande riveraine, il leur a été

---

<sup>58</sup> Il est permis de récolter jusqu'à 50% du couvert forestier de la BRA (MDDELCC, 2015).



demandé s'ils ont déjà entendu parler de la *restauration* des bandes riveraines et comment, selon eux, peut se présenter cette action? Les quelques répondants pour qui la « restauration » évoquait quelque chose nous précisèrent ce qu'ils en pensent dans le cadre de leurs activités. Néanmoins, le terme demeura vague pour la grande majorité. Ainsi, il fut établi que nous nous intéressons à une BRA où il y a intégration d'arbres ou d'arbustes. Nous leur avons ensuite demandé ce qu'ils en pensent dans le cadre de leurs activités, à savoir s'ils se représentent cette pratique comme un avantage ou plutôt comme une contrainte.

Une part importante des agriculteurs rencontrés expriment une attitude positive face à la place des arbres dans la bande riveraine agricole; de ces derniers, plus de la moitié ont un cours d'eau qui se trouve déjà en milieu boisé ou ont cessé de faucher leurs bandes riveraines qui sont alors « en brousses ». Certains participent au projet PAC de l'OBV<sup>59</sup> alors que d'autres sont ouverts à l'idée d'y planter des arbres, sans avoir toutefois passé à l'action pour des questions de coûts, de temps ou d'expertise<sup>60</sup>. Finalement, un répondant dit avoir déjà planté des arbres sur le bord de ses cours d'eau, car il trouve cela avantageux au niveau visuel (plutôt que de laisser pousser les « brousses ») et parce que les arbres sont bénéfiques à la vie aquatique.

Quelques répondants sont plutôt nuancés dans leurs discours face à l'idée d'intégrer des arbres ou des arbustes dans leurs bandes riveraines. Certes, ils disent reconnaître la pertinence de cette pratique, mais évoquent tout de même certaines réserves. À cet effet, certains soutiennent qu'il est préférable, selon eux, d'intervenir prioritairement là où il y a des « problèmes » (*i.e.* de l'érosion ou des inondations périodiques, de la pollution d'origine agricole qui affecte directement les cours d'eau), et d'autres disent avoir des craintes quant aux effets négatifs que pourraient avoir notamment les arbres sur leurs cultures ou leur travail dans les champs. Ces effets négatifs qu'ils nous citent sont : nuire au

---

<sup>59</sup> Ce ne sont néanmoins pas tous les participants au projet PAC qui expriment une attitude positive face à la place des arbres dans la BRA.

<sup>60</sup> On se dit être prêts à planter des arbres s'il y a un programme ou un projet qui incite à le faire.

passage de la machinerie dû aux branches dans les miroirs de tracteurs, nuire à l'ensoleillement des cultures, nuire au séchage des champs au printemps ou, que la présence d'une importante végétation puisse finir par nuire à la circulation de l'eau qui viendrait alors déborder dans les champs.

Les rares répondants qui expriment une attitude négative dans leur discours sont, en fait, complètement réfractaires à l'idée de devoir gérer des arbres ou des arbustes dans leurs bandes riveraines (dû aux nuisances qui seraient nécessairement occasionnées). D'ailleurs, ils ne se représentent pas ou peu d'effets bénéfiques qui pourraient potentiellement en découler :

Ça fait une lisière d'arbres qui est là, qui garde le soleil, qui garde le vent et, euh, qui empêche ton foin de sécher vis-à-vis de là... sur 25 arpents de long ton champ qui a une haie brise vent le long de ça, bon... t'as au moins 15-20 pieds qui ne voient pas le soleil tout de suite, ou bien dont qui va le voir le matin puis en après-midi il le voit plus... L'engrais que ces plantes-là tirent, ce n'est pas ta plante que t'as mis là, ce n'est pas ta plante fourragère qui l'a... T'as un coup de largeur de la faucheuse que le rendement n'est pas le même... Moi j'en vois moins l'utilité de ça, pour nous autres, s'il ya du monde qui trouve ça ben l'fun, pas de problème avec ça. Je n'irai pas leur dire qu'ils ont mal fait la, sauf que... (Jean)

Bien que quelques réticences soient soulevées par certains répondants<sup>61</sup>, c'est presque la totalité des agriculteurs que nous avons rencontrés qui dit reconnaître les effets bénéfiques des arbres ou des arbustes en bordure des cours d'eau, car ces éléments peuvent protéger l'eau contre la pollution d'origine agricole et aider à contrer l'érosion. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà souligné, quelques rares répondants évoquent spontanément l'importance des arbres pour la vie aquatique. Il est toutefois important de retenir qu'une

---

<sup>61</sup> Les soucis d'ordre technique ne semblent pas être irrémédiables. Tout en discutant de leurs craintes, ces répondants évoquent en même temps de possibles pistes de solution ou s'en remettent aux experts afin de répondre à ces difficultés techniques. D'ailleurs, certains de ces répondants sont des participants au projet PAC.

part importante des répondants se sent peu ou pas concernée par cette *restauration* de la BRA car, soit leurs cours d'eau sont déjà bordés de boisés, soit qu'ils ne se représentent pas de « problème » à régler chez eux (donc ils ne voient pas le besoin d'intégrer des arbres ou des arbustes dans leur BRA). Ces répondants évoquent l'absence de problème d'érosion sur leurs terres ou l'absence de pollution d'origine agricole qui puisse atteindre les cours d'eau (dans ces cas, la question de pollution d'origine agricole concerne exclusivement le phosphore issu du fumier, et non les pesticides). En fait, plusieurs répondants voient mal comment ils peuvent en « faire plus » pour ne pas polluer, car ils ont déjà beaucoup de règlements à respecter en matière d'environnement : « de la façon que tout est poussé aujourd'hui, il n'y a aucun dommage à l'environnement, ça ne se peut pas » (Gilles).

En somme, pour plusieurs, le nœud qui se pose face à l'intégration d'arbres ou d'arbustes dans la bande riveraine agricole est leur conception de ce qu'est le milieu naturel à protéger (qui est souvent calqué sur le milieu agricole) et, surtout, du compromis qu'ils jugent acceptable entre la conservation de la nature « pure » et celle de leur activité agricole. Il ne faut pas oublier que cette activité s'inscrit nécessairement au sein de certaines réalités économiques, en plus d'entraîner de nombreuses retombées – sociales et économiques – importantes à leurs yeux. Ainsi, bien souvent, cette conception du milieu naturel à protéger et la manière dont cela doit se présenter ne cadrent pas avec la mesure proposée qui est d'ailleurs jugée inutile à la base. Cette idée selon laquelle les arbres ou arbustes ne seraient pas « utiles » chez eux est fondée sur le fait que leurs pratiques – où s'inscrivent les normes environnementales – protègent nécessairement les cours d'eau contre les polluants d'origine agricole. De toute manière, cette idée de polluer les cours d'eau est, en soi, inacceptable à leurs yeux.

Nous discernons, à travers le discours de la totalité des répondants, que la pollution agricole est, surtout, l'œuvre des autres agriculteurs qui, soit ne respectent pas la réglementation environnementale, soit ont des entreprises agricoles qui, par défaut, polluent plus et donc requièrent la mise en place de mesures supplémentaires visant la protection de l'environnement. Ces pratiques, jugées plus polluantes, sont à l'image d'une agriculture

plus intensive qui se déroule dans les régions plus productives du Québec et où la monoculture est majoritairement pratiquée. Cette mesure – comme d’autres, nous l’avons vu précédemment – ne peut s’appliquer mur à mur dans tout le Québec. Le Bas-Saint-Laurent a une réalité agricole (agronomique, physique, biologique) différente d’autres régions qui ont elles-mêmes chacune des réalités propres : « [...] les problèmes environnementaux qui sont dans les grands centres agricoles ne sont pas les mêmes qu’ici dans le Bas-Saint-Laurent. Il n’y a pas grand monde qui fait la différence on dirait » (Marcel).

Pour résumer, voici les différents éléments de contraintes qu’évoquent les répondants face à la perspective d’intégrer des arbres ou des arbustes dans leurs bandes riveraines agricoles :

- La pollution des cours d’eau se fait par d’autres, donc ne les concerne pas;
- La réglementation environnementale évite toute pollution, sinon la limite autant que possible, tout en respectant les besoins de l’agriculture;
- Les arbres dans la BRA servent surtout à limiter l’érosion des sols alors que cela ne constitue pas un problème chez eux;
- Les répondants ne sont pas concernés par cette pratique, car leurs BRA sont soit déjà plantées ou en voie de l’être.

Les points suivants reprennent les aspects positifs liés à cette restauration de la BRA :

- Les arbres jouent un rôle de protection contre la pollution d’origine agricole;
- Les agriculteurs ne souhaitent pas polluer;
- Les arbres ou arbustes peuvent recréer des milieux de vie aquatiques.

#### **4.3.5.2. La possibilité de tirer un revenu à partir d'une bande riveraine restaurée**

Après avoir questionné les répondants sur la place des arbres ou des arbustes en bordure des cours d'eau, il leur a été demandé s'ils pensent que cette bande restaurée pourrait selon eux leur apporter un revenu et, si oui, comment cette « exploitation » pourrait se présenter. S'ils n'avaient pas d'idée, la possibilité d'y récolter des arbres ou des PFNL leur était proposée.

Près de la moitié des répondants expriment une attitude nuancée dans leur discours, alors que les autres voient plutôt d'un mauvais œil la perspective d'exploiter cette bande. Parmi les agriculteurs qui sont nuancés dans leur discours, plusieurs ont déjà entendu parler de la possibilité de planter des cultures énergétiques ou du peuplier hybride. Un de ces répondants se questionne sur la manière de concilier l'exploitation des arbres de la BRA avec le rôle que doivent justement remplir ces derniers dans la bande riveraine. Certains ne se disent pas directement concernés par cette pratique car, soit que leurs bandes riveraines sont déjà boisées ou qu'ils jugent la possibilité d'exploiter les arbres contenus dans la BRA plutôt intéressante pour d'autres producteurs agricoles qui auraient plus long de cours d'eau qu'eux (ce qui offrirait alors plus d'espace de plantation et donc la possibilité de générer plus de revenus sur l'investissement). D'autres trouvent l'idée potentiellement intéressante, mais se questionnent sur sa rentabilité économique :

À un moment donné, il y avait des plans qui sortaient, on va mettre du peuplier, on va mettre deux rangées de peupliers puis quand le peuplier va être rendu haut de même on va le couper, envoyer à l'usine puis ça va faire un revenu pour nos bandes riveraines. Mais faudrait voir, tu sais, c'est bien beau, mais là, à l'heure actuelle il y a pas bien, bien des usines qui vont nous acheter du peuplier... (Étienne)

Toujours parmi les répondants qui sont nuancés dans leur discours, quelques-uns s'intéressent à la perspective de récolter des PFNL dans la BRA. Cependant, aucun de ces derniers ne se sent directement visé par cette possibilité, car soit que leurs bandes riveraines sont déjà boisées, soit qu'ils disent ne pas avoir suffisamment de terrain pour abandonner des superficies en foin au profit de cultures éventuelles de PFNL; cette pratique est donc, selon eux, plutôt intéressante pour d'autres agriculteurs.

Ainsi pouvons-nous comprendre que, pour plusieurs répondants, cette idée de récolter des arbres ou des PFNL contenus dans la BRA afin de rentabiliser quelque peu cette dernière pourrait être intéressante dans la mesure où une situation idéale se présentait, *i.e.* des superficies culturales en surplus (donc qui dépassent les besoins de la ferme) et des longs cours d'eau qui traversent les terres agricoles, situations qui risquent d'être fictives et de ne jamais pouvoir être atteintes, si on en juge par les multiples propos recueillis lors des entretiens. Il y aura toujours un « meilleur » à atteindre! Il y a également cette idée selon laquelle l'utilité de la BRA, d'un point de vue strictement agricole – mais qui ne va pas à l'encontre d'une utilité environnementale, au contraire – est mieux servie lorsque cette superficie est en foin<sup>62</sup>.

Parmi les répondants qui se représentent négativement la possibilité de récolter des arbres ou des PFNL dans le but de tirer un profit de la BRA, certains pensent que cette forme d'exploitation nuirait au rôle que devrait remplir, justement, une BRA restaurée (contrer l'érosion, servir de zone tampon entre les champs et les cours d'eau, etc.). D'autres ne croient pas à la rentabilité de l'exploitation des arbres, comparativement à la production agricole elle-même (il s'agit ici des mêmes répondants qui affichent une attitude négative face à la place des arbres dans le milieu agricole), alors que d'autres ne voient pas l'intérêt d'exploiter les arbres d'une bande riveraine, car ils ont déjà des boisés sous aménagement. Mentionnons finalement que plusieurs de ces répondants – parmi ceux qui ont des boisés

---

<sup>62</sup> Tel qu'en témoigne un projet pilote qui s'est déroulé dans la région de Bedford, le long des cours d'eau affluents de la baie Missisquoi. Ce projet visait l'aménagement de BRA en foin ou en panic érigé. Ces BRA ont été ensemencées sur 10 mètres, dépassant ainsi le trois mètres prescrit dans la PPRLPI (Lussier et *al.*, 2014).

sous aménagement – précisent que l'exploitation forestière est financièrement peu intéressante pour le moment, et donc qu'il n'y a pas d'intérêt à planter des arbres dans la BRA afin d'en tirer éventuellement un revenu (ils disent cependant tenir à l'entretien de leurs espaces déjà boisés dans l'espoir d'une éventuelle remontée des prix ou, du moins, pour des questions de patrimoine).

Pour résumer, seule une minorité de répondants affiche un certain intérêt face à la possibilité de récolter des arbres ou des PFNL dans leur BRA afin d'en tirer un revenu. Ainsi, soit que les autres ne se sentent pas concernés par cette pratique (car leurs bandes riveraines sont déjà boisées, ou ils disent ne pas avoir assez long de cours d'eau pour que cette pratique en vaille la peine), soit que cette exploitation de leur BRA, une fois restaurée, constituerait un non-sens (car ils entretiennent déjà leurs boisés de ferme alors que les prix du bois ne sont pas particulièrement intéressants ou parce que les BRA ne pourraient alors plus remplir leur rôle de protection et de création de milieux de vie aquatiques). Finalement, les répondants qui ne voient pas l'intérêt de planter des arbres ou des arbustes dans leurs BRA ne voient, en définitive, pas l'intérêt de procéder à de tels aménagements pour en faire l'exploitation. Voyons maintenant ce qu'ont à dire les répondants sur la valorisation sociale que pourrait entraîner l'action de restaurer les bandes riveraines agricoles.

#### **4.3.5.3. La restauration des BRA : une possibilité de redorer son image?**

Avant de demander aux répondants s'ils pensent que la restauration des bandes riveraines agricoles aurait, selon eux, l'effet de valoriser socialement les agriculteurs, nous les avons questionnés à propos de l'image qu'ils pensent avoir auprès de la société en général. Voici ce qui ressort (en ordre d'importance) :

- Une part de la société<sup>63</sup> a une image négative de l'agriculture lorsqu'il est question d'environnement;
- Les gens ne connaissent pas tous les changements qui se sont opérés en matière d'environnement;
- Les agriculteurs sont rapidement pointés du doigt lorsqu'il y a un problème de pollution;
- Les gens ne s'intéressent généralement pas ou peu à l'agriculture;
- Les gens reconnaissent les changements opérés au domaine agricole en matière d'environnement.

En questionnant directement les répondants à propos de l'intérêt potentiel de la restauration des bandes riveraines agricoles afin d'améliorer une certaine image négative que la société pourrait avoir de l'agriculture, la moitié des répondants se montre en accord avec cette proposition alors que les autres n'y croient aucunement.

Les répondants qui tiennent un discours défavorable face à cette idée de valorisation par la restauration des BRA disent soit qu'ils préfèrent plutôt redorer leur image par la sensibilisation relativement aux efforts déjà déployés par le milieu agricole, soit qu'il n'y a pas d'image négative à redorer, soit que les non-agriculteurs ne s'intéressent pas à l'agriculture et qu'il est donc inutile de mettre en place des mesures pour valoriser le métier.

Les répondants qui sont en accord avec l'idée d'être socialement valorisés en restaurant les BRA disent que cette action démontrerait la volonté qu'ont agriculteurs de faire leur part pour l'environnement; de ces répondants, certains participent au projet PAC, certains ont déjà des bandes riveraines boisées, alors que d'autres croient que cette pratique pourrait être visuellement plus intéressante que les « broussailles ». N'empêche que parmi ces répondants, certains disent que la société en général reconnaît déjà les efforts de l'agriculture en matière d'environnement, alors que d'autres disent que les gens ne

---

<sup>63</sup> Cette part peut être plus ou moins importante selon les répondants.



s'intéressent pas à l'agriculture. Il semble donc y avoir des discours divergents quant à la représentation qu'ont certains répondants de leur image environnementale et leur désir de redorer cette dernière. L'extrait suivant est tiré d'un entretien avec un des participants au projet PAC qui soutient qu'il y a un désintérêt global des non-agriculteurs envers l'agriculture et que cela n'est pas lié à une image environnementale négative; il souhaite tout de même valoriser l'image agricole via sa participation au projet de l'OBV : « [Les] agriculteurs c'est des bonasses hein? C'est du bon monde. Puis, bien, on voudrait bien que la société nous aime puis qu'elle nous voie d'un meilleur œil » (Gérald). En fait, plusieurs répondants expriment les mêmes idées que celles exprimées dans ce dernier extrait; ils disent que la restauration des bandes riveraines agricoles pourrait potentiellement avoir un effet positif sur leur image générale en incitant les gens à s'intéresser à l'agriculture. Certains répondants disent croire que la société en général a une bonne image de l'agriculture, mais que la restauration des BRA pourrait contribuer davantage à la valorisation de l'agriculture et des agriculteurs. Retenons finalement que de l'ensemble des répondants favorables à l'idée de valoriser l'agriculture par la restauration des BRA, une part participe déjà au projet PAC, alors que l'autre se dit ne pas être concernée par la restauration de leurs bandes riveraines – cette mesure devant donc majoritairement être adoptée par d'autres agriculteurs. Voyons alors, justement, comment les agriculteurs participants au projet PAC se représentent ce dernier.

#### 4.3.6. REPRESENTATIONS ET ATTITUDES DES PARTICIPANTS PAC A L'EGARD DU PROJET

Nous tenions à rencontrer des participants au projet PAC car, premièrement, nous nous intéressons aux effets d'un tel projet – où sont justement promues les bandes riveraines agricoles pour leurs nombreux bénéfices environnementaux – sur les représentations qu'ont les agriculteurs face à ces dernières. Nous souhaitons également avoir une meilleure idée de ce qui peut concrètement motiver des agriculteurs à s'impliquer

dans un tel projet<sup>64</sup>. Rappelons-le, notre échantillon d'agriculteurs participant au projet PAC est composé de seulement cinq répondants; loin de nous donc l'intention de vouloir tirer des conclusions absolues concernant le projet de l'OBV à partir de leur discours. D'ailleurs, nous l'avons évoqué en entrée de ce chapitre, nous ne cherchons pas à généraliser nos résultats de recherche.

Le projet PAC fut présenté aux agriculteurs sous l'angle, notamment, des divers rôles environnementaux que remplissent les bandes riveraines en milieu agricole; ces aires végétalisées en arbres ou en arbustes servent à trapper les nutriments qui peuvent migrer des champs aux cours d'eau, servent de tampon entre les cours d'eau et les champs où sont épandus des fertilisants et des pesticides, stabilisent les berges en limitant l'érosion et créent des milieux de vie intéressants pour la faune aquatique. De plus, les portraits des deux sous-bassins visés par le projet (ruisseaux de la Savane et Levasseur) furent présentés aux agriculteurs, notamment en ce qui a trait à la qualité de l'eau où plusieurs paramètres démontrent la présence d'une pollution d'origine agricole (Gendron, communication personnelle, 18 mai 2009). Or, tel que nous l'avons déjà présenté dans nos résultats, lorsqu'ils parlent de la bande riveraine agricole (telle que prescrite par la loi), certains de nos répondants – et ce dans l'ensemble de notre échantillon – nous parlent surtout de l'importance des BRA pour contrer l'érosion, en précisant que le « problème » d'écoulement des fertilisants vers les cours d'eau est quasi inexistant au Bas-Saint-Laurent. Et nos répondants du projet PAC ne font pas exception. En fait, tous disent reconnaître l'importance de la BRA pour agir en tant que « tampon » entre les champs et les cours d'eau. Cependant, certains nous disent également que cette bande de protection est surtout efficace contre l'érosion – soit là où les problèmes en justifient la présence – alors que les problèmes de pollution n'existent pas vraiment chez eux :

---

<sup>64</sup> Il faut néanmoins noter que nous avons conduit les entretiens avant que les aménagements soient réalisés. Nous ne pouvons donc pas savoir si cette motivation s'est traduite en action concrète, soit à la restauration comme telle de leurs bandes riveraines.

Eux autres, ils voudraient faire des bandes riveraines « at large » là, partout où le ruisseau passe. Mais moi je serais plus côté, mettons, il y a un petit problème ici on va régler ça, mais mettre, en mettre partout, partout là...J'ai de la misère avec ça. On dirait qu'ils veulent prendre les mêmes problèmes qu'ils ont où ce qu'ils font de la monoculture de maïs puis les transplanter ici. Ils veulent prendre les devants là, mettons avant que les ruisseaux soient endommagés, ils veulent mettre des arbres partout. Mais il y a des fois des ruisseaux que ça fait vingt ans qu'ils sont creusés puis il y a pas eu de changement puis ils veulent mettre [des arbres] pareil... (Christian)

Si nos répondants qui participent au projet PAC ne sont pas tous convaincus de la pertinence environnementale qu'auront, chez eux, les bandes riveraines restaurées, l'on peut se questionner sur leurs motivations à s'impliquer dans ce projet. C'est que ce dernier comporte divers volets (et donc non seulement la plantation des BRA), dont notamment la stabilisation des sorties de drains, l'aménagement de traverses et la stabilisation de ponceaux, en plus de diverses interventions au niveau des champs et des pratiques culturales. Ainsi, plus d'un type d'aménagement est prévu chez les répondants, dont notamment l'aménagement de leurs bandes riveraines; ils adhèrent donc à un tout où, au final, ils ne sont pas tous certains de procéder à la pratique qui nous intéresse ici – nous y reviendrons. Sinon, certains de nos répondants disent reconnaître la pertinence environnementale de procéder à la restauration de leurs BRA, et cela, conjuguée au support technique et financier qui leur est offert à travers le projet, les incite à y adhérer. D'autres souhaitent surtout démontrer que les agriculteurs ont la bonne volonté de faire leur part en matière d'environnement, même s'ils ne sont pas convaincus des réelles retombées qu'auront ces aménagements sur la qualité de l'eau puisqu'ils ne sont pas convaincus que leurs activités posent réellement une pression sur l'environnement. Pour la plupart, la valorisation de leurs efforts en matière d'agroenvironnement est importante.

Nous venons d'aborder, déjà, certaines appréhensions qu'éprouvent quelques-uns de nos répondants du projet PAC à l'égard des aménagements prévus dans leurs bandes riveraines. Il en existe cependant d'autres que nous jugeons pertinent de faire ressortir ici. Nous l'avons évoqué dans la section précédente (4.3.5), certains répondants craignent que

les arbres ou les arbustes aient des impacts négatifs sur leurs pratiques culturales, et quelques-uns de nos répondants du projet PAC n'y échappent pas. Ce qui est soulevé est la possibilité que la végétation nuise à la circulation de la machinerie ou limite la croissance de la végétation adjacente en bloquant la lumière et le vent qui fait sécher les champs au printemps. Certains de ces derniers disent cependant vouloir faire quelques essais dans leurs bandes riveraines avant de décider s'ils vont de l'avant avec l'ensemble des aménagements prévus. Sinon, quelques répondants craignent de procéder à la plantation de leurs BRA sans qu'il y ait de réelles retombées sur la qualité de l'eau. Pour l'ensemble de ces raisons, certains nous disent qu'ils n'ont pas encore réellement décidés s'ils vont procéder ou non à la restauration de leurs bandes riveraines.

Sans vouloir dresser un portrait trop négatif du projet PAC (car il faut retenir que nos cinq répondants y ont tout de même adhéré), nous tenons à souligner les quelques irritants que nous expriment ces agriculteurs, et ce afin de pouvoir les prendre en considération dans le cas de projets ultérieurs. En fait, si plusieurs agriculteurs (et cela sur l'ensemble de notre échantillon de répondants) ne sont pas convaincus que leurs activités ont réellement un impact sur l'environnement aquatique, c'est qu'ils disent que la pollution dans les cours d'eau vient surtout d'autres secteurs, notamment des installations septiques des riverains, des secteurs municipaux (en ce qui concerne les eaux usées et les sites d'enfouissement) et récréatifs (les golfs). Ainsi, le fait que le projet ne vise que les agriculteurs fut souligné comme étant un irritant pour certains :

Juste les agriculteurs, parce que la rivière Rimouski est polluée ça a l'air. Bien ç'a l'air, c'est vrai, sauf que nous autres on respecte nos bandes riveraines, on respecte pleins d'affaires, mais il faut planter nos bandes, il faut replanter sur nos cours d'eau puis tout ça. Mais le monsieur à côté qui a sa fosse septique il n'a pas [de champ d'épuration], ça se déverse dans le ruisseau, lui là, il a rien. C'est frustrant un petit peu. [L'effet du projet] va être minime parce que déjà on respecte toutes nos normes, on ne peut pas faire plus à part planter des petites brousses, mais ça va changer quoi ça sur la qualité de l'eau? Si celui qui déverse sa fosse septique dans le ruisseau reste là, ça ne changera rien. (Harold)

Quelques répondants ont également souligné qu'ils ont le sentiment que leurs besoins ou leurs réalités agricoles ne sont pas entièrement pris en compte dans le cadre du projet, même si ce dernier se veut être adapté à chacun des agriculteurs concernés. Considérons cependant que nos entretiens furent réalisés avant que l'ensemble des pratiques prévues au projet ne soit effectué; il y a donc toujours place à la concertation entre les parties! Néanmoins, le fait est. Voici comment l'exprime un répondant :

Ils font ça plus pour eux autres que pour nous autres on dirait. [D]ans le ruisseau en question c'était tout évasé, je me suis dit ça va être pas pire ils vont pouvoir le recreuser puis mettre une bande riveraine pour ne pas recommencer à le creuser, mais là non ils le recreuseraient pas ils remettraient juste des arbustes là, puis le ruisseau il est plein là. C'est ça, ils voyaient plus leur côté à eux « on ne touche pas au ruisseau mais on met des arbustes pour donner bonne conscience ». Mais si le ruisseau ne fait plus son ouvrage [au niveau du drainage et de son écoulement]...  
(Christian)

Si l'aménagement des bandes riveraines agricoles peut éventuellement fournir un revenu grâce à l'exploitation des arbres ou arbustes qui y seront intégrés, cet aspect est des moins intéressants aux yeux des répondants du projet PAC que nous avons rencontrés. En fait, la majorité possède déjà des lots boisés desquels est tiré un certain revenu; les répondants ne croient donc pas que quelques arbres ou PFNL, issus de leurs BRA, pourront fournir un revenu digne des efforts que requerrait l'exploitation de ces parcelles. D'ailleurs, s'ils procèdent à ces aménagements, c'est surtout pour les effets qu'ils auront – potentiellement – sur l'érosion des berges et sur la protection de l'eau. Il ne serait donc pas intéressant de couper la végétation une fois qu'elle sera intégrée à la bande riveraine.

Terminons en soulignant que, malgré leur participation au projet, plusieurs évoquent quelques réticences, craintes et irritants face à ce dernier. Ainsi, les attitudes dépeintes sont majoritairement nuancées, alors qu'un de nos répondants du projet PAC n'a que du positif à en redire. Nous l'avons souligné, si ces derniers reconnaissent le bien-fondé des normes

pour la protection de l'environnement, dont la protection des bandes riveraines agricoles, ils ne croient pas, pour la grande part, que leurs activités soient toujours polluantes en dépit de l'ensemble des normes qu'ils respectent, et ce même après que l'OBV ait présenté des données sur la qualité de l'eau des deux sous-bassins qui sont visés par le projet. Dans tous les cas, il ne faut surtout pas que les aménagements viennent nuire aux pratiques agricoles. Nous clôturons ici avec l'extrait d'un répondant du projet PAC qui est convaincu de la pertinence de la restauration des bandes riveraines agricoles, mais qui exprime tout de même quelques réserves en lien avec ses activités :

Puis... en même temps ce n'est pas mauvais des arbres sur le bord du ruisseau parce que ça va absorber un peu aussi le... les nutriments qui vont être échappés par la terre, non ça je suis ben d'accord avec ça, des arbres sur le bord des ruisseaux ça... c'est une bonne idée, c'est bien correct. Mais c'est sûr qu'il ne faut pas qu'ils plantent dans le champ non plus. (Pierre)

#### **4.4. RETOUR SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS**

Avant de passer au cinquième et dernier chapitre de notre travail, revenons sur les principaux résultats de notre analyse. Nous avons fait état des différentes valeurs et des objectifs exprimés chez nos répondants, ainsi que des difficultés qu'ils vivent dans le cadre de leur métier et de leur entreprise en lien avec les solutions qu'ils envisagent pour y remédier, et ce afin de mieux cerner leurs besoins. Nous avons également fait ressortir leurs représentations de l'environnement et de la nature, et finalement leurs représentations et attitudes face aux différents éléments qui composent une mesure visant la protection des cours d'eau, soit l'agroforesterie dans les bandes riveraines agricoles. Ensemble, ces informations devaient nous aider à mieux comprendre les éléments qui font partie du processus décisionnel des agriculteurs rencontrés, soit de comprendre comment, dans leur discours, leurs valeurs et objectifs s'articulent avec différentes situations et solutions pour former leur vulnérabilité, et comment cette dernière peut influencer, ou pas, leur intérêt

potentiel pour une mesure visant la protection des cours d'eau. Puisque la notion d'environnement est centrale à la pratique qui nous intéresse ici, il était surtout intéressant de déterminer si l'*environnement* fait partie de la vulnérabilité des répondants et, dans l'affirmative, comment elle s'y articule, c'est-à-dire quelle place occupe l'environnement au sein des difficultés, préoccupations et solutions des répondants. Nous avons également posé, dans notre cadre conceptuel d'analyse (cf. chapitre 2), que le sentiment de vulnérabilité ne peut, à lui seul, constituer la base de l'intention à l'action. À cet effet, nous avons posé qu'une compréhension des représentations et attitudes des répondants à l'égard des différentes composantes de la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers viendrait compléter notre modèle. Voyons donc les grandes lignes que nous avons pu dégager de nos résultats grâce au cadre théorique que nous avons bâti au chapitre 2.

Il ressort de notre analyse que l'ensemble des répondants valorise, plus que tout, les pratiques agricoles établies sur le modèle de la petite ferme familiale (*i.e.* une ferme de taille gérable par une ou deux personnes qui sont également propriétaires et dont au moins une de ces personnes vit sur la terre agricole qui constitue alors, aussi, son milieu de vie). Cette valorisation, nous l'avons vu, est directement liée au sentiment de vulnérabilité d'une part importante des répondants, soit la crainte que l'agriculture se transforme au point de ne plus correspondre à leurs valeurs. Cette crainte est surtout liée à la transformation globale de l'économie qui place désormais l'agriculture au sein d'une économie mondiale, une agriculture qui se doit donc d'être productive au détriment, plusieurs le craignaient, des valeurs agricoles que nous qualifions de *traditionnelles*. Dans cette situation de vulnérabilité, plusieurs répondants soulignent les désavantages de l'agriculture bas-laurentienne et québécoise par rapport à celle qui peut se pratiquer dans d'autres pays, alors que d'autres soulignent qu'au sein de cette différence réside, justement, toute la question environnementale – un sujet qui fut justement intégré, souvent difficilement, au domaine agricole à la suite de demandes sociales, alors que la société d'aujourd'hui manquerait de reconnaître cette intégration en ne supportant pas suffisamment son agriculture.

Les autres situations de vulnérabilités que nous avons relevées, soit une situation financière difficile et une diminution de l'activité agricole, se construisent à partir des mêmes éléments que nous venons de présenter : le contexte de marché mondial est globalement défavorable au modèle agricole familial prisé, ce qui entraîne des difficultés financières et finalement l'abandon ou la faillite d'entreprises agricoles. De cette manière, la notion d'environnement fait partie du discours de certains répondants qui disent que la société en général ne supporte pas son agriculture à sa juste valeur, alors qu'elle occupe, vitalise et dynamise les territoires, en plus de respecter son environnement. **Ce n'est donc pas l'environnement comme tel qui est problématique, mais le manque de reconnaissance sociale quant aux changements opérés en la matière.** Le sujet de l'environnement prend néanmoins une place centrale chez certains répondants qui affichent un fort sentiment de vulnérabilité dans leur discours (eu égard à des difficultés financières imminentes sans solution prometteuse pour y remédier); c'est que l'ensemble des mesures pour la protection de l'environnement ne font qu'exacerber une situation déjà rendue difficile. Dans ces cas, un discours majoritairement négatif est exprimé face aux pratiques pour la protection de l'environnement et, surtout, face à des pratiques telles que celle proposée par l'OBV et ses partenaires.

Outre les cas où les difficultés financières imminentes sont exacerbées par les mesures pour la protection de l'environnement, ce qui résulte en une attitude nettement négative à l'égard de la mesure proposée par l'OBV, ce sont surtout les valeurs des répondants, leurs représentations de l'environnement, du milieu naturel, ainsi que le compromis qu'ils jugent acceptable entre la protection de la nature « pure » et la production agricole qui permettent de mieux comprendre leurs représentations et attitudes en rapport aux différents éléments qui sous-tendent la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers. En fait, quelques répondants ont une vision très « agrico-centrée » de la nature et donc de leur environnement. Ces répondants ont donc surtout tendance à se représenter les mesures de protection de l'environnement et, incidemment, la pratique proposée, comme uniquement pertinente dans les cas où il y aurait des problèmes d'érosion des sols (dans quel cas la plantation d'arbres ou d'arbustes permettrait de retenir le sol) ou



bien lorsque des problèmes de pollution agricole étaient observés. Or, ces « problèmes de pollution » sont attribués à des pratiques agricoles qui ne les concernent pas, soit des pratiques intensives telles que celles des régions plus productives de la province, ou chez les agriculteurs qui ne respecteraient pas la réglementation environnementale (et c'est alors plutôt le non-respect de la réglementation qui serait à rectifier).

Les répondants qui expriment une représentation plus « pure » de la nature pensent que cette dernière doit coexister avec le milieu agricole et cherchent donc le plus souvent à limiter les impacts de leurs activités sur cette nature. Ces répondants présentent plus d'intérêt envers une pratique qui vise à protéger les cours d'eau au-delà de la protection prescrite dans la réglementation. Ils sont également plus réfractaires à l'idée d'exploiter des arbres dans la bande riveraine, mais y entrevoient tout de même la possibilité d'y puiser des produits forestiers non ligneux (*i.e.* des petits fruits, champignons, etc.).

Finalement, les répondants qui trouvent intéressante l'idée de récolter des arbres dans la BRA soulignent toutefois que, dans l'absolu, cet apport financier ne serait intéressant que dans les cas où les BRA ont besoin d'être restaurées (car plusieurs agriculteurs ont laissé pousser la végétation dans cette zone, qui est alors « en brousses ») et lorsque des superficies importantes en justifieraient l'exploitation, ce qui ne serait pas leur cas. Soulignons néanmoins que cette représentation face à la possibilité de récolte dans la BRA ne constitue pas nécessairement une prédiction quant à l'action; les participants au projet PAC ne sont pas tous convaincus qu'il serait pertinent de récolter des arbres ou des PFNL de leur BRA, ni que cette action viendrait contribuer à une image positive de l'agriculture. Ce sont en fait surtout les fondements « environnementaux » du projet (*i.e.* les bénéfices des arbres pour contrer l'érosion et pour protéger les cours d'eau) qui semblent être déterminants dans leur participation à ce dernier.



## **CHAPITRE 5**

### **SYNTHESE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

C'est en faisant ressortir les éléments parlants de nos résultats que nous abordons notre discussion. Nous ferons également le point sur la pertinence de notre cadre théorique en regard à notre questionnement de recherche, tout en faisant ressortir les résultats d'autres travaux qui rejoignent nos propres observations. Finalement, nous ferons ressortir les nouvelles pistes qui émergent et qui seraient pertinentes à explorer à l'avenir.

Avant d'entrer au cœur de nos principaux résultats, rappelons les grandes lignes de notre travail de recherche. C'est autour d'un projet développé et mené par l'OBV, conjointement avec l'UPA et d'autres partenaires, que nous avons construit nos questions et objectifs de recherche. Ce projet visait l'instauration d'aménagements agroforestiers dans les bandes riveraines de producteurs agricoles localisés dans deux sous-bassins versants de la rivière Rimouski. Ces aménagements consistent en l'intégration d'éléments forestiers, soit des arbres ou des arbustes, dans la bande de terre adjacente aux cours d'eau afin de protéger les milieux aquatiques des intrants agricoles en plus d'améliorer la qualité des écosystèmes aquatiques, tout en offrant la possibilité ultérieurement d'exploiter du bois ou des PFNL provenant de ces aménagements. Notre principal objectif de recherche était donc de cerner si, et comment, ce type d'aménagement pouvait répondre à un besoin ou à un intérêt chez les agriculteurs rencontrés. Par le fait même, nous cherchions également à cerner les nœuds qui peuvent potentiellement se poser face à la mise en place d'une telle pratique. Nous nous sommes donc, dans un premier temps, questionnée à savoir si cette pratique pouvait répondre à un besoin chez les agriculteurs. À cette fin, nous avons posé qu'il est important de connaître les problèmes que vivent quotidiennement les agriculteurs et, par conséquent, les solutions qui sont spontanément envisagées afin de remédier à ces problèmes. Cet aspect de notre recherche a été étudié sous l'angle de la vulnérabilité, soit

en faisant ressortir les éléments du discours des répondants qui constituent les causes et les solutions qu'ils se représentent face aux différentes difficultés et préoccupations qu'ils disent vivre au sein de leur entreprise et de leur métier. Dans un deuxième temps, nous nous sommes questionnée à savoir si la restauration des bandes riveraines en systèmes agroforestiers peut potentiellement intéresser les agriculteurs. À cette fin, nous nous sommes intéressée aux représentations qu'évoquent les répondants dans leur discours relativement aux différents éléments qui composent les pratiques agroforestières en bandes riveraines (soit la notion d'environnement et de protection du milieu naturel, la place des arbres en milieu agricole, les pratiques agricoles pour la protection de l'environnement, et finalement la protection, la restauration et l'exploitation des BRA). Ces représentations ont été catégorisées à travers les différentes attitudes des répondants, à savoir si ces derniers se représentent les différents éléments de la pratique agroforestière dans les bandes riveraines comme pouvant avoir des répercussions positives ou négatives sur des éléments importants à leurs yeux. Par exemple, si la présence d'arbres dans le milieu agricole a des retombées positives ou plutôt négatives sur l'entreprise des répondants. Il était également question de connaître et de comprendre la place qu'occupe la notion d'environnement au sein de leurs pratiques et de leur vulnérabilité (si elle en occupe une et pourquoi), comment elle s'y intègre, à savoir si cette intégration se fait de manière conflictuelle ou harmonisée. Finalement, afin de comprendre cet ensemble, nous avons posé qu'il est d'abord nécessaire de connaître les valeurs et objectifs des agriculteurs, soit ceux qui se rattachent principalement à leurs pratiques agricoles et à leur métier. Voyons maintenant ce que nous enseignent nos résultats.

### **5.1. LES GRANDES VALEURS AGRICOLES DES RÉPONDANTS**

Notre enquête auprès de vingt producteurs agricoles a fait ressortir trois grandes catégories de valeurs qu'ils rattachent à leur métier, soit la valeur collective de l'agriculture, l'importance du travail agricole lui-même et du patrimoine naturel.

Au sein des valeurs collectives se trouvent celles qui se rattachent à la fonction nourricière de l'agriculture (particulièrement à la production d'une nourriture de « qualité »), au rôle de pilier socio-économique que tiennent les activités agricoles pour la région, voire pour la province et le respect de l'environnement (selon la représentation qu'en ont spontanément les répondants). Par ailleurs, beaucoup attachent une importance centrale au modèle de la ferme familiale au sens d'une entreprise gérée par le propriétaire exploitant, car c'est ainsi que l'agriculture serait mieux ancrée au territoire, ce qui en revanche assure un maximum de retombées socio-économiques positives. Le modèle de la ferme familiale assure également une certaine autonomie dans le travail, alors que les répondants disent tenir à être leur propre patron, et c'est ainsi qu'ils valorisent la réalisation des diverses tâches qui se rattachent à leur entreprise. Cette diversité des tâches et la liberté dont ils bénéficient dans la gestion et la planification de ces dernières représentent ce qu'ils valorisent au sein du travail agricole.

L'importance du patrimoine naturel se traduit par la valeur des divers éléments vivants au sein de la propriété des répondants; ils y valorisent le maintien des arbres et des champs sous culture, alors que cet ensemble forme la signature d'une agriculture qu'ils caractérisent d'extensive, à l'image des réalités biophysiques de leur région. Plusieurs disent spontanément tenir au bien-être de leurs animaux et souhaiter ne pas contribuer au modèle agricole intensif (ce qui signifie pour eux de ne pas vouloir faire de « records » de production avec leurs animaux). D'ailleurs, ils abordent des notions de nature et d'environnement qui sont importantes pour eux.

Parmi les objectifs les plus partagés, plusieurs disent souhaiter une (meilleure) reconnaissance sociale du métier et de l'agriculture en général. Cette reconnaissance doit passer, principalement, par une reconnaissance sociale et politique de l'importance de l'agriculture pour la production de nourriture, pour la vitalisation du Québec rural et du Québec en général, ainsi que pour le respect de l'environnement (*i.e.* le respect des normes, l'entretien du paysage, etc.). Cette reconnaissance doit, finalement, entraîner une meilleure situation ou une meilleure sécurité financière chez les agriculteurs via le support social aux

programmes d'aide (plusieurs font référence aux nouvelles normes de l'ASRA qu'ils interprètent comme un manque de reconnaissance sociale et politique de l'agriculture) et via une préférence pour l'achat de produits agricoles québécois.

#### 5.1.1. COMPARAISON AVEC D'AUTRES RESULTATS

Ces objectifs et valeurs rejoignent ceux que Diane Parent a trouvés dans son étude auprès des producteurs agricoles vivant près de Québec et de Montmagny; une étude qui s'intéressait aux transformations de la ferme familiale québécoise contemporaine (Parent, 1996). Dans son étude, Parent souligne l'importance de la reconnaissance professionnelle et sociale, la réussite économique et la préservation du milieu rural pour les agriculteurs rencontrés. En fait, selon Parent (1996) la reconnaissance et la réussite économique sont, en quelque sorte, liées l'une à l'autre. Néanmoins, la reconnaissance tarderait à se réaliser (Parent, 1996). C'est que les agriculteurs qu'elle a rencontrés ne se sentent pas appréciés à leur juste valeur, voire parfois dénigrés. Cela va dans le sens de ce que certains de nos répondants évoquent : « je pense qu'il y a beaucoup de préjugés, je pense que c'est vu, peut-être que je me trompe, mais j'aurais tendance à penser que les gens pensent que les agriculteurs c'est des gens peu éduqués, qui parlent tout croche, qui sont habillés tout croche [...] » (Mario). Ainsi, les « gens de la ville », selon les répondants, ne reconnaîtraient pas que les agriculteurs gèrent une entreprise (ce qui requiert beaucoup de connaissances), ils rendent les agriculteurs responsables de la pollution et d'importantes dépenses publiques (subventions et aides financières) et n'auraient pas conscience de l'importance de l'agriculture pour la production d'aliments : « Parlez-en aux gens de Québec, un morceau de viande ça vient tout seul. » (Maurice, cité par Parent, 1996 : 21). Ces constats vont également dans le sens des propos tenus par certains de nos répondants : « les gens de la ville qui pensent que le lait arrive par vanne... il y a du monde qui pensent ça! Ils savent même d'où c'est qu'il est produit [...] » (Jean). Dans son étude portant sur le processus d'abandon des fermes familiales, Handfield (2006) a observé que les tensions

sociales entre les agriculteurs et les non-agriculteurs auront même été jusqu'à décourager certains prédécesseurs à léguer l'entreprise à leurs enfants. Toujours dans l'étude de Parent (1996), la réussite économique est liée à la reconnaissance professionnelle dans le sens où les agriculteurs souhaitent être reconnus pour leur réussite entrepreneuriale, car les fermes sont aujourd'hui devenues des PME qui s'intègrent à l'économie plutôt que de demeurer en marge de cette dernière. En fait, ces répondants tireraient une grande fierté de la gestion entrepreneuriale de leur ferme, ainsi que du progrès technologique qui y est intimement lié – soit la réussite en affaires. Ce dernier constat contraste avec nos résultats où l'aspect entrepreneurial fut peu abordé. C'est qu'une part importante de nos répondants dit plutôt valoriser la réussite économique au sens de pouvoir perpétuer leurs activités agricoles, souvent caractérisées d'extensives et n'ayant pas de grandes visées productivistes : « moi, les records ici, on en a jamais fait. On se tient dans la moyenne. Moi quelqu'un qui dit « hey j'ai fait donner 20 000 kilos de lait à ma vache » [je leur demande :] « Ouais elle l'a donné combien d'années? » [...] ce n'est pas des machines, c'est des animaux » (Étienne). Ainsi, la réussite économique, bien qu'importante, ne semble pas véhiculer les mêmes valeurs chez nos répondants et chez ceux de Parent (1996).

Lorsqu'il est question des « valeurs » qui sont importantes pour eux, nos répondants expriment l'importance de préserver et de perpétuer le patrimoine naturel agricole. Cela implique, chez eux, les arbres et les boisés agricoles, les normes et les pratiques pour la protection de l'environnement qui assurent alors la pérennité des activités agricoles en plus de conserver divers éléments du milieu naturel (les oiseaux, animaux sauvages ou animaux de la ferme). La notion de pérennité des activités agricoles est cruciale dans leur discours; c'est elle qui assure la continuité temporelle de l'occupation agricole des territoires, mais aussi de la perpétuité d'une activité structurante pour les localités, voire pour le Québec. Cette préservation doit se faire, selon nos répondants, en conservant les activités agricoles, ce qui passe nécessairement par la pérennité tant des entreprises agricoles que des ressources naturelles qui leur sont indispensables, tels que les sols via des pratiques particulières (e.g. travail minimal du sol, utilisation réduite d'intrants, etc.). Ces résultats rejoignent ceux de Jean (1997) en plus de ceux de Parent (1996) où *la préservation du*

*milieu rural* se doit de passer par la protection de l'environnement, soit via la modification des pratiques agricoles en rapport aux sols, à la protection de l'eau, à l'utilisation contrôlée des pesticides et d'engrais minéraux, etc. Mais cette préservation ne concerne pas que le milieu naturel, elle concerne aussi les villages. C'est que les agriculteurs sont conscients que les ressources naturelles constituent la matière première de leur métier, métier qui à son tour joue un rôle structurant au sein des localités rurales (tant en termes d'occupation du territoire, qu'en termes économiques) (Jean, 1997). Ainsi, les trois études soulignent cette importance de la préservation du milieu rural chez les agriculteurs rencontrés. Cependant, s'il est évident que les agriculteurs rattachent une importance capitale à leur métier – mais surtout à leur entreprise et aux conditions notamment biophysiques qui en assurent la pérennité – il faut toutefois considérer que leur philosophie entrepreneuriale peut, elle, varier. Et c'est ce que nous enseignent nos résultats entourant les valeurs et les objectifs, surtout en les comparant à ceux obtenus par Parent (1996); alors que son étude a fait ressortir l'importance du progrès technologique et entrepreneurial des fermes, cet aspect fut peu abordé chez nos répondants et, lorsque ce fut le cas, il était plutôt représenté négativement.

#### 5.1.2. UNE NOUVELLE PISTE A EXPLORER

La notion de patrimoine naturel agricole qui est important pour eux devient ici intéressante à regarder de plus près. En fait, ce patrimoine, que l'on peut qualifier d'agricole, varie nécessairement d'un terrain à l'autre, voire d'une région à l'autre, selon ses caractéristiques biophysiques propres et son histoire d'aménagement et d'occupation du territoire. Il en résulte que ce patrimoine devient un marqueur intéressant à étudier lorsqu'il est question des orientations entrepreneuriales agricoles. D'ailleurs, la Commission des biens culturels du Québec définit le patrimoine agricole comme étant « l'héritage naturel et culturel de la collectivité dans ses rapports avec le sol cultivable » (2006 :78). Nous croyons donc qu'une entrée par ce patrimoine agricole, soit les paysages, l'aménagement et



l'utilisation du territoire, ainsi que les symboliques qui y sont attachées, serait une piste intéressante à explorer afin de pousser plus loin une recherche qui s'intéresse aux valeurs agricoles en rapport aux représentations de l'environnement, du milieu naturel et des activités agricoles à protéger, voire à perpétuer. Cette entrée serait également intéressante pour explorer plus en détail la notion de compromis acceptable entre une nature « pure » et une nature agricole. Voyons maintenant comment ces valeurs s'intègrent à la notion de vulnérabilité que nous avons étudiée.

## **5.2. LES BESOINS QU'EXPRIMENT LES RÉPONDANTS À TRAVERS LEUR *VULNÉRABILITÉ***

Rappelons que le concept de la vulnérabilité a été retenu dans le cadre de notre étude puisqu'il devait permettre de mieux saisir les besoins des répondants à travers les difficultés qu'ils vivent ou appréhendent, ainsi que des solutions qu'ils envisagent afin d'y faire face. Dans la même veine, ce concept devait également permettre de saisir la place qu'occupe la notion d'environnement au sein des difficultés des agriculteurs, si elle en occupe une. Ainsi, les répondants ne furent pas questionnés directement sur leur sentiment de vulnérabilité. Plutôt, nous avons fait ressortir les éléments de leur discours qui construisent cette dernière. Enfin, le concept devait permettre de cerner si, et comment, la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers pouvait potentiellement répondre à un ou à des besoins chez nos répondants.

Tel que prévu dans notre cadre conceptuel, l'analyse de nos résultats s'est amorcée par celles entourant les valeurs et les objectifs des répondants, car ces entrées forment la base du concept de la vulnérabilité puisque c'est l'atteinte à un élément valorisé, ou l'impossibilité de mener ses objectifs à terme, qui doit mener au sentiment de vulnérabilité (den Biggelaar, 1996; Grothmann et Patt, 2005; McGinty *et al.*, 2008; Reid, 2003; Valdivia et Poulos, 2009). Conformément aux écrits de ces auteurs, nous corroborons cette approche en notant que les principales valeurs, citées dans la section précédente, se rattachent effectivement aux différentes situations que relatent les répondants et qui mènent à la

construction de leur vulnérabilité dans leur discours. Voyons justement comment le tout s'articule afin de répondre aux questionnements que nous avons posés relativement aux besoins des répondants et de la place qu'y occupe la notion d'environnement.

### 5.2.1. UN MANQUE DE RECONNAISSANCE... ENVIRONNEMENTAL

Le sentiment de vulnérabilité le plus partagé dans les discours est celui où les répondants craignent une agriculture – à l'échelle québécoise –, qui ne répond plus à leurs valeurs (*i.e.* ferme familiale [petite] jouant un rôle socio-économique crucial et ayant un souci environnemental, en plus d'offrir une certaine sécurité alimentaire). Les facteurs de risque identifiés prennent racine dans le contexte d'une économie mondiale. Ils sont exacerbés – les répondants y sont sensibles en y faisant abondamment référence – par un manque de reconnaissance et de support social et politique de l'agriculture québécoise et en région. Selon plusieurs répondants, ce manque de reconnaissance prendrait sa source à travers une mauvaise image environnementale que véhiculerait la population en général à l'égard de l'agriculture. Pour beaucoup d'autres, ce manque de reconnaissance serait causé par la méconnaissance qu'aurait la population générale, ainsi que le corps politique, de l'agriculture et de ses multiples fonctions (nourricière, socio-économique, paysagère et son respect de l'environnement). De ce manque de reconnaissance découlent, selon les répondants, des difficultés financières mettant en péril un certain modèle agricole (ces difficultés, relevant d'un manque de support à l'achat d'aliments québécois, et en revanche d'une forte compétition avec les aliments produits à l'étranger, ou d'une absence de support via divers programmes d'aide ou de compensation financière). Chez quelques répondants, cette chaîne d'évènements entraîne également une diminution des activités agricoles. Cependant, cette influence des valeurs qui sont importantes pour eux pourrait être plus directe qu'ils ne le croient. En fait, l'enquête de Handfield (2006) l'emmena à poser l'hypothèse selon laquelle les abandons et démantèlements des fermes familiales ne découlent pas tant de processus économiques forçant les fermes les plus faibles à

disparaître, mais plutôt du fait que « le modèle de ferme valorisé va à l'encontre des besoins, aspirations et valeurs des agriculteurs qui, lorsqu'ils le vivent ou parce qu'ils ne veulent pas le vivre, choisissent de tout vendre » (*ibid.* : 378).

Les mêmes répondants qui disent subir un manque de reconnaissance, en partie à cause de l'image environnementale négative, se disent généralement favorables aux mesures pour la protection de l'environnement. Ainsi, nous trouvons que la notion d'environnement entraîne une situation paradoxale auprès des agriculteurs, au sein de leur discours. En fait, d'un côté l'*environnement* est représenté de façon positive, car il est synonyme d'un souci de protection des ressources et des gens qui vivent autour de l'agriculture, mais d'un autre, l'*environnement* nuit à l'image agricole, en plus d'avoir augmenté les coûts liés à la production agricole, et donc à l'agriculture elle-même. Par ailleurs, tel qu'il a été décrit dans la section 4.1, les répondants disent tous apprécier et respecter l'*environnement*, bien que le mot représente une notion abstraite, et surtout, polysémique (ce qui, pour nos répondants, signifie tout ce qui les entoure, le milieu naturel, etc.). Ce paradoxe a également été observé par Handfield (2006) qui souligne la difficulté que vivent les agriculteurs à établir un équilibre entre « des objectifs de développement axés sur la productivité et la rentabilité économique et des objectifs de protection et de préservation des ressources naturelles. » (*ibid.* : 295).

Dans ce double rapport qu'entretiennent les répondants à l'égard de l'*environnement*, l'environnement à protéger – en danger – se situe le plus souvent loin de leurs pratiques quotidiennes qui, pour eux, ne causent pas de soucis à cet environnement. Cette représentation des causes des problèmes environnementaux rejoint les résultats obtenus par Godet (1998) dans son enquête sur la perception des problèmes environnementaux par des agriculteurs en France. Ces derniers remettent la faute des problèmes de pollution agricole aux autres catégories sociales, au système de production intensif, au système économique; la responsabilité revient à d'autres finalement (consommateurs, supermarchés, fabricants, dirigeants, le système en général). Ainsi, si l'agriculture pollue – et cela malgré le renforcement de nombreuses normes établies au nom de la protection de l'environnement –

c'est que l'agriculture ne peut faire autrement tout en répondant aux exigences d'ordre économique, des exigences qui ne relèvent pas des agriculteurs eux-mêmes. Godet souligne que les agriculteurs « sont très liés à un système économique, ils sont entrés dans un engrenage, un cercle vicieux et ne peuvent plus faire marche arrière » (Godet, 1998 : 282) ; ce constat va également dans le sens de ce que Jean (1997) et Handfield (2006) ont pu observer. En même temps, les agriculteurs font face à une augmentation de leurs coûts de production (normes environnementales et sanitaires, augmentation du coût de la main-d'œuvre, des intrants agricoles, etc.) qu'ils ne peuvent refiler dans leurs prix de vente. Dans notre étude, beaucoup de répondants font état de la concurrence dans la vente des produits agricoles, une concurrence désormais internationale. Certains disent qu'il s'agit tout simplement de la manière dont fonctionne l'agriculture d'aujourd'hui, alors que d'autres abhorrent ce système économique à haute exigence en productivité car ils s'y sentent pris au piège sans pouvoir faire marche arrière. D'autres ont plutôt décidé de se placer en marge du marché économique plus large pour se concentrer sur des marchés locaux et de spécialité. En ce qui concerne justement le marché économique à exigence productiviste, un répondant dit :

Bien à cette heure c'est [rendu] « tu veux semer ça? Viens me voir. Tu veux semer ce produit-là? Viens me voir, puis donne-moi ma cote puis tout est légal [en parlant d'une grande compagnie de semences et de pesticides] ». Puis là, t'es poigné. Tu es là-dedans ou bien dont j'appelle ça le bio ou bien dont tu fais comme moi. Entre les deux il n'y a plus de place... Tu ne peux pas y arriver. Puis même dans le bio là, [je vais] te dire, il n'y a personne qui se met riche avec ça. Moi j'encourage... Ce monde-là est encore bien plus passionné que moi. [...] [Aujourd'hui, il faut que] tu sois efficace, efficace, efficace, efficace, efficace. Il y a tout le temps quelqu'un qui te pousse dans le derrière pour être plus efficace parce que si t'es pas efficace c'est pas payant puis regarde... c'est le chien qui court après sa queue. (Étienne)

Dans ce volet de la protection de l'environnement lié aux activités agricoles, la majorité des agriculteurs rencontrés affirme également reconnaître les torts qu'ont pu avoir

les pratiques agricoles du passé (à cause des agriculteurs qui ne faisaient pas attention, des pratiques qui étaient auparavant courantes ou des « mauvaises » pratiques du passé s'étant déroulées majoritairement dans d'autres régions). Ces agriculteurs reconnaissent les changements opérés en matière d'environnement et spécifient que la majorité des agriculteurs font dorénavant « leur part ». Et bien que cette réglementation soit souvent qualifiée de contraignante par les répondants, il est intéressant de noter qu'elle est souvent aussi une source de fierté. C'est donc malgré cette représentation, et en fonction de leur valorisation du « milieu naturel » que certains agriculteurs rencontrés participent au projet PAC (d'autres n'y participent pas, mais partagent également cette façon de penser). Voici ce qu'a à dire un répondant lorsqu'il est question d'*environnement* et de pollution d'origine agricole :

Je défie n'importe qui de venir ici puis dire *toi tu pollues*, non oublies ça!  
Impossible. J'en suis sûr à 100%. (Pierre)

Mais en même temps, ce même répondant dit au sujet de son adhésion au projet PAC :

On embarque dans tout ce qu'ils nous demandent, c'est sûr. Ben, ils nous l'ont demandé... C'est sûr qu'on ne veut pas polluer non plus. Ils disent que l'eau coule à cause de nous autres, ben on va essayer d'en enlever un peu! [...] C'est sûr qu'on ne veut pas faire exprès. Si on peut en faire un peu, bien tant mieux... (Pierre)

On peut ici reprendre le principe de la *norme subjective* de la théorie de l'action raisonnée qui fait référence à la représentation qu'ont les individus face aux attentes qu'auraient d'eux des personnes qui leur sont importantes; par exemple, l'idée qu'ont les agriculteurs de ce que les consommateurs attendent d'eux (cf. 2.1.3). Ce serait justement la représentation de certains répondants face aux attentes qu'ont les consommateurs envers l'agriculture qui devient source de conflit : alors que plusieurs répondants soutiennent que

les consommateurs demandent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ces mêmes consommateurs ne reconnaîtraient pas ces efforts, ni les nouvelles pratiques mises en place en ce sens. De ce manque de reconnaissance ou de cette inadéquation entre les demandes sociales et l'agir des consommateurs découlerait donc un manque de support social et politique qui rend les deux concepts – une agriculture respectueuse de l'environnement et compétitive à l'échelle mondiale – incompatibles. C'est que d'un côté, il y aurait la demande sociale pour une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'autre côté, une préférence des consommateurs pour des aliments à faible coût, provenant souvent d'autres pays où les normes et pratiques seraient moins en harmonie avec l'environnement en comparaison avec l'agriculture québécoise. Et d'après les observations de Jean (1997), nous constatons que cette réalité, socialement ancrée, n'aurait guère changée depuis les dernières années.

### 5.2.2. UN CONTEXTE AGRICOLE DIFFICILE

Peu importe la situation de vulnérabilité qui se dessine à travers le discours des répondants, ce qui ressort c'est que le contexte agricole actuel, dans son ensemble, est loin d'être simple. En fait, soit que les agriculteurs ressentent que les valeurs agricoles auxquelles ils tiennent sont menacées par un modèle productiviste en rupture avec les fondements agricoles québécois (et ce n'est pas nouveau ; Handfield, 2006), soit qu'ils vivent des difficultés économiques ou qu'ils appréhendent une diminution de l'agriculture à l'échelle régionale et québécoise. Cependant, ce qui nous intéresse surtout au sein de ces *vulnérabilités* c'est la place accordée au sujet de l'environnement dans cet ensemble. Bien que certains répondants ont une représentation de la notion d'environnement qui nuise malheureusement à l'image et donc au support social et politique de l'agriculture, ceux aux prises avec des difficultés financières qui menacent l'avenir de leur entreprise trouvent que les questions environnementales ajoutent à la lourdeur de leur travail de gestionnaire et, ce faisant, exacerbent leur sensibilité face aux facteurs de risque (qu'ils lient au contexte

d'économie mondiale). Ces répondants valorisent néanmoins leur milieu naturel et l'importance de faire attention à l'environnement, mais trouvent qu'ils sont injustement visés par le gouvernement et la société dans son ensemble. De fait, Handfield (2006) a observé que la question environnementale aura grandement contribué à l'augmentation des contraintes et des exigences envers le milieu agricole, ce qui « est venu ajouter à la construction d'une image négative de l'avenir de l'agriculture » (*ibid.* : 367), entraînant l'abandon du processus de succession de plusieurs fermes familiales. Plusieurs de nos répondants le soulignent (et ce, peu importe leur statut financier), le secteur agricole est déjà régi par une importante réglementation en matière d'environnement et il revient à l'ensemble de la société de faire attention au milieu naturel. Pour les agriculteurs, c'est une question de « justice sociale », mais aussi une question d'efficacité des mesures pour la protection de l'environnement (ce qui fut également observé par Handfield (2006)). Dans ces cas, l'idée d'investir du temps et de l'argent dans une nouvelle mesure agroenvironnementale ne pouvait pas être reçue positivement. Ainsi, dans le contexte où la restauration des bandes riveraines en systèmes agroforestiers est proposée – et en lien avec ces *vulnérabilités* chez les répondants –, soit que ces derniers sont plutôt enclins à laisser pousser naturellement la végétation dans cette bande de terre (en cessant tout entretien de la BRA), soit ils sont complètement réfractaires à l'idée de la restaurer. Voici ce que dit un répondant à propos de la protection de l'environnement en lien avec l'agriculture :

Des lacs avec des algues bleues dedans, bon, c'est des puisards. Mais quand ils parlent de ça, bien c'est l'agriculture. Tu regardes les gens, comme le long de la rivière Rimouski, les [gens] tondent ça jusque sur le long de la rivière, ils ne gardent pas de [bande de trois mètres]... les gens en ville qui ont de la pelouse bien ils amènent leurs engrais jusqu'au bord... Pourquoi ils ne sont pas obligés de garder trois mètres? Puis là, ils sont toujours prêts à partir le combat pour l'environnement, mais quand ça les concerne eux autres ils ne voient pas. (Bertrand)

Enfin, lorsqu'il est question de *stratégies* (ou de moyens d'adaptation) afin de remédier à leurs difficultés, les répondants s'en remettent à des pratiques de gestion internes à la ferme ou souhaitent une reconnaissance de l'agriculture (pour ses multiples fonctions, notamment de ses pratiques en matières environnementales). Rappelons que c'est la majorité des répondants qui dit de l'agriculture qu'elle contribue déjà largement aux efforts en matière d'environnement et que c'est donc la sensibilisation et l'éducation de la population dans son ensemble qui permettrait de corriger cette situation. La mise en place d'une nouvelle pratique de nature environnementale n'est donc pas spontanément vue comme un moyen qui pourrait contribuer à modifier une image négative de l'agriculture auprès de la société, ni comme un moyen de remédier à une potentielle pollution d'origine agricole (ce dernier point n'étant abordé que du bout des lèvres chez quelques rares répondants – nous y reviendrons). Ce dont les répondants nous parlent surtout, c'est de cette image générale négative de l'agriculture véhiculée par la société dans son ensemble (et qui n'est pas seulement due aux questions environnementales) et qui mène à un manque de support social et politique de l'agriculture. Ainsi, une partie du problème de l'image auprès de la population pourrait se résoudre par une meilleure connaissance du travail agricole, des efforts environnementaux qui y sont associés et de leur importance socio-économique. Malgré tout, près de la moitié des répondants trouve intéressante l'idée des BRA restaurées et ce, entre autres, pour l'image améliorée qui peut en résulter pour l'agriculture. Cependant, les agriculteurs qui sont de cet avis sont soit déjà impliqués dans le projet PAC ou se disent ne pas être directement concernés par ce genre de pratique car leurs bandes riveraines sont déjà boisées. Dans les faits, sur l'ensemble des répondants qui trouvent intéressante l'idée de replanter les BRA pour contribuer à une image environnementale positive de l'agriculture, un seul n'a pas déjà ses BRA restaurées ou en voie de l'être.

L'intérêt de la notion de vulnérabilité était de saisir les difficultés que vivent les répondants et les solutions qu'ils envisagent afin d'y faire face. À travers ces discours qui traduisent des situations de vulnérabilité, nous voulions savoir quelle place y tient la notion d'environnement et comment pourrait potentiellement s'y articuler un projet tel que celui



proposé par l'OBV et ses partenaires. Bien que d'autres aspects du projet intéressent les répondants, la notion de l'image – qui fait nettement partie de la vulnérabilité de la majorité des répondants – semble répondre à ce besoin qu'ils ont d'être mieux perçus par la société dans son ensemble. Néanmoins, cette idée de mettre en place une pratique de nature environnementale est loin de faire partie des solutions qu'envisagent spontanément les répondants pour y remédier. Retournons maintenant sur les aspects de la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers qui représentent un intérêt pour les répondants, afin de ressortir les enseignements qu'apporte notre analyse sur les différentes attitudes.

### **5.3. DES REPRÉSENTATIONS AUX ATTITUDES**

Le concept des attitudes a été utilisé, car il devait nous renseigner sur les nœuds, mais aussi sur les éléments d'intérêt qui peuvent se poser lorsqu'il est question d'adoption d'une pratique de nature environnementale par des agriculteurs. Ce concept permet un classement relativement rudimentaire en se basant sur les représentations afin de traduire si des individus se représentent qu'un élément ou une action puissent avoir des répercussions positives ou négatives sur ce qui est important pour eux. Nous l'avons souligné au chapitre 4, les attitudes ne sont pas nécessairement que positives ou négatives, mais peuvent aussi être nuancées, ce que nous avons fait ressortir dans nos résultats. Conformément à ce que Adesina et Zinnah (1993) proposaient, il fut pertinent de décortiquer les représentations et attitudes des répondants selon les différentes composantes de la pratique qui nous intéresse ici, et ce afin de mieux cerner et comprendre les intérêts et les nœuds qu'elle peut poser auprès des agriculteurs. Il est utile de rappeler les composantes sur lesquelles nous nous sommes penchée : la place des arbres dans le milieu agricole, la notion d'environnement, les mesures agricoles pour la protection de l'environnement, la protection des bandes riveraines agricoles (selon la réglementation en vigueur), la restauration des BRA et leur potentielle exploitation, et finalement le projet PAC pour les répondants qui y participaient.

Sans revenir sur l'ensemble des résultats, nous faisons ressortir ici les plus parlants et, surtout, les liens que nous pouvons tirer entre nos résultats concernant les différentes composantes étudiées.

### 5.3.1. LA PLACE DES ARBRES EN AGRICULTURE : DES BOISES DE FERME AUX BANDES RIVERAINES?

Lorsque questionnée sur les boisés de ferme, la grande majorité des répondants souligne que les arbres ont leur place dans le milieu agricole. Cependant, nous avons remarqué que cette place est le plus souvent réservée aux parcelles impropres à l'agriculture, bien que cette présence « par défaut » contribue aujourd'hui au patrimoine agricole de la région et de ses agriculteurs. D'ailleurs, en discutant de ces arbres et de la place qu'ils pourraient potentiellement avoir en bordure des cours d'eau, plusieurs répondants en reconnaissent les bénéfices agro-écologiques, voire purement écologiques que peuvent jouer ces derniers. En fait, l'ensemble des agriculteurs qui valorise spontanément la protection de l'environnement est favorable à l'insertion d'arbres en bordure des cours d'eau. Néanmoins, il demeure que cette intégration doit souvent être « sous prescription », c'est-à-dire que les arbres doivent intervenir uniquement là où se trouvent des problèmes d'érosion, ou que les répondants qui se disent favorables à cette association ont déjà des BRA boisées et recommandent donc cette pratique pour d'autres agriculteurs.

Dans son enquête, Godet (1998) a observé que la terre défrichée, au-delà d'un support économique et pratique à la production, était également un « support d'identité de toute une génération, un symbole [...]. C'est un bien familial où s'est inscrite toute l'histoire des ancêtres. » Plus près de nous, Kanga fit la même observation où, pour certains répondants, la plantation d'arbres en bordure des cours d'eau constituait en quelque sorte un retour en arrière, un manque de reconnaissance pour le travail de défrichage effectué par les ancêtres. Ces représentations vont dans le sens de ce que nous avons pu relever chez

nos répondants ; la notion de pérennité, d'entretien du territoire et des activités agricoles, bref du patrimoine agricole, revêt une grande importance à leurs yeux. D'ailleurs, plusieurs le soulignent, les arbres en milieu agricole, quoique ayant leur place, ne doivent pas nuire aux activités agricoles qui s'y déroulent. Ainsi, l'idée selon laquelle les arbres viendraient prendre la place de parcelles productives (car plusieurs répondants récoltent des plantes fourragères dans leur BRA) est donc souvent mal reçue. Voici ce que dit un répondant lorsqu'il est justement question d'agroforesterie : « utiliser l'agriculture pour autre chose que nourrir, je ne suis pas en faveur [...] » (Thomas). Un autre exemple éloquent nous vient d'un agriculteur rencontré dans le cadre de nos pré-tests. Ce dernier avoue éprouver des réticences à l'égard de la restauration des bandes riveraines agricoles (malgré qu'il en reconnaisse les bienfaits environnementaux), car il avait lui-même fait le travail de défrichage avec son père à l'époque. Ainsi, bien que les arbres aient certes leur place dans le milieu agricole, en plus d'y jouer un rôle écologique et économique, cette place est souvent bien circonscrite.

Lorsque questionnés sur la possibilité de récolter des arbres ou des PFNL de la bande riveraine agricole, beaucoup de répondants en voient mal l'intérêt; les activités d'aménagement et d'exploitation forestière sont plutôt réservées aux boisés de ferme. D'ailleurs, plusieurs le soulignent, les revenus issus de la forêt sont pour le moment peu intéressants, du moins pas assez pour motiver de nouvelles plantations; l'entretien des boisés existants est surtout motivé par le désir de maintenir les ilots déjà en place, soit pour continuer à y puiser des ressources, soit dans l'espoir d'une reprise des prix du bois, soit par souci de préserver leur patrimoine. Voyons maintenant ce qui ressort lorsqu'il est question de la protection de l'environnement et de la restauration des bandes riveraines agricoles.

### 5.3.2. DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT A LA RESTAURATION DES BANDES RIVERAINES : QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES REPRESENTATIONS ET DES ATTITUDES?

En analysant les résultats, on constate que la compréhension des attitudes qu'expriment les répondants, via leurs représentations en regard de ce qui peut être bon ou pas pour eux, est particulièrement intéressante car c'est ce qui renseigne sur leur façon d'appréhender les notions d'environnement en lien avec leurs pratiques. Rappelons ici que si l'ensemble des répondants a une attitude positive envers l'environnement lorsque le terme représente le milieu naturel, ils n'affichent cependant pas tous la même attitude à l'égard des mesures pour la protection de l'environnement. Cette différence est soit liée à l'ensemble des mesures elles-mêmes, soit à leur application/renforcement; c'est ainsi dire que la protection du milieu naturel (*i.e.* l'environnement) ne passe pas nécessairement par les mesures pour la protection de l'environnement. En fait, ces mesures (ou une partie de ces dernières) ne sont pas justifiées aux yeux des agriculteurs ou, selon eux, elles ne respectent pas le contexte biophysique de leur production (en venant limiter leurs activités agricoles). Surtout, les répondants n'ont pas tous la même représentation de ce qu'est le milieu naturel à protéger, ni du compromis qu'ils jugent acceptable entre un environnement naturel « pur » et « agricole »; les différentes mesures pour la protection de l'environnement peuvent ainsi ne pas correspondre à ce qu'ils souhaitent protéger, ou à la manière qu'ils entendraient le faire. Pour ces raisons, les notions de *protection de l'environnement* de façon large, de *protection de l'environnement via des pratiques agricoles* et de *protection de la BRA* ne sont pas nécessairement interreliées. Il en va de même pour la protection de la BRA et la manière dont cette protection devrait se présenter. Nous sommes donc ici face à une sorte de déconnexion entre l'environnement, les arbres, les BRA et les mesures à faire ou à ne pas faire; il ne semble pas y avoir de relation directe entre le fait d'être en faveur de la protection de l'environnement et l'intérêt pour le reboisement des BRA. Dans ce contexte, et tel que nous l'avons souligné plus tôt, une entrée par le patrimoine à protéger et à perpétuer serait intéressante à explorer dans une recherche ultérieure afin de mieux conjuguer les différentes valeurs qui sont importantes

aux yeux des agriculteurs et comment ces dernières orientent leurs décisions entrepreneuriales.

Nos résultats vont dans le sens de nombreux auteurs qui soulignent qu'une attitude positive à l'égard des mesures pour la protection de l'environnement est favorable à la propension des agriculteurs à adopter de nouvelles mesures environnementales. Néanmoins, de ces attitudes positives ne découlait pas nécessairement une attitude positive pour toutes les pratiques agroenvironnementales. Ainsi, comme l'ont spécifié Vanslebrouck et ses collègues (2002), il est essentiel de connaître les attitudes à l'égard de la pratique proposée. Mais plus spécifiquement, les nœuds et intérêts que pose cette dernière ne peuvent être compris qu'en connaissant les attitudes à l'égard des différents éléments qui composent la pratique (Adesina et Zinnah, 1992). Donc, bien que les agriculteurs soient de plus en plus favorables aux mesures pour la protection de l'environnement, comme l'ont corroboré Quan (2004) et Anel (2003), ces mesures peuvent ne pas correspondre à ce que représente pour eux le milieu naturel – ou l'environnement – à protéger, ou à leur représentation d'un problème environnemental. Par ailleurs, étant donné la hiérarchisation des valeurs, où celle de l'entreprise est la plus importante de toutes, ces mesures ne doivent pas *a priori* entraver leur travail de production. C'est que, rappelons-le, ce ne sont pas seulement les valeurs et objectifs qui importent, mais leur hiérarchisation. Il en est ainsi puisque, dans un premier temps, il est bien souvent impossible de réaliser l'ensemble de ses valeurs et objectifs en même temps et, en deuxième lieu, ces derniers peuvent parfois être – ou sembler être – incompatibles (Gasson, 1973). C'est qu'il peut sembler y avoir un conflit dans la réalisation de l'ensemble des objectifs ou du respect des valeurs. Par exemple, une mesure pour la protection de l'environnement, bien qu'intéressante d'un point de vue de la protection des ressources, peut aussi être perçue comme une entrave à la prospérité de l'entreprise (Gasson, 1973). C'est ainsi que Handfield (2006) observa que l'exigence des fosses à fumier aura motivé certaines entreprises familiales à démanteler leurs activités lorsque cette mesure venait s'imposer en fin ou en début de carrière ; c'est que l'installation d'une fosse requiert d'importants investissements qui ne sont rentabilisés que sur le long terme, et encore. Ainsi, bien que plusieurs de nos

répondants disent reconnaître la pertinence des arbres en bordure des cours d'eau, ils précisent également que la BRA constituée de plantes fourragères servant à alimenter leur troupeau est bien plus intéressante pour l'entreprise. Ces répondants expriment donc peu d'intérêt face à l'idée de planter des arbres ou des arbustes en bordure de leurs cours d'eau.

Par ailleurs, Godet (1998) l'a souligné dans son enquête auprès d'agriculteurs français, l'égalité et l'équité sont souvent importantes chez les agriculteurs. Les répondants de son enquête sont d'avis que les mesures pour la protection de l'environnement doivent être mises en place pour et par tous. Néanmoins, dans le cas de son étude, l'auteur a souligné que c'est surtout la peur d'être seuls à agir dans le domaine, d'être les seuls visés par la question environnementale, qui suscite le désir d'équité. Dans notre cas, - et Handfield (2006) fit la même observation – les répondants ont souvent l'impression d'être les seuls visés (soit en tant qu'agriculteurs) ; pourtant ce n'est pas tant la peur d'agir seul qui teinte leur discours, mais plutôt l'iniquité quant aux efforts investis dans la protection de l'environnement et des retombées qui en résulteraient réellement sur le milieu. Voici ce que dit un répondant à propos du projet PAC auquel il participe :

[Le projet serait plus pertinent, d'un point de vue environnemental] s'ils faisaient [participer] tout le monde, oui, mais pas juste une partie. Parce qu'on est combien... oui c'est sûr qu'il y a beaucoup de champs, mais il y a beaucoup de monde aussi, les maisons... [Donc si le projet s'appliquait...?] Globalement avec tout le monde, là je serais content! (Harold)

D'ailleurs, plusieurs autres répondants le soulignent dans leur discours, ils font beaucoup d'efforts en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui a trait à la gestion du fumier et à la protection de l'eau, contrairement à beaucoup de non-agriculteurs qui feraient peu d'efforts en ce sens.

#### 5.4. UN ENVIRONNEMENT VULNÉRABLE?

Bien que la totalité des répondants soit favorable à la protection de l'environnement dans son ensemble, nous avons évoqué qu'il n'en va pas de même pour les mesures visant la protection de l'environnement, ni à l'égard de la restauration des bandes riveraines agricoles. Bien que les répondants reconnaissent l'importance de protéger l'environnement, ils ne voient pas nécessairement la pertinence de certaines mesures agricoles qui vont en ce sens, du fait qu'ils se représentent mal les retombées environnementales des mesures ou bien leur réelle nécessité, et ce par rapport aux efforts qu'ils doivent investir pour les mettre en place. Aussi, la question de la pertinence des mesures de protection dépend également de quel environnement ou milieu naturel on parle. En bref, l'adoption de mesures de protection en vaut-elle la peine? Si l'on aborde la question sous l'angle d'une *ressource eau vulnérable* et pour laquelle une restauration des bandes riveraines agricoles serait souhaitable (cf. 2.1.2) – donc sans égard à la vulnérabilité des agriculteurs –, il est nécessaire que les agriculteurs détectent un problème de qualité de l'eau lié à leurs activités agricoles adjacentes. C'est que les éléments clés du processus décisionnel, tels que le soulignent plusieurs auteurs, sont : *la détection d'un problème* et *l'attribution d'une cause au problème* (den Biggelaar, 1996; Grothmann et Patt, 2005; Kandlikar et Risbey, 2000; Lind, 1998 cité par Reid, 2003; McGinty *et al.*, 2008; Valdivia et Poulos, 2009). À la lumière des résultats obtenus, il appert que les agriculteurs rencontrés (peu importe leur situation de vulnérabilité) ne se représentent pas de problème quant à la qualité de l'eau – la notion de qualité étant elle-même très subjective – ou ne s'attribuent plus la cause de ce problème (ou, du moins, ne s'attribuent pas la responsabilité exclusive de ce problème). Ainsi, bien que les valeurs des agriculteurs puissent s'harmoniser avec celles de la protection du milieu naturel, leurs représentations expliquent en grande partie leur processus de *détection d'un problème environnemental* et *d'attribution d'une cause* à ce problème. En fait, les mesures pour la protection de l'environnement doivent correspondre aux représentations qu'ont les agriculteurs de ce qui est problématique d'un point de vue environnemental et de ce qui doit être protégé en tant qu'environnement et milieu naturel,

ces représentations dépendant des informations que possèdent (et intègrent) ces derniers (Reid, 2003), en plus de leurs représentations de ce que doit être et constituer un environnement [naturel] en santé par rapport à ce qu'ils acceptent en compromis de leur contexte de production.

La question de la détection d'un problème environnemental devient ici pertinente. C'est qu'il est difficile pour les individus – sans égard à leur métier – de détecter des changements tant à l'échelle locale que globale, car souvent ces changements sont difficiles à identifier d'un point de vue perceptif et cognitif, en plus d'être entourés d'une part importante d'incertitude (Weiss *et al.*, 2006). De plus, les changements environnementaux surviennent souvent sur une longue échelle de temps, rendant ainsi difficile de lier certains comportements à des conséquences négatives causées par ces derniers. Ainsi, « ce sont davantage les propres certitudes concernant l'état de l'environnement que les aspects objectifs qui conditionnent la perception de la qualité de [l'environnement] » (Weiss *et al.*, 2006 : 75). Qui plus est, certains auteurs soulignent que les agriculteurs en général tendent à placer les problèmes de pollution liés à leurs pratiques « dans une perspective spatiale et temporelle réduite », ce qui limite leur « perception de l'état de l'environnement », état qui est alors souvent vu d'un œil positif (Weiss *et al.*, 2006 : 80). Pour le dire autrement, l'échelle spatiale sur laquelle ils peuvent percevoir un « lien entre leurs propres actions et les dégradations » est limitée, et ainsi leur représentation de l'évolution de l'état de l'environnement en lien avec leurs activités agricoles est généralement jugée satisfaisante. De surcroît, les auteurs soulignent que dans certains cas, il est possible que se mette en place un « mécanisme de déni pour ne pas affronter un problème dont [les agriculteurs] ne souhaitent pas endosser la responsabilité » (Weiss *et al.*, 2006 : 80). En fait, les gens ne souhaitent habituellement pas être tenus responsables de faits ou de conséquences qu'ils jugent indésirables (la pollution, par exemple). Dans cette perspective, la question de la réception et de l'intégration d'information à des fins d'adoption de nouvelles habitudes ou pratiques environnementales devient particulièrement intéressante. En fait, lorsqu'il est question de recevoir de l'information et de qualifier cette dernière de crédible, Maillé (2012) et Stern (2000) soulignent l'importance des liens de confiance entre les parties qui



s'échangent cette information. D'ailleurs, la revue de presse des organismes professionnels agricoles effectuée par Godet (1998) a permis de dégager une forte convergence entre les informations véhiculées, les pratiques agricoles proposées et l'adoption de ces pratiques (dites « d'innovations ») par les agriculteurs enquêtés. Il se dégage ici une piste que nous trouvons intéressante dans le travail d'échange d'information entre les agriculteurs et les différents organismes qui souhaitent travailler avec eux.

[L]a légitimité accordée à une nouvelle information est hautement liée à la confiance qu'inspire (ou non) la source (Fox et Irwin, 1998; Huijts, Midden et Meijnders, 2007; Newell et Swan, 2000; Senecah, 2004; Slovic, 1999). Ainsi, les gens auront tendance à avoir davantage confiance en ceux qu'ils perçoivent comme leur ressemblant (Lewicki, Saunders et Minton, 1997). (Maillé, 2012 : 31)

À la lumière de nos résultats, nous trouvons que les répondants ont tendance à avoir confiance en ceux qu'ils se représentent comme ayant leurs préoccupations à cœur, c'est-à-dire qui reconnaissent l'importance de l'agriculture en région en plus des efforts déjà consentis en matière de protection de l'environnement. Cela rejoint également certaines études qui montrent que dans le milieu agricole, c'est surtout envers les organismes liés directement à la profession (tels que les conseillers et les représentants syndicaux) que les agriculteurs sont enclins à accorder une certaine confiance. Ces organismes jouissent le plus souvent d'une « neutralité » où ce sont d'abord les intérêts des agriculteurs qui orientent leurs actions, mettant ainsi hors champ les polémiques que doit gérer le milieu agricole (telles que certaines questions environnementales qui peuvent alors être rejetées en partie du côté du politique et du sociale) (Rémy *et al.*, 2006). Il demeure donc important d'associer les organismes agricoles aux projets à saveur environnementale, voire de leur confier la tâche de porter ces projets; ces organismes pourraient alors être assistés par des acteurs environnementaux plutôt que l'inverse. Nous pensons également que les clubs-conseils en agroenvironnement pourraient constituer une porte d'entrée intéressante

puisque les agriculteurs membres sont déjà enclins à intégrer des pratiques dont la plus-value environnementale dépasse le cadre réglementaire établi.

## 5.5. RETOUR SUR NOTRE PROBLÉMATISATION ET APPROCHES THÉORIQUES

Sans revenir sur l'ensemble des éléments de notre problématisation, rappelons que la revue de littérature de Pattanawak *et al.* (2003), portant sur des études quantitatives entourant l'adoption de pratiques agroforestières, conclut qu'il existe cinq catégories de déterminants à l'adoption : les motivations du marché, le risque et l'incertitude, la disponibilité en ressources, les conditions biophysiques du milieu et les préférences du ménage (cf. : section 1.2). De plus, certains auteurs soulignent qu'afin d'adéquatement planifier un projet d'agroforesterie, il est indispensable de se pencher sur les besoins et les intérêts des agriculteurs concernés et, encore mieux, de planifier ces projets de concert avec ces derniers (Blatner *et al.*, 2000; den Biggelaar, 1996; Mercer *et al.*, 2005; Pattanayak *et al.*, 2003; Rocheleau, 1998; Valdivia et Poulos, 2009). L'analyse de nos résultats suggère que *les préférences du ménage* concernent nécessairement les besoins et les intérêts des agriculteurs, car ce sont ces *préférences* qui déterminent l'importance relative des autres catégories de déterminants et donc qui influencent le désir d'adoption ou non de pratiques agroforestières. En fait, l'influence qu'auront les *motivations du marché* va dépendre des stratégies de production que préfèrent et choisissent les ménages. Il en va de même pour le niveau de risque et d'incertitude que se représentent et tolèrent les agriculteurs. La *disponibilité en ressources* va dépendre du système agroforestier (ou agro-environnemental) et des ressources préférées du ménage. Nous l'avons relevé lors de l'analyse des résultats, les *conditions biophysiques du milieu* influencent les choix des agriculteurs : certains répondants disent qu'ils ont tout juste l'espace nécessaire pour mener leurs activités et n'ont donc pas de sites disponibles à l'AF, alors que d'autres, au contraire, en ont beaucoup. Aussi, certains ont déjà des bandes riveraines boisées, rendant ainsi caduc le besoin de restaurer ces parcelles. Néanmoins, il est du rôle du ménage de choisir son

milieu de production ou, du moins, d'effectuer ses choix de gestion en fonction de son milieu et des conditions biophysiques qui y sont présentes. Nos analyses suggèrent donc que le *déterminant* (pour reprendre le terme de Pattanawak et ses collègues (2003)) sur lequel il est pertinent de se pencher lorsqu'on s'intéresse à l'adoption ou non de pratiques agroforestières ou de mesures pour la protection de l'environnement concerne les *préférences des ménages*. Les autres déterminants ont leur rôle à jouer, certes, mais peuvent plutôt être abordés en fonction des choix que font les agriculteurs, une fois qu'un type d'aménagement agroforestier est choisi ou *préféré*.

C'est donc avec la connaissance et la compréhension des *préférences du ménage* ou, tel que Rocheleau (1998) l'a précisé et développé, du contenu et du contexte social des pratiques, qu'il est possible de cerner comment les différents « déterminants » opèrent lorsqu'il est question de prendre des décisions. C'est ainsi que nous avons construit un cadre conceptuel d'analyse afin de cerner justement les besoins et les intérêts des producteurs agricoles. Par ailleurs, en tentant de cerner les facteurs de vulnérabilité tels qu'exprimés par les répondants et affectant – directement ou non – leurs pratiques, tout comme en tentant de cerner les multiples représentations des répondants face au contexte de leurs pratiques, il a été possible de cerner l'importance relative des différents déterminants de l'adoption (ou qui motivent l'intérêt pour l'adoption) de l'agroforesterie. Néanmoins, soulignons que ces derniers ont été cernés dans un contexte où il n'était pas question de prendre prochainement une décision quant à l'adoption ou non d'une nouvelle pratique. En fait, tel que nous l'avons déjà précisé, nous ne nous sommes pas avancée dans une démarche prospective, mais plutôt dans une démarche de compréhension des différents besoins, problèmes et représentations entourant une nouvelle pratique et son contexte d'intégration. Ces différents éléments, nous l'avons souligné à la section 1.2, vont varier selon les contextes et peuvent mieux être cernés pour des territoires définis. Par exemple, Weiss et *al.* (2006) ont trouvé que les représentations de la nature et de l'environnement qu'ont les agriculteurs sont peu importantes lorsqu'il est question d'adopter une pratique pour la protection de l'environnement. Dans ces cas, c'est surtout l'optimisme qu'ont leurs répondants quant à l'avenir de leur métier et de leurs pratiques qui importe. Dans notre cas,

ce n'est pas leur vision de l'avenir de leur métier comme tel qui influence leurs attitudes, mais surtout leurs valeurs (où le maintien des activités agricoles tient une place primordiale), ainsi que leur positionnement en rapport aux problèmes environnementaux et du compromis qu'ils jugent acceptable entre la protection de l'environnement et le maintien de l'agriculture. Cependant, la vision qu'expriment les répondants par rapport à leur métier, son avenir et ses besoins influence les actions (ou moyens d'adaptation pour faire face à leur vulnérabilité) qui, à leurs yeux, doivent prioritairement être mises en œuvre par les acteurs du monde agricole. Ces actions visent un meilleur support politique et social de l'agriculture et doivent viser la reconnaissance des multiples rôles que joue l'agriculture (rôle nourricier, d'occupation du territoire, de vitalité socio-économique des régions, etc.). Ainsi les résultats suggèrent que la mise en place d'une pratique agricole qui s'inscrit dans la protection de l'environnement n'est pas prioritaire, voire non nécessaire, aux yeux de la majorité des répondants. Notre approche théorique aura donc été pertinente afin de comprendre l'articulation des différents éléments du contexte propre à chaque répondant, et ce en lien avec la pratique agro-environnementale qui nous intéresse ici.

## **5.6. LES PRATIQUES AGROFORESTIÈRES : PERTINENCE DE LA CO-CONSTRUCTION**

Rappelons-le, les représentations, ainsi que les besoins des agriculteurs ne sont pas stables : ils se transformant dans le temps, au fil des influences et des expériences. Ils offrent néanmoins une référence de base afin de mieux comprendre le contexte dans lequel évoluent ces acteurs du monde agricole ce qui, en retour, permet de mieux concevoir des solutions environnementales adaptées à leur contexte, ainsi qu'à leurs besoins. Ainsi, tel que le suggère Rocheleau (1998), une meilleure compréhension du contexte social<sup>65</sup> dans lequel doit s'insérer un aménagement agroforestier (ou toute autre pratique agroenvironnementale) ainsi que du contenu social de la pratique proposée (*i.e.* ce qui est

---

<sup>65</sup> Rappelons-le, ce contexte social fait autant référence au contexte à l'échelle communautaire, individuelle, ou du ménage, où viennent intervenir les valeurs et les représentations.

recherché par la mise en place de ladite pratique<sup>66</sup>), doit permettre de **mieux planifier un processus collaboratif propre à un lieu et à ses gens (i.e. entre les agriculteurs, les chercheurs et les institutions) dans le but d'intégrer un système agroforestier approprié, lorsqu'approprié** (Rocheleau, 1998). Nous abondons dans le sens de Rocheleau (1998) pour dire que cette compréhension globale serait donc une condition de réussite à la co-construction de projets agroforestiers – ou de protection de l'environnement – diversifiés et qui répondent **aux différents besoins, valeurs et représentations des acteurs impliqués**. Par ailleurs, soulignons-le, les processus collaboratifs sont souvent plus porteurs de confiance chez les acteurs que lorsque ces derniers assistent – ou subissent – des processus déjà décidés d'avance (Maillé, 2012). Justement, nous avons observé que les agriculteurs se sentent mis à mal par les moyens coercitifs consentis par l'État afin d'assurer une protection de l'environnement, une approche souvent jugée d'irrespectueuse envers leur propre capacité de responsabilisation en vue d'assurer la pérennité de leur métier (ce qui fut également relevé par Handfield (2006) et Jean (1997)). Ainsi, devient-il stérile de chercher à élaborer des typologies d'agriculteurs selon leur propension d'adoption ou de mettre en place une « solution technologique optimale » pour un territoire donné, comme plusieurs ont tenté de le faire par le passé (Blatner *et al.*, 2000; Matthews *et al.*, 1993; McGinty *et al.*, 2008; MeKoya *et al.*, 2008; Mercer *et al.*, 2005; Mercer et Snook, 2005; Pattanayak *et al.*, 2003; Valdivia et Poulos, 2009). Nous l'avons vu avec nos résultats, le discours des répondants autour des questions concernant leurs besoins et la protection de l'environnement est fortement teinté de leur contexte régional où l'on retrouve (toujours selon les répondants) une forme d'agriculture qui est ancrée autour de la famille, qui est extensive et qui est en marge des problèmes environnementaux liés à l'agriculture, car : « ç'a été démontré que dans notre région, au contraire, il manque de fumier » (Gilles). Ainsi, non seulement est-il difficile, voire impossible, de déterminer une typologie généralisable aux agriculteurs à l'échelle d'une province, d'un pays et encore

---

<sup>66</sup> Par exemple, une pratique agroenvironnementale peut viser à procurer une meilleure image environnementale aux agriculteurs, une source de revenus additionnelle ou une meilleure protection de l'environnement (et encore faut-il savoir de quel environnement ou de quel élément de l'environnement il est question).

moins du monde, mais, tel que Rocheleau (1998) l'a souligné, il est plutôt pertinent de mettre en place un processus de concertation ou de négociation autour de points de vue convergents et divergents, à propos de solutions et de problèmes envisageables. En effet, notre analyse suggère qu'il s'agit ici d'un moyen des plus efficaces pour assurer une réelle prise en compte des contextes et contenus sociaux, car bien que nous ayons relevé des grandes tendances en ce qui a trait aux préoccupations, aux besoins et aux intérêts des répondants, il demeure que nous n'avons pas trouvé de point de vue unique, mais plutôt un éventail de représentations pour lesquelles la concertation et la co-construction sont tout indiquées afin d'assurer une réelle prise en compte de ces diverses réalités. C'est donc en comprenant ces contextes et contenus sociaux, ces réalités qui sont socialement ancrées (*i.e.* celles exprimées par les différents acteurs), qu'il doit être possible de mettre en place des moyens visant à aborder le sujet de l'environnement, qui soient diversifiées et durables, à l'image des agriculteurs et de leur localité. Et qui sait, un aménagement agroforestier pourrait-il être, dans certains cas, tout indiqué!

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre étude fut inspirée par la mise en place d'un projet pilote par l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL), conjointement avec ses partenaires. Il s'agit de l'aménagement de systèmes agroforestiers dans les bandes riveraines agricoles par la plantation d'arbres ou d'arbustes dans les trois mètres qui bordent les cours d'eau afin d'offrir un écran de protection entre les champs agricoles et les milieux aquatiques, tout en rendant cette bande « utile » d'un point de vue agricole en créant un potentiel d'exploitation des arbres ou des PFNL qui s'y trouvent. Néanmoins, dans une perspective où il pourrait être intéressant de promouvoir ce genre de pratique à l'échelle régionale, nous avons trouvé pertinent et nécessaire de se pencher sur les aspects sociaux en lien avec l'adoption, ou non, de la pratique promue. Ainsi, nous nous sommes intéressée à la question de l'adoption de pratiques agroforestières et de mesures pour la protection de l'environnement en général pour rendre compte, au fil de notre revue de littérature, que la question relève, en effet, non seulement d'aspects agronomiques et économiques, voire de questions politiques, mais aussi, et surtout, de réalités socialement ancrées chez les agriculteurs. En fait, tel que l'ont souligné plusieurs auteurs (den Biggelaar, 1996; McGinty *et al.*, 2008; Rocheleau, 1998; Valdivia et Poulos, 2009), lorsqu'il est question de l'adoption volontaire d'une nouvelle pratique agricole, il est impératif que cette dernière s'arrime aux besoins et intérêts des agriculteurs. Ainsi, est-il nécessaire de connaître les préoccupations des agriculteurs et les difficultés vécues au sein de leur métier et leur entreprise, en plus des valeurs qui sont importantes pour eux. Rocheleau (1998) a également précisé que la mise en place d'une pratique à adoption volontaire pour la protection de l'environnement ne peut être ficelée sans l'implication des agriculteurs. C'est qu'afin d'assurer les retombées positives, ainsi que l'adhésion des agriculteurs à tout projet, il est impératif de tenir compte, dans un premier temps, des

implications, effets économiques, sociaux et environnementaux, qu'aura la pratique proposée et, dans un deuxième temps, du contexte dans lequel elle s'insère, soit du contexte qui caractérise et influence les ménages concernés. Dès lors, afin de mieux cerner si, et comment, la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers peut potentiellement répondre à un besoin ou à un intérêt pour les agriculteurs, il est essentiel de connaître leurs besoins, leurs problèmes, ainsi que les valeurs et les objectifs qu'ils rattachent à leur métier et à leurs pratiques.

Certains travaux ont précisé que l'intégration de pratiques agroenvironnementales est un sujet qui renvoie à une remise en question des fondements modernes – technico-économiques – de l'agriculture (Anel, 2003; Candau *et al.*, 2005; Godet, 1998) alors que notre revue sommaire de l'agriculture québécoise, telle que décrite au chapitre 1, a montré comment le sujet de l'environnement fit une entrée forcée au sein des pratiques agricoles. De surcroît, comme l'a écrit Godet (1998), les agriculteurs « constituent le maillon ultime de la chaîne qui relie les hommes à la nature », car comme l'a précisé un de nos répondants : « à partir des terres qu'on a, on est capable de produire des aliments [de] nourrir ses voisins » (Vincent). Ainsi, une meilleure compréhension de l'intégration de l'*environnement* en agriculture – des pratiques pour la protection de l'environnement – par les agriculteurs, ne concerne pas uniquement les besoins et les problèmes vécus par ces derniers (qui doivent adopter ces pratiques), mais renvoie également à leurs représentations face aux questions environnementales en rapport à leurs pratiques et à leur métier. Par ailleurs, plusieurs auteurs ont remarqué que la prise en compte de l'environnement en agriculture ne passe pas nécessairement et uniquement par l'adoption de bonnes pratiques environnementales, ni par le respect des normes pour la protection de l'environnement (Candau *et al.*, 2005; Godet, 1998; Quan, 2004). En fait, cette prise en compte est bien plus complexe et renvoie aux différentes représentations des agriculteurs, c'est-à-dire s'ils se représentent, ou non, que certaines pratiques puissent avoir des effets positifs ou négatifs pour des éléments qu'ils valorisent. Pour ces raisons, des auteurs ont précisé qu'il est surtout pertinent de s'intéresser plus particulièrement aux perceptions qu'ont les agriculteurs face aux pratiques agroenvironnementales qui nous intéressent (Adesina et



Zinnah, 1993; Quan, 2004). Mais puisque la notion de perception, même prit dans son sens général, nous semblait pouvoir porter à confusion quant à son fondement étymologique propre à la discipline de la psychologie – en plus de nous sembler incomplète sur le plan social – nous nous sommes plutôt intéressée aux représentations sociales. Le tout permet d'identifier les motivations, intérêts, ainsi que les nœuds qui peuvent se poser face à une pratique pour la protection de l'environnement.

Nous avons donc construit un cadre théorique où les concepts de la vulnérabilité construite, d'attitudes, de valeurs et d'objectifs devaient nous permettre de mieux comprendre si, et comment, la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers peut soit répondre à un besoin ou un à intérêt chez les agriculteurs rencontrés. Plus précisément, nous avons cherché à répondre aux questions suivantes en nous servant de notre cadre théorique :

- Quelle place occupe la question environnementale au sein des préoccupations des agriculteurs?
- Comment les questions environnementales sont-elles intégrées dans les pratiques?
- Quelles représentations et attitudes ont les producteurs agricoles face à la question environnementale en lien avec l'agriculture, face aux mesures agricoles pour la protection de l'environnement et finalement face à la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers?

Notre étude était exploratoire et s'est basée sur des méthodes qualitatives de récolte et d'analyse de données. Elle ne visait donc pas à pouvoir généraliser les résultats à l'ensemble des agriculteurs bas-laurentiens, et encore moins à l'ensemble des agriculteurs québécois. En fait, son intérêt était, dans un premier temps, de dégager les liens existants entre les différents concepts étudiés (vulnérabilité, attitudes, valeurs et objectifs) afin de mieux comprendre comment le sujet de l'environnement s'intègre aux préoccupations et aux représentations des agriculteurs rencontrés et, dans un deuxième temps, de cerner justement les différentes représentations observables au sein de notre échantillon que nous avons fixé à vingt répondants. L'intérêt de comprendre des représentations à un temps donné est de saisir un pan d'une réalité sociale, de sa construction, et de jeter les bases

nécessaires à la concertation et à la co-construction de projets pour la protection de l'environnement, tel que l'entend Rocheleau (1998).

L'analyse de nos résultats a permis de constater que l'entrée par les valeurs, les objectifs, ainsi que par la vulnérabilité, fut fort pertinente afin de cerner les principales difficultés et préoccupations que vivent les agriculteurs. En fait, c'est en les faisant parler de leurs difficultés et appréhensions en lien avec leur métier et leur entreprise, des raisons autour de ces dernières, en plus des solutions qu'ils se représentent pour y remédier, que nous avons pu mieux cerner leurs besoins. Ainsi, les difficultés et préoccupations que vivent les agriculteurs rencontrés sont : une situation financière difficile, une agriculture en rupture avec leurs valeurs, ainsi qu'une importante diminution des activités agricoles dans la région, voire dans toute la province du Québec. L'ensemble de ces situations appréhendées par les répondants est, selon leur point de vue, dû au fait que l'agriculture évolue désormais dans un contexte de marché mondial où les aliments produits entrent en compétition avec ceux d'autres pays, tels que la Chine ou le Brésil, qui offrent souvent des produits peu dispendieux comparativement à ceux produits localement. Bien que ce contexte agricole ait des répercussions différentes selon les entreprises, les répondants soulignent tous qu'il y a un grand besoin de soutenir l'agriculture québécoise, car cette dernière produit non seulement des aliments de qualité, mais sert surtout de pilier socioéconomique (via l'occupation dynamique du territoire et des activités économiques en parallèle). Selon les répondants, ce soutien à l'agriculture doit se faire via un support social et politique envers les programmes d'aide financière à l'agriculture ou une priorisation des produits québécois dans le choix des consommateurs. Plusieurs répondants soulignent également que l'agriculture québécoise s'est dotée, au fil des ans, d'une importante réglementation en matière d'environnement. À ce sujet, il est souvent souligné que, selon eux, beaucoup d'autres pays n'auraient pas fait ce même travail, ce qui, en comparaison, rendrait l'agriculture québécoise plus respectueuse de l'environnement. Une part importante de ces répondants souligne que le manque de support social et politique envers l'agriculture relève d'un manque de reconnaissance du rôle clé joué par l'agriculture au plan socioéconomique et d'une ignorance chez de nombreux non-agriculteurs des efforts

environnementaux déployés par les agriculteurs, alors que l'intégration de la question environnementale au sein des pratiques agricoles québécoises fut, justement, le fruit de demandes sociales. Il y aurait donc, du point de vue de plusieurs de nos répondants, une incompatibilité entre demandes sociales, reconnaissance sociale et support social, car comme un répondant le souligne « ça prend plus que des tapes dans le dos pour vivre » (Étienne).

Le sujet de l'environnement fait partie du discours de plusieurs répondants lorsqu'il est question des difficultés qu'ils vivent au sein de leur métier. Cependant, ce n'est pas la protection de l'environnement comme telle qui est à la source de ces difficultés, mais plutôt le manque de reconnaissance sociale quant aux efforts déployés par le secteur agricole en ce sens. Ces répondants soulignent donc le besoin d'une sensibilisation de la population dans son ensemble afin de faire connaître les efforts environnementaux que mettent en œuvre les agriculteurs, et ce afin de pallier le manque de support social dont souffre l'agriculture québécoise.

Quelques rares répondants vivent déjà des difficultés économiques au sein de leur entreprise; dans ces cas, la mise en place de mesures pour la protection de l'environnement – ainsi que le sujet de l'environnement lui-même – vient complexifier une situation globale déjà difficile. En conséquence, ces répondants se représentent les normes environnementales très négativement par rapport à leurs pratiques. Ainsi, pour la grande majorité de nos répondants, les questions environnementales contribuent directement ou indirectement à leur vulnérabilité; constituent un « mal nécessaire », car tout en étant contraignantes, les normes et bonnes pratiques sont souvent aussi une source de fierté ; ou exacerbent une situation déjà rendue difficile.

Nous constatons, par cette première entrée via la vulnérabilité des répondants, que la mise en place d'une nouvelle pratique pour la protection de l'environnement ne semble pas répondre à un besoin chez eux et n'est absolument pas associé à une réponse visant à contrer une vulnérabilité. Dès lors, c'est notre entrée par les représentations et les attitudes qui a permis de cerner ce que pensent les agriculteurs des différentes composantes de la

pratique agroforestière dans les bandes riveraines, et ce afin de permettre d'identifier les intérêts ainsi que les nœuds que cela pose. En fait, c'est par les attitudes que nous avons pu cerner si les répondants voient d'un œil positif ou négatif les différents éléments qui composent la pratique qui nous intéresse. Ainsi, bien qu'il soit évident que les agriculteurs rencontrés ne remettent pas en question l'importance de protéger l'environnement, ils ne se sentent néanmoins peu ou pas concernés par les problèmes environnementaux en agriculture. En effet, pour eux, ces « réalités » environnementales se différencient des problèmes de pollution agricole qui sont, selon eux, soit une chose du passé, soit l'œuvre d'agriculteurs qui ne respecteraient pas les normes ou ne « feraient pas attention ». Par ailleurs, ces pollutions seraient plutôt liées à des pratiques agricoles plus intensives que celles pratiquées par les répondants. Aussi, tout en reconnaissant que certaines pratiques agricoles du passé étaient polluantes, ces pratiques polluantes n'existeraient justement plus grâce à la réglementation en la matière. Et d'ailleurs, si pollution il y a – car les répondants reconnaissent que la production agricole ne peut conserver intacte une nature « pure » – cela est de la faute du « système » qui exige une forme d'exploitation de la nature afin que les entreprises demeurent économiquement viables. Ces causes externes ne reposeraient donc pas sur les épaules des agriculteurs, mais seraient plutôt un résultat du contexte marchand dans lequel nous vivons. Finalement, les agriculteurs rencontrés se sentent peu concernés par les problèmes de pollution d'origine agricole, pour lesquels ils reconnaissent généralement la pertinence de la réglementation environnementale. Toutefois, socialement, ils sentent faire grandement « leur part » en matière de protection de l'environnement et ne souhaitent ainsi pas, spontanément, mettre en place une nouvelle pratique en ce sens.

Dès lors, tel que le pose notre cadre de recherche, et en ayant en tête ce positionnement légèrement en décalage face aux questions environnementales et aux normes environnementales, il devient intéressant de réfléchir à l'arrimage d'un projet de restauration des BRA en fonction, justement, d'une logique de protection environnementale. En fait, rappelons que plusieurs répondants ont la représentation qu'ils ont une image négative en matière d'environnement auprès de la population. Ils souhaitent ainsi que soient mises en place des mesures de sensibilisation auprès du public quant aux

bonnes pratiques environnementales et aux efforts qui sont en cours dans le monde agricole, plutôt que d'instaurer de nouvelles pratiques en la matière. Malgré tout, c'est la moitié des répondants qui trouve intéressante l'idée de redorer leur image en plantant des arbres ou des arbustes dans leurs bandes riveraines, sachant que ces mêmes répondants (à une exception près) ne sont pas concernés par une action concrète. La question de l'image pourrait être un élément de motivation intéressant, mais qui reste bien spéculatif dans le cas de notre étude. On ne rejette pas une image plus positive (qui pourrait même devenir une source de fierté), mais dans les faits, les mesures qui y sont associées ne semblent pas toujours être justifiées (ou plutôt, toutes les mesures ne semblent pas être justifiées, d'un point de vue *environnemental*) pour les répondants interrogés.

La possibilité de récolter des arbres ou des produits forestiers non ligneux (PFNL) est également peu valorisée par nos répondants. En fait, bien que la majorité ait des lots à bois aménagés et exploités, la récolte d'arbres à des fins de revenus (encore rappellent-ils que ces revenus sont devenus peu intéressants depuis plusieurs années) est surtout réservée aux parcelles qui y sont déjà consacrées. Par ailleurs, plusieurs soulignent le caractère incompatible de cette récolte avec l'idée de restauration environnementale, alors que dans d'autres cas on souligne que les revenus ne seraient pas particulièrement intéressants. Ainsi, bien que la presque totalité des répondants exploite des lots à bois, la plantation d'arbres ou d'arbustes dans la BRA pour des fins de récolte ultérieure ne semble pas s'insérer dans cette même logique. Finalement, quand on pense qu'il pourrait y avoir un potentiel, on reporte cela vers d'autres... À la lumière de ces résultats, et malgré des propos mitigés par rapport aux normes environnementales, c'est bien à partir de la notion d'environnement, justement, qu'une motivation à la restauration des bandes riveraines agricoles en systèmes agroforestiers peut s'arrimer. En fait, tout comme l'a observé Godet (1998) dans son étude, les agriculteurs ne veulent pas être responsables de pollution agricole. Cependant, nous avons constaté au cours de notre analyse des résultats, que ce ne sont pas seulement les représentations et attitudes face à l'environnement qui importent lorsqu'il est question de protection de l'environnement ou de la nature, mais aussi les différentes significations que revêtent ces notions.

Chez beaucoup de répondants, la notion d'environnement est fortement liée au milieu naturel et humain qui les entoure. L'environnement n'est pas que « nature », il est aussi « agricole », soit socioéconomique. Dans ces cas, bien qu'il soit admis que les activités agricoles ne doivent pas polluer ou nuire au milieu « naturel », il est aussi très important d'assurer le rôle socioéconomique de l'agriculture (occupation du territoire, activités économiques parallèles et production de nourriture). Dans ce cadre, la notion de *nature* est, elle aussi, variable selon les répondants qui ne se représentent qu'une nature « pure », une nature agricole, ou les deux à la fois<sup>67</sup>. De plus, cette nature agricole est définie en fonction de celle qui compose l'exploitation des répondants, soit généralement ce que les répondants se représentent comme étant un compromis acceptable entre la nature « pure » et celle qui répond à leurs besoins agricoles ou, tel que Fairweather et Keating (1994) l'ont précisé, ce qui représente pour eux de bonnes pratiques agricoles. Dans ce cadre, nous proposons qu'une recherche ultérieure centrée sur le patrimoine agricole permettrait de mieux arrimer les valeurs et représentations des agriculteurs avec leurs orientations présentes, mais aussi futures en aménagement du territoire. Finalement, nous avons constaté que la notion de « compromis acceptable » entre nature « pure » et nature agricole dépend également des représentations qu'ont les répondants à l'égard des pollutions agricoles. À ce sujet, rappelons qu'il est globalement difficile de percevoir les effets de ses actions sur les changements environnementaux, et ce sans égard au métier ou à l'occupation professionnelle. C'est que ces changements sont, premièrement, difficilement perceptibles temporellement et spatialement et, deuxièmement, leur identification est bien souvent entourée d'une part importante d'incertitude (Weiss *et al.*, 2006). Ainsi, bien que l'ensemble des répondants accepte l'importance des pratiques agricoles visant la protection de l'environnement, tous ne sont pas convaincus de la pertinence qu'a chacune de ces mesures sur le plan individuel. Et c'est ici que le bât blesse, car la plupart des agriculteurs rencontrés ne sont pas convaincus d'être à l'origine de pollution dans les cours d'eau (et ce

---

<sup>67</sup> La nature agricole est celle qui est modifiée par l'agriculteur et qui, grâce à cette intervention, produit de la nourriture, alors qu'une nature « pure » intègre des éléments biologiques peu ou pas modifiés par l'être humain et des processus qui se font sans intervention humaine.

justement grâce à l'ensemble de la réglementation qu'ils respectent); la mesure proposée est donc rarement représentée comme étant pertinente, voire justifiée à leurs yeux.

C'est sur ce point que peuvent intervenir, en première ligne, les canaux d'informations véhiculées en matière d'environnement et de pollution d'origine agricole. Tel que l'ont souligné Maillé (2012) et Stern (2000), les liens de confiance – et même de ressemblance – qui existent entre les parties qui s'échangent des informations influencent grandement la prise en compte et l'intégration de ces informations. Or, il ressort de notre enquête que les agriculteurs ont besoin que soient considérées leur réalité, leurs besoins et leurs intérêts, qu'ils soient reconnus pour tout le travail qu'exige leur métier, en plus des nombreuses retombées socioéconomiques et environnementales de l'agriculture québécoise. Ainsi, il serait important que les organismes qui souhaitent promouvoir des pratiques pour la protection de l'environnement soient sensibles aux agriculteurs et à leurs besoins. Nous croyons que cet intérêt envers l'agriculture (et donc non seulement envers les problèmes de pollution d'origine agricole) permettrait aux organismes de gagner non seulement la confiance des agriculteurs, mais aussi une meilleure connaissance du milieu agricole, ce qui permettrait de faciliter les canaux de communication menant à la co-construction de solutions environnementales durables. Rappelons également que les agriculteurs sont souvent concernés par les questions d'équité (ne serait-ce, de leur point de vue, que pour assurer de meilleures retombées environnementales), il pourrait être fort pertinent de considérer cette notion d'équité dans l'action entre les agriculteurs et les non-agriculteurs.

Pour terminer, soulignons que c'est en s'appuyant sur des éléments de compréhension des différents acteurs d'un même territoire qu'il sera possible de soulever certaines barrières au développement harmonisé et intégré de l'agriculture dans un contexte où le milieu agricole est de plus en plus susceptible de côtoyer et de cohabiter avec le milieu urbain et ses néo-ruraux. Nous faisons le pari que c'est cette coopération, issue d'une meilleure connaissance et compréhension des points de convergence et ceux divergents entre acteurs d'un même territoire, qui pourra être garant d'un réel développement durable

du territoire. Ainsi, nous considérons qu'il devient fort pertinent de s'intéresser non seulement aux agriculteurs, mais également aux autres acteurs d'un même territoire lorsqu'il est question de mettre en place des projets pour la protection de l'environnement. Cela permettrait non seulement de recentrer l'attention sur l'ensemble des acteurs concernés (et donc pas uniquement sur les agriculteurs, qui croient être injustement visés<sup>68</sup>), mais permettrait de connaître, justement, les points de convergence et de divergence entre les acteurs, d'éliminer certains *a priori* et, surtout, de rapprocher les partis afin d'établir des liens de confiance.

---

<sup>68</sup> Que cela soit véridique ou non, la question demeure de trouver des voies de travail et de changement acceptables et appliquées efficacement!



## **ANNEXE I**

### **DIFFERENTS TYPES D'AMENAGEMENTS AGROFORESTIERS**

Les haies brise-vent : elles constituent des bandes d'arbres ou d'arbustes servant à couper les vents dominants dans le but d'en réduire les inconvénients.

Les systèmes sylvopastoraux : ils se présentent par l'association d'arbres à des élevages ou des pâturages ainsi que les élevages en forêt. Le but est soit d'imiter l'habitat naturel des animaux, soit de fournir un abri pour ces derniers ou de la nourriture.

L'apisylviculture : c'est l'association d'espèces polinisatrices avec des arbres ou arbustes fruitiers, comme c'est le cas par exemple de nombreuses bleuetières au Québec.

Les cultures sous couvert forestier : ils utilisent des sous-bois afin d'y cultiver des espèces végétales telles que le ginseng, les champignons, etc. Cette pratique permet de réduire la pression de la cueillette sauvage sur des espèces indigènes (pour le ginseng et l'ail des bois par exemple) tout en offrant une valeur ajoutée à plusieurs sites forestiers tels que les érablières.

Les cultures intercalaires : elles se présentent par de larges bandes de plants annuels où s'interposent des rangées d'arbres ou d'arbustes.

L'aquaforesterie : constitue une branche en émergence au point de vue de la recherche; elle associe des plantations de saule et de peuplier pour traiter les effluents chargés de nutriments des aquacultures.

Source : De Baets *et al.*, 2007



**ANNEXE II**  
**CHRONOLOGIE D'ÉVÉNEMENTS CLÉS DANS L'INTRODUCTION DE**  
**L'ENVIRONNEMENT EN AGRICULTURE AU QUÉBEC, DE 1970 À 2005**

<b>Année</b>	<b>Mesures adoptées ou mises en place – Grandes étapes dans la transformation de l'agriculture québécoise</b>
Avant 1970	Des fermes surtout « traditionnelles », soit composées de divers animaux (vaches, chevaux, cochons, etc.)
1972	Mise en place des Services de protection de l'environnement (SPE), chargés, entre autres, du contrôle de la construction des porcheries et de l'épandage des fumiers. Les SPE sont sous la responsabilité du Directeur des services de protection de l'environnement.
1973	Environ 250 demandes pour la construction de nouvelles porcheries
1977	Les fermes se spécialisent et l'élevage du porc s'industrialise
1978	Plus de 3000 demandes pour la construction de nouvelles porcheries – le Québec produit désormais au-delà de 2 millions de porcs/année
	Loi sur la protection du territoire agricole
1979	Création du ministère de l'Environnement (MENV) qui vient se substituer aux SPE
1981	Règlement sur l'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement (RRQ) – (MENV)
	Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale (RPPEEPA) qui vise la protection de l'eau et l'étanchéité des installations d'élevage – (MENV)
1984	Plaintes répétées des citoyens et le MENV impose un moratoire sur l'agrandissement des porcheries dans les régions à forte concentration + établissement de nouvelles normes pour l'entreposage du lisier (fosses en béton étanches pouvant entreposer 200 jours de production de lisier)

1987	Moratoire sur la production porcine dans la région de Lanaudière – (MENV)
	Loi sur le contrôle de la vente/utilisation des pesticides – (MENV)
	Adoption de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, qui est intégrée à la LQE – (MENV)
	Inventaire des problèmes de dégradation des sols – (MAPAQ et AAC)
1988	Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF)
	Soutien à l'agriculture biologique (MAPAQ)
1991	L'élevage du porc a atteint son point de saturation dans certaines régions – alors certains producteurs se mettent à lorgner de nouvelles zones agricoles, notamment le BSL
1992	Stratégie phytosanitaire du MAPAQ afin de réduire de 50 % l'utilisation des pesticides
1993	Oppositions citoyennes à Rivière-du-Loup contre l'installation de nouvelles fermes de production porcine
	Soutien du MAPAQ et de l'AAC aux clubs-conseils en agroenvironnement
1994	Forum sur le développement durable en agriculture (MAPAQ et partenaires)
1995	La production porcine atteint le cap de 5 millions de porcs/année et de 1 milliard de dollars en chiffre d'affaires
	Le MAPAQ se dote d'une politique du développement durable par laquelle il s'engage à « développer le secteur agricole et agroalimentaire dans le respect de l'environnement et en harmonie avec les gens et les diverses activités du territoire » (MAPAQ, 2002)
1993 - 1996	Contestations citoyennes qui emmènent les municipalités à réglementer la construction de nouvelles porcheries (un zonage dans le zonage agricole)
1996	Introduction du concept de « municipalités en surplus » dans le RPPEPA, ce qui confère une approche territoriale à la gestion des fumiers – (MENV)
1997	Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA), qui concerne les dispositions et détails relativement aux PAEF (considérant l'azote et le phosphore) – (MENV)
	Programme environnement pour soutenir les clubs-conseils en agroenvironnement – (CDAQ et AAC)

	Programme d'aide en agroenvironnement qui apporte de l'aide financière pour les structures d'entreposage et le soutien aux clubs-conseils en agroenvironnement – (MAPAQ)
	La Fédération des producteurs de porc du Québec sort son Plan agroenvironnemental de la production porcine
1998	Création de l'IRDA (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement)
	L'UPA met en place sa stratégie agroenvironnementale
1999	Le PAAGF est transféré du MENV au MAPAQ et donne naissance au programme Prime Vert
2000	Le BAPE dépose son rapport sur la gestion de l'eau au Québec dans lequel il recommande de travailler davantage à réduire la problématique de la pollution agricole diffuse
2001	Le MAPAQ adopte la Loi 184 mettant en œuvre le concept d'écoconditionnalité <sup>69</sup>
	Moratoire global sur les nouvelles exploitations porcines
2002	Règlement sur les exploitations agricoles (REA) : précise des objectifs à atteindre en matière de réduction des impacts agroenvironnementaux (notamment le suivi des PAEF et l'atteinte de l'équilibre des sols en phosphore)
	Commande d'un BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec
	Adoption de la Politique nationale de l'eau, mettant de l'avant l'importance qu'accorde le gouvernement à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant
2003	Dépôt du rapport de la Commission du BAPE
2005	Levée du moratoire de 2002 avec l'instauration de nouvelles règles d'autorisation pour les projets déposés (conformité avec les règlements municipaux, analyse du PAEF, etc.)

Source : Boutin, 2004

<sup>69</sup>L'écoconditionnalité consiste à lier l'aide financière gouvernementale accordée aux entreprises agricoles à l'atteinte d'objectifs environnementaux découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement.



**ANNEXE III**  
**LETTRE DE SOLLICITATION DES PARTICIPANTS**

Rimouski, le 1<sup>er</sup> septembre 2010

Madame, Monsieur,

Je suis étudiante à la maîtrise en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. Ayant obtenu vos coordonnées auprès du MAPAQ, je vous contacte par la présente pour vous exposer mon projet de recherche, un projet pour lequel je souhaite solliciter votre participation. Je m'intéresse aux enjeux de développement du territoire agricole et travaille donc à connaître les préoccupations des productrices et producteurs agricoles de la région. Je souhaite savoir comment certaines conditions économiques, sociales, environnementales et technologiques affectent votre métier et comment vous croyez qu'elles affecteront vos pratiques dans l'avenir. J'aimerais donc discuter avec vous de votre entreprise afin de savoir si vous anticipez certaines difficultés quant à l'avenir de votre profession, ainsi que des solutions que vous prévoyez afin d'y remédier. Finalement, je cherche à comprendre comment les différents aspects de votre profession sont pris en compte dans le but de faire face aux défis rencontrés.

Je sollicite votre participation car vous êtes les premiers concernés par le développement rural et du territoire agricole. Ces informations que je souhaite acquérir seront indispensables à la prise en compte de vos besoins par les organismes de développement de la région. Je suis consciente que votre emploi du temps est chargé, mais s'il était possible pour vous de m'accorder un peu de votre temps, je vous en serais très reconnaissante.

Notre entretien pourrait avoir lieu chez vous, ou à tout autre endroit qui vous convient et devrait durer approximativement une heure. Votre participation me serait plus que bénéfique. De plus, vous auriez l'opportunité de contribuer à une recherche visant à mieux comprendre les besoins des productrices et producteurs agricoles de votre région. Soyez assurés que votre confidentialité sera entièrement respectée. En aucun cas il ne sera question de divulguer vos informations personnelles et ces dernières seront détruites lors de l'analyse de notre entretien. Je vous prie de considérer ma requête avec bienveillance et je me tiens à votre entière disposition au cas où vous aimeriez me contacter pour obtenir davantage d'informations.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Mireille McGrath-Pompon  
Étudiante à la maîtrise en Développement régional  
Université du Québec à Rimouski  
Mireille.McGrath-Pompon@uqar.qc.ca  
Tel : 418 727-8664

**UQAR**

Université du Québec  
à Rimouski



## ANNEXE IV GRILLE D'ENTRETIEN

### INFORMATIONS SUR L'EXPLOITANT

- ∅ Depuis combien de temps êtes-vous actif dans votre exploitation agricole? À quel titre? Êtes-vous seul dans cette aventure?
- ∅ Avez-vous des enfants? Vivez-vous en couple?
- ∅ Quel est votre statut sur l'exploitation?
- ∅ Depuis combien d'années exercez-vous le métier d'agriculteur?
- ∅ Vos parents étaient-ils agriculteurs?
- ∅ Avez-vous eu un autre métier avant?
  - Lequel?
- ∅ Exercez-vous un autre métier que l'agriculture en ce moment?
- ∅ Exploitez-vous un lot à bois?
  - Pourquoi?
  - Non : « Certains le font, croyez-vous que les arbres ont tout de même leur place sur le territoire agricole? »

### INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION

- ∅ Parlez-moi de façon générale de votre entreprise
- ∅ Quel est le nombre de personnes travaillant sur votre exploitation?
  - Dont combien sont des membres de votre famille?
- ∅ Quelle est la taille de votre exploitation (ha)?

- ∅ Si vous avez un élevage, quelle est la taille de votre cheptel?

## REPRESENTATIONS DE L'AGRICULTURE

### LE METIER

- ∅ Que préférez-vous plus que tout dans ce métier?
  - Quels sont, pour vous, les autres attraits de votre métier?
- ∅ Quelles sont les difficultés vécues au sein de votre entreprise?
  - Et dans votre profession?
  - D'après vous, quelles sont les raisons de ces difficultés?
  - Que pourriez-vous faire afin d'y remédier?
  - Qu'est ce qui pourrait être fait par les autres pour y remédier?

**S'il y a mention de la question environnementale, creuser la question des effets sur le producteur, sur le métier, les pratiques, etc.**

- ∅ Pour vous, quelle est le but de votre métier aujourd'hui (s'adapter aux demandes et besoins de la société, etc.??)?
- ∅ Que pensez-vous du métier d'agriculteur aujourd'hui en 2010?
  - Et dans l'avenir (vision d'avenir)?
- ∅ « Si je vous dis *avancées, développement* en agriculture... même *progrès*, qu'est-ce que cela évoque pour vous? C'est positif ou négatif? »

### IMPACTS DES ACTIVITES...

- ∅ Croyez-vous que vos activités ont des effets sur votre milieu (en termes social, économique, etc.)?
  - Oui : ressentez-vous une responsabilité sociale à cet égard?
    - Oui : comment assumez-vous cette responsabilité?
    - Non : pourquoi?
- ∅ Pourquoi la stigmatisation par la société est-elle dérangeante (si ce point est amené par le producteur)?

### LE TERRITOIRE AGRICOLE

- ∅ Croyez-vous que le territoire agricole constitue, en quelque sorte, un bien collectif (malgré qu'il s'agit d'un territoire privé)?
  - Oui : ressentez-vous une responsabilité sociale à cet égard?
    - Oui : comment assumez-vous cette responsabilité?
    - Non : pourquoi?

### LA SOCIETE...

- ∅ Croyez-vous que la société, en général, a une autre perception de votre métier?
  - Oui
    - Laquelle (but, avenir et progrès)?
    - Cela vous fait quoi?
- ∅ Et puis, croyez-vous que la société perçoit certains impacts de vos activités sur le milieu (en termes social, économique, environnemental, etc.)?
  - Oui : Cela vous fait quoi?

- ⊗ Croyez-vous que la société perçoit votre territoire agricole comme un bien collectif?
  - Oui : cela vous fait quoi?
  - Croyez-vous qu'ils ont tort?

## ENVIRONNEMENT

### Représentations de ...

- ⊗ Et si on vous dit le terme « environnement », cela évoque quoi pour vous?
- ⊗ Que pensez-vous des « problèmes environnementaux » en général???
- ⊗ D'après vous, ces problèmes généraux sont l'affaire de qui?

« Disons, pour la suite de cet entretien, que nous allons nous concentrer sur l'aspect "milieu naturel" de la notion d'environnement »...

- ⊗ En tant qu'agriculteur, quelle est votre relation avec le milieu naturel?
- ⊗ Croyez-vous que vos activités ont des impacts (positifs ou négatifs) sur le milieu naturel au niveau de votre territoire agricole? Et à plus grande échelle... disons de la MRC?
  - Oui : ressentez-vous une responsabilité (voire une fierté) à cet égard?
    - Oui : comment assumez-vous cette responsabilité?
    - Si vous ressentez qu'il est impossible ou difficile pour vous d'assumer cette responsabilité, pourquoi croyez-vous qu'il en est ainsi?
- ⊗ Dans votre métier, vous invite-t-on et oblige-t-on à répondre à des mesures pour la « protection de l'environnement »? (Commençons par voir ce qu'ils ont à dire sur ce point.)
  - Oui :

- Cela vous fait quoi? *Creuser la question afin de comprendre comment ils se sentent vulnérables : comment cela les affecte personnellement (en lien avec le bien-être), comment cela affecte leurs pratiques et le métier d'agriculteur en général.*
  - Qu'en pensez-vous de façon générale?
  - Qu'est-ce que cela implique pour vos activités et votre entreprise?
- ∅ Croyez-vous que l'agriculture, en général, est vue négativement par la société (dans son ensemble ou par une fraction) due aux questions environnementales?
- Oui :
    - Cela vous fait quoi?
    - Qu'est ce qui pourrait être fait pour y remédier?
      - Est-ce possible? Pourquoi?
  - Non :
    - Si je vous disais que l'agriculture était parfois perçue négativement due aux questions environnementales, cela vous ferait quoi?
    - Qu'est ce qui pourrait être fait pour y remédier?

Serait-ce possible? Pourquoi?

### **Les mesures agroenvironnementales**

- ∅ Avez-vous déjà entendu parler des mesures agroenvironnementales?
- Pouvez-vous m'en donner des exemples? Qu'en pensez-vous?
- ∅ Avez-vous déjà adopté une mesure agroenvironnementale (ou pensez-vous le faire)?
- Oui ou Non : Pourquoi?
  - Oui : ces mesures ont-elles (eu) des impacts (positifs ou négatifs) au niveau de votre exploitation?
    - Si oui, lesquelles
    - En général, êtes-vous satisfaits des mesures adoptées?
    - Et vos premières impressions de ces mesures? Ont-elles changées depuis?

**L'agroforesterie dans les BR – bloc de questions qui ne sera pas adressé aux participants du projet PAC**

- ⊗ Avez-vous déjà entendu parler des bandes riveraines? Comment? Qu'en pensez-vous?
- ⊗ Avez-vous entendu parler de la restauration des bandes riveraines?
  - Comment, selon-vous, pourrait se présenter cette « restauration »?
  - Qu'en pensez-vous dans le cadre de vos activités, c'est plutôt un avantage ou une contrainte?
  - Cela pourrait-il changer vos pratiques actuelles ou les avez-vous changées à cet effet?
- ⊗ Et s'il y avait la possibilité de rentabiliser cette bande (**ou plutôt, cette restauration**)...
  - Qu'en penseriez-vous?
  - Comment, selon-vous, pourrait se présenter cette « rentabilisation »?
- ⊗ Que pensez-vous de la possibilité d'intégrer des arbres et des arbustes exploitables dans la bande riveraine?
- ⊗ Croyez-vous que cette action aurait des répercussions au niveau de vos activités agricoles? Lesquelles?
- ⊗ Croyez-vous que la production de bois et/ou de champignons, petits fruits, etc. pourrait être favorable à votre entreprise? À la communauté? ... et à votre région?
- ⊗ Croyez-vous que cela aurait un effet sur votre image?

**Le projet PAC – bloc de questions adressé aux participants du projet PAC**

« En 2007 vous avez été approché par le CBRR (maintenant l'OBVNEBSL) et l'UPA dans le cadre d'un projet de restauration des bandes riveraines agricoles... »

- ⊗ Vous souvenez-vous de la manière dont vous avez été approché?

- Oui : vous pouvez m'en parler?
- Vous souvenez-vous de votre (ou vos) premières impressions?
- Et maintenant?
- ∅ Qu'en pensez-vous, en général, de ce projet?
- ∅ Avez-vous des craintes face à votre engagement dans ce projet?
- ∅ Ce projet vous engage à entreprendre certaines actions sur votre territoire agricole...
  - Quelle sont (seront), pour vous, les retombées de ces actions?
  - En parlez-vous à vos confrères agriculteurs lorsque l'occasion se présente?
    - Oui : pourquoi? comment?
    - Non : pourquoi?
  - Recommanderiez-vous ces actions à d'autres producteurs agricoles?
    - Pourquoi?
  - *Lorsque vous essayez une nouvelle technique ou pratique agricole que vous découvrez avantageuse, avez-vous envie d'en discuter avec d'autres agriculteurs?.. de vanter cette nouvelle pratique?*
- ∅ Croyez-vous que ce projet pourrait avoir (ou a) des retombées sur votre milieu (niveau BV, municipalité, région)?
- ∅ Croyez-vous que ce projet pourrait (ou aurait pu) se présenter de manière différente?
  - Oui : comment? pourquoi?
  - Non : pourquoi?
- ∅ Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce projet?
  - Y a-t-il eu un élément décisif?
    - Oui : lequel (lesquels)?

### INFORMATIONS FINALES SUR L'EXPLOITANT

- ∅ Quelles sont vos activités de loisir? Récréatives?
  - Entretenez-vous des activités récréatives en lien avec le milieu aquatique?
  - Lesquelles?
  - En ressentez-vous un attachement au milieu aquatique?
- ∅ Quel est votre niveau d'études?

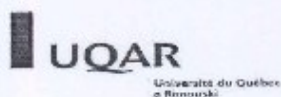
En terminant, j'ai abordé la question de l'agroforesterie dans les bandes riveraines, en considérant que cette idée est assez récente, seriez-vous intéressés à obtenir davantage d'informations sur cette mesure?

Avez-vous des commentaires et/ou des questions sur notre entretien? Avez-vous apprécié l'exercice? Souhaitez-vous obtenir les résultats de ma recherche une fois qu'ils seront disponibles?

Merci pour votre temps!



**ANNEXE V**  
**CERTIFICAT D'ETHIQUE A LA RECHERCHE**



### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE ÉTUDIANT

Titulaire (s) du projet :	Mireille McGrath-Pompon
Nom du programme :	Maîtrise en développement régional
Nom de la directrice :	Nathalie Lewis
Titre du projet :	Les perceptions des producteurs agricoles bas-laurentiens à l'égard des systèmes agroforestiers en bandes riveraines
Organisme subventionnaire ou autre (s'il y a lieu) :	---
Titre du cours (s'il y a lieu) :	---

Le CÉR de l'Université du Québec à Rimouski certifie, conjointement avec le titulaire du certificat, que les êtres humains, sujets d'expérimentation, pour ce projet seront traités conformément aux principes de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains ainsi que les normes et principes en vigueur de la Politique d'éthique avec les êtres humains de l'UQAR (C2-D32).

#### Réservé au CÉR

N° de certificat :	CÉR-58-277
Période de validité du certificat:	11 novembre 2009 au 11 novembre 2010
Durée de l'intervention auprès des participants :	Janvier 2010 à Mai 2010

Bruno Leclerc, président du CÉR-UQAR

Date de la réunion : 11 novembre 2009

Date d'émission : 18 novembre 2009

**ANNEXE VI**  
**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT A LA PARTICIPATION DE LA**  
**RECHERCHE**



## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Chercheuse :** Mireille McGrath-Pompon

(si le chercheur est un étudiant)

**Directrice de recherche :** Dr. Nathalie Lewis

### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

#### 1. Objectifs de la recherche

Ma recherche a pour objectif de mieux comprendre les enjeux de développement du territoire agricole. Je cherche donc à connaître les préoccupations des productrices et producteurs agricoles de la région. Il sera question de savoir comment certaines conditions économiques, sociales, environnementales et technologiques affectent votre métier et comment vous croyez qu'elles affecteront vos pratiques dans l'avenir. Finalement, je cherche à comprendre comment les différents aspects de votre profession sont pris en compte dans le but de faire face aux défis rencontrés.

#### 2. Participation à la recherche

J'aimerais discuter avec vous de votre entreprise afin de savoir si vous anticipez certaines difficultés quand à l'avenir de votre profession, ainsi que des solutions que vous prévoyez afin d'y remédier. Notre entretien pourrait avoir lieu chez vous, ou à tout autre endroit qui vous convient. Ce dernier devrait durer approximativement une heure et sera enregistré afin de me permettre de retranscrire les informations après la rencontre (ce qui écourtera la durée l'entretien).

#### 3. Confidentialité, anonymat ou diffusion des informations

Je vous assure que les informations que vous me communiquerez demeureront confidentielles, ainsi que vos informations personnelles. Les enregistrements seront effacés suite à la retranscription des informations ainsi que vos renseignements personnels. Afin d'assurer la

confidentialité de vos informations, un code sera attribué à votre dossier, ce qui évitera le recours à vos renseignements personnels lors du traitement des données. Par ailleurs, je serai seule à avoir accès à ces informations qui seront conservées dans un fichier informatique sécurisé d'un mot de passe et dans un classeur dont je suis la seule à posséder la clef. Elles seront à leur tour détruites lors de la remise finale de mon rapport.

En aucunes circonstances il ne sera question de divulguer vos renseignements personnels lors de ma recherche ou dans mon rapport.

### **Avantages et inconvénients**

En participant à cette recherche, vous ne courez pas de risques ou d'inconvénients particuliers. En participant à cette recherche, vous permettez aux organismes de développement de la région de mieux comprendre les besoins des productrices et producteurs agricoles de votre milieu.

### **5. Droit de retrait**

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels et les données de recherche vous concernant et qui auront été recueillis avant votre retrait seront détruits.

### **6. Indemnité**

Aucune compensation financière ne sera versée pour votre participation à la présente recherche.

**A. CONSENTEMENT**

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(ou de son représentant)

Nom : McGrath-Pompon Prénom : Mireille

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer

avec Mireille McGrath-Pompon, (chercheure),

au numéro de téléphone suivant : (418) (418) 727-8664 ou à l'adresse de courriel suivante :

Mireille.McGrath-Pompon@uqar.qc.ca

*Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant*

**B. CONSENTEMENT**

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(ou de son représentant)

Nom : McGrath-Pompon Prénom : Mireille

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer

avec Mireille McGrath-Pompon, (chercheure),

au numéro de téléphone suivant : (418) (418) 727-8664 ou à l'adresse de courriel suivante :

Mireille.McGrath-Pompon@uqar.qc.ca

*Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant*





## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abric, J.C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: Presses universitaires de France.
- Adesina, A. A. et M. M. Zinnah. (1993). Technology characteristics, farmers' perceptions and adoption decisions: A Tobit model application in Sierra Leone. *Agricultural Economics*, 9, 297-311.
- Adger, W. N. (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16, 268-281.
- Agriculture Canada. Centre de recherche sur les terres. (1975). *Les terres agricoles du Québec méridional : distribution, étendue et qualité*. Rédigé par Paul G. Lavoie. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Ajzen, I. (1991). The Theory of Planned Behaviour. *Organizational Behaviour and Human Decision Process*, 50, 179-211.
- Ajzen, I. (2006). *TPB Diagram*. Récupéré de <http://people.umass.edu/aizen/index.html>
- Alavalapati, J. R. R., R. K. Shrestha, G. A. Stainback et J. R. Matta. (2004). Agroforestry development: An environmental economic perspective. *Agroforestry Systems*, 61: 299-310.
- Allaire, L'Abbé J.-B.-A. (1919). *Catéchisme des sociétés coopératives agricoles du Québec*. [Facsimilé]. Saint-Hyacinthe : La bibliothèque d'Université d'Ottawa.
- Alwang, J., P. B. Siegel et S. L. Jorgensen. (2001, juin). *Vulnerability: A View From Different Disciplines*. (Rapport no. 0115). Social Protection Discussion Papers : Banque Mondiale.<sup>70</sup>
- Anel, B. (2003). *Des systèmes agroforestiers incluant une production de feuillus nobles pour la mise en valeur de l'espace rural québécois*. (Essai de maîtrise). Québec : Université Laval.

---

<sup>70</sup> Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être liées à la Banque Mondiale. Ce rapport sert de base à la discussion et est entièrement endossé par ses auteurs

- April, N. (1967). *L'évolution de l'agriculture et le développement économique du Québec: 1946 à 1976: rapport de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec*. Gouvernement du Québec.
- Becerra, S. et A. Peltier (dir.). (2009). *Risques et environnement : recherche interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. Paris: L'Harmattan.
- Beedell, J. et T. Rehman. (2000). Using social-psychology models to understand farmers' conservation behaviour. *Journal of Rural Studies*, 16(1), 117-127.
- Blatner, K. A., C. S. L. Bonongwe et M. S. Carroll. (2000). Adopting Agroforestry: Evidence from Central and Northern Malawi. *Journal of Sustainable Forestry*, 11(3), 41-69.
- Bonnafous, P. et A. Revel. (2004). La diversification innovante des exploitations agricoles, une alternative au modèle spécialisé? *Les cahiers de la multifonctionnalité*, (7), 71-84.
- Boutin, D. (2004, juin). *Réconcilier le soutien à l'agriculture et la protection de l'environnement. Tendances et perspectives*. Communication présentée au 67<sup>e</sup> Congrès des agronomes du Québec « Vers une politique agricole visionnaire », Sherbrooke.
- Brodth, S., K. Klonsky et L. Tourte. (2006). Farmer goals and management styles : Implications for advancing biologically based agriculture. *Agricultural Systems*, 89, 90-105.
- Brooks, N., W. N. Adger et P. M. Kelly. (2005). The determinants of vulnerability and adaptive capacity at the national level and the implications for adaptation. *Global Environmental Change*, 15(2), 151-163.
- Candau, J., P. Deuffic, L. Ginelli, N. Lewis et S. Lyser. (2005, décembre). *La prise en compte de l'environnement par les agriculteurs. Résultats d'enquête*. Bordeaux : CNASEA, département « Gestion des Territoires ».
- Clubs-conseil en agroenvironnement. (2013). Clubs conseils en agroenvironnement. Récupéré de <http://clubsconseils.org/>
- Commission des biens culturels du Québec. (2006, août). *Patrimoine et paysage agricoles de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans*. Québec : commission des biens culturels du Québec.

- De Baets, N., S. Gariépy et A. Vézina. (2007, mars). *Le portrait de l'agroforesterie au Québec*. Québec: Agriculture et Agroalimentaire Canada et Centre d'expertise sur les produits agroforestiers.
- den Biggelaar, C. (1996). *Farmer Experimentation and Innovation. A case study of knowledge generation processes in agroforestry systems in Rwanda*. Food and Agriculture Organisation of the United Nations.
- Des porcs, d'accord, mais pas dans ma cour*. (1996, 6 octobre). [Émission Webdiffusée via Les Archives de Radio-Canada]. Dans la série *La semaine verte*. Récupéré de <http://archives.radio-canada.ca/sports/pollution/clips/7256/>
- Des rivières complètement polluées*. (1978, 9 avril). [Émission Webdiffusée via Les Archives de Radio-Canada]. Dans la série *La semaine verte*. Récupéré de <http://archives.radio-canada.ca/emissions/374-7236/>
- Dorion, M.-J. (2000). L'électrification du monde rural québécois. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 54(1), 3-37.
- Duplessis, M. (1955, 16 novembre). *Discours du trône, Québec, 16 novembre 1955*. Notes pour une allocution du premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis. Québec, mercredi le 16 novembre 1955. Récupéré de <http://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/maurice-duplessis/discours-du-trone-quebec-16-novembre-1955/> [page consultée le 7 octobre 2014]
- Dussault, C., G. Larocque, H. Pelissier et M. Léger. (1978, 31 août). Un porc pour trois québécois. [Webradio via Les Archives de Radio-Canada]. Récupéré de *D'un soleil à l'autre* <http://archives.radio-canada.ca/sports/pollution/clips/7249/>
- Eakin, H. et A. L. Luers. (2006). Assessing the Vulnerability of Social-Environmental Systems. *Annual Review of Environment and Resources*, 31, 365-394.
- Evenson, R.E. et D. Gollin. (2003). Assessing the Impact of the Green Revolution, 1960 to 2000. *Science*, 300(5620), 758-762.
- Fairweather, J. R. et N. C. Keating. (1994). Goals and Management Styles of New Zealand Farmers. *Agricultural Systems*, 44, 181-200.
- Financière agricole du Québec (FADQ). (2012). Recensement de l'agriculture 2011. *FADQ Nouvelles*, 2(13), 1-2. Récupéré de [http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/acce\\_medi/fadq\\_nouv/2012/120822\\_vol2\\_no13.pdf](http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/acce_medi/fadq_nouv/2012/120822_vol2_no13.pdf)

- Forde, D. C. (1937). Land and Labour in a Cross River Village, Southern Nigeria. *The Geographical Journal* 90(1), 24-47.
- Fortin, J.-C. et A. Lechasseur. (1993). *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Fussel, H.-M. (2007). Vulnerability: A generally applicable conceptual framework for climate change research. *Global Environmental Change*, 17, 155-167.
- Fussel, H.-M. et R. J. T. Klein. (2006). Climate change vulnerability assessments: an evolution of conceptual thinking. *Climatic change*, 75, 301-329.
- Gagnon, M. et M. Gendron. (2008, juin). *Projet pilote : aménagement d'un réseau de milieux humides à l'échelle de petits bassins versants*. Document présenté au Comité de mise en œuvre du Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010, dans le cadre du Projet de gestion intégrée de l'eau des bassins versants des ruisseaux Levasseur et de la Savane.
- Gasson, R. (1973). Goals and Values of Farmers, *Journal of Agricultural Economics*, 24(3), 521-542.
- Godet, G. 1998. *La perception des problèmes d'environnement par les agriculteurs*. (Thèse de doctorat). [Document non publié]. Université de Paris X.
- Graetz, D., H. Dowlatabadi, J. Risbey et M. Kandlikar. (1997). *Applying Frameworks for Assessing Agricultural Adaptation to Climate Change in Australia*. CSIRO Earth Observation Center.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11<sup>e</sup> éd.). Paris : Dalloz.
- Greenland, D. J. (1975). Bringing the Green Revolution to the Shifting Cultivator. *Science*, 190(4217), 841-844.
- Grothmann, T. et A. Patt. (2005). Adaptive capacity and human cognition: The process of individual adaptation to climate change. *Global Environmental Change*, 15, 199-213.
- Guillaumin, A., D. Bousquet et A. Villaret. (2004). Multifonctionnalité de l'agriculture : demandes locales et attitudes des agriculteurs. *Les cahiers de la multifonctionnalité*, (7), 125-136.

- Handfield, M. (2006). *Étude des facteurs culturels et sociaux dans l'abandon du processus de succession au sein des entreprises agricoles familiales : analyse des logiques et des stratégies des partenaires à partir de la perspective des prédécesseurs familiaux*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Rimouski.
- Handfield, M. (2009). *Méthodologie : notes de cours DEV79985 – Séminaire de mémoire*. Université du Québec à Rimouski, Département sociétés, territoires et développement.
- Hébert, S. (1997). *Développement d'un indice de la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau pour les rivières du Québec*. Québec : ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes aquatiques. Récupéré de [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco\\_aqua/rivieres/indice/IQBP.pdf](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/rivieres/indice/IQBP.pdf)
- Hsiung (XIONG), W., S. Yang et Q. Tao. (1995). Historical development of agroforestry in China. *Agroforestry Systems*, 30, 277-287.
- Ilbery, B. W. (1982). Goals and values of hop farmers. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 8(3), 329-341.
- Jean, B. (1997). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Jodelet, D. (éd.). (1989). *Les représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France.
- Kandlikar, M. et J. Risbey. (2000). Agricultural impacts of climate change: of adaptation is the answer, what is the question? *Climatic change*, 45, 529-539.
- Kanga, P. W. (2015). *Analyse de l'influence des programmes agroenvironnementaux sur l'adoption des haies brise-vent et des bandes riveraines par les agriculteurs : le cas de la MRC de Kamouraska*. (Mémoire de maîtrise). Québec, Université Laval. Récupéré du [giraf](http://www.plg.ulaval.ca/giraf/kanga_pw_2015.pdf) [http://www.plg.ulaval.ca/giraf/kanga\\_pw\\_2015.pdf](http://www.plg.ulaval.ca/giraf/kanga_pw_2015.pdf)
- Kesteman, J.-P., G. Boisclair, J.-M. Kirouac et J. Morneau. (2004). *Histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA, 1924-2004*. Montréal: Boréal.
- King, K. F. S. (1987). The history of agroforestry. Dans Steppeler, H. A. et P. K. R. Nair (éd.), *Agroforestry: A Decade of Development (p. 1-11)*. Nairobi: ICRAF.
- Larousse (é.d.). 1994. *Le petit Larousse illustré*. Paris : Dictionnaires Le petit Larousse.

- Larrère, R. et O. Nougarede. (1990). La forêt dans l'histoire des systèmes agraires: de la dissociation à la réinsertion ? *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, (15-16), 12-38.
- Le Devoir. (2003, 8 juillet). Vache folle - Chrétien demande à Bush de lever l'embargo sur le bœuf canadien. *Le Devoir*. Récupéré de <http://www.ledevoir.com/politique/canada/31369/vache-folle-chretien-demande-a-bush-de-lever-l-embargo-sur-le-boeuf-canadien>
- Le vérificateur général du Québec. (1996). *Aide financière offerte aux producteurs agricoles – Étude conduite auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la Régie des assurances agricoles du Québec et de la Société de financement agricole*. Rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale pour l'année 1995-1996, Tome I, chapitre 2. Québec : l'auteur.
- Lind, N. (1988). Risk analysis for risk management. Dans L. R. G. Mann et G. Lafond (éd.), *Risk assessment and analysis : Emergency planning perspectives*. Waterloo: University of Waterloo Press.
- Lucht, J. (2007). *Paths to agroforestry: landowner types, land use and perceptions*. (Mémoire de maîtrise). University of Missouri-Columbia. Récupéré de <https://mospace.umsystem.edu/xmlui/bitstream/handle/10355/4988/research.pdf?sequence=3>
- Lussier, C., M.-C. Riel, C. Besnier, A. Sabourin, J.-G. Papineau, C. Bisson, G. Labrie et J. Bouchard. (2014). *Agrosylviculture riveraine de Missisquoi*. Bedford : Coopérative de Solidarité du bassin versant de la rivière aux Brochets.
- Lussier, O. (1941). *Étude sur les progrès de l'agriculture, la colonisation et l'industrie forestière dans les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia, de 1917 à 1937*. Québec : Association forestière québécoise.
- Lynch, L. et C. Brown. (2000). Landowner Decision Making about Riparian Buffers. *Journal of Agricultural and Applied Economics*, 32(3), 585-596.
- Maillé, M.-È. (2012). *Information, confiance et cohésion sociale dans un conflit environnemental lié à un projet de parc éolien au Québec (Canada)*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.
- Marquis, G. (2001). Les représentations sociales de l'environnement : une comparaison des jeunes du Québec et du Sénégal. *Canadian Journal of Environmental Education*, 6, 158-177.

- Matchett, K. (2006). At Odds over Inbreeding: An Abandoned Attempt at Mexico/United States Collaboration to “Improve” Mexican Corn, 1940-1950. *Journal of the History of Biology*, 39(2), 345-372.
- Matthews, S., S. M. Pease, A. M. Gordon et P. A. Williams. (1993). Landowner perceptions and adoption of agroforestry practices in southern Ontario, Canada. *Agroforestry Systems*, 21, 159-168.
- Maybery, D., L. Crase et C. Gullifer. (2005). Categorising farming values as economic, conservation and lifestyle. *Journal of Economic Psychology*, 26, 59-72.
- McGinty, M. M., M. E. Swisher et J. Alavalapati. (2008). Agroforestry adoption and maintenance: self-efficacy, attitudes and socio-economic factors. *Agroforestry Systems*, 73, 99-108.
- McNamara, R. S. (1973). *One Hundred Countries, Two Billion People: The Dimensions of Development*. New-York: Praeger.
- Mekoya, A., S. J. Oosting, S. Fernandez-Riviera et A. J. van der Zijpp. (2008). Farmer's perception about exotic multipurpose fodder trees and constraints to their adoption. *Agroforestry Systems*, 73, 141-153.
- Mendis, S., S. Mills et J. Yantz. (2003). *Building Community Capacity to Adapt to Climate Change in Ressource-Based Communities*. Prince Albert : Prince Albert Model Forest.
- Mercer, D. E. et R. P. Miller. (1998). Socioeconomic research in agroforestry: progress, prospects, priorities. *Agroforestry Systems*, 38, 177-193.
- Mercer, D. E., J. Haggard, A. Snook et M. Sosa. (2005). Agroforestry Adoption in the Calakmul Biosphere Reserve, Campeche, Mexico. *Small-scale Forest Economics, Management and Policy*, 4(2), 163-184.
- Mercer, E. et A. Snook. (2005). Analyzing ex-ante agroforestry adoption decisions with attribute-based choice experiments. *Valuing Agroforestry Systems*, 237–256.
- Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ). (2014). *Programmes de soutien à l'accès à la propriété*. Récupéré le 24 septembre 2014 de <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/politiquejeunessevolet1/repertoireprogrammes/programmessoutienaccespropriete/primevertconstruction/Pages/primevertconstruction.aspx>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2013). *Ressources biophysiques < Profil de la région < 01 Bas-Saint-Laurent*. Récupéré de <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/bassaintlaurent/portrait/Pages/biophysiques.aspx>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2013). *Cinq façons de devenir agriculteur*. Récupéré de <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/chaudiereappalaches/journalvisionagricole/autresarticles/releveformation/Pages/deveniragriculteur.aspx>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). (2012). *Votre cours d'eau, une valeur à préserver en milieu agricole*. Récupéré de <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/agricole/index.htm>

Minville, E. (1991). L'expérience agricole et forestière de Grande-Vallée. Dans Société historique de la Gaspésie (éd.), *Gaspésie*, 29(2), 17-21.

Nair, P. K. R. (1993). *An introduction to agroforestry*. The Netherlands: Kluwer Academic Publishers.

Nathan, F. (2009). Comprendre le risque et la vulnérabilité. Une perspective de sciences sociales à propos des risques de glissement de terrain à la Paz, Bolivie. Dans S. Becerra et A. Peltier (dir.), *Risques et environnement : recherche interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés* (p.117-128). Paris: L'Harmattan.

Nations Unies. United Nations International Strategy for Disaster Reduction. (2004). *Living with Risk: A Global Review of Disaster Reduction Initiatives*. Genève: l'auteur.

Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL). (2012). *Historique*. Récupéré de <http://obv.nordestbsl.org/obvnebsl-historique.html>

Parent, D. (1996). De cultivateur à chef d'entreprise agricole, la transformation socioculturelle de la ferme familiale québécoise. *Recherches sociographiques*, 37(1), 9-37.

Pattanayak, S. K., D. E. Mercer, E. Sills et J.-C. Yang. (2003). Taking stock of agroforestry adoption studies. *Agroforestry Systems*, 57, 173-186.



- Pouliot, A. (2010, 27 avril). *Les impacts des modifications au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles*. Communication présentée au colloque Perspectives 2010, Québec.
- Quan, Y. (2004). *Risk perceptions, importance rankings and a contingency valuation analysis: results from a survey of Quebec producers on farm environmental management*. (Mémoire de maîtrise). Montréal, Université McGill. Récupéré de [http://digitool.library.mcgill.ca/view/action/singleViewer.do?dvs=1445287163819~172&locale=fr\\_FR&show\\_metadata=false&VIEWER\\_URL=/view/action/singleViewer.do?&DELIVERY\\_RULE\\_ID=6&adjacency=N&application=DIGIT OOL-3&frameId=1&usePid1=true&usePid2=true](http://digitool.library.mcgill.ca/view/action/singleViewer.do?dvs=1445287163819~172&locale=fr_FR&show_metadata=false&VIEWER_URL=/view/action/singleViewer.do?&DELIVERY_RULE_ID=6&adjacency=N&application=DIGIT OOL-3&frameId=1&usePid1=true&usePid2=true)
- Quand l'agriculture pollue nos rivières*. (1991, 17 novembre). [Émission Webdiffusée via Les Archives de Radio-Canada]. Dans la série *Découverte*. Récupéré de <http://archives.radio-canada.ca/environnement/pollution/clips/7254/>
- Québec. Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir. Propositions pour une agriculture durable et en santé*. Rapport sous la présidence de J. Pronovost. Rapport déposé en janvier 2008 à la Bibliothèque nationale du Québec. Québec : C. Tremblay.
- Québec. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Direction régionale de la Montérégie-Est. Direction régionale de la Montérégie-Ouest. (2006). *Profil bioalimentaire de la Montérégie*. Document déposé en janvier 2006 à la Bibliothèque et Archives Canada et à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Québec : l'auteur.
- Québec. Ministère de l'Environnement (MENV). (2003). *Synthèse des informations environnementales disponibles en matière agricole au Québec*. Rédigé par la Direction des politiques du secteur agricole. Québec.
- Québec. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest. (1999, 9 décembre). *Historique des travaux de drainage au Québec et état du réseau hydrographique* - Colloque régional sur les cours d'eau. Rédigé par Robert Beaulieu. Sainte-Martine : MAPAQ.
- Québec. Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF). (2008). *La forêt pour construire le Québec de demain*. Québec : l'auteur.

- Québec. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). (2015). *Politique protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Guide d'interprétation – version révisée 2015*. Rédigé par J.-Y. Goupil. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>
- Québec. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). (2013). *Les algues bleu-vert - Foire aux questions*. Récupéré de <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/questions.htm#q11>
- Reid, S. (2003). Farm-level perception of and adaptation to climate risk in Perth County, Ontario. (Mémoire de maîtrise). University of Guelph. Récupéré de la Bibliothèque nationale du Canada.
- Reitz Montambault, J. et J. R. R. Alavalapati. (2005). Socioeconomic research in agroforestry: a decade in review. *Agroforestry Systems*, 65, 151-161.
- Rémy, J. (2000). Multifonctionnalité agricole et pluralité sociale : Les contrats territoriaux d'exploitation. *Aménagement et Nature*, 136, 25-36.
- Rémy, J., H. Brives et B. Lémery (éd.). 2006. *Conseiller en agriculture*. Paris: Educagri et INRA.
- Rocheleau, D. (1998). Confronting Complexity, Dealing with Difference: Social Context, Content and Practice in Agroforestry. Dans L. E. Buck, J. P. Lassoie et E. C. M. Fernandes (éd.), *Agroforestry in Sustainable Agricultural Systems (p. 191-236)*. Boca Raton, Londres, New-York, Washington, D.C.: CRC Press.
- Savoie-Zajc, L. (1997). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données (3e éd., p. 263-285)*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Singh, R. B. (2000). Environmental consequences of agricultural development: a case study from the Green Revolution state of Haryana, India. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 82(1-3), 97-103.
- Smit, B. et J. Wandel. (2006). Adaptation, adaptive capacity and vulnerability. *Global Environmental Change*, 16, 282–292.
- Smit, B. et M. W. Skinner. (2002). Adaptation options in agriculture to climate change: a typology. *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 7, 85-114.

- Smit, B., I. Burton, R. J. T. Klein et J. Wandel. (2000). An anatomy of adaptation to climate change and variability. *Climatic change*, 45, 223-251.
- Smit, Barry et Olga Pilifosova. (2001). Adaptation to Climate Change in the Context of Sustainable Development and Equity. Dans J. J. McCrathy, O. F. Canziani, N. A. Leary, D. J. Dokken et K. S. White (éd.), *Climate Change 2001: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Contribution of Working Group II to the Third Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (p. 877-912). Cambridge: Cambridge University Press.
- Smith, C., R. D. Kniveton, S. Wood et R. Black. (2011). Climate Change and Migration: A Modelling Approach. *African Climate and Climate Change, Advances in Global Change Research*, 43, 179-201.
- Smith, J. (2010). *The History of Temperate Agroforestry*. Newbury: The Organic Research Centre, Elm Farm.
- Smith, R. L. et T. M. Smith. (2001). *Ecology and Field Biology* (6e éd.). Montréal: Benjamin Cummings.
- Stern, P. C. (2000). Toward a Coherent Theory of Environmentally Significant Behaviour, *Journal of Social Issues*, 56(3), 407-424.
- Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent. (2007, 30 mai). *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*. Rimouski : l'auteur. Récupéré de [http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/memoire3/01-71-R-Syndicat\\_prod\\_forestiers\\_Bas-Saint-Laurent.pdf](http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/memoire3/01-71-R-Syndicat_prod_forestiers_Bas-Saint-Laurent.pdf)
- Turner II, B. L., R. E. Kasperson, P. A. Matson, J. J. McCarthy, R. W. Corell, L. Christensen, N. Eckley, J. X. Kasperson, A. Luers, M. L. Martello, C. Polsky, A. Pulsipher et A. Schiller. (2003). A framework for vulnerability analysis in sustainability science. *PNAS*, 100(14), 8074-8079.
- UPA. (2007). *Mémoire de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec*. Rimouski : Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.
- UPA. (2011). *L'union des producteurs agricoles - un peu d'histoire*. Récupéré de [http://www.upa.qc.ca/fr/Qui\\_sommes\\_nous/Un\\_peu\\_d\\_histoire.html](http://www.upa.qc.ca/fr/Qui_sommes_nous/Un_peu_d_histoire.html)

- Valdivia, C. et C. Poulos. (2009). Factors affecting farm operator's interest in incorporating riparian buffers and forest farming practices in northeast and southern Missouri. *Agroforestry Systems*, 75, 61-71.
- Vanslembrouck, I., G. van Huylenbroeck et W. Verbeke. (2002). Determinants of the Willingness of Belgian Farmers to Participate in Agri-environmental Measures, *Journal of Agricultural Economics*, 53(3), 489-511
- Weiss, K., G. Moser et C. Germann. (2006). Perceptions de l'environnement, conceptions du métier et pratiques culturelles des agriculteurs face au développement durable. *Revue européenne en psychologie appliquée*, 56(2), 73-81.
- Wilken, G. C. (1977). Intergrating forest and small-scale farm systems in Middle America. *Agro-Ecosystems*, 3, 291-302.
- Willock, J., I. J. Deary, G. Edwards-Jones, G. J. Gibson, M. J. McGregor, A. Sutherland, J. B. Dent, O. Morgan et R. Grieve. (1999a). The Role of Attitudes and Objectives in Farmer Decision Making: Business and Environmentally-Oriented Behaviour in Scotland. *Journal of Agricultural Economics*, 50(2), 286-303.
- Willock, J., I. J. Deary, M. M. McGregor, A. Sutherland, G. Edwards-Jones, O. Morgan, B. Dent, R. Grieve, G. Gibson et E. Austin. (1999b). Farmer's Attitudes, Objectives, Behaviours, and Personality Traits: The Edinburgh Study of Decision Making on Farms. *Journal of Vocational Behaviour*, 54, 5-36.
- World Agroforestry Centre. [s.d.]. *History of ICRAF and the World Agroforestry Centre*. Récupéré de [http://www.worldagroforestry.org/about\\_us/our\\_history](http://www.worldagroforestry.org/about_us/our_history).
- Yohe, G. et R. S. J. Tol. (2002). Indicators for social and economic coping capacity – moving toward a working definition of adaptive capacity. *Global Environmental Change*, 12, 25-40



